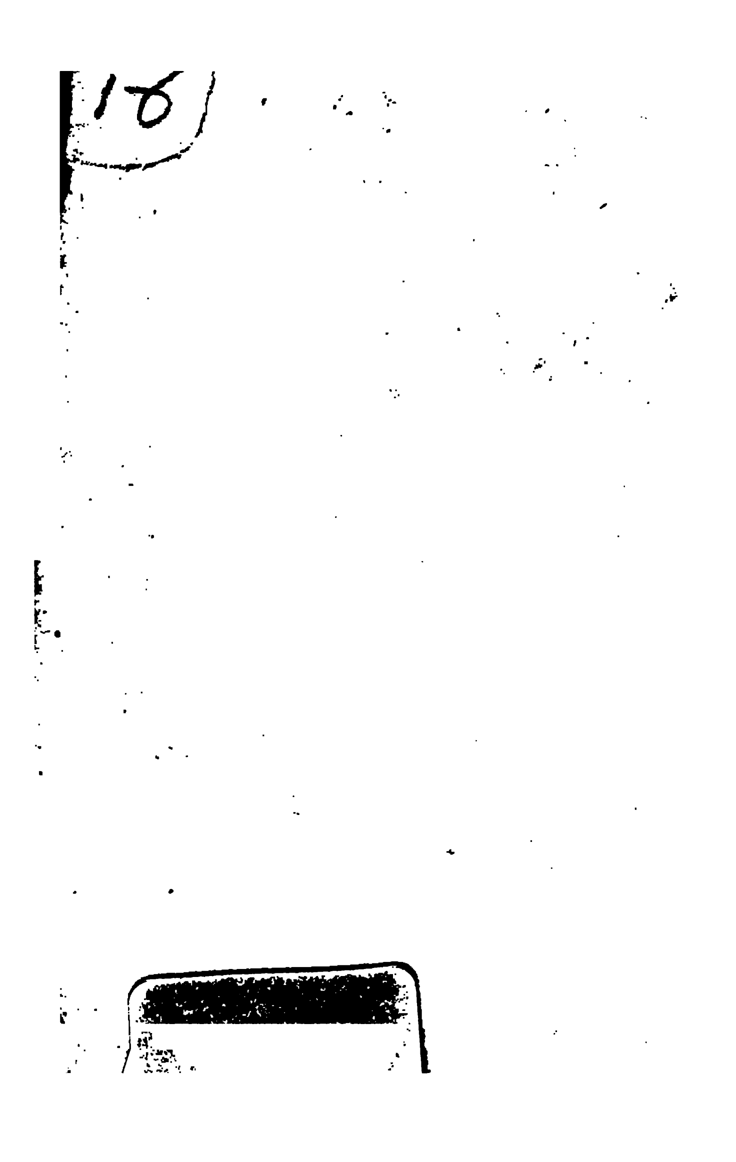




RELATION
DE LA
CONDUITE
QUE LA

DUCHESSE DOUAIRIERE
DE
MARLBOROUGH

A tenuë à la Cour, depuis qu'elle y entra, jusqu'à l'an 1710.

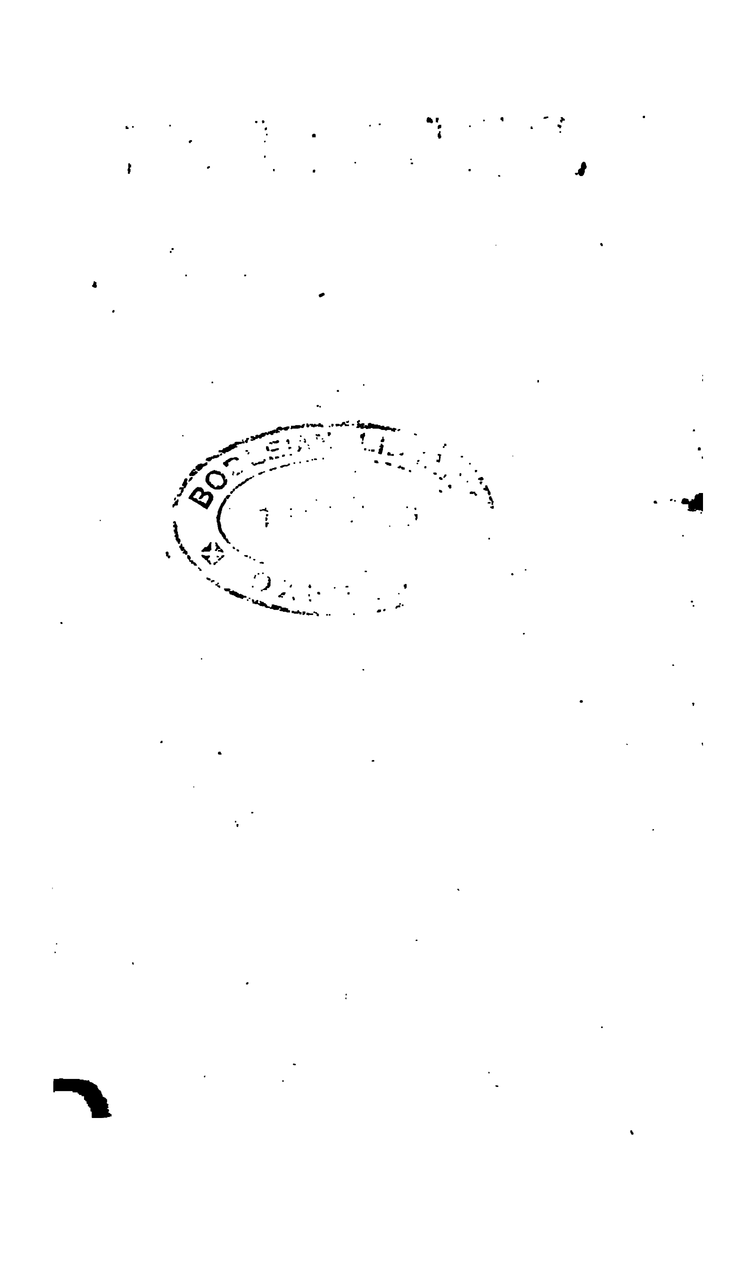
ECRITE PAR ELLE-MEME DANS UNE LETTRE A

MYLORD ***,

TRADUITE DE L'ANGLOIS.



A LA HAYE,
Chez P. PAUPIE & T. JOHNSON
M. DCC. XLII.





AVIS DU LIBRAIRE.

QUELQUES Personnes éclairées & judicieuses, qui ont parcouru cet Ouvrage, pendant que la Traduction Françoise *s'en imprimoit, y ont fait une Remarque, qui m'a paru trop essentielle pour ne la pas communiquer au Public. Cette Remarque est, que l'Auteur de la* Relation *s'y peint un peu trop dans les traits injurieux, qui lui ont échappé contre le Roi* Guillaume, *& contre la Reine* Marie. *On y reconnoit fort aisement le langage que l'on tenoit dans la petite Cour de la Princesse de* Danemarc, *qui, se faisant un*

interêt ſeparé de celui des Princes regnans, épouſoit, avec facilité, peut-être même ſans s'en appercevoir, l'*Eſprit & les Paſſions des plus zelez* Jacbites.

Pour *peu que l'on ſoit inſtruit de ce qui ſe paſſoit alors dans la* G. Bretagne, *on ne peut ignorer que les Partiſans de* Jaques II. *y débitoient mille choſes, ou fauſſes, ou groſſies, contre l'honneur de ſon Gendre & de ſa Fille, que la* Revolution *venoit de placer ſur ſon Throne. On ſait auſſi que la Princeſſe* Anne *étoit, par elle meme, aſſez diſpoſée à prêter l'oreille à des Mécontens qui ne ſe montroient, à ſes yeux, que couverts du manteau de* l'Egliſe; *qu'elle crût bientôt avoir des ſujets perſonnels d'alienation; & que* Mylady Marlborough *ſa Confidente intime eut, en ſon particulier, des mortifications qui ne pûrent que l'irriter contre les nouveaux Maitres. On conçoit, enfin, ſans peine, que les Sœurs,*

ſé-

s'étant brouillées, les Flatteurs, les faux Amis, les Ennemis ſecrets, & les Courtiſans intereſſez de ces deux Princeſſes, aigrirent la rupture par tous les moyens qui ſont ordinaires, en circonſtances ſemblables, & que ce qui ſe diſoit chez l'une n'étoit nullement à la gloire de l'autre.

QUOIQU'IL *ſe ſoit écoulé plus de* 47. *ans depuis la mort de* Marie *I. & plus de* 40. *depuis de celle de* Guillaume *III, il ne paroit pas que le temps ait fait oublier à Madame la Douairiere de* Marlborough, *ni les injures, qu'elle crût en avoir reçuës, ni la maniere dont elle en parloit confidemment avec ſa Maitreſſe. On trouve, dans ſa* Relation, *divers endroits qui portent tous les caractères du plus vif reſſentiment, du mépris le plus injuſte, & de la haine même la moins menagée. La choſe eſt ſi viſible qu'elle a été relevée dans quelques* Notes *de cette Traduction; mais elle l'a été avec*

trop de foibleſſe, & l'on auroit ſouhaité, que ſur les Endroits de cet ordre, les Notes *eûſſent été plus amples, plus fréquentes, & moins adoucies.*

La *Remarque porte principalement ſur l'attention que l'Auteur paroit avoit eû de donner de la Reine* Marie *une idée des plus déſobligeantes, & qui ne peut que ſoulever ſes lecteurs contre la Memoire de cette grande Princeſſe. Elle paſſa, dans ſon temps, pour avoit le cœur très tendre, très compatiſſant, & très généreux. C'étoit alors la Voix publique; ce l'eſt même encore, tant en* Hollande, *qu'en* Angleterre, *& je dois ajoûter que c'eſt, ſur tout, par ces aimables qualitez que les Panegyriſtes de* Marie *eurent ſoin de la propoſer pour Modele à tous les Chretiens & à toutes les Reines. Cependant Madame de* Marlborough *nous dit, ſans detour, ſans modification, que cette Princeſſe* * n'avoit point

* Page 27. de cette Traduction.

point de naturel, & *comme on pouvoit être en droit de lui demander quelque preuve d'une décision si opposée aux Notions generales, elle semble la tirer de ce que* † Marie, *arrivée à* Londres, *après l'évasion de son Pere, entra dans le Palais de* Whitehall *avec cet air de joye & de curiosité, que peut avoit un Voyageur en entrant dans une Hotelerie.*

La *preuve est imposante, je l'avoue, & je ne doute point que le fait, dont la verité n'est pas contestée, n'autorisât alors les Ennemis de cette Princesse, à tirer, contre elle, une Consequence qui lui faisoit peu d'honneur. Mais dépuis que l'Eveque* Burnet *nous a dechiffré cet Enigme, dans les* Memoires *de son Temps, il me semble que la haine auroit dû, ou garder là dessus le silence, ou invalider la déposition du Prélat. Que l'on écoute ce qu'il nous * apprend de cet-*

te

* Page 27. de cette Traduction.

te affaire, & *que l'on en juge ensuite avec impartialité.*

„ LA *Princesse* d'Orange, dit-il, „ *arriva heureusement le Douziéme* (*de Fevrier* 1689). *Sur les* „ *bruits qui avoient couru, qu'elle n'étoit contente, ni de la maniere dont on en avoit agi envers* „ *son Pere, ni de ce que l'on avoit* „ *fait pour elle même, le Prince lui* „ *ecrivit*; qu'il étoit necessaire qu'elle parût gaye au premier abord, „ de peur, que son Air ne décourageat leurs Amis communs, „ ou ne fit soupçonner qu'elle n'étoit pas satisfaite. *Ceci l'obligea de* „ *prendre une grande gayeté, quand* „ *elle vint à* Witehall, *où le monde* „ *s'empressoit en foule de la venir* „ *saluer. J'avouë que je fus un de* „ *ceux qui l'en blâmerent tacitement. Il me sembloit qu'un peu* „ *plus de serieux auroit été plus de la* „ *bienséance, en prenant possession* „ *du Palais de son Pere*, & *de-*

„ *vant*

* *Burnet*. Memoi. T. III. pag. 451. Edit Franc. 8.

„ *vant le lendemain monter ſur*
„ *ſon Thrône. Je ne lui avois*
„ *jamais vû commettre de faute*
„ *ſemblable, & la choſe me parût ſi*
„ *nouvelle, que quelques jours après*
„ *je pris la hardieſſe de lui deman-*
„ *der*, comment il avoit pû arriver,
„ qu'une Revolution ſi triſte pour
„ ſon Pere, eût fait ſur elle ſi peu
„ d'impreſſion? *Elle reçût, ce que je*
„ *lui diſois, avec ſa bonté ordinaire*,
„ *& m'aſſûra, que* ſon Ame avoit
„ été fort émuë, mais qu'on lui a-
„ voit ordonné de prendre cet air
„ de ſatisfaction, qu'elle avoit peut-
„ être outré, par les efforts qu'el-
„ le avoit fait ſur elle même, ou
„ pour ſe contraindre, ou pour
„ paroitre docile. ".

Il *n'y a point de lecteur équitable qui, en comparant ce pasſage des* Memoires *avec celui de la* Relation, *ne trouve la Duchesſe de* Marlborough *à blâmer, d'avoir fait encore revenir des jugemens deſavantageux, dont la temerité dût*

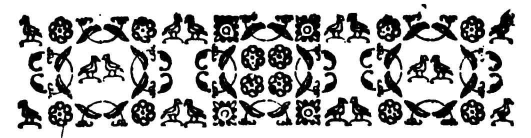
être suspecte, dès le temps de leur naissance, & n'est à present que trop évidente, depuis que l'Eveque Burnet *en a développé le Mystère. Je confesse donc, fort ingenuement, qu'une bonne* Note *auroit été fort nécessaire sur cet endroit de la Traduction, que je donne à present. On trouvera peut-être qu'il y en manque sur bien d'autres choses, parce que la* Relation *se bornant, d'une façon très étroite, à la Conduite de l'Auteur, on y passe, avec rapidité, sur un nombre infini de Faits importans, qui ne sont que simplement indiquez, ou qui ne le sont même qu'avec une obscurité merveilleuse. Comme d'un côté les Etrangers ne connoissent ces faits qu'en partie, ou qu'ils n'en ont pas de justes idées, & que d'ailleurs il y a plus de 30. ans que les choses se sont passées, on sent assez combien les éclaircissemens sont utiles, en faveur, tant des gens qui sont nez hors de la* G.Bretagne, *que de ceux qui étoient alors*

lors trop jeunes pour s'interesser aux Evenemens, ou qui sont venus au Monde depuis ce temps-là. Je puis pourtant assûrer qu'on a fait de son mieux, pour éclaircir dans les Notes, *tout ce qui sembloit le demander.*

QUANT *au reste, je me flatte que l'Ouvrage, que je donne ici traduit en* François, *ne paroitra pas moins curieux en deça de la Mer, qu'il l'a paru en* Angleterre. *On y voit fort au naturel le principe secret d'une Revolution qui surprit tout le monde, & dont on peut dire que les tristes effets se font encore sentir dans les agitations de* l'Europe. *Il est ordinaire qu'on l'attribue à l'inconstance de la Nation* Angloise, *& que l'on en fasse un ouvrage de Politique, où les seuls intérêts de ce Peuple étoient consultez independemment, & au préjudice de ses Voisins, & de ses Alliez. Ceux qui en jugent de cette maniere ne connoissent pas les* Anglois, *& ne rendent justice, ni à*

leur generosité, ni à leur bonne foi, ni à leur discernement. Ils savent mieux, qu'on ne pense, quels sont leur vrais Amis, & ce qu'ils doivent, tant à ces Amis, qu'à eux mêmes. Mais lorsque l'entêtement d'une Femme, petit Genie, & capricieusement dévote, s'en méle, & la livre, pieds & poings liez, entre les mains de deux ou trois Saltinbanques d'Etat, qui se sacrifient impitoyablement une Nation entiere, qui peut parer des coups de ce genre; & quelle imprudence n'y a-t-il pas à vouloir juger de l'esprit, & des penchans de tout un Royaume, par une situation si extraordinaire, si violente, & si contraire à la Nature?

RELA-



RELATION
DE LA
CONDUITE
QUE LA
DUCHESSE DOUAIRIERE DE MARLBOROUGH,

A tenuë à la Cour de la Grande Bretagne, depuis qu'elle y entra jusques à l'an 1710. *Ecrite par elle-même, dans une Lettre a Mylord* ***.

LETTRE A MYLORD ***.

MYLORD,

J'AI souvent ouï dire, qu'il y a une espece de Philosophie, qui apprend aux Hommes, à se mettre peu en peine que l'on se souvienne d'eux après la mort, ou

que, si l'on en parle encore, ce soit en bien, ou en mal. Si c'est-là, réellement, une perfection du Sage, elle est infiniment au dessus de ma portée, & j'oserai même avouer, qu'à mon avis, elle est trop sublime & trop rafinée pour y pouvoir atteindre, qu'après s'être mis au dessus des préjugez que le Sens Commun, & que les moindres égards pour les jugemens du Public, y opposent. Je ne veux pas dire que l'amour de la gloire ne puisse quelquefois aller à l'excez, & par cela même devenir, à bon droit, ridicule. Cependant, *Mylord*, il est sûr, que l'on ne sauroit citer l'exemple d'une seule Personne, qui, ayant de vrais sentimens d'honneur, consente volontiers, qu'en parlant d'elle, vivante ou morte, on lui reproche d'avoir trahi ses Amis, ou sa Patrie, & vous devez avoir observé, comme moi, que tous ceux qui se vantent de ne se point soucier, de ce que diront d'eux, après leur mort, le Public, & leurs connoissances, se soucient aussi peu d'en *meriter* l'estime, pendant qu'ils sont encore dans le monde.

POUR moi, je confesse ingenuement à vous, *Mylord*, & à toute la terre, que de quelque petitesse, & de quelque imbecillité que paroisse, aux yeux des Philo-

Philosophes, & des Ministres d'Etat, l'ambitieux desir d'une bonne reputation, j'y ai toujours été un peu sensible, depuis le premier moment que j'ai seu discerner le bien du mal. Si je connois bien mon propre cœur, mon grand objet, tant dans ma vie publique, que dans ma vie privée, a été de meriter l'approbation du monde, & sur tout celle des Personnes sensées & vertueuses, qui ne m'a jamais été rien moins qu'indifferente, en deça, comme au delà du tombeau.

CETTE Passion, *Mylord*, m'a engagé à prendre plus de peines, que vous ne le pourriez bien croire. Quelquefois elle m'a portée au delà de la Sphere, à laquelle les hommes ont trouvé à propos, & peut-être avec raison, en général, de confiner notre Sexe. Je suis devenuë une espece d'Auteur. Il y a environ 40. ans, qu'ayant appris que la femme de l'Évêque *Burnet*, Dame que j'estimois extremement, s'étoit laissée prévenir contre moi, au sujet des malheureuses divisions qu'il y eut entre la Reine *Marie*, & sa *Sœur*, je mis par écrit une narration fidele de cette affaire, dans la simple vuë d'en éclaircir cette seule Personne.

LORS qu'ensuite, après que la Reine *Anne* m'eut congediée, je m'apperceus, avec quelle industrieuse malignité, on inventoit des calomnies, pour me noircir, je dressai une *Relation* de la conduite que j'avois tenuë dans les differens Postes que j'avois occupez auprès de cette *Princesse*. La Piece étant finie, j'avois dessein de la rendre aussi-tôt publique; mais j'en fus déconseillée par une Personne, qui tient aujourd'hui un grand rang, & que je croyois alors de mes amis. Je me suis imaginée depuis qu'il avoit, par instinct, une aversion naturelle à * *rendre* des *Comptes*. Pour m'engager à renvoyer celui que je voulois rendre de *mes* actions, il me dit, que les préjugez & les passions étoient à un point de violence, & d'orage que la Raison ne pouvoit faire entendre sa voix;

* Je m'imagine que ceci regarde Mr. le Chevalier Walpole, à present Comte d'Orford qui en 171½. sur le rapport des Commissaires nommés par le Parlement pour examiner les Comptes de la Nation, fut envoyé à la Tour, sous le pretexte des profits clandestins qu'il avoit faits sur un certain Contract pour fournir le fourrage en Ecosse. *Note du Traducteur*.

voix ; que cela s'appaiſeroit avec le temps, & qu'alors la verité, miſe en lumiere, ne manqueroit point de prévaloir. Je ſuivis cet Avis avec d'autant moins de repugnance, que je ſentois bien qu'il me ſeroit toujours facile de me juſtifier, ſi l'on venoit à pouſſer ma patience à bout.

JE m'impoſai donc alors une nouvelle tâche, à laquelle je fus pouſſée par l'injuſtice, & je puis ajouter, par l'ingratitude des Whigs. C'étoit de rendre compte de ma Conduite, par rapport aux Partis, & de l'artifice, qui réuſſit ſi bien à Mr. *Harley*, & a Mlle. *Masham*, de prendre l'avantage de la paſſion de la *Reine* pour ce qu'elle appelloit l'*Egliſe*, dans la vuë de me ſupplanter dans ſes bonnes graces. Dans l'execution de ce deſſein, je fus aidée par un Ami, auquel je fournis les Materiaux. Je compoſai pourtant moimême quelques Morceaux de l'Ouvrage, parce qu'il s'y agiſſoit de certaines particularitez, dont j'étois la ſeule qui pût être bien informée. Mais je ne me propoſai pas d'abord que ceci parut pendant ma Vie.

MAIS, *Mylord*, comme je tire à ma fin

fin *, qui doit être prochaine, & que bientôt il ne restera plus rien de moi, qu'un *Nom*, j'ai souhaité, malgré le peu de capacité que me laissent la vieillesse & les infirmités, de me prêter à d'autres objets, d'avoir, avant ma mort, la satisfaction de voir ce Nom, que le rang que j'ai tenu dans le grand monde, fera inévitablement vivre après moi, de le voir, dis-je, en possession actuelle, de ce qu'originairement je ne me proposois de lui laisser que comme un *Legs*. Dans cette vuë, j'ai fait rassembler les Morceaux, dont je vous ai parlé, & leur ai donné la forme sous laquelle je prens, à cette heure, la liberté de vous les présenter. Peut-être ne seront ils pas inutiles, pour faire revenir de leur imprudence, & de leur injustice, les personnes, qui pour juger de la conduite des autres, commencent par s'en former des idées, sur des bruits legers ou faux, & qui ensuite se font de ces idées une Regle pour admettre, ou pour re-

jetter

* Madame la Duchesse Douairiere de Marlborough naquit en 1660. le 29. de Mai, le propre jour où Charles II. fut retabli avec la Famille Royale; desorte que cette Dame court à présent sa 82. Année. *Note du Traducteur.*

jetter tout ce qui les regarde. Si je pouvois raisonnablement me flatter que cet Ecrit produisît un effet si heureux, je serois bien éloignée de croire que la liberté que je prends, de vous l'adresser, eût besoin d'Apologie, & je me garderois bien de dire que c'est *importuner* votre Grandeur que de vous demander de le lire. Non, *Mylord*, ce ne sera point une *importunité* pour vous, quand bien même vous ne le jugeriez pas propre à produire le fruit que je viens d'indiquer. L'Amitié dont vous me favorisez, vous fera goûter une satisfaction particuliere à voir ma reputation lavée des injustices que le Monde lui a faites. Je me flatte même, qu'il n'y a point d'honnête homme, quelque prévenu qu'il puisse être, par hazard, à mon désavantage, qui ne trouve une partie du même plaisir, à se voir detrompé.

QUANT aux lettres Originales, que vous trouverez ici en entier, ou en partie, j'ai ordonné à ma Famille de les garder, comme les garands incontestables de la verité de ce que je vais dire.

LE premier temps où ma faveur auprès de la *Princesse Anne* de *Danemarc* devint l'objet de l'attention du Public, fut

à l'occasion du different qui survint entre la Reine *Marie*, & *Elle*, peu d'années après la Révolution. Ce seroit donc naturellement par cette Epoque que ma *Relation* devroit commencer. Mais, comme on m'a imputé le blâme de quelques endroits remarquables, dans la conduite que tint la *Princesse*, avant cette querelle, il est necessaire, pour mon dessein, de remonter un peu plus haut, & peut-être même ne sera-t-il pas tout à fait hors de propos de dire quelque chose de la naissance, & des premiers accroissemens de *cette Faveur*, qui a donné lieu à toutes les Calomnies que j'ai essuyées.

Le commencement des bontez de la *Princesse* pour moi, avoit de beaucoup précedé mon entrée à son service. L'honneur que j'eus d'y entrer, vint entierement des impressions qu'elle avoit auparavant receuës, à mon avantage *. Lors qu'elle

* Pour detromper plusieurs Etrangers que l'on a étrangement prévenus contre la naissance de la Duchesse Douairiere de Marlborough, je dois dire, que cette Dame, nommée *Sara Jennings*, étoit fille de *Richard Jennings* Ecuyer, fils du Chevalier *Jean Jennings* créé

qu'elle étoit encore dans la premiere enfance, nous jouions ordinairement enſemble, & dez lors elle me marquoit un attachement ſingulier. Cette inclination augmenta avec l'âge. J'allois ſouvent à la Cour, & la Princeſſe me diſtinguoit toujours des autres, par le plaiſir qu'elle prenoit à m'honorer, préferablement à qui que ce fût, de ſa Converſation, & de ſa Confidence. Dans toutes ſes parties de plaiſir, tant que cela dependoit de ſon choix, j'étois ſûre d'être une de ſes Compagnes, & tel fut ſon deſir de m'avoir toujours prez de ſa Perſonne, que lors qu'elle ſe maria avec le Prince de *Danemarc* en 1683. ce fut à la priere inſtante qu'elle en fit à ſon Pere, que je fus faite une des Dames de ſon Lit.

CE qui concourut à me rendre plus agréable à la *Princeſſe* dans ce Poſte, vint, ſans doute, du dégoût qu'elle avoit con-

créé Chevalier du *Bain* au Couronnement de *Charles* Prince de *Gales* en 1616. En 1681. elle épouſa *Jean Churchill* qui n'étoit encore que Colonel, mais fort aimé du Duc d'*York*. & qui devint enſuite Duc de *Marlborough*. *Note du Trad.*

conçu des autres Personnes qu'on lui avoit données, & particulierement de la Comtesse de *Clarendon*, qui en étoit la premiere. La Conversation, & les manieres de cette Dame, quoiqu'à l'avis de la Princesse fort accordantes l'une à l'autre, ne pouvoient plaire à une Maitresse si jeune. Car elle avoit tout l'air d'une folle, & dans ses Discours toute l'affectation d'un Pedant. A dire le vrai la Cour de son *Altesse* avoit été si bizarrement composée, que, sans me vanter beaucoup, je puis dire, que si elle aimoit mieux passer son temps avec moi, qu'avec quelque autre que ce fut de ses Dames, cela ne faisoit aucun tort à la reputation de son goût. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'à la longue elle m'accorda dans ses bonnes graces une place si haute, & si distinguée, qu'il n'y eut peut-être jamais personne qui ait été mieux dans l'esprit, ni de Reine, ni de Princesse. Si je puis en tirer quelque sujet de Vanité, c'est d'avoir obtenu cette place, & de m'y être maintenuë, sans le secours de la *flaterie*; charme, qu'à la verité son penchant pour moi, joint à mon attention continuelle à la servir, & à l'amuser, me rendoit

inu-

inutile, mais qu'autrement mon humeur, & mon caractere ne m'auroient jamais permis de mettre en œuvre.

QUELQUE jeune que je fusse, lorsque je commençai à devenir sa Favorite, je me préscrivis, pour maxime, que je ne pouvois la flatter sans trahir sa confiance, & sans payer d'ingratitude ses Bontez; me jugeant indigne de tant de faveur, si, au hazard de la perdre, je n'osois dire la verité, & préferer l'Intérêt réel de ma Maitresse, au soin de plaire à son imagination, & à celui de sacrifier à sa Passion. Ainsi, bien que mon humeur, & mes idées sur bien des choses, fussent très differentes de celles de la *Princesse*, tant s'en fallut, pendant une longue suite d'années, qu'elle trouvât mauvais que je lui disse, sans façon, mes sentimens, qu'elle me marqua quelquefois qu'elle souhaitoit, & me commandoit même, que j'en agisse toujours de la même maniere, me promettant de ne se choquer jamais de ma franchise, & qu'elle ne feroit que m'en aimer davantage.

SUR ce pied-là, ma faveur, auprès de la *Princesse* m'engagea à la servir de la maniere que la chose exigeoit; c'est-à-dire,

dire, avec des ſentimens, que j'appelle des ſentimens d'*honneur*, plutôt que de *reconnoiſſance* & de *devoir*, parce que les premiers renferment toute la juſtice, & toute l'affection des autres, & me ſemblent exprimer un principe plus pur & plus noble. Car je puis aſſurer, avec confiance, que dans toutes les occaſions où il y alloit de ſon Intérêt, ou de ſa Gloire, je ne me conſiderois point moi-même, & ne connoiſſois point de maux auxquels je ne me fuſſe plus volontiers expoſée, qu'à la honte interieure d'avoir, à cet égard, quelque reproche à me faire. Les faits même, que je vais rapporter, prouveront clairement, en grande partie, la verité de ce que j'avance, & l'on verra, ſuffiſamment, ſi je ne me trompe, que la *Princeſſe* en étoit parfaitement perſuadée, tant par les lettres qu'elle m'a écrites, que par l'Amitié intime & ſans reſerve dans laquelle nous avons vecu pendant pluſieurs années.

LA plûpart des Rois, & des Princes, s'imaginent qu'ils ont une grandeur, qui appartient en propre à leur naiſſance & à leur rang, & qui doit les élever au-deſſus de tout lien d'Amitié avec un inferieur.

ferieur. Leur foible eſt de vouloir être admirés, & craints; que les Sujets obeiſſent dans le plus profond reſpect, & que les gens de leur Maiſon ſe livrent aveuglement à leurs caprices. Chez eux *l'Amitié* eſt un mot choquant; il renferme une eſpece d'egalité entre les Perſonnes; il ne preſente à l'eſprit, ni Couronne, ni Thrônes, ni grands Titres, ni Revenus immenſes, ni Sources d'Honneur, ou de Richeſſes; avantages brillans, que ceux qui les poſſedent, voudroient que conſideraſſent toujours plus que toute autre choſe ceux qui ont la permiſſion de les approcher.

Le goût de la *Princeſſe* étoit different. Une Amie étoit ce qu'elle ſouhaitoit le plus; & pour l'amour de l'Amitié, relation qu'elle ne dedaigna pas d'avoir avec moi, elle cheriſſoit même cette *Egalité*, qui à ſon avis, y étoit eſſentielle. Elle devenoit inquiete lorſqu'il m'arrivoit d'en agir auprès d'elle avec le Ceremoniel & les Formalitez que je devois à ſon rang, & ne pouvoit ſouffrir, dans ma bouche, des mots qui marquoient ma dépendance, & ſa ſuperiorité. Dans ce tour d'eſprit, elle me propoſa un jour, que lorſqu'il m'ari-

ri-

riveroit d'être absente, nous pûssions nous écrire sous des noms supposez, & tels, qu'ils n'indiquassent aucune distinction de rang entre nous. Les noms de *Morley*, & de *Freeman* furent ceux qui lui plûrent, & dont elle me laissa le choix. Mon Caractère franc & ouvert me fit prendre celui de * *Freeman*. Elle prit donc l'autre pour elle même, & depuis ce tems-là Mesdemoiselles *Morley*, & *Freeman*, commencerent à vivre en *égales*, l'étant devenues par l'affection, & par l'amitié.

PEU de tems après le mort de *Charles II.* † Mylord *Clarendon* fut nommé à la Vice-Royauté d'*Irlande*, & la Comtesse son Epouse, dût l'y accompagner. La *Princesse* en fut dans une très grande joye, non seulement, parce que ceci la delivroit d'une personne qui lui étoit très desagréable, mais encore parce qu'elle y trouvoit l'occasion de m'avancer au Pos-

* *Freeman*, en *Anglois*, veut dire une personne libre, & il y a, en Angleterre, des Familles qui portent le nom de *Freeman*, comme il y en a aussi du nom de *Morley*. *Note du Trad.*

† C'étoit le fils ainé du Chancelier *Clarendon*, auparavant *Hyde*. *Note du Trad.*

Poste de premiere Dame de son lit. Aussi ne manqua-t-elle pas de le faire sur le champ, avec une satisfaction interieure, qui ne pouvoit se cacher.

PENDANT tout le regne de son Pere, elle tint sa Cour tout aussi petite, que son Rang lui permettoit de le faire. Tout le monde sait qu'elles furent les entreprises de cet infortuné Monarque. Elles se montrerent bientôt sans deguisement, & l'on tenta sa Fille pour l'y entrainer. Il est vrai que le Roi n'en usa point avec rudesse envers elle. Il se contenta de lui decouvrir ce qu'il souhaitoit, en lui mettant entre les mains, quelques Livres, & quelques Ecrits, qu'il esperoit la pouvoit engager à changer de Religion, & pour peu qu'elle y eût eû de penchant, les Ecclesiastiques, qui la servoient, étoient de ces Théologiens qui n'auroient pû dire que peu de chose pour affermir la *Princesse* dans la Religion qu'ils prêchoient, & pour la détourner du Papisme, dont un Pere & un Roi s'efforçoit de lui faire goûter les raisons.

MYLORD *Tyrconnel* qui avoit épousé ma Sœur me prit aussi à tache, pour m'engager, s'il étoit possible, à faire usage,

ſage pour les même fins, de la grande faveur, où il ſavoit que j'étois auprès de la *Princeſſe*. Mais tous ſes efforts furent inutiles, & le tems ne fut pas long qui termina tout le danger; les Projets de ce regne ayant été pleinement renverſés, preſque auſſi-tôt que l'on ceſſa de les diſſimuler.

DÈS que le Prince *d'Orange*, eut debarqué en 1688. le Roi alla ſe mettre à la tête de ſon Armée, qui étoit à *Salisbury*, & le Prince de *Danemarc* l'y accompagna; mais les nouvelles en vinrent bién-tôt, que le Prince avoit laiſſé le Roi; qu'il étoit allé joindre le Prince d'*Orange*; & que le Roi revenoit à *Londres*. Ceci jetta la *Princeſſe* dans un grand effroi. Elle m'envoia chercher, me fit part de ſes angoiſſes, & me dit reſolument que *plûtôt que de voir ſon Pere, elle ſe jetteroit par la Fenetre* pour ſortir du Palais. Ce furent les propres termes dont elle ſe ſervit.

PEU auparavant, on avoit laiſſé, chez moi, un Billet, pour m'apprendre où je pourrois trouver * l'Eveque de *Londres*,

* Ce Prelat très zelé pour ſa Religion, & hom-

dres, qui se tenoit caché dans cette conjoncture critique, & l'on me donnoit cet avis, en cas que la *Princesse*, eut besoin de quelqne Ami dans cette rencontre. Dès que je l'en eus instruite, dans ses allarmes, elle m'ordonna d'aller voir l'*Evêque*. J'informai ce Prelat de la résolution qu'elle avoit prise de s'éloigner de la Cour, & de se mettre sous sa Conduite. Là-dessus il fut resolu, qu'après avoir pris langue avec ses Amis dans la Cité, il viendroit en Fiacre environ les 12. heures de nuit, dans le voisinage du * *Cockpitt*, pour conduire la *Princesse* en quelque endroit, où elle pourroit être cachée, & en sûreté.

Pour ôter tout soupçon, la *Princesse* alla se mettre au lit à son heure ordinaire.

homme de grand merite, étoit aussi de grande qualité, étant Frere du Comte de *Northampton*, & portant le nom de *Compton* qui est celui de la Maison. *Note du Trad.*

* Le *Cockpitt*, est une addition faite au Palais de Withehall, sur une partie du Terrain du Parc de St. James. C'étoit autrefois un Batiment où l'on donnoit le Spectacle du Combat des Coqs. Le Batiment devenu tout autre, & servant depuis à d'autres usages, n'a pas laissé de conserver son ancien nom. *Note du Traducteur.*

re. Bientôt après j'allai la trouver, & paſſant par l'Eſcalier dérobé, par lequel on deſcendoit de ſon Cabinet, ſon *Alteſſe Royale*, Mylady *Fitzharding*, & moi, accompagnées d'un ſeul Domeſtique, nous allâmes à pied rencontrer le Carroſſe, où nous trouvames l'Evêque & le Comte de *Dorſet*. Ils nous conduiſirent à la Maiſon Epiſcopale qui eſt dans la Cité, & dès le lendemain, chez Mylord *Dorſet* à *Copt-hall*. De-là nous allames à la Maiſon du Comte de *Nottingham*, & enſuite à la Ville de *Nottingham*, où les Gens de la Province s'aſſemblerent à la ſuite de la *Princeſſe*, qui ne ſe crut point en ſureté juſqu'à ce qu'elle ſe vit environnée des Amis du Prince *d'Orange*.

CE qui lui arriva de plus remarquable, pendant le ſejour qu'elle fit dans ce lieu-là, fut une lettre qu'elle y reçut de Mylord *Clarendon*. Cette lettre étoit pleine de *complimens*, & n'étoit pas moins pleine de *plaintes*, que faiſoit ce Seigneur, qu'elle ne lui eut pas communiqué une choſe, qui *étoit ſi fort de ſon goût*, afin qu'il eût pû y prendre part. Savoir comment accorder ces *plaintes*, & le *ſerieux deſir* qu'il fit paroître dans une Conſultation qui ſe tint à *Windſor*, avant

que

que le Prince d'*Orange* vint à *Londres*, & dans laquelle il fut d'avis que *le Roi Jaques fût envoyé à la Tour*, comment acorder, dis-je, ces choses * avec les procedés qu'il tint dans la suite, c'est ce que j'abandonne au jugement du Public.

COMME quelques Gens, par ignorance, pour ne pas dire, par malice, ont imputé cette Evasion de la *Princesse*, à un dessein politique, & prémedité de ma part, j'ai crû qu'il étoit nécessaire, d'en donner ici en peu de mots un fidele recit. Ce fut une chose subite, & dans laquelle il n'entra point de concert. Je n'y eus même d'autre part que celle d'obéïr à ma Maitresse pour executer les ordres dont j'ai parlé, quoi qu'a dire le vrai, je ne laissasse pas d'avoir mes raisons, pour me mettre à couvert, puisque Mylord *Churchill*, s'étoit aussi detaché du Roi, & rangé au Parti opposé.

BIENTÔT après le *Roi* fuit en *France*. Le Throne fut, la-dessus, declaré vacant,

* Ce Seigneur fut dans une opposition constante aux vues de la Cour pendant tout le regne de Guillaume III. & l'un des plus zelez Jacobites. *Note du Trad.*

cant, & rempli sur le champ par le *Prince* & la *Princesse* d'*Orange*. Le Parlement trouva à propos d'ajuger la Couronne au * *Roi Guillaume* pendant sa vie, & la *Princesse* de *Danemarc* y donna son consentement. Ce fut-là une autre affaire qui fournit aux gens, peu instruits, un prétexte de crier contre moi. On repandit sous main, que pour faire ma Cour au *Roi*, & à la *Reine*, j'avois influé sur la *Princesse*, pour l'engager à se désister du droit incontestable qu'elle avoit à la Couronne après la mort de sa Sœur. C'est la verité, que je lui persuadai de consentir au Plan que l'on fit pour la Succession, & qu'après que la chose fut faite, je lui persuadai aussi de s'y soumettre sans repugnance. Mais il n'y eut, ni égards pour le *Roi*, ou pour la *Reine*, ni aucune vuë d'ambition, qui entrassent pour rien dans les motifs qui me firent tenir cette conduite, non plus qu'il

* C'est que *Guillaume* n'étant que Neveu de *Jaques II*, & *Anne* de *Danemarc* en étant la Fille, elle étoit d'un degré plus prochaine que lui dans le cours des Successions héréditaires. *Note du Trad.*

qu'il n'y en avoit eû dans la part, si subalterne, que j'avois euë dans l'évenement de la Revolution.

QUANT au dernier, tout le monde voyoit bien que de la maniere qu'y alloit *Jaques II.* il n'y avoit personne, qui, tôt ou tard, ne dût être ruïné, à moins que de se faire *Catholique Romain.* Cette consideration me fit extremement approuver l'entreprise, que le *Prince* d'*Orange* forma, pour nous garantir de cet Esclavage. Mais je proteste en Conscience, & si l'on peut ajouter foi à quelque créature mortelle, que mon extrême simplicité alla si loin, dans cette rencontre, qu'il ne me vint jamais une seule fois à l'esprit que ce *Prince* dût devenir *Roi.* N'ayant jamais *lû*, & n'ayant passé mon temps qu'à jouer aux Cartes; ne me sentant même aucune ambition, je m'imaginois, que l'unique dessein du *Prince* d'*Orange* étoit de pourvoir à la sureté de sa Patrie, en obligeant le *Roi Jaques* à ne pas enfreindre les Loix de la nôtre; qu'il se retireroit dez qu'il auroit assuré nôtre bonheur; qu'il n'y avoit aucune espece de difficulté dans l'exécution de ce Projet; & que le plaisir de faire tant de bien le toucheroit davanta-

ge que celui de porter la plus brillante Couronne. J'appris bientôt à me connoitre mieux en monde. Quoiqu'il en soit, comme j'étois parfaitement convaincuë que l'on ne pouvoit confier à un Catholique Romain les Libertés de l'*Angleterre*, il ne m'est jamais arrivé, une seule fois, de trouver à redire au changement du Gouvernement, non pas même pendant tout le temps des longues persecutions que j'eus à y essuyer. Je pourrois bien avoir souhaité que la chose eut été executée, par quelque autre Prince, qui eut eû plus d'honneur, & plus de justice, que celui, qui pût se resoudre à deposer son Beau-Pere & son Oncle, pour le maintien de la Liberté & des Loix, & qui ensuite en agit lui-même en tyran, en diverses rencontres; mais je ne souhaitai jamais, une seule fois, que le changement ne fût pas arrivé.

POUR ce qui regarde la Couronne dont on investit le *Roi Guillaume*, pendant sa vie, les mêmes raisons du bien public m'engagerent à conseiller à la *Princesse*, d'acquiescer à cet arrangement. Il est vrai qu'à la premiere Proposition qui s'en fit, je ne voyois aucune necessité à

la

la chose, & qu'elle me parut même si peu raisonnable, que je me donnai beaucoup de mouvemens pour appuyer les prétentions de ma Maitresse; ce que je croi que le *Roi* & la *Reine* n'ont jamais oublié. Mais m'étant bien-tôt apperceue, que tous mes efforts seroient inutiles, que tous les Gens considerables, à la seule exception des Jacobites, étoient pour le Projet de donner à vie la Couronne au Prince d'*Orange*, & que ce Projet passeroit en Parlement, que la *Princesse* de *Danemarc* y consentit, ou non, je ne connus plus réellement de meilleur conseil à donner que celui de ceder de bonne grace au torrent.

J'AVOUE même, qu'en sa place, j'aurois crû me faire plus d'honneur, en me tranquillisant là-dessus, qu'en faisant paroitre de l'impatience pour parvenir à la possession d'une Couronne qui auroit été enlevée à mon Pere. Et comme ce devoit être un très grand chagrin, pour les Filles de *Jaques II.* de se voir forcées à faire, contre lui, ce qu'elles firent, fut ce même pour la sureté de la Liberté & de la Religion, ainsi que ce l'étoit effectivement, il me sembloit que celle des deux Sœurs, qui montroit le

 moins

moins d'ambition, devoit paroitre la plus estimable. Tremblant neanmoins sur tout ce qui regardoit la *Princesse*, pendant que l'on pouvoit croire qu'elle se conduisoit sur mes conseils. Je n'eus point de repos que je n'eusse consulté, là-dessus, des Personnes d'une Prudence, & d'une Integrité reconnuës. Je m'adressai particulierement, entre autres, à Mylady * *Russel*, qui étoit alors logée à l'Hôtel de *Southampton*, & au Docteur *Tillotson*, qui devint ensuite Archévêque de *Cantorbery*. Je les trouvai tous unanimement dans la pensée que, veu l'état où étoient les choses, le Plan proposé pour la succession de la Couronne *étoit expedient*. Enfin je menai le Docteur *Tillotson* chez la *Princesse*, & sur ce qu'il lui dit, elle mit ordre à ce que ses prétendus Amis, les Jacobites, qui l'avoient instamment sollicitée à former une opposition au Projet, n'y missent plus d'obstacle en son nom.

C'EST LA un exposé fidele de mon procedé dans cette affaire, & je croi que certai-

* Veuve de celui qui avoit été executé. C'étoit une Dame d'un extrême merite. *Note du Trad.*

certaines choses, qui vinrent bientôt dans la suite, & qui occasionnerent, en partie, le fameux different entre les deux Sœurs, me justifieront suffisamment de tout soupçon d'avoir voulu faire lâchement, & par intérêt, ma Cour au *Roi* & à la *Reine*, au mepris de l'attachement que je devois à la *Princesse*.

Il est certain, & tout le monde le sait, que l'occasion immediate de cette rupture éclatante, entre la *Reine*, & la *Princesse* de *Danemarc* vint du refus que fit cette derniere, d'obéïr à l'ordre, qu'on lui donna, de m'*éloigner de sa Personne*. Mais je me flatte que personne ne peut-être assez simple pour s'imaginer, que je ne depleus à la *Reine*, que par la seule raison que j'étois femme de Mylord *Marlborough*, que le Roi avoit disgracié, ou qu'elle eut demandé, avec tant d'instance, à sa Sœur, une chose qu'elle savoit bien lui faire tant de chagrin, si les deux Sœurs eûssent vecu jusqu'alors dans l'intelligence que la Nature y devoit mettre, ayant sur tout une intérêt commun à défendre leur Religion contre un Pere.

DE's que la *Reine Marie* fut arrivée en *Angleterre*, la *Princesse* de *Danemarc* alla

à ſa rencontre, & il y eut entre elles, une grande demonſtration d'amitié. Mais ceci paſſa vite, fut ſuivi d'une froideur ſenſible; ce qui vint, en partie, à ce que je croi, de ce que le *Roi* ſe perſuada que le *Prince* & la *Princeſſe* de *Danemarc*, lui avoient rendu plus de ſervices, qu'il ne pouvoit jamais en attendre encore, & en partie auſſi de la différence d'humeur & de caractere qu'il y avoit entre les Sœurs. Il étoit veritablement impoſſible qu'elles ſe plûſſent beaucoup à être enſemble. Car la *Reine* ſe laſſoit facilement des gens qui n'étoient pas grands parleurs, & la *Princeſſe* étoit ſi ſilencieuſe qu'il lui arrivoit rarement de dire un mot, qu'autant qu'il falloit pour répondre aux queſtions qui lui étoient faites. Ce ne fut pas tout encore. Dès le commencement du nouveau Regne, il ſe paſſa certaines choſes, qui, laiſſant entrevoir, du côté de la *Reine*, très peu de conſideration pour ſa Sœur, ne purent, naturellement, produire, de la part de la *Princeſſe*, qu'un mécontentement, qui y repondit. Et dans cet endroit, je ne ſaurois m'empécher de dire, que quelques bonnes qualités qu'eût la *Reine Marie* pour ſe

rendre

rendre populaire, il ne parut que trop, à differents traits, *qu'elle n'avoit point de Naturel*.

ELLE me sembla en donner une preuve indubitable, dès le premier jour qu'elle vint à *Whitehall*. Je fus une des Dames qui eurent l'honneur de l'accompagner à son appartement. Elle y courut de tous cotez, en examina tous les Cabinets; fit attention à tout ce que l'on y avoit menagé de commode; & tourna toutes les couvertures qui étoient sur le lit, comme l'on fait, en voyage, lors que l'on entre dans une Hotelerie, & ne paroissant pas s'en occuper d'une autre maniere. Quoiqu'alors j'en fusse extremement caressée, je trouvai son Procedé fort étrange, & fort indecent. Car de quelque necessité qu'eût été la déposition de *Jaques II*. il ne laissoit pas d'être son Pere, & un Pere qui venoit si fraichement d'être chassé de cette Chambre, & de ce lit, qu'à mon avis, quand bien même sa Tendresse n'en eut pas été émuë, elle auroit dû, pour le moins, prendre un air grave, ou faire quelques reflexions serieuses, à la vuë d'un si triste revers de fortune. Mais je gardai pour moi-même ce que j'en pensois,

determiné, ou à les avoir, ou à prendre une partie du Cockpitt. La *Princesse* repartit, qu'*elle demeureroit donc où elle étoit, parce qu'elle ne vouloit point avoir les restes de Mylord Devonshire.* Elle se contenta donc de l'Appartement de la Duchesse de *Portsmouth*, qu'on lui avoit d'abord accordé, & s'en servit pour ses Enfans, demeurant au *Cockpitt*, elle même.

Ce fut environ au même-temps, que la *Princesse*, qui aimoit beaucoup le Palais de * *Richmond*, où elle avoit passé son Enfance, & qui croyoit d'ailleurs que l'Air de cet endroit-là seroit bon pour ses Enfans, pria la *Reine* de le lui accorder. Cela lui fut aussi refusé, bien que

* C'est un Palais plus beau par sa situation que par sa magnificence, ou que par sa grandeur. Anciennement il s'appelloit *Sheen*. Mais *Henri VII.* qui le rebatit lui donna le nom de *Richmond*, parce qu'avant que d'être Roi, il avoit été Comte sous ce Titre. Autrefois ce Palais servoit à y élever les Enfans des Rois. Cependant les Rois eux-mêmes y ont souvent demeuré. *Henri VII.* & la Reine *Elizabeth* y moururent. Je ne crois pas que ni le Roi *Guillaume*, ni la Reine *Marie* y ayent jamais fait le moindre sejour. Au reste le lieu est dans la Province de Surrey, & environ a 3. milles de *Londres* en allant par terre. *Note du Trad.*

que pendant plusieurs années on n'en eût fait usage, que pour y loger Madame *Possaire*, une des Sœurs de Mylady d'*Orkney*, & Monsieur *Hill*.

MALGRE' ces mortifications, la *Princesse* ne laissoit pas de donner constamment au *Roi* & à la *Reine* toutes les marques possibles de respect. Cela n'empécha pourtant point la *Reine* de faire paroitre un grand mécontentement de certaines ouvertures, faites en Parlement, pour assigner un revenu fixe au *Prince* & à la *Princesse*. Ayant entrepris un soir sa Sœur là-dessus, elle lui demanda, *ce que signifioient ces manieres d'agir?* A quoi la *Princesse* ayant repondu, *qu'elle avoit oui dire que ses amis avoient dessein de lui assigner un revenu fixe*, la *Reine* repartit sur le champ d'un air fort imperieux, *Quels autres amis avez-vous, je vous prie, que le Roi & moi?* Je n'avois pas l'honneur d'être avec la *Princesse* ce soir-là, mais à son retour elle me raconta ce que je viens de dire. Jamais je ne l'ai veüe si piquée qu'elle le fût de ce traitement, & je crois qu'on avouera, qu'elle avoit grande raison de l'être. N'étoit-ce pas en effet une injustice à sa Sœur de s'opposer à ce qu'il fût pourveu à

son

son entretien d'une maniere decente, & cela afin de la tenir dans une dependance entiere du Roi. Sans conter, que la *Princesse* n'avoit pas été long-tems à s'appercevoir, que si elle n'avoit d'autre soutien, que l'amitié du *Roi* & de la *Reine*, elle ne pouvoit pas manquer d'être fort à l'étroit.

DEPUIS ce jour, la *Reine* ne dit plus un mot à la *Princesse* sur ce sujet-là, bien qu'elles se vissent tous les jours; & l'affaire prit un si bon tour dans la Chambre des Communes, que les amis de cette derniere eurent le courage de proposer, qu'on lui assignat pour son entretien une somme plus considerable, que celle qui lui fût enfin donnée; & ce fût pour parer le coup, & pour gagner du tems que le *Roi* prorogea le Parlement.

CETTE affaire cependant ayant été remise sur le tapis à la seance suivante, on mit en œuvre tous les moyens dont on peut s'aviser, & on n'épargna ni flatteries, ni menaces, pour me porter à persuader à la *Princesse* de s'en désister. *Mylady Fitsharding*, qui étoit plus avant dans la faveur de la *Reine* qu'aucune autre, & pour qui on savoit bien que j'avois une amitié singuliere, fût celle à qui

qui on donna le principal manîment de cette negociation. Me prenant par mon intérêt propre, cette *Dame* me représenta plusieurs fois, *que si je refusois de de me prêter à arrêter le cours de mesures si desagreables à la Cour, la disgrace de mon époux, & la ruine de toute notre famille en seroit la suite inévitable.* Voyant que ces raisons ne faisoient que blanchir, elle changea de batterie, elle essaya de me gagner par la crainte du tort que ces mesures feroient à la *Princesse*. Elle me dit *que selon toutes les apparences elle se trouveroit mal de s'y être engagée: qu'excepté ceux qui me flattoient, personne ne croyoit qu'elle peut gagner ce point-là; & que si elle manquoit son coup, le* Roi *se croiroit dispensé de rien faire pour elle. Que persister dans ce dessein étoit une vraie folie, & que je ferois mille fois mieux de lui persuader de laisser tomber la proposition, & de mettre par là l'esprit du* Roi *& de la* Reine *en repos.*

Mais ces considerations, & plusieurs autres qui furent alleguées, bien loin de me porter à faire ce qu'on desiroit de moi, ne servirent qu'à me rendre plus ardente pour le succez de l'affaire de la *Princesse*, & plus attentive a la faire

réussir. Car, outre que je serois morte, plutôt que de sacrifier ses intérêts pour faire ma Cour au *Roi* & à la *Reine*, je ne craignois rien tant que de donner, par la moindre ombre de négligence. ou de froideur dans cette occasion, matiere a soubçonner que je me fusse laissée gagner par flatterie, ou entrainer par menaces à tenir une conduite si indigne. Je mis donc en œuvre tout ce qui dependoit de moi pour faire réussir le dessein. Je savois qu'en elle même la chose étoit raisonnable; que le bonheur de la *Princesse* en dependoit; & qu'il y avoit tout lieu d'esperer qu'elle réussiroit. En tout cas, & supposé que le *Roi* ne lui donnat rien, son Contract de Mariage lui assignoit toûjours vint mille Livres sterlin par an, somme suffisante pour lui faire passer, dans la retraite, une vie beaucoup plus agreable, que celle qu'elle auroit peu meiner à la Cour, dans la dependance de la Generosité du *Monarque*, dont j'avois fort mauvaise opinion. Car le defunt Comte de *Godolphin* m'avoit dit, que dans certaine assemblée à la Thresorerie, le Roi, parlant de la Liste civile, avoit temoigné sa surprise que la *Princesse* peut depenser trente mille Livres

vres ſterlin par an, bien qu'il ait paru dans la ſuite que quelques uns de ſes Favoris en avoient davantage. Quelques autres échantillons de la conduite du *Roi*, dont je ferai mention en leur lieu, font aſſez voir, que je ne m'étois du tout point trompée dans l'opinion que j'avois de ſes diſpoſitions.

MAIS, pour revenir à ce qui ſe paſſa là deſſus en Parlement, je fus dans la derniere ſurpriſe, de recevoir, un jour ou deux avant que la choſe fût miſe aux voix dans la Chambre baſſe, un meſſage de la part du *Duc* de *Shrewsbury*, qui ne me rendoit point viſite, par lequel il demandoit à m'entretenir d'affaires. Dans cette entreveue il me dit, *que le* Roi *l'envoioit pour offrir à la* Princeſſe *cinquante mille Livres ſterlin par an, pourveu qu'elle voulut ſe deſiſter de ſes Sollicitations auprez du Parlement. Qu'il étoit ſeur que le* Roi *tiendroit parole, & que s'il y manquoit, il quitteroit une heure aprez ſon ſervice.* Je lui repondis, *que je ne doutois point qu'il ne fit ce qu'il diſoit être reſolu à faire, ſuppoſé que* Sa Majeſté *ne tint pas ſa promeſſe, mais que je ne voyois pas à quoi cela ſerviroit à la* Princeſſe. Le *Duc* ajouta, mais

en vain, plusieurs autres choses pour me convaincre que ce qu'il proposoit étoit fort raisonnable, aprez quoi je le priai de parler lui même à la *Princesse*, à quoi il consentit. Je pris les devans à sa priere, pour l'annoncer. Sa réponse fût *qu'elle ne croyoit pas qu'on deut trouver mauvais qu'elle souhaitât d'avoir quelque chose de fixe pour l'entretien de sa Maison, & que d'ailleurs les choses en étoient déjà venues à un point, qu'elle se croyoit obligée de voir ce que ses amis pourroient faire pour elle.* Il n'est pas necessaire que je vous dise que la *Princesse* réussit, & que le Parlement lui assigna une somme de 50000. Livres sterlin par an.

CAR le *Roi*, voyant qu'il n'y avoit pas moyen de lui persuader de demeurer dans une entiere dependance de lui, composa avec ses amis pour cette somme, afin de les empecher d'en demander une plus forte. Le Parlement avoit paru pencher vers ce dernier parti. Mais les amis de la *Princesse* trouverent, qu'il étoit plus à propos d'accepter la somme de 50000. Livres bien assurée, que de lutter plus long-tems contre la Cour, dont les influences & le pouvoir sont

trez

tres considerables, à cause du grand nombre de gens qui dependent d'elle.

CEPENDANT, j'avois tant de peur que la Princesse, faute de bons avis, ne tirat pas de cette affaire tout le parti qu'elle auroit peu, qu'aiant apris la résolution des Communes de lui donner 50000. liv. st., je demandai à parler à Mylord Rochester pour savoir de lui, s'il étoit d'avis que la Princesse y acquiesçat, ou si elle devoit hazarder la demande d'une augmentation. (J'ignorois alors combien grande étoit l'ardeur qu'il avoit de faire sa Cour à la Reine.) Sa reponse fut, *que non seulement il croioit que la Princesse devoit se contenter des* 50000. *liv. mais aussi qu'elle auroit deu se conformer en ce point aux volontez du Roi & de la Reine.* A propos dequoi il me vint dans l'esprit, qu'il n'auroit pas à coup seur tenu ce langage, au sujet de sa pension de 4000. st. assignée sur le Bureau des postes pour sa vie & celle de son Fils. Mais j'eus la civilité de me taire, & la prudence de ne pas insister plus long tems là dessus. Car la plûpart de ceux qui avoient été les promoteurs de l'établissement en question étoient des Tories, dont Mylord Rochester étoit l'Oracle. Leur but

principal dans cette occasion étoit, sans doute, de chagriner le Roi Guillaume, car, du reste, je ne me suis jamais apperceue qu'ils eussent beaucoup d'affection pour la Princesse de Danemarc.

Le succez de cette affaire fut imputé principalement à la fermeté & à la diligence de Mylord Marlborough, & à mes soins, non seulement par ceux à qui la chose deplaisoit souverainement, mais sur tout par celle, au bonheur de qui elle étoit si nécessaire.

D'un côté ce fût la principale source du mécontentement du Roi & de la Reine contre nous; & de l'autre, la Princesse nous en témoigna sa reconnoissance, avec une bonté inexprimable, & de la maniere du monde la plus généreuse.

Un peu plus d'un an aprez la conclusion de cette affaire, je fus surprise de recevoir une de ses Lettres, ou elle m'offroit une pension annuelle de 1000. ₶ st. Elle contenoit entr'autres ces paroles: *Il y a long tems que j'ai eu envie de vous dire quelque chose, mais je n'ai sceu comment m'y prendre. Depuis que mon revenu est sur un piéd fixe, j'ai resolu de vous prier d'en accepter la somme annuelle de* 1000. ₶

Je

Je souhaite que vous regardiez ce don comme un gage de ma bonne volonté, mais ne m'en parlez jamais, car je rougirois de recevoir pour si peu de chose les remercimens d'une personne, à qui j'ai plus d'obligations, que je n'en pourrai jamais paier.

QUELQUE tems ensuite, son Thrésorier aiant tardé quelque tems à paier cette somme, elle m'écrivit une autre lettre, ou elle me disoit entr'autres choses. *Il y a long tems que j'ai parlé de ceci à Mademoiselle Freeman. Elle a toutes les raison du monde de croire, que je ne pensois pas ce que je disois, ou que j'ai changé de sentiment, deux qualitez si mauvaises, que je ne puis souffrir que vous aiez lieu de penser que votre fidelle Morley en soit capable.*

LES affaires de ma famille n'étoient pas alors sur un grand pied, cependant je fus si éloignée d'accepter sans hésiter une offre si liberale, & faite de si bonne grace, que je ne pûs me resoudre à le faire, qu'apres avoir communiqué la premiere lettre à Mylord Godolphin, & l'avoir consulté là-dessus. Son sentiment fut que je n'avois aucune raison de la refuser. Et il n'y aura peut-être personne qui ne pense comme lui, s'il croit, comme il n'en doutoit pas, que la Prin-

cesse étoit principalement redevable de l'établissement de son revenu aux soins infatigables de Mylord Marlboroug & aux miens.

Le dessein que le Prince forma de faire la Campagne sur mer fut cause d'une autre brouillerie entre les deux Sœurs. Ce qui lui fit prendre cette resolution fût d'un coté la repugnance qu'il avoit à demeurer oisif chez lui dans un tems, ou au dehors tout étoit en mouvement; & de l'autre le souvenir du mauvais traitement qu'il avoit receu du Roi, lorsqu'il l'avoit accompagné en Irlande, à grands frais. Car le Roi ne voulut pas souffrir que Son Altesse Roiale montât en carosse avec lui, affront qui jusques-là n'avoit été fait à personne de son rang.

Le Prince cependant passa par dessus cette indignité, n'aiant pas le tems de prendre des mesures pour l'éviter. Tandis même que la Campagne dura, il ne manqua à rien de ce que le devoir & le respect éxigeoient de lui, bien que le Roi ne fit pas plus d'attention à lui, que s'il avoit été un des pages de sa Garde-robe.

Vous conviendrez, je m'asseure, qu'il étoit plus naturel que le Prince se determinat

minat à servir sur Mer, que d'aller s'exposer à être traité une seconde fois avec un mépris pareil. En prenant congé du Roi qui partoit pour la Hollande, il lui demanda la permission de le servir sur Mer, sans aucun commandement & en qualité de volontaire. Le Roi se teut, & sur le champ il l'embrassa par forme d'àdieu. Le silence, dans ces cas là, étant pris generalement pour un consentement, le Prince fit travailler à son équipage, & le fit porter à bord. Mais la suite fit voir que le Roi avoit laissé ordre à la Reine de ne pas permettre que le Prince fit la Campagne sur mer, & de ne pas le lui defendre pourtant, en cas que, par le tour qu'elle donneroit à la chose, il parut que le Prince demeuroit à terre volontairement.

LA Reine suivit fort éxactement les instructions du Roi. Un Seigneur des plus distinguez vint de sa part me prier d'agir auprez de la Princesse pour detourner son époux de faire la Campagne sur Mer, & de lui cacher cependant la part que la Reine prenoit à la rupture de ce dessein. Je repondis *que j'avois tout le zèle possible pour le service de la Reine, mais*

 que

que parler là-dessus à la Princesse, sans lui en decouvrir la raison, étoit, selon moi, une faute si grande, qu'aucune consideration ne pouvoit me porter à la commettre. Que naturellement la Princesse devoit souhaiter de retenir le Prince auprez d'elle, à l'abri des perils de la Guerre; mais que je doutois fort qu'elle y peut reussir. Que cependant je dirois à la Princesse tout ce qu'il plairoit à la Reine de m'ordonner, pourveu qu'elle me permit de declarer que je parlois en son nom. Mylord Rochester, envoié par la Reine, vint ensuite me faire les mêmes sollicitations. On vouloit que le Prince se desistat d'aller en Mer, & qu'il parût que c'étoit de son propre mouvement. Mais le Prince comprit qu'il feroit une figure fort ridicule, apres tant de bruit, s'il alloit faire revenir son équipage de Campagne à terre sans en alleguer la veritable raison. Il refusa donc d'acquiescer à ce qu'on éxigeoit de lui. Sur quoi Mylord Nottingham fût envoié en forme par la Reine pour faire defense positive au Prince de Danemark d'aller en Mer.

MALGRE' tout cela cependant, la Reine & la Princesse vecurent ensemble encore quelque tems en bonne intelligence, au

au moins à l'exterieur, jusqu'à ce que le Roi trouva à propos d'ôter à Milord Marlborough tous ses emplois, sans en alléguer publiquement aucune raison particuliere. Sa Majesté lui envoia Mylord Nottingham pour lui signifier qu'elle n'avoit plus besoin de ses services. Peut-être n'en sera-t'on pas surpris si l'on considere, que Mylord Portland eut toûjours beaucoup de prévention contre Mylord Marlborough, & que Mylady Orkney (alors Mle Villiers) étoit mon ennemie implacable, bien que je ne lui en eusse jamais donné d'autre sujet, que de ne lui pas faire ma Cour. Je crois pourtant que la principale cause de la disgrace de mon Epoux vint de moi. La Cour étoit piquée de voir une personne, qui ne vouloit pas obeir en tout aveuglement aux ordres du Roi & de la Reine, avoir entierement l'oreille & la faveur de la Princesse. De sorte que la disgrace de Mylord Marlboroug étoit un préliminaire & un préparatif au dessein qu'on avoit de m'éloigner de la Cour. Une Lettre de la Reine à sa sœur, que vous allez voir tout à l'heure, me donne lieu de le croire, & le comportement de Milord Rochester, qui étoit fort avant

dans

dans la faveur de la Reine me le confirme. Il s'étoit opposé chaudement à mon entrée dans la Maison de la Princesse, & maintenant il souhaitoit passionnement de m'en voir éloignée, se flattant sans doute, que, le cas arrivant, il gouverneroit les deux Sœurs à sa fantaisie. Quoique pourtant il n'eut jamais paru faire assez de cas de la Princesse, pour prétendre avoir quelque droit à sa confiance.

Je reviens aux suites du message du Roi. Je proteste solemnellement que la perte des charges de Mylord Marlborough, considerée du coté de l'interêt, n'auroit pas été capable de troubler mon repos une seule nuit; mais j'avoue que l'expulsion est une chose qui, de l'humeur dont je suis, m'a toujours paru de dure digestion. Ce ne fût, comme je crois, qu'au bout de trois semaines, que mes amis vinrent à bout de me persuader de reparoitre à une Cour, par qui Mylord Marlborough avoit été traité si mal. Ils firent tant, qu'enfin je me rendis. Je me souviens que la principale raison qui m'y détermina, & sur laquelle Mylord Godolphin insista aussi le plus, fut celle-ci, que cette demarche

ne

ne pourroit pas passer pour une bassesse, puisque suivre la Princesse, n'étoit que ce que mon dévoir éxigeoit de moi. J'accompagnai donc ma Maitresse à Kensington. Ce qui produisit un effet, auquel mes amis n'avoit ni pensé, ni creu devoir s'attendre. Le jour d'aprez la Reine écrivit une Lettre à sa Sœur en ces termes.

Kensington le Vendredy 5. de Fevrier.

„ AYANT à vous dire des choses qui ne
„ vous seront pas, je m'asseure, agreables,
„ & ne voulant pourtant pas vous sur-
„ prendre, j'ai pris le parti de les met-
„ tre par écrit. Ce que j'ai à vous dire
„ cependant ne vous surprendroit pas,
„ je pense, si vous vouliez prendre la
„ peine de considerer, que dans les cir-
„ constances, ou Mylord Marlborough
„ se trouve; on ne permit jamais à
„ personne de faire sa demeure à la
„ Cour. Il n'est pas necessaire de re-
„ peter ici les raisons qu'il a donné au
„ Roi de le traiter, comme il a fait, ni
„ la repugnance qu'a toujours eu ce
„ Prince d'en venir à des extremitez de
„ cette nature envers les plus coupables.

„ J'es-

„ J'ESPERE, que vous me faites la juſ-
„ tice de croire, que c'eſt à mon grand
„ regret, que je vous declare, que de-
„ ſormais il n'eſt du tout point dans
„ l'ordre que Mylady Marlborough de-
„ meure plus longtems avec vous,
„ puiſque ſa demeure chez vous fournit
„ à ſon époux un prétexte ſpecieux d'a-
„ procher d'un lieu, ou il ne doit pas
„ paroitre. Je m'étois attendue que vous
„ m'en parleriez vous-même, & je penſe
„ que j'avois quelque raiſon de m'y at-
„ tendre. Dans cette croiance le Roi
„ & moi avons patienté juſqu'a ce jour.
„ Mais voiant que vous étes ſi éloignée
„ d'entrer dans nos veues, que vous
„ avez ameiné vous même Mylady
„ Marlborough à la Cour hier au ſoir,
„ nous avons pris la reſolution de ne
„ plus differer à vous ſignifier, qu'elle
„ ait à ſortir de chez vous. En mon
„ particulier j'ai toutes les raiſons ima-
„ ginables de regarder la demarche de
„ hier comme la plus étrange qui ait
„ jamais été faite; mais, arrétée par
„ par le ſouvenir de l'état * dans lequel
„ vous

* La Princeſſe étoit enceinte.

„ vous étes j'eus aſſez de pouvoir ſur „ moi même pour ne vous en rien dire. „ Maintenant je ne veus pas vous diſ- „ ſimuler que ce trait qui venant de la „ part d'une ſœur, ne manifeſte, ni é- „ gards, ni honneteté, ſeroit d'égale à „ égale une grande incivilité. Or il „ n'eſt pas neceſſaire que je vous faſſe „ ſouvenir que j'ai droit de prétendre à „ quelque choſe de plus qu'à l'égalité. „ Je n'aurois jamais ſongé à le recla- „ mer, veu l'amitié que j'ai pour vous; „ mais les choſes en ſont à un point, „ que je me vois contrainte de vous dire „ nettement, que je n'ignore pas ceque „ vous me devez, & que je m'attens qu'on „ me le rende. Ce ſont les raiſons qui „ me forcent à vous déclarer poſitive- „ ment que, dans la ſituation, ou My- „ lord Marlborough ſe trouve, il n'eſt „ pas ſeant que ſon épouſe continue à „ demeurer dans le Palais.

„ Je ſai que vous en aurez du chagrin, „ & cette penſée me fait de la peine. Ce „ n'eſt pas auſſi ſans repugnance que je „ vous dis tout ceci, aiant pour vous toute „ l'amitié poſſible, & ne deſirant rien „ tant que de vivre toujours avec vous, „ comme je l'ai fait juſqu'ici, non ſeu-

„ le-

„ lement en sœur, mais en amie. C'eſt
„ en cette qualité que je vous écris.
„ Votre amitié pour cette Dame vous
„ aiant, ſans doute, fait oublier d'a-
„ bord celle que vous nous devez au Roi
„ & à moi, je veux bien vous en faire
„ ſouvenir, les voies ſeveres ne s'accom-
„ modant du tout point à nôtre humeur.
„ Mais la veuë de Mylady Marlborough
„ en changeant mes penſées, me fait
„ changer de ſtyle. Ce trait m'aiant fait
„ voir le peu d'attention que vous faites
„ à ce que la civilité commune éxige,
„ je ne puis m'empeſcher de vous
„ le dire nettement. Je vous aſſeu-
„ re pourtant que quelque ſujet que je
„ puiſſe avoir de me plaindre de vous,
„ l'amitié que je vous porte eſt telle,
„ qu'elle me fera paſſer ſur bien de
„ choſes, & vivre avec vous, comme
„ je dois. Je vous aime en Sœur, &
„ rien que vous même ne peut inter-
„ rompre le cours de cette amitié. Voi-
„ là pourquoi j'ai mieux aimé vous é-
„ crire que vous parler, afin de vous
„ donner le tems de vaincre vos pré-
„ miers mouvemens. Tout bien con-
„ ſideré, vous n'aurez pas de peine à
„ comprendre que ce que j'exige de
„ vous

„ vous, quelque dur qu'il vous paroisse, est pourtant fondé en raison, que c'est ce qui a toujours été fait, & que vous feriez vous même, si vous étiez à ma place. Je finis par vous prier de prendre du tems pour éxaminer cette affaire sans partialité. Je ne vous demande pas une réponse promte. Je souhaite que vous ne la fassiez qu'aprez meure reflexion. Une autrefois nous raisonnerons tranquillement là-dessus, ce que je ferai de grand cœur, & quelque autre chose que ce soit qui manifeste, que ce ne sera jamais ma faute, s'il arrive que nous ne vivions pas bien ensemble. A suivre mon penchant, je serai toujours votre &c. &c.

M. R.

J'AI peut-être trop d'intêret à cette affaire, pour en pouvoir juger comme il faut. Je prendrai cependant la liberté de remarquer, qu'il n'est gueres facile de concilier les protestations, que la Reine fait, du chagrin qu'elle a d'être obligée de dire tout ce qu'elle dit, avec les repetitions inutiles qu'elle en fait en même tems, & qui semblent marquer qu'elle se delectoit à faire sentir à sa Sœur, &

la distance qui étoit entr'elles, & ce que la Princesse de Danemark devoit à la Reine d'Angleterre. Je suis outre cela surprise de voir que tant d'amitié pour une sœur enceinte, & tant de pieté, (car il faut savoir que la Reine étoit alors dans ses éxercices de devotion) ne l'ait pas empechée de faire une chose, qu'elle meme reconnoit etre *dure*. Il est vrai que sa Majesté ajoute, que bien que *dure*, *elle est fondée en raison*, *que c'est ce qui a toujours été fait*. *& que la Princesse feroit elle meme*, *si elle étoit à sa place*. Personne ne peut dire ce que la Princesse auroit fait en pareille circonstance, elle même étoit très persuadée qu'elle n'auroit pas agi, comme la Reine. Mais que ce n'ait pas été *l'usage constant*, c'est ce que montre entr'autres évidemment l'exemple de la Marquise d'Halifax dans ce tems la même. Or si ce n'étoit pas un usage constant, je crois pouvoir sans risque laisser à la décision des plus zelez defenseurs de cette Reine la question, si, dans le cas présent, elle avoit raison, ou non, d'insister sur cet usage. Quelque desagreable que ma conduite eut été à la Reine, elle auroit eu de la peine, à en tirer une raison plausible pour colorer les instances faites à la Princesse pour

me

me congedier. Y a-t-il quelque personne, digne d'être au service (pour ne pas dire dans l'amitié intime) d'une Princeſſe, qui dans les points, que je puis ſuppoſer étre les ſeuls qui m'ont attiré la diſgrace de ſa Majeſté, eut agi autrement que j'ai fait?

M'ETOIT il ſeant d'etre indifferente dans l'affaire de la ſucceſſion à la Couronne, & de vouloir que ma Maitreſſe, mon amie, la Princeſſe de Danemark, cédat au Prince d'Orange le droit de ſa naiſſance, à moins que le bien public ne l'y obligéat néceſſairement?

POUVOIS-je, ſans faire bréche à mon honneur, conſeiller à la Princeſſe de ſe deſiſter de l'entrepriſe d'obtenir du Parlement une ſomme annuelle pour ſon entretien, & de s'abandonner à cet égard à la générofité du Roi & de la Reine, qui avoient aſſez donné à connoitre par leurs mépris & par divers affronts qu'elle avoit eſſuié de leur part, que ſon bonheur ne les touchoit gueres. Le role que la Reine vouloit que je fiſſe par raport à la Campagne que le Prince avoit deſſein de faire ſur Mer, étoit il d'une perſonne qui auroit eu le moindre égard

pour le Caractere & pour la Gloire de ſon Alteſſe.

Ma conduite à tous ces égards étoit, ſans doute, criminelle aux yeux de la Reine, mais elle ne lui paroiſſoit telle qu'à cauſe qu'elle étoit Reine. Car elle avoit envisagé auparavant d'un tout autre œil mon attachement à ſa Sœur & ma fidelité pour elle. Pour prouver ce que j'avance, Mylord, je produirai deux Lettres, que je receus de la Reine dans le tems qu'elle étoit Princeſſe d'Orange. Elle m'en avoit écrit pluſieurs autres du même ſtyle, mais je les ai perdues dans les troubles cauſez par la Revolution.

De Loo le 30. *de Septembre.*

Mylady, Le depart du Docteur Stanley pour l'Angleterre, m'offre une occaſion que je ne veux pas négliger, de vous aſſeurer que vous ne pouvez me faire un plus grand plaiſir que de me faire ſavoir que Mylord Churchil & vous perſiſtez fermement dans la reſolution que vous avez pris de ne manquer jamais à ce que vous devez à votre Religion. Une reſolution ſi genereuſe vous acquerra, à coup ſeur, l'eſtime

de

de tous les bons Patriotes, & celle de ma Sœur en particulier. Je ne dis rien de la mienne, elle vous eſt déjà toute acquiſe à double titre, & comme étant l'Amie de ma Sœur, & à cauſe de la reſolution, dont je viens de parler. Vous pouvez etre ſeure que je ſaiſirai toutes les occaſions d'en donner des preuves à vous & à Mylord. Je n'ai plus rien à ajouter, ſachant que l'amitié que vous avez pour ma Sœur vous la fait cherir autant que je la cheris moi-meme. Je ſuis perſuadée que nous ſerons toûjours parfaitement d'accord dans les ſoins à prendre pour ſes interets, comme elle & moi le ſerions, ſans doute, à vous temoigner notre affection, ſi j'étois a portée de renouveller notre ancienne connoiſſance.

MARIE.

„ * S'IL m'étoit auſſi facile d'écrire „ à Mylady *Churchill* qu'il m'eſt difficile „ de le faire par une voye ſure, elle „ pourroit, avec raiſon, s'étonner de „ la

* Il me ſemble que cela ne fait point de ſens, cependant je n'ai oſé le corriger. *Note du Trad.*

„ la longueur de mon ſilence ; mais je
„ me flatte qu'elle me rend trop de juſ-
„ tice pour croire que ce ſoit ma faute.
„ J'ai peu de choſe à dire, à preſent. Il
„ eſt trop tard pour répondre aux triſ-
„ tes refléxions de votre derniere; mais
„ *j'eſpere que ma ſœur & vous ne vous ſe-*
„ *parerez jamais.* Je vous envoye l'in-
„ cluſe pour elle, & n'ai que le tems
„ de vous aſſûrer, que je n'oublierai ja-
„ mais l'attachement que vous marquez
„ pour une Perſonne qui m'eſt ſi chere.
„ Cela,& tout le bien que j'ai entendu dire
„ de vous, fera que je ſerai toujours
„ votre affectionnée Amie ; ce que je
„ ferai voir, autrement que par des pa-
„ roles, lorſque j'en aurai le moyen. “

Vous le voyez, *Mylord*, Il paroit par ces lettres que préciſément la même conduite envers la Princeſſe, qui deplût dans la ſuite à la Reine, me donnoit alors un titre à ſon *affection.* Mais les temps étoient changez, & la Reine d'*Angleterre* ordonnoit à preſent que la Princeſſe de *Danemarc* chaſſât cette *bonne & chere Amie*, dont la Princeſſe d'*Orange* avoit *eſperé qu'elle ne ſe ſepareroit jamais.* Encore cela devoit-il ſe faire, non pour aucune faute que j'euſſe commiſe, mais

mais pour la ſeule raiſon que j'étois la femme de Mylord *Marlborough*, que le Roi venoit de disgracier.

QUAND bien la Reine * auroit eû, réellement, de ſon coté la Coutume, pour exiger la ſoumiſſion à un Ordre ſi deſagréable, il eſt pourtant certain, que l'Uſage ſeul, deſtitué de tout droit étoit, dans une affaire ſemblable, une choſe au deſſus de laquélle on pouvoit très bien ſe mettre, en conſideration de la juſtice & de l'humanité.

ELLE convient elle même que ſon Ordre étoit *rude*, parce qu'elle n'ignoroit pas l'attachement de la Princeſſe pour moi. Mais s'il lui eut plû d'entrer dans les *raiſons* de cet attachement, la rigueur de cet Ordre auroit été encore bien plus ſenſible. Je ne veux point à preſent parler du penchant què la Princeſſe eut pour moi avant aucun ſervice que je lui eûſſe rendu; mais de celui qui me l'attacha par l'experience qu'elle avoit

* Le caprice des Rois de la Grande Bretagne n'eſt une loi que pour ceux qui les approchent, & d'ordinaire, ils s'expoſent beaucoup quand ils entreprennent de l'étendre plus loin. *Note du Trad.*

voit faite de l'inclination ſuperieure avec laquelle je prenois à cœur ſon bonheur & ſes intérêts. C'étoit de ma part un *attachement deſintereſſé.* La Princeſſe le connoiſſoit. Elle ſavoit que la Reine, dès qu'elle fut arrivée en *Angleterre*, me fit pluſieurs avances, qui en auroient engagé d'autres, à fonder, ſur ſa faveur, l'eſpoir de leur fortune, & qu'il n'y eut même alors perſonne qui eût plus d'apparence que moi de s'élever fort haut par ce moyen, ſi j'avois pû être tentée de rompre les inviolables noeuds de l'Amitié. Il n'y avoit pas la moindre probabilité *, dans ce temps-là que la Princeſſe dût ſurvivre au Roi, & à la Reine, pour compter ſur les recompenſes que les Prerogatives de la Couronne la mettroient en état de m'accorder. Quant à ce que la Princeſſe pouvoit faire alors pour m'enrichir, ſes finances n'étoient pas ſi conſiderables, que je pûſſe en tirer grande cho-

* Le Roi qui étoit l'ainé des trois n'avoit pas encore 40. ans, lorſqu'il parvint à la Couronne, & ſes deux Couſines, dont l'une étoit ſon Epouſe, & l'autre ſa Sœur, étoient nées depuis le retabliſſement de la Famille Royale qui ſe fit en 1660. *Note du Trad.*

chose ; sans compter que le Chevalier *Bathurst* en avoit la direction, & qu'il n'y en avoit aucune partie qui passât par mes mains.

Pour donner de plus grandes preuves de la pureté & de l'integrité de ma conduite, je pourrois ajoûter ici, ce que je m'imagine, *Mylord*, que vous n'aurez pas de peine à croire ; c'est qu'il ne me manqua pas d'occasions, où sans perdre l'affection de ma Maîtresse, j'aurois pû sacrifier ses intérêts, à celui de faire ma Cour à la Reine. Mais une pensée si détestable ne m'entra jamais dans l'esprit, & jamais encore je ne demandai à la Reine aucune faveur, grande ou petite, ni pour moi même, ni pour d'autres, pour ne lui pas donner le moindre lieu de se flatter, qu'elle pourroit avoir prise sur moi par les considerations de mon intérêt.

Avant que de répondre à la lettre de la Reine qui lui ordonnoit de me congedier, la Princesse envoya chercher Mylord *Rochester*, lui communiqua la reponse qu'elle avoit minutée, & le pria dans les termes les plus forts & les plus pressans, de l'appuyer de son credit, & de vouloir bien rendre sa lettre. Quel-

que chose qu'elle dit, il n'y eut pas moyen d'obtenir de lui qu'il se chargeat de cette derniere commission. Il promit seulement de parler à la Reine. Ainsi la lettre fut envoyée par un des Gentils-hommes de la Maison, & contenoit ce qui suit.

„ VOTRE Majesté a eu raison de „ croire que sa lettre me causeroit „ une extreme surprise. Car vous de- „ vez vous être assez appercuë de mon „ attachement pour Mylady *Marlbo-* „ *rough*, pour comprendre qu'un Ordre „ de m'en separer, doit-être pour moi „ la plus grande des mortifications. El- „ le est, en effet, d'une telle nature, „ que j'aurois bien pû me flatter que vos „ bontez pour moi me l'auroient tou- „ jours épargnée. Je suis convaincuë „ que cette Dame ne peut-être coupable „ d'aucune faute envers vous, & il lui „ seroit très avantageux, que je pûsse „ repeter ici tout ce qu'elle m'a dit de „ vous, pendant toute sa vie. J'avouë „ que ce n'est pas une petite addition à „ mon chagrin, que celle de m'apper- „ cevoir, dans cette occasion, que Vo- „ tre Majesté manque de bonté pour „ moi, puisque je suis sure que j'ai tou-

„ jours

„ jours taché de m'en rendre digne, dans
„ toutes les actions de ma vie.

„ Le ſoin que vous prenez de ma
„ preſente condition eſt extrèmement
„ obligeant, & s'il vous plaiſoit de l'é-
„ tendre juſqu'à la revocation de votre
„ commandement rigoureux, car vous
„ me permettrez de l'appeller ainſi, dans
„ une choſe qui m'eſt ſi ſenſible, & dans
„ laquelle, il me ſemble qu'il y a ſi peu
„ de juſtice, qu'a peine voudriez vous
„ l'exiger du plus mepriſable de vos Su-
„ jets, s'il vous plaiſoit, dis-je, de re-
„ voquer cet Ordre, j'en ſerois toujours
„ reconnoiſſante, comme de la preuve
„ la plus agréable de votre Bonté pour
„ moi. J'avoue ingenuement, com-
„ me ce procedé ne me paroit avoir
„ d'autre but que de me donner la plus
„ ſenſible mortification, auſſi n'y a-t-il
„ point de malheurs à quoi je ne me
„ reſolve volontiers, plûtôt que de me
„ ſeparer de cette Dame. Si après tout
„ ce que je viens de vous dire, il faut
„ que je ſois encore aſſez malheureuſe
„ pour être expoſée à de nouvelles in-
„ ſtances, je ne laiſſerai pas d'aſſurer
„ votre Majeſté, que comme par le paſſé
„ mes Actions ont porté temoignage à
„ mes

„ mes profonds reſpects tant pour le
„ Roi, que pour vous, auſſi à l'ave-
„ nir, je ferai toujours, & par tout,
„ ſoigneuſement mes efforts pour m'y
„ contenir, ainſi qu'il convient à celle
„ qui eſt.

„ *De Votre Majeſté*,

„ La très-affectionnée Sœur
„ & Servante,

„ Du Cockpit „ ANNE.
„ Févr. 6. 1692.

ON ne fit de réponſe à cela que par un meſſage du grand Chambellan, qui * *me* faiſoit *défenſe de demeurer plus long-tems au Cockpit.*

BIEN

* L'Eveque *Burnet* dit dans la Traduction *Françoiſe* de ſes *Memoires*, que *la Cour fut defendue à la Femme de* Mylord *Marlborough*. Si ce n'eſt pas une negligence du Traducteur, l'Evêque doit avoir été mal inſtruit, ou avoir donné trop d'étendue à la choſe. Car *Whitehal* étant le Palais où logeoient le Roi & la Reine, qui forment ce que l'on appelle proprement la *Cour* en *Anglois*, & le *Cockpit*, où logeoit la Princeſſe, étant un Corps de Logis détaché de *Whithall*, & qui n'y communique que d'aſſez loin,

BIEN des gens étoient d'avis que le Roi n'avoit pas plus de pouvoir de mettre qui que ce ſoit hors de cet Hôtel, qu'il n'en avoit d'interdire l'entrée de tous les autres Batimens qui ſont de ce coté-là du Parc; parce que le *Cock-pit* avoit été acheté du Duc de *Leeds*, & conſtitué par *Charles II.* en donation de Mariage, lorſque le Prince de *Dannemarc* épouſa ſa Niece, tant pour Elle que pour ſes Heritiers. Mais la Princeſſe s'étoit reſoluë à faire tout au monde, pour marquer ſon reſpect au Roi & à la Reine, à la reſerve de la ſeule choſe qui me regardoit. Au lieu donc de ſe prévaloir du droit, qui lui appartenoit

loin, Mylady *Marlbourgh* pouvoit très bien aller à ce dernier endroit, ſans aller à la Cour. A cela près tout ce que l'Evêque dit là de cette affaire, tant par rapport au Mari, que par rapport à la femme merite d'être lû & peſé. On y voit que le Prelat n'approuvoit point en ceci la conduite de la Reine; mais on y voit auſſi qu'il menage mieux les termes que la Douairiere de *Marlborough* ne le fait dans ſa *Relation*, qui ne montre qu'un trop vif, & trop long reſſentiment de l'injuſtice. L'endroit des *Mémoires* de Mr. *Burnet*, que j'ai indiqué, ſe trouve ſur l'an 1692. au Tom. 4. de l'Ed. Franc. 8. page 181-184. *Note du Trad.*

noit en commun avec tous les autres Sujets, d'*être Maîtresse dans sa propre Maison*, elle écrivit à la Reine la Lettre suivante.

„ Je suis très fachée de ce que tout „ ce que j'ai dit moi-même, & que „ Mylord *Rochester* a dit pour moi, „ n'ait pas eû assez de force pour empe- „ cher votre Majesté de persister dans „ une resolution, que vous savez me „ devoir être d'une mortification si sen- „ sible, que pour l'éviter je serai con- „ trainte de me retirer, & de me pri- „ ver moi-même de la satisfaction de „ vivre dans un endroit où je pou- „ vois avoir de fréquentes occasions „ de vous assurer de ce devoir, & de „ ce respect, que j'ai toujours sou- „ haité, & que je souhaiterai tou- „ jours de vous rendre en toutes ren- „ contres.

„ Ma seule consolation, dans cette „ extremité, est que n'ayant rien fait, „ de toute ma vie, pour meriter vos „ mauvais traitemens, je me flatte que „ je ne resterai pas long-tems dans la „ necessité de m'absenter de vous, né- „ cessité dont la pensée me donne tant „ de chagrin, que je me trouve trop

„ mal

„ mal, pour importuner davantage Vo-
„ tre Majesté pour cette fois.

„ *Fevrier* 8. 1692.

QUOI qu'il soit parlé dans cette Lettre des bons offices que * Mylord *Rochester* avoit rendus, auprès de la Reine, pour obtenir d'elle qu'elle changeât de résolution, il y avoit peu d'apparence que l'intercession de ce Seigneur eut pû être ni vive, ni pressante après le refus qu'il avoit fait de se charger de la Lettre, malgré les fortes instances, qui lui en avoient été faites.

LA Princesse qui s'étoit déterminée à laisser le *Cockpit*, envoya chercher la Duchesse de *Somerset*, & la pria de lui prêter pour peu de tems, l'Hotel † de *Sion*.

* Mylord *Rochester*, II. Fils du *Chancellier Clarendon*, étoit Frere de la Mere, & par consequent de ce coté-là, Oncle des deux Princesses: mais profond Politique & qui ne chercha jamais qu'à dominer. D'ailleurs grandement poli. *Note du Trad.*

† C'est une magnifique Maison, près de *Brentford*, à 10 Milles de *Londres*, & située sur la *Thamise*, qui de la Maison de *Northumberland* étoit entrée par Mariage dans celle de *Somerset*. *Note du Trad.*

Sion. Cette Dame reçut la Propoſition avec grande politeſſe, & revint bientot après, pour dire à ſon Alteſſe, dans les termes les plus obligeans, qu'en ayant parlé au Duc, cet Hotel étoit à ſon ſervice.

Aussi tôt que le bruit en eut été repandu, le Roi fit tout ſon poſſible pour détourner ce Seigneur de ceder ſa Maiſon à la Princeſſe. Mais le Duc avoit l'ame trop grande, pour manquer à ſa parole, & l'on ne revint pas à la charge.

Cependant avant que de déloger du *Cockpit*, la Princeſſe alla ſaluer la Reine qui étoit à *Kenſington*, & n'oublia pour la toucher, ni les humiliations, ni les prieres, à quoi elle ne demeura pas moins inſenſible qu'une ſtatue. Lors même qu'elle lui repondit, ce n'étoit que dans le ſtile de ſa Lettre.

Peu de tems après que la Princeſſe ſe fut établie à *Sion*, il ſe découvrit une terrible conſpiration, * que l'on diſoit avoir

* C'étoit l'ouvrage de 3. Fripons nommés *Young*, *Pierſon* & *Blackhead* qui dreſſerent un projet d'*aſſociation* en faveur de *Jaques* II. & y apposerent les ſeins de Mylord *Marlborougb* & de

avoir été cachée, je ne ſai ou, dans un Pot à farine, & Mylord *Marlborough* fut envoyé à la Tour.

POUR être en droit d'enpriſonner un Pair du Royaume, il eſt néceſſaire qu'il y ait contre lui une depoſition legaliſée, qui le charge de Haute-Trahiſon. Pour en avoir une ſemblable contre Mylord *Marlborough*, Mylord *Romney*, Secretaire d'Etat, ſe fit amener, de la priſon de *Newgate*, un certain *Young* qui y avoit été mis pour parjure, & pour faux, juſqu'à

de quelques autres Seigneurs, ayant eû l'adreſſe de les bien contrefaire. Ils ſuppoſerent auſſi diverſes lettres, comme écrites par ces Seigneurs, ou leur étant adreſſées, & ayant fait de tout cela un Paquet, un des trois alla depoſer ſecretement ce Paquet, dans quelque coin obſcur de la Maiſon de l'Evêque de *Rochester*, pendant qu'un autre alloit dénoncer cette trahiſon aux Miniſtres d'Etat, & les inſtruire de l'endroit où l'on en trouveroit les preuves. Mylédy *Marlborough* a raiſon de parler de cette affaire avec le mepris qu'elle en temoigne ici. Mais il faut avouer que comme alors on n'ignoroit pas, que le Parti *Jacobite* étoit toujours réellement à tramer quelque choſe, tant au dedans qu'au dehors, la défiance étoit juſte, & la prudence rendoit legitimement tout ſuſpect. *Note du Trad.*

qu'à ce qu'il eût payé une Amande, à laquelle il avoit été condamné, & paya pour lui cette Amande, afin qu'il pût être, ce que l'on appelle, un *Temoin legal.* Car les Jurisconsultes qui favorisoient la Cour, soûtenoient que parce que *Young* n'avoit pas eu les Oreilles coupées, il étoit un *Temoin sans reproche.* Mais je ne m'arrêterai pas davantage sur la conduite infame de ce Fripon, parce que * l'Evêque de *Rochester* en donna par écrit une Relation détaillée.

SAVOIR si cette conspiration de Mylord *Marlborough* avec ce *Young*, étoit l'affaire que la Reine avoit en vuë dans sa Lettre à la Princesse lorsqu'elle y parle du *sujet que Mylord Marlborough avoit donné au Roi de faire ce qu'il avoit fait, & de sa repugnance à en venir à de telles extremités, quoique les gens le meritassent*, c'est ce que j'ignore, & je n'ai même jamais pû savoir la raison que le Roi donnoit de son

* C'étoit le celebre *Spratt*, Auteur de l'*Histoire de la Societé Royale*, un des meilleurs Ecrivains du Royaume, & qui, comme je viens de le dire, fut impliqué dans la même affaire que Mylord *Marlborough*, & mis comme lui à la Tour. *Note du Trad.*

ſon déplaiſir. On ſent pourtant bien que s'il en eût donné quelqu'une, elle devoit être d'une nature qui l'autoriſat à en uſer de la ſorte, envers une Perſonne qui avoit contribué ſi conſiderablement à la Revolution. Tout le monde ſait que * Mylord *Marlborough* avoit des Emplois conſiderables ſous le Roi *Jaques*, & pouvoit prétendre à la premiere faveur de ce Monarque, s'il eût pû lui aider à l'execution de ſon Projet, qui étoit d'introduire, à demeure, en *Angleterre* le Papiſme & le pouvoir arbitraire.

Il

* Dès avant l'an 1677. Mr. *Jean Churchill* avoit été fait premier Gentil-Homme de la Chambre du Duc d'*Yorck*, & l'accompagna en cette qualité tant en *Flandres* qu'en *Ecoſſe*. En 1680. le Duc lui donna un Regiment de Dragons, & en 1682. il obtint pour lui de *Charles* II. le Titre *Ecoſſois* de Baron d'*Aymouth*, de même que la Colonelle du 3. Regiment des Gardes *Angloiſes*. En 1685. *Jaques* devenu Roi, le maintint dans ſes anciens Poſtes, & le fit de plus Lieutenant General, l'envoyant auſſi en Ambaſſade à *Paris*, après quoi il lui donna la grande Intendance du Bourg de St. *Albans*, le créa Pair d'*Angleterre*, ſous le Titre de Baron *Churchill*, & lui confia les premieres Troupes qui marcherent contre le Duc de *Monmouth*. *Note du Trad.*

Il étoit donc extremement improbable, qu'un Homme qui avoit tant fait, & tant sacrifié pour le maintien de la Religion, & de la liberté de sa Patrie, s'engageât subitement dans une conspiration dont le but étoit de les detruire. Ces considerations qui firent peu d'impression sur le Roi, en firent tant sur Mylords *Devonshire*, *Bradford* & *Montagu*, qu'il leur parut infame de mettre Mylord *Marlborough* en prison, sur la deposition d'un pareil Témoin, & que lorsque l'on mit sur la Table du Conseil l'Ordre de l'Emprisonnement, pour être signé par les Membres, ces Seigneurs refuserent d'y mettre leurs seings, bien que dans ce temps-là ils ne fussent dans aucun liaison particuliere d'amitié avec ce Seigneur. Ce que fit Mylord *Bradford* est même très remarquable. Il rendit visite à Mylord *Marlborough* quand ce dernier fut à la Tour; pendant que quelques-uns de nos Amis, qui depuis plusieurs années avoient conversé familiairement chez nous, & comme sur le pied de proches Parens, eurent tant de peur de se faire tort à la Cour, que pendant tout le temps de sa Prison, ils ne nous firent jamais, ni à lui, ni à moi, une seule visite, ni n'en-
voye-

voyerent même jamais s'informer de notre ſanté, tant ils craignoient qu'on ne les connût.

COMME la detention de Mylord *Marlborough*, me mit dans la néceſſité * de venir faire mon ſejour dans la Ville de *Londres*, afin d'y être à portée de ſolliciter ſon élargiſſement, j'y reçus, de la Princeſſe, les lettres ſuivantes, entre pluſieurs autres, où il regne la même tendreſſe. J'ai copié celles-ci, pour vous faire voir, *Mylord*, juſqu'ou alloit ſa bonté pour moi dans toutes les rencontres, & pour vous donner une impreſſion plus vive de la cruauté du commandement de la Reine, qui enjoignit à ſa Sœur de ſe ſeparer d'une amie à laquelle ſon cœur étoit ſi fortement attaché, dans la ſeule vuë de contenter la vanité Royale dans une affaire de pur cérémoniel.

„ *A Mylédy Marlborough.*

„ QUOIQUE je n'aye rien à dire à ma

* J'ai déja remarqué, ci-deſſus, que la Princeſſe tenoit alors ſa Cour à 10. Milles de Londres. *Note du Trad.*

„ ma chere Mademoiselle *Freeman*, je
„ ne ſaurois m'empêcher de m'infor-
„ mer comment Elle & ſon Mari ſe por-
„ tent. Si vous n'êtes pas en commo-
„ dité de m'écrire, lors que vous rece-
„ vrez celle-ci, retenez le Porteur jus-
„ qu'à ce que vous en ayez le loiſir, ou
„ me mandez un mot, ou deux par la
„ premiere occaſion, lors que cela vous
„ ſera commode; car je ne voudrois
„ vous gêner en rien, en aucun temps,
„ beaucoup moins à cette heure que
„ vous avez tant de choſes à faire, &
„ tant à penſer. Tout ce que je ſouhaite
„ d'apprendre de vous, dans cette con-
„ jончture, c'eſt que vous & les votres
„ vous portiez bien; ce qui, après l'é-
„ largiſſement de Mylord *Marlborough*,
„ eſt la meilleure nouvelle que puiſſe
„ recevoir, celle qui ſera, juſqu'au der-
„ nier moment de ſa vie, à la Chere
„ *Fréeman*. "

„ *Vendredi au ſoir*. "

„ *A Mylady Marlborough.*

„ JE remercie mille fois la chere Ma-
„ demoiſelle *Fréeman* de l'obligeante
„ Lettre, dans laquelle elle me rend
„ compte de ſes affaires; car c'eſt là

„ ce

„ ce que je souhaite de savoir préferablement à toute autre nouvelle. Je „ compterai les jours & les heures, & „ trouverai le temps fort long pour l'amour de vous, & de Mylord *Marlborough*, jusqu'a l'échéance du * Terme, „ où il doit être mis en liberté, & votre peine finir. Vous ne me dites „ rien de votre santé; ce qui me fait „ espérer, que vous vous portez pour „ le moins, aussi bien, & non plus mal, „ que lorsque vous vintes ici. Ne me „ de-

* On appelle *Terme* en Angleterre, le temps fixe de la Seance des Cours de Justice. Ce temps revient quatre fois l'Année. A chacun de ces Termes, on vuide les Prisons, par l'élargissement des innocens, ou par la punition des coupables ; ce qui fait qu'en Anglois ce temps s'appelle *Gaol delivery*. Les loix ordonnent qu'à l'écheance du premier Terme après l'enprisonnement, le Prisonnier, s'il le demande, soit jugé, à faute de quoi les mêmes loix ordonnent aussi qu'on l'élargisse. L'Ordre même de l'Enprisonnement n'autorise le Geolier à retenir le *corps* de la Personne que jusqu'à ce temps-là, & ce Privilege des Anglois fait le plus sûr rempart de leur liberté. Toute l'Autorité Royale ne sauroit enfraindre cet Usage. Il n'y a qu'un Acte de Parlement qui puisse y faire quelque changement. *Note du Traducteur.*

„ demandez point, chere Demoiſelle
„ *Fréeman*, quand je pourrai vous voir,
„ ſi je vais en Ville. Je vous demande
„ ſeulement quel jour ſera le plus com-
„ mode pour vous. Car bien qu'ils me
„ ſoient tous égaux, je ſerois bien aiſe,
„ que vous m'en marquaſſiez un, parce
„ que je dois prendre quelque remede,
„ & que je me reglerai là-deſſus. J'a-
„ voue que je ſuis dans l'impatience de
„ vous voir; mais je ne ſuis pas aſſez
„ injuſte pour deſirer ce plaiſir, qu'au-
„ tant qu'il vous en peut faire. Je ſou-
„ haite, de tout mon cœur, que vous
„ ne ſoyez pas vraie Propheteſſe, &
„ qu'il puiſſe être bientôt en nôtre pou-
„ voir d'être plus ſouvent enſemble, que
„ cela ne s'eſt pû dépuis quelque temps:
„ C'eſt tout ce que je deſire en ce
„ monde. "

„ *A Mylady Marlborough.*

„ Je ſuis fâchée, de tout mon cœur,
„ de ce que la chere Mademoiſelle *Frée-*
„ *man* rencontre tant de délais; mais
„ ce qui conſole, c'eſt que l'on ne peut
„ detenir Mylord *Marlborough* dans la
„ *Tour*, que juſqu'a l'échéance du Ter-
„ me, & j'eſpere, qu'à la prochaine
„ ſéan-

„ séance du * Parlement on prendra des
„ mesures pour empêcher que les gens
„ ne soient mis en prison pour des riens;
„ autrement il n'y aura personne qui
„ puisse vivre en repos †, si ce n'est
„ des

* Le Parlement a fait diverses loix pour prevenir les Enprisonnemens injustes fondés sur des pretextes frivoles. Mais jusqu'ici que je sache, on n'a point oté à la Couronme le pouvoir d'arrêter les gens, & de les mettre en prison, sur de simples présomptions, quand elle le juge à propos pour la sureté de l'Etat. On a jugé que pour prévenir tout abus de pouvoir, il suffisoit de s'en tenir là-dessus à la loi qui regarde l'*habeas Corpus*, & dont je viens de parler dans la *Note* précedente. *Note du Traducteur.*

† A ce que la Princesse dit ici des personnes qui entroient dans les intérêts de la Reine contre elle, comme s'il n'y avoit eu que des Etrangers, ou que de laches Anglois, on voit une colere bien marquée, & j'ose ajouter tout aussi injuste, pour le moins, que le procedé dont elle se plaint. Quoiqu'elle en dise, Il y avoit alors quantité de personnez très considerables & très impartiales qui jugerent que les deux Sœurs ayant toutes deux tort, l'une dans l'obstination de son Commandement, & l'autre dans celle de sa resistance, il étoit tout à fait dans l'ordre que la Cadette & la Sujette cedât à sa Reine & à son Ainée. Mais l'Opiniatreté fut toujours en général, le caractère des *Stuarts*, & l'on auroit bien de la peine à trouver dans la race de fort grands Genies. *Note du Traducteur.*

„ des insolens *Hollandois*, & de laches
„ mercenaires *Anglois*. A Dieu, ma che-
„ re Mademoiselle *Fréeman*, soyez assu-
„ rée que votre fidele *Morley* ne chan-
„ gera jamais, & je me flatte que vous
„ ne faites pas le moindre doute de
„ mon attachement, qui, s'il est possi-
„ ble, augmente tous les jours, & n'au-
„ ra de fin qu'avec ma vie. Mademoisel-
„ le *Morley* espere que sa chere Made-
„ moiselle *Fréeman* lui accordera la satis-
„ faction de lui donner, encore de-
„ main, de ses Nouvelles. „

„ *Jeudi.*

„ *A Mylady Marlborough.*

„ La chere Mademoiselle *Fréeman* peut
„ aisément s'imaginer que je ne puis avoir
„ grand chose à lui dire, depuis que je l'ai
„ veue, il faut pourtant que j'écrive deux
„ mots. Car bien que je croye qu'elle ne
„ doute point de ma constance, je vois
„ tout le monde si lache & si perfide, qu'il
„ me semble que je n'en saurois jamais
„ dire assez pour vous assurer de mes
„ sentimens. Souffrez donc que je vous
„ assure que jamais on ne me fera chan-
„ ger. Il n'y a point d'extrémité si
„ triste que je ne puisse volontiers me
„ resoudre à souffrir, plutôt que la pen-
„ sée

„ ſée de me ſeparer de vous. Je jure
„ que je me laiſſerai déchirer en pieces
„ plûtôt que de renoncer à ma reſolution.
„ Ma chere Mademoiſelle *Fréeman*, je
„ ſuis dans l'impatience d'apprendre de
„ vos Nouvelles. "

„ *A Mylady Marlborough.*

„ Ma chere Mademoiſelle *Fréeman*
„ étoit en ſi mauvais état, lorſqu'elle
„ partit d'ici, que je ne puis m'empê-
„ cher de demander comment elle ſe
„ porte, & ſi elle a encore quelque lieu
„ d'eſperer que Mylord *Marlborough* ſera
„ bientôt en liberté. Pour l'amour de
„ Dieu, prenez ſoin de votre chere per-
„ ſonne, & ne vous livrez aux triſtes
„ refléxions que le moins, que vous
„ pourrez. Si je pouvois être avec
„ vous auſſi ſouvent, que ceux qui en
„ ont le pouvoir, mais qui n'en ont pas
„ la volonté, vous ſeriez rarement ſeu-
„ le; mais bien que je n'aye pas cette
„ ſatisfaction, autant que je le deſire-
„ rois, je vous aſſure que mon cœur eſt
„ toujours avec vous, & que ſi les ſou-
„ haits pouvoient quelque choſe vous
„ n'auriez pas un moment d'inquiétude.
„ Quoi-

„ QUOIQUE la plus grande de mes
„ impatiences ſoit celle de recevoir un
„ Billet de ma chere Mademoiſelle *Frée-*
„ *man*, je ne ſuis pas aſſez peu raiſon-
„ nable pour prétendre que le porteur de
„ celle-ci revienne ce ſoir, s'il arrive
„ chez vous à une heure induë. Rete-
„ nez le donc juſqu'à ce que vous ſoyez
„ en commodité d'écrire. J'eſpere pour-
„ tant que je recevrai un mot ou deux,
„ avant que de me coucher, parce que
„ ma chere Mademoiſelle *Fréeman* m'a
„ promis qu'elle m'écriroit.

„ JE croi que le lait d'aneſſe vous
„ feroit du bien, & c'eſt ce que vous
„ pouvez prendre ou le matin, ou le
„ ſoir, à votre commodité.

„ JE ne faiſois que de cacheter ma
„ lettre, lorſque j'ai reçu celle de ma che-
„ re Mademoiſelle *Fréeman*, dont je lui
„ rends mille actions de graces, & je ne
„ me ſens pas de joye aux bonnes nou-
„ velles que vous me mandez, & que
„ j'eſpere qui vous gueriront de tout. "

„ *A Mylady Marlborough.*

„ JE ſuis en peine de ſavoir com-
„ ment ſe porte ma chere Mademoiſelle
„ *Fréeman*, car elle n'a pas coûtume de
„ ſe

„ ſe plaindre, ni de ſe faire ſaigner pour
„ peu de choſe. Je ne ſaurois donc
„ m'empêcher de demander ce qu'elle a,
„ & comment elle ſe trouve à preſent.
„ Je puis venir à *Londres*, ou à l'Hôtel
„ de *Cambden*, demain, ou Lundi, ou
„ quelque jour que ce ſoit. Si vous
„ voulez donc me marquer où, &
„ quand, je pourrai avoir le plaiſir de
„ vous voir, votre fidele *Morléy* ſera
„ prête. "

VOUS voyez, *Mylord*, par des Lettres ſi tendres, combien il doit avoir été impoſſible à la Princeſſe de complaire aux deſirs de la Reine, quand bien même ils ne lui auroient pas paru auſſi peu raiſonnables, qu'ils le lui paroiſſoient. Elle eut cependant une extreme attention à ne manquer en rien de ce qui étoit du *devoir*. Etant en travail à *Sion*, elle envoya le Chevalier *Bathurſt*, à la Reine, pour l'aſſurer de ſes très humbles reſpects, en lui apprenant ce qui ſe paſſoit, & qu'elle ſe trouvoit plus mal qu'à l'ordinaire; ce qui étoit réellement vrai. La Reine ne jugea pas à propos de voir celui qui portoit le Meſſage: ni d'y faire la moindre reponſe.

CELA n'empêcha point que la Princesse, accouchée d'un Enfant qui mourut quelques minutes après sa naissance, n'envoyat Mylady *Charlotte Beverweert*, à la Reine, pour l'informer de ce qui venoit d'arriver. On fit attendre longtemps cette Dame avant que d'être admise. La raison en étoit que Mylord *Rochester* n'étoit pas présent quand le Message vint. Après quelque conference avec lui, la Reine fit entrer Mylady *Charlotte*, & lui dit qu'*elle iroit cet aprés midi voir la Princesse à Sion*, où elle arriva presque aussi-tôt que l'avis.

ELLE vint accompagnée des Myladys *Derby* & *Scarborough*, je suis sûre que j'aurois ici grand besoin de bons garands pour rendre croyable ce que je vais rapporter. La Princesse me dit elle même, que la Reine ne lui demanda pas une seule fois comment elle se portoit, ni ne lui temoignâ point d'être touchée de l'état où elle la trouvoit, ni ne daigna pas même lui tendre la main, & qu'elle l'aborda en lui disant: *J'ai fait le premier pas, en venant vous voir, & j'espere à present que vous ferez le second en renvoyant Mylady Marlborough.* La Princesse répondit, qu'*elle ne lui avoit jamais desobéï*, *que*

que dans cette seule affaire, qui, a ce qu'elle esperoit, paroitroit, à quelque heure, aussi peu raisonnable, à sa Majesté, qu'elle lui paroissoit à elle même. A ces mots la Reine se leva, & se retira, en repetant au Prince, qui la conduisoit au Carosse, la même chose qu'elle avoit dite à la Princesse.

Mylady *Derby* ne s'approcha point du lit, & ne demanda point à la Princesse comment elle se portoit, bien qu'elle lui eût l'obligation de la place de premiere Dame de la Garderobe, qu'elle avoit demandée pour elle à la Reine, lorsque celle-ci parvint à la Couronne. Disons pourtant que Mylady *Scarborough* en agit avec plus de decence, dans cette rencontre, & qu'ensuite elle pria la Reine de lui permettre de me rendre visite, parce que nous étions anciennes connoissances; ce qui lui fut accordé.

J'ai ouï dire, que la Reine, revenuë au Palais, daigna confesser qu'*elle avoit été fachée d'avoir parlé à la Princesse, parce qu'elle avoit été si emuë du renouvellement de cette affaire, qu'elle en étoit toute tremblante, & avoit paru aussi blanche que les lin-*

ceuls

ceuls de ſon lit. Mais ſi ſa Majeſté fut veritablement touchée de compaſſion, il parut par la ſuite, qu'elle s'étoit extrémement bien remiſe. Car immediatement après cette viſite, on defendit à tout le monde d'aller rendre viſite à la Princeſſe, & on lui ôta ſes Gardes.

Je ne vois pas comment les plus zelez défenſeurs de la Reine, peuvent la juſtifier dans un procedé ſemblable envers une Sœur unique, ni comment un Homme auſſi habile, que l'on diſoit être Mylord *Rocheſter* pût croire, qu'une viſite que la Reine faiſoit à toutes les Comteſſes, paſſeroit, auprès d'une Sœur, pour une grace ſi extraordinaire, que cela l'obligeroit à faire une choſe, qui lui avoit fait prendre le parti de ſe retirer de la Cour, pour éviter de la faire.

Je dois vous faire obſerver, *Mylord* *, que le Roi n'étoit point en *Angle-*

* Des lecteurs attentifs ont déjà pû remarquer que cette brouillerie commenca en 1692. dès le mois de Janvier où Mylord *Marlborough* fut diſgracié. J'ajoute ici que cette année là

gleterre, lorſque cette derniere affaire ſe paſſa. Mylord *Rocheſter* étoit l'Oracle de la Reine, & quelque part qu'il ait euë, ou qu'il n'ait point euë dans le commencement des mauvaiſes manieres que l'on tint envers la Princeſſe, il fut, ſans doute, celui qui les dirigea dans la ſuite.

JE m'imagine, *Mylord*, que depuis que je vous entretiens de ce demelé, vous avez ſouhaité, que j'éûſſe fait à la Princeſſe quelques ouvertures, pour la tirer de cet embarras, & pour lui épargner des affronts, qui, à coup ſûr, ne furent faits que rarement, s'ils le furent jamais à une Heritiere préſomptive de la Couronne. Mais après que vous aurez lû quelques lettres qu'elle m'ecrivit à ce ſujet, vous ſerez convaincu, ſi je ne me trompe, que je fis mon devoir. Je vous aſſûre, que dès le premier moment de la querelle, je conjurai inſtamment ſon Alteſſe de me permettre de ſortir de chez elle; car bien qu'en ſa pla-

là Guillaume III. partit de Londres le 5. de Mars V. S. pour paſſer en Hollande, & qu'il ne revint à Londres que le 18. d'Octobre. *Note du Traducteur.*

place, je n'aurois pas eû cette complaisance pour les volontez de la Reine, il me sembloit qu'en la mienne, je ne pouvois remplir ce que je devois à la Princesse; à moins que de mettre en œuvre toutes les raisons de prudence, que les reflexions me pûrent suggerer, pour obtenir d'elle qu'elle se defit de moi. Mais dès que je disois la moindre chose qui paroissoit aller là, on ne sauroit imaginer les transports de sa tendresse, & l'amertume de ses larmes. Ma situation étoit des plus violentes & il ne s'en pouvoit de plus contraire à mon humeur. Si j'eûsse crû qu'elle dût durer long-temps, j'aurois mieux aimé aller aux *Indes*, que de l'endurer. Cependant à la vuë de ses émotions, quand il m'auroit fallu souffrir mille morts, il me paroissoit que j'aurois dû m'y soumettre plûtôt que laisser son Altesse contre sa volonté.

AUSSI-TOT qu'elle fut remise d'une Fievre, qui fut la suite de son indisposition dans ses Couches, & qui, à ce que je crois, venoit en grande partie, de ses chagrins, elle pensa que l'on pourroit la trouver en faute, si elle ne marquoit pas à la Reine sa reconoissance

du

du grand honneur qu'elle lui avoit fait, en la venant voir. Elle envoya donc chercher le Docteur *Stillingfleet*, Eveque de *Worcester*, dans le dessein d'écrire par lui à la Reine, & d'employer son credit à l'adoucir. A ce sujet, j'en reçus les deux Lettres suivantes.

" *A Mylady Marlborough.*

Je reçus hier au soir une reponse fort jolie de l'Eveque de Worcester, à qui j'avois envoyé parler. Mais je n'ai rien oui dire de lui depuis ce tems-là; ce qui fait que je n'ose me hazarder à faire aujourd'hui le voyage de Londres, de peur de le manquer. S'il vient à quelque heure demain, je serai infailliblement vers les cinq ou six heures, chez ma chere Mlle. Freeman, à moins qu'elle n'ait affaire d'aller à la Tour. Si vous y allez, ayez la bonté, je vous prie, de m'en informer assez à tems pour empecher ma sortie; car je ne voudrois point aller à Londres, sans avoir le plaisir de vous voir. Je n'aurois pû m'empecher de vous écrire quand je n'aurois eu à vous dire autre chose, si non qu'il m'est impossible d'exprimer jamais mon attachement pour la chere Mlle. Freeman.

A Mylady Marlborough.

SUR ce que le Chevalier Bathurſt m'a dit qu'à trois heures vous n'étiez pas encore revenuë en Ville, je ſuis en peine de ſavoir comment votre Fils ſe porte, & je ne puis m'empecher de demander de ſes nouvelles, & de celles de la chere Mademoiſelle *Fréeman.* L'Eveque de *Worceſter* a été chez moi ce matin avant que je fuſſe coiffée. Je lui ai donné ma Lettre pour la Reine; & il a promis de l'appuyer. Il m'a paru ſe charger très volontiers de la commiſſion. Cependant, par tout ce qui s'eſt paſſé dans notre converſation, dont je vous donnerai le détail dans notre premiere entrevuë, je l'ai trouvé très partial pour elle. La derniere fois que je l'avois vû, je lui dis que vous m'aviez ſouvent priée de vous permettre de me laiſſer, & je lui ai repeté la même choſe. Je ne voudrois pas negliger de vous rendre juſtice, dans toutes les rencontres qui s'en preſentent. Mais je vous conjure encore, pour l'amour de *Jeſus-Chriſt*, de ne m'en parler jamais plus. Car ſoyez aſſurée, que ſi vous faiſiez jamais une choſe auſſi cruelle que cel-

celle de vous detacher de moi, dès ce moment-là je ne jouirois pas d'une heure de repos. Et si vous le faisiez sans demander mon consentement, plutôt que de vous l'accorder jamais, puissai-je ne voir jamais la face de Dieu! Si vous le faisiez, dis-je, je me renfermerois, pour ne voir jamais plus le monde, & pour vivre ignorée de tout le Genre Humain. ".

VOICI la Lettre que la Princesse écrivit à la Reine, & qu'elle remit à l'Eveque de Worcester.

A Sion, le 20 de Mai,

A present, Dieu merci, j'ai recouvré assez de force pour sortir; & quoique mon devoir, de même que mon inclination, me porteroient à aller saluer votre Majesté, aussi-tôt que je suis en état de le faire; le malheur que j'ai eu depuis peu d'encourir le deplaisir de votre Majesté, me fait comprendre, que l'on pourroit fort mal interpreter ce que je ferois, & ce que je ne ferois pas dans les intentions les plus respectueuses du monde. Je suis en doute si les mêmes raisons qui ont prévalu sur votre Majesté pour faire defense au monde de me rendre leurs respects

ordinaires, ne pourroient point s'étendre jusqu'à ne me point permettre à moi-même, de vous rendre mes devoirs. Si cela étoit, j'avoue que ce seroit pour moi une grande augmentation de chagrin, & il n'y a que le commandement formel de votre Majesté à quoi je puisse jamais volontiers me soumettre. Car quelque raison que je puisse croire avoir de me plaindre que l'on m'a traitée d'une maniere dure, je tacherai de le cacher, autant qu'il est possible, & quoique je ne prétende pas revenir au *Cokpit*, à moins que vous n'ayez la bonté de m'en rendre le sejour agréable, cela n'empechera point qu'en quelque endroit que je sois, je ne m'efforce toujours de donner les marques constantes de l'obeïssance & du respect, que je porte en mon cœur pour votre Majesté, comme il convient à celle qui est.

De votre Majesté.

La très affectionnée Sœur & servante.

ANNE ".

A ceci la Reine fit la réponse qu'on va lire.

" *A la Princesse.*

J'AI reçu la Votre par l'Eveque de Worcester, & j'ai très peu de chose à y dire, puisque vous ne pouvez pas ignorer, que comme ce n'est pas ma coutume de faire des complimens, ils seroient à present inutiles.

SI nous vivons dans l'éloignement ce n'est point ma faute, j'ai fait mes efforts pour montrer ma disposition à vivre autrement, & je n'en veux pas faire d'avantage. Ne prenez point des soins qui ne sont pas necessaires. Soyez assurée que ce ne sont pas des paroles qui nous feront vivre ensemble, comme nous le devons. Vous savez ce que j'ai exigé de vous; & je dois vous dire à cette heure, si vous en doutiez auparavant, que je ne puis changer de sentiment, & que j'attends que vous vous y conformiez, ou que vous ne soyez point surprise que je doute de votre affection. Vous ne sauriez m'en donner d'autres preuves, qui puissent me contenter, & je ne puis interpreter vos actions autrement que ne le fait tout le monde, qui les voit. Ces choses n'em-

pechent point que je ne sois joyeuse d'apprendre que vous vous portez si bien, & que je ne souhaite que cela dure, & que vous puissiez encore, pendant que la chose est en votre pouvoir, m'obliger à être votre affectionnée Sœur.

Marie R.

Si l'on veut savoir, à present quels furent les sentimens de la Princesse après avoir recu de la Reine une déclaration si rude & si peremptoire, on le verra dans la Lettre qu'elle m'ecrivit à cette occasion.

" *La Princesse à Mylady Marlborough.*

,, Je suis très sensiblement touchée ,, du malheur qu'a eu ma chere Made- ,, moiselle *Freeman*, de perdre son Fils, ,, sachant très bien ce que c'est que de ,, perdre un enfant. Mais elle connoit ,, si bien mon cœur, & la grande part ,, que je prends à tout ce qui la regar- ,, de, que je ne m'étendrai pas la dessus ,, davantage, de crainte de renouveller ,, trop sa douleur.

,, Etant à cette heure en liberté

,, d'al-

„ d'aller où je veux, puisque la Rei-
„ ne a refusé de me voir, j'ai grande
„ envie d'aller demain, après diner, au
„ *Cokpitt*, & de là vous aller voir en Chai-
„ ze sans suite, quelque jour de la semaine
„ prochaine. Je crois qu'il sera tems
„ que j'aille à *Londres* pour y mettre
„ fin à l'affaire de l'Hotel de *Berk-*
„ *ley*.

„ L'EVEQUE m'a rendu ce matin, de
„ bonne heure la lettre de la Reine,
„ & par le peu qu'il m'a dit, il m'a pa-
„ ru moins content d'elle qu'il ne l'é-
„ toit hier. Il a promis de me rendre
„ témoignage que j'ai fait toutes les a-
„ vances, que la raison demandoit; &
„ j'avoue, qu'à mon avis, plus on repan-
„ dra dans le public, que j'ai voulu al-
„ ler saluer la Reine, mais qu'elle a re-
„ fusé de me voir, & mieux ce sera.
„ Aussi ne me ferai-je point scrupule de
„ le dire à tout le monde, dés que l'oc-
„ casion s'en presentera.

„ DE's que les nouvelles sont venues
„ ce matin, de la Victoire * que nôtre
„ Flot-

* Le $\frac{1}{2}$9 de Mai 1692. les deux Flottes *Françoise* & *Angloise*, l'une commandée par Mr.

„ Flotte a remportée ſur la *Françoiſe*, il
„ y a eû de nos Gens qui ont conſeillé
„ au Prince d'aller, cet après midi,
„ en faire ſes Complimens à la Reine.
„ Un autre m'a même demandé, ſi je
„ ne lui en enverrois point faire? Mais
„ aucun de nous deux n'y a vû alors de
„ néceſſité, & nous y en voyons beau-
„ coup moins, depuis la reception de
„ cette lettre arbitraire. Je ne vous en-
„ voye point l'Original de peur qu'il
„ n'arrivât quelque accident au Porteur;
„ car j'aime à conſerver, par devers
„ moi

Mr. de *Tourville*, & l'autre par Mr. *Ruſſel*, jointe avec la *Hollandoiſe*, que commandoit Mr. *Almonde*, s'engagerent à la hauteur de *Barfleur*. Les *Anglois*, qui eurent l'avantage, pourſuivirent les *François* ſur leurs côtes, & prirent ou brulerent pluſieurs de leurs Vaiſſeaux, à *Cherbourg*, & à la *Hogue*. Cette Victoire Navale fut un coup de partie pour le maintien de la Revolution. *Jaques II.* acheva d'en perdre courage, & les *Jacobites* en furent tous horriblement déconcertez. Il n'étoit donc rien moins que ſurprenant que des Serviteurs bien intentionnez du Prince & de la Princeſſe de *Danemarc*, ſouhaitaſſent que leurs Alteſſes eûſſent marqué publiquement leur joye d'un évenement auquel elles devoient prendre le même intérêt que tous les Revolutionnaires. *Note du Trad.*

„ moi ces Lettres qui font pour ma „ justification. Assurément personne ne „ fut jamais traitée ainsi par une Sœur. „ Mais je rends graces à Dieu de ce „ que je n'ai rien à me reprocher dans „ cette affaire; & plus je reflechis sur „ tout ce qui s'est passé, plus je suis „ contente de moi-même. Si j'en avois „ agi autrement, j'aurois merité de de- „ venir le mépris de tout le monde. & „ d'être foulée aux pieds, autant que „ mes Ennemis souhaiteroient qu'on „ le fit.

„ ADIEU, chere Mlle. *Freeman*, j'es- „ pere en *Christ* que vous ne songe- „ rez plus à me laisser; car je me ferois „ sacrifier pour vous rendre le moindre „ service; & rien que la mort ne pour- „ ra jamais me separer de vous. Car je „ suis s'il est possible, de plus en plus „ tous les jours votre.

„ J'ESPERE que Mylord se porte „ bien. C'est Mr. *Maul*, & Mylady „ *Fitzharding* qui ont conseillé au Prin- „ ce & à moi de faire nos compli- „ mens à la Reine &c.

VENANT de lire la resolution finale de la Princesse, vous aurez peut-être, *Mylord*, la curiosité de savoir, quelles

étoient les diſpoſitions du Prince ſon E-poux, ſur cette affaire. Dans les Lettres ſuivantes vous trouverez quelques particularitez qui vous en inſtruiront, & le reſte ſervira à confirmer ce que j'ai dit de la priere, que je fis à la Princeſſe, de me donner mon congé; des mauvais traitemens qu'elle eut à eſſuyer dès le commencement de ce regne, & des obligations qu'elle crut avoir à Mylord *Marlborough* & à moi, de notre fidelité & de notre attachement à ſon ſervice.

„ *A Mylady Marlborough.*

„ JE ſuis dans une veritable impa-
„ tience de ſavoir comment ma chere
„ Mlle. *Freeman* arriva chez elle, &
„ puis que j'ai, à preſent, cette occa-
„ ſion d'écrire, elle doit me permettre
„ de lui dire, que ſi elle a jamais la
„ cruauté d'abandonner ſa fidele *Mor-*
„ *ley*, elle la privera de toute la joye,
„ & de tout le repos de ſa vie. Car ſi
„ ce jour arrivoit, je ne pourrois ja-
„ mais avoir une minute de bonheur, &
„ je vous jure que je me renfermerois
„ & ne verrois jamais une Ame. Vous
„ pouvez aiſement vous appercevoir,
„ que tout ceci ſeroit tombé ſur moi,
„ quand

„ quand vous n'auriez pas existé. Rap-
„ pellez vous seulement ce que la Rei-
„ ne me dit le jour avant que votre Ma-
„ ri fut depouillé de tous ses Emplois.
„ Ce fut alors qu'elle commenca à cher-
„ cher querelle. S'il ne s'agissoit que
„ de me retrancher 20. ou 30. mille Li-
„ vres sterling, n'avois-je pas vecu au-
„ paravant d'aussi peu de chose que ce
„ qui me resteroit ? Il est vrai qu'au
„ commencement de mon Mariage le
„ Roi * eut la bonté de payer mes det-
„ tes ; mais je n'avois alors que 20.
„ mille Livres, & s'il falloit que j'y re-
„ vinsse, quel retranchement y auroit il
„ à faire dans ma Maison, que je n'y
„ fisse pas volontiers ? Je serois char-
„ mée d'en avoir le prétexte. Non, Chere
„ Mademoiselle *Freeman*, si ce que vous
„ craignez arrivoit, ne vous imaginez
„ pas que vous en soyez la cause. Non
„ encore un coup, je suis convaincuë,
„ & le Prince l'est aussi, que de quel-
„ que maniere que ce fut la chose se-
„ roit

* Ce Roi étoit *Charles II.* son Oncle; car, ainsi que la Duchesse l'a dit ci dessus, ce Mariage se fit en 1683. *Note du Trad.*

„ roit arrivée parce que * n'eſt capable
„ que de faire des injuſtices. Tranquil-
„ liſez vous donc; vous n'en êtes en
„ aucune facon la cauſe, & ſouffrez
„ que je vous conjure, encore une fois,
„ pour l'amour de Dieu, que vous ne
„ parliez plus de me quitter, & que
„ vous n'en ayez pas juſqu'à la penſée;
„ car ſi vous m'abandonnez à quelque
„ heure, ſoyez aſſurée que le cœur de
„ votre fidele *Morley* en ſeroit navré.

„ *Vendredi Matin.*

„ J'ESPERE que ma Chere Made-
„ moiſelle *Freeman* viendra cet après-mi-
„ di, auſſi-tôt qu'elle pourra, afin que
„ nous ayons autant de temps, qu'il ſe
„ peut, à paſſer enſemble. Je crains
„ que vous ne me trouviez très dérai-
„ ſonnable à vous dire cela; mais je
„ ſuis réellement dans l'impatience de
„ vous revoir, autant que ſi j'avois été
„ un

* Le vuide que l'on trouve ici, n'eſt peut être pas dans la Lettre Originale: Mais il ſemble qu'on ne peut le remplir, que par *le Roi*, qui revient un peu plus bas tout du long, & ſans façon, quoi qu'il n'y ſoit pas placé d'une maniere plus honorable. *Note du Trad.*

„ un Mois entier ſans avoir ce bon-
„ heur.

„ *A Mylady Marlborough.*

„ PAR complaiſance pour la Chere
„ Mademoiſelle *Freeman*, j'ai dit au Prin-
„ ce tout ce qu'elle m'a prié de lui di-
„ re, & il eſt ſi éloigné d'être d'un au-
„ tre avis que le mien, que s'il en avoit
„ été beſoin, il m'auroit fortifiée dans
„ mes reſolutions, & nous vous conju-
„ rons tous deux de ne revenir plus à
„ faire mention d'une choſe ſi cruelle.
„ Pouvez vous croire que pour l'amour
„ de 20. mille Livres ſterling, & des
„ flatteries dont les Sots ou les Fripons
„ nous étourdiroient nuit & jour, nous
„ ſoyons aſſez lâches, pour abandonner
„ des perſonnes à qui nous avons de ſi
„ grandes obligations, & dont nous
„ ſommes ſi aſſurez que nous avons oc-
„ caſionné tous les malheurs ? Outre
„ cela pouvez vous croire que nous
„ bouquerons devant * qui, dès le pre-
„ mier moment de ſon arrivée ici, nous
„ a traitez de la maniere que nous
„ ſa-

* Ce vuide doit être à mon avis ſupplée comme le précedent. *Note du Trad.*

„ ſavons, & que le peuvent témoigner
„ toutes les perſonnes chez qui l'inte-
„ rêt ne l'emporte pas ſur la raiſon ?
„ Suppoſé pourtant que je me ſoumiſ-
„ ſe & que le Roi pût changer aſſez
„ pour me traiter avec plus d'humanité,
„ quel mépris ne concevroient pas pour
„ moi tous les gens raiſonnables ? Que *
„ ſe moqueroit de moi & ſeroit content
„ de lui même, s'il avoit ſur moi cet
„ avantage ! Et ce qui eſt beaucoup plus
„ encore, quels reproches ne me feroit
„ point ma conſcience, de l'avoir ſa-
„ crifiée, de même que mon honneur,
„ ma reputation, & toutes les conſola-
„ tions eſſentielles de cette Vie, à un
„ intérêt *paſſager*, qui ne peut jamais
„ procurer une ſatisfaction réelle, à
„ ceux là même qui en font leur Idole,
„ beaucoup moins aux Ames vertueu-
„ ſes. Non, ma Chere Mademoiſelle
„ *Freeman* ne croyez pas que votre fide-
„ le Mademoiſelle *Morley* ſe ſoûmette
„ jamais. Elle peut attendre avec pa-
„ tience un jour ſerain, & quand elle
„ ne vivroit pas aſſez long-tems pour
„ le

* Je croi que la Princeſſe veut ici parler de Mylord *Rocheſter*. *Note du Trad.*

„ le voir, elle ne laiſſe pas d'eſperer
„ que l'*Angleterre* refleurira. Encore
„ un coup permettez moi de vous con-
„ jurer que vous ayez la bonté de ne
„ parler jamais de nous ſeparer ; car
„ quelque choſe qui arrive, c'eſt la ſeu-
„ le qui puiſſe me rendre malheu-
„ reuſe.

„ *Mardi Matin.* "

LE Prince demeura ferme juſqu'à la fin, quoiqu'à peu près tous les gens de ſa Maiſon, & particulierement ceux que j'y avois introduit, le preſſaſſent ſouvent de faire en ſorte que l'on me congediât. Cependant Mylord *Berkley*, qui, à ce que je croi, ne ſavoit pas qu'il m'avoit obligation de ſon Poſte de Gentilhomme de la Garde-Robe, ne laiſſa pas, à ce que me dit la Princeſſe, de dire au Prince quelque choſe de fort joli pour le fortifier dans ſes ſentimens. Mais Mylord *Lexington*, qui n'ignoroit pas le ſervice que je lui avois rendu, m'en donna la premiere marque de reconnoiſſance, en conſeillant à ſon Alteſſe de chaſſer de ſa Maiſon celle qui lui en avoit ouvert l'entrée.

MAIS de tout ce qui m'arriva, en ce

genre, rien ne me surprit tant que le procedé de Mr. *Maul.* Non seulement je lui avois procuré la place de Valet de Chambre du Prince, lors qu'il étoit encore inconnu à cette Cour, mais encore pour augmenter ses Appointemens, j'avois inventé en sa faveur, un emploi nouveau, qui étoit de revoir les Comptes de la Princesse, & j'avois fait cela sans qu'il me l'eut demandé. C'est la verité que je l'estimois beaucoup, & que je le croyois homme de tant de merite, & si fort de mes amis, que j'aurois hardiment confié, à ses soins, mes intérêts les plus importans. Mais vous allez voir à quel point extrême je m'étois trompée. Cet homme-là n'approcha jamais de moi, pendant tout le temps que durerent mes chagrins, & lors que le hazard me le faisoit rencontrer à *Sion*, il évitoit, autant qu'il lui étoit possible, de me faire même une reverence; craignant, à ce que je croi, que je ne lui demandasse de servir * de caution à Mylord

* Un *Anglois*, que l'on a mis en prison sur de simples présomptions, sans preuves legales, doit nécessairement être élargi au *Terme*, comme nous l'avons dit ci-dessus. Mais comme il est

lord *Marlborough*; non que je soupçonnasse alors que c'en étoit la raison; mais j'en jugeai ainsi, dans la suite, parce que malgré son étrange froideur, qui alloit même jusqu'à l'impolitesse, dès qu'on sût dans le monde que Mylords *Shrewsbury*, *Burlington*, *Carbury*, & *Halifax* devoient cautionner Mylord *Marlborough*, cet homme là vint me rendre visite, & s'offrit de lui-même à nous rendre ce service, faisant mine de ne rien savoir d'une chose qui étoit si publique. Je le remerciai, & lui dis que Mylord *Marlborough avoit des Amis, qui le cautionneroient, mais que celui de ses meilleurs Amis étoit un Ecrit que j'avois actuellement sur ma Table, que j'avois souvent baisé, & qui étoit* l'ordre de * l'*Habeas Corpus.*

CE

est possible que les présomptions subsistent, il est aussi ordonné par les Loix qu'en ce cas-là le Prisonnier produise des Personnes qui cautionnent de le representer en justice, jusqu'a certain temps fixe, en cas qu'il se trouve des Temoins & des Preuves; & ces Cautions se soumettent aussi à des Amandes pecuniaires, s'ils ne representent pas le Prisonnier au besoin. *Note du Trad.*

* C'est ainsi que l'on nomme d'Ordinaire, l'ordre expedié selon la teneur des Statuts au

Ce ne fut pas là pourtant la plus grande preuve que Mr. *Maul* me donna de son ingratitude. Il fut un de ceux qui presserent, avec le plus d'importunité, le Prince à obtenir de la Princesse qu'elle me chassât. Pour parvenir à ses fins il étoit d'une assiduité merveilleuse à les suivre, & je ne saurois m'empêcher de rapporter une chose bien impertinente qu'il dit à son Altesse, & que l'on n'aurois pas attenduë d'un homme qui voyoit d'honnêtes gens. Un jour qu'il pressoit fort le Prince, à mon sujet, son Altesse lui répondit, qu'*il aimoit si tendrement la Princesse, qu'il ne pouvoit pas desirer une chose qu'il savoit lui devoir faire autant de chagrin, que le seroit celle de se separer de Moi. Outre que lui-même, il avoit fait beaucoup, & que cependant il avoit été très mal traité.* A cela Mr. *Maul* repliqua, qu'*il étoit vrai que son Altesse avoit fait beaucoup, mais qu'en refusant de faire ceci de plus, c'étoit en agir comme la Vache, qui après avoir donné beaucoup de lait, donne*

Garde de la Prison de présenter le Prisonnier à la Cour qui doit le juger, ou l'entendre. *Note du Trad.*

donne un coup de pied au Seau, & le renverse.

Bien-tôt après cet éloquent, mais inutile plaidoyé de Mr. *Maul*, qui avoit été certainement poussé par Mylord *Rochester*, ce Seigneur ecrivit la Lettre suivante à la Princesse à l'occasion de ce que la Reine avoit fait défense de la voir.

„ MADAME,

„ Je crains que je ne me rende cou-
„ pable d'une grande présomption, en
„ donnant à Votre Altesse Royale l'im-
„ portunité de cette Lettre; mais je le
„ fais, en de si bonnes intentions, que
„ j'espere que vous ne le prendrez pas
„ en mauvaise part. A present que l'on
„ est malheureusement privé, par Or-
„ dre, de l'honneur d'aller chez Vo-
„ tre Altesse Royale, il n'y a pas
„ d'autre moyen que celui-ci de vous
„ faire offre de ses très-humbles de-
„ voirs. C'est une reflexion bien acca-
„ blante à faire pour moi, que prenant
„ réellement, autant d'intérêt, que je
„ suis sûr que j'en prends, au bonheur
„ de Votre Altesse Royale je sois si in-

„ fortuné que de vous être entierement
„ inutile, dans un temps, où Votre Al-
„ tesse Royale ne peut que juger elle
„ même, que vous avez besoin de tou-
„ tes les personnes, qui sont veritable-
„ ment, & fidelement vos Serviteurs.
„ Et quoique jusqu'ici j'aye si mal con-
„ çu les choses, que je n'aye jamais
„ rien proposé à Votre Altesse Royale
„ qui ait merité votre approbation, je
„ soumets, en toute humilité, mon foi-
„ ble jugement à celui de Votre Altesse
„ Royale. Mais je vous conjure de croi-
„ re que ce n'a été, ni flaterie pour qui
„ que ce soit, ni aucune autre conside-
„ ration, qui m'a fait être de l'avis que
„ j'ai ouvert, mais seulement le man-
„ que de plus de lumieres, pour être
„ capable d'imaginer quelque chose qui
„ fut davantage pour vôtre service. E-
„ tant ainsi incapable, par moi-même,
„ de faire aucune ouverture qui vous
„ soit agréable, je profite de cette oc-
„ casion pour faire humblement offre à
„ Votre Altesse Royale de tout le peu de
„ service auquel vous trouverez à pro-
„ pos de m'employer, & je vous supplie
„ très instamment de croire, que si je
„ puis être, dans le monde, de quel-
„ que

„ que utilité à votre Alteſſe Royale ,
„ il n'y a rien à quoi je travaillaſſe a-
„ vec plus de ſatisfaction pour moi-mê-
„ me, qu'à marquer, dans cette con-
„ joncture, le tendre intérêt que j'oſe
„ dire que je prends, en Votre Alteſſe,
„ par quelque choſe que ce ſoit que je
„ puiſſe faire pour vous ſervir. Si par-
„ mi les choſes que j'ai pris la har-
„ dieſſe de dire , il y en a quelqu'u-
„ ne qui ſoit digne de votre attention,
„ le moindre avis me fera toujours
„ aller recevoir l'honneur de quel que
„ ce ſoit de vos Ordres, & j'eſpere que
„ le Devoir, le Zele, & la Paſſion qui
„ m'attachent à ce qui eſt veritablement
„ pour vôtre intérêt & à votre proſ-
„ perité , feront compenſation , pour
„ le manque de plus grandes lumieres,
„ & de capacité plus étenduë, que je
„ reconnois que tout le monde poſſe-
„ de à un plus haut degré que celui
„ qui eſt,

„ MADAME,

„ De Votre Alteſſe Royale

„ *Le très-obéiſſant, & le très*
„ *attaché Serviteur.*

ROCHESTER."

JE ne saurois m'empecher de juger qu'il y a quelque chose de très absurde dans la modestie affectée, & dans la respectuosité profonde de cette Lettre. Ce Seigneur, qui y reconnoit que *tout le monde a plus de lumieres, & de capacité*, que lui, & qui *en toute humilité, soumet son foible jugement*, à celui de son Altesse Royale, lui notifie en même tems, que *ce foible jugement*, qu'il *soumet* de la sorte, ne laissera pas de servir de regle à la conduite qu'il doit tenir envers elle. Mais l'aprobation parfaite qu'il montre de lui-même, après avoir deploré le malheur qu'il a eu de *mal concevoir* les choses, n'est pas moins ridicule. Car il insinuë très clairement, qu'il s'attend qu'on l'enverra encore chercher, & que l'on avouera que l'avis insensé qu'il avoit donné à la Princesse, étoit plein de prudence. Je ne fais poiut scrupule d'appeller cet avis *insensé*. Car quelque indigne qu'il pût m'estimer de l'affection extraordinaire que Son Altesse me portoit, à moins que d'être réellement d'un genre aussi borné qu'il se represente lui-même, il ne pouvoit se flatter, que ce qui venoit de se passer depuis peu, pût contribuer en aucune mesure à la guérir de

ce

ce foible, & tant que cette *affection* dureroit, il pouvoit bien juger auſſi qu'elle ne pouvoit ſe ſeparer de moi ſans ſe rendre *extremement malheureuſe*. Quelles ouvertures avoit il donc à lui faire, pour la dedommager de ce malheur ? Ce ne pouvoit être ni la *ſatisfaction interieure*, ni la *gloire exterieure*, de m'avoir ſacrifiée, ou aux loix de Dieu, ou à celles de ſa Patrie. Ce n'étoit uniquement que le *vain* avantage de mettre fin au déplaiſir *declaré* de ſa Majeſté envers elle: déplaiſir qui ne lui faiſoit réellement aucun préjudice, & qui, vû le ſujet qui l'avoit occaſionné, la faiſoit eſtimer de toute perſonne qui avoit un cœur.

LA *Princeſſe* ne s'en laiſſa point impoſer aux aſſurances que ce Seigneur lui donnoit de ſon *attachement*, de ſon *zele*, & de ſa *paſſion* pour contribuer à la rendre heureuſe. Elle y répondit par la Lettre ſuivante.

„ *Au Comte de Rocheſter.*

„ JE vous remercie bien des complimens que vous me faites dans votre „ Lettre, & des aſſurances que vous „ m'y donnez de votre attachement à „ me ſervir, j'en ferois beaucoup plus

de ce parti-là se rejouissoient beaucoup de la brouillerie.

Mylady *Thanet* fut une des premieres qui, à l'exemple de Mylord *Rochester*, &, à ce que je croi, non sans son avis, s'excusa par Lettre à la *Princesse* de ce qu'elle cessoit de la voir. Je ne puis, à present, retrouver cette Lettre; mais on devinera facilement ce qu'elle contenoit, par la réponse qu'y fit la *Princesse*, & que voici.

„ *A la Comtesse Douairiere de Thanet.*

„ CE n'est pas une petite addition au „ malheur de ma disgrace, que celle d'être „ privée, à cette occasion, du plaisir „ de voir mes Amis, sur tout ceux „ qui paroissent souhaiter de me voir, „ de même que celle de reconnoitre, par „ les ordres, que sa *Majesté* vous a „ signifiez depuis peu, que ses mauvaises „ dispositions pour moi ne doivent „ point finir. Ma seule consolation „ dans de si grandes duretez, est de „ penser, combien peu je les ai meritées „ de la part de la *Reine*, & j'espere „ que cette pensée m'aidera à les „ supporter avec moins d'impatience.

„ JE suis moins surprise de l'ordre

„ ri-

„ rigoureux que la *Reine* vous a don-
„ né, dans cette rencontre, que de lui
„ trouver tant de mauvaise volon-
„ té, &c. „

IL se passa près d'une année, & ce ne fut qu'au temps où la chose servoit à très peu, que Mylady *Thanet*, la premiere, & après elle Mylady *Hyde*, vinrent rendre leurs devoirs à la *Princesse*. Après cela même leurs visites ne furent que très rares, & ne se rendoient que dans les occasions extraordinaires, telles que sont les couches, ou les grandes Maladies.

J'AI déja dit qu'outre la défense que l'on fit de visiter la *Princesse*, on lui avoit aussi ôté ses Gardes, & ce ne furent pas les seuls moyens dont on s'avisa pour la mortifier. Pendant qu'elle étoit à *Bath*, on poussa l'affectation jusqu'au ridicule. Je ne saurois mieux la décrire qu'en donnant la Lettre du Comte de *Nottingham*, Secretaire d'Etat, au Maire de cette Ville, qui étoit alors un Marchand de Chandelles.

MON-

MONSIEUR,

„ La *Reine* a été informée que vous, „ & vos Freres, avez rendu à la *Princesse* le „ même respect, & les mêmes honneurs, „ que l'on rend d'ordinaire à la *Famille* „ *Royale*. Il se peut que vous n'ayez „ pas entendu parler du sujet qu'à sa „ *Majesté* d'être mécontente de la *Prin*- „ *cesse*. J'ai donc ordre de vous ap- „ prendre qu'à l'avenir vous ne devez „ rendre à son *Altesse*, aucun de ces res- „ pects, & de ces honneurs, sans la „ permission de sa *Majesté*, qui ne dou- „ te pas que vous & vos Freres ne lui „ donniez des marques publiques de vô- „ tre soumission, je suis.

Votre très-humble Serviteur,

NOTTINGHAM.

Le *Roi* étant hors du Royaume, lors que cette Lettre fut écrite, & la *Reine* étant, dans ce temps-là, entierement livrée à Mylord *Rochester*, tout le monde jugea, que cela s'étoit fait par le Conseil

feil de ce dernier, & ce qui me le persuade encore d'avantage, est ce qui se passa dans le commencement du Regne d'*Anne*, lors que ce Seigneur alla se montrer dans ces quartiers là. Il y laissa voir tout son foible pour l'ostentation. Il le porta jusqu'à mendier, de ces sortes de gens des invitations, & des Harangues, & l'on m'avouera qu'il avoit un goût bien singulier pour ces bagatelles cerémonieuses. Je me souviens qu'étant Thresorier, il faisoit porter sa * Baguette blanche, à côté de sa chaize, par un Domestique qui marchoit têtenuë; en cela, comme en bien d'autres choses, bien different de Mylord *Godolphin*, son Successeur, qui fit rogner cette Baguette plus courte qu'elle ne l'est d'ordinaire, afin de pouvoir la prendre avec lui, dans sa Chaize, & la cacher de cette façon.

CEPENDANT si Mylord *Rochester* s'imagina, comme je crois qu'il le fit; que cet ordre, donné au Maire de *Bath*, dut

* Tout les hauts Officiers de la Couronne portent à la main une Baguette Blanche, en signe de leur Ministere. *Note du Trad.*

dût faire beaucoup d'impression sur la *Princesse*, on verra par une Lettre fort courte, qu'elle m'écrivit à ce sujet, qu'il se trompe dans son attente.

„ *A Myledy Marlborough.*

„ MA chere Demoiselle *Freeman* me „ permettra de lui demander s'il ne s'est „ rien passé qui la chagrine. Il m'a „ semblé ce soir qu'elle avoit l'air d'a- „ voir des Vapeurs, & je ne puis m'em- „ pêcher d'être inquiete, quand je la „ vois comme cela.

„ LORSQUE que je vis hier que le „ Maire ne vint point m'accompagner, „ en Ceremonie, à l'Eglise, je m'ima- „ ginai qu'on lui a commandé de ne le „ point faire. Je pense que c'est une „ chose dont il faut rire, & si l'on se „ flatte de me chagriner, ou de me ra- „ mener par de semblables traitemens, „ on s'abuse beaucoup. J'espere que ces „ sottises feront voir, de plus en plus, „ tous les jours, au Public, le caractè- „ re de ceux qui les font, & qu'ils ne „ meritent point d'autre nom que ce- „ lui que leur a donné votre fidele „ *Morley.*

UNE

UNE autre sottise pareille, qui se fit par le même conseil, à ce que je suppose, fut d'envoyer dire au Ministre de l'Eglise Paroissiale de St. *James*, où la *Princesse* avoit coutume d'aller, pendant qu'elle étoit logée à l'Hotel de *Berkley*, qu'on lui défendoit de mettre le Texte sur le carreau de son *Altesse*, & de lui rendre plus d'honneur qu'au reste du Troupeau. Mais le Ministre fit refus d'obéïr à cet ordre, à moins que la Cour ne le lui donnât par écrit, & comme on ne se soucia pas de le faire, cette belle entreprise échoua.

APRÈS que l'on eut mis en oeuvre sans succez, tous ces magnifiques moyens pour venir à bout de la *Princesse*, & lorsque je croyois qu'on alloit nous laisser contens & tranquilles à l'Hotel de *Berkley*, Mylord *Rochester* fit une nouvelle tentative, pour atteindre à ses fins, par stratageme. Il rendit visite au Chevalier * *Bathurst*, & à quelques autres personnes de la Maison de la *Princesse*, pour

* Le Chevalier Benjamin Bathurst étoit Thresorier de la Princesse. *Note du Traduct.*

pour leur insinuer, que *si la Princesse vouloit me congedier, il étoit persuadé qu'en peu de temps la Reine pourroit être amenée à consentir qu'elle me reprit.* La chose étoit entierement improbable, & même ridicule, parce que la seule faute que l'on m'imputoit, étoit d'être la femme de Mylord *Marlborough*, faute dont je ne pouvois jamais, ni m'excuser, ni dévenir moins coupable, ni me repentir.

LA *Princesse* n'envisagea ce projet que comme un nouvel artifice du civil Mylord *Rochester*. Cependant pour ne laisser rien à faire de ce qui lui étoit possible, & sachant que Mylady *Fitzharding* pouvoit parler à la *Reine* avec plus de liberté que toute autre, qu'elle eut pû employer, elle envoya chercher cette Dame, & lui ayant dit la proposition que Mylord *Rochester* venoit de faire, elle la pria de dire à la *Reine*, que *sur ce que ce Seigneur lui avoit fait dire, elle s'étoit flattée qu'elle avoit mal compris les dernieres paroles que sa Majesté lui avoit dites, & que si elle pouvoit esperer que l'idée de ce Seigneur fût fondée, elle étoit très disposée à donner à Sa Majesté une satisfaction de cette nature.* A l'ouïë de cette commission, la *Reine* se mit en grande colere,

re, & dit que *ſa Sœur ne l'avoit point mal compriſe, qu'elle ne la verroit jamais, qu'à condition de me congedier, non pour un tems, mais pour toujours*, & ajouta, *qu'elle étoit Reine, & vouloit être obéïe.* Belle ſentence, que la *Reine* repeta plus d'une fois dans ſa converſation avec Mylady *Fitzharding*, qui ne pût s'empêcher de le dire, & qui parut fort deſapprouver la maniere dont la *Reine* s'étoit exprimée, quoi qu'en tout autre tems cette Dame ſe montrât une vraye femme de Cour.

APRE's ceci la *Princeſſe* demeure tranquille dans l'Hotel de *Berkley*. Car on ne pouvoit plus rien faire, à moins que de ſupprimer ſes Aſſignations, ce que, ſans doute, on auroit bien tenté, ſi l'on eut vû jour à y réüſſir. Mais Mylord *Godolphin*, qui étoit alors premier Commiſſaire de la Thréſorerie, & qui rendoit de grands ſervices dans ce Poſte, étoit un homme que l'on ſavoit capable de s'en demettre, plutot que d'executer des ordres ſemblables. Il auroit d'ailleurs été difficile d'en trouver un autre, de la même capacité pour cet Emploi, qui eût crû pouvoir le remplir avec honneur, & avec ſûreté, en ſuccedant à un Seigneur qui ne s'en ſeroit démis que

pour cette raison, & qui eût osé en même temps refuser de payer des Assignations faites par le Parlement à l'Heritiere présomptive de la Couronne.

Je ne me rappelle plus rien de quelque conséquence, qui se soit passé, relativement à cette brouillerie, que ce qui arriva précisement lorsque la *Reine* étoit sur le point de mourir. Je ferai seulement observer que malgré les manieres dures, dont on agissoit envers le *Prince* & la *Princesse*, ils n'omirent jamais la moindre chose de ce que leurs Amis trouverent à propos qu'ils fissent, pour marquer leur respect au *Roi* & à la *Reine*.

Lors, en particulier, que le *Roi* fut revenu de *Flandres*, le *Prince* lui envoya un de ses Gentilshommes pour l'assurer de ses très humbles respects, & pour lui dire, que *la Princesse, ayant eû le malheur, pendant son absence, d'essuyer plusieurs marques publiques du déplaisir de la Reine, il ne savoit pas s'il lui convenoit de venir, comme autrefois, saluer sa Majesté, avant que d'en avoir obtenu la permission, & qu'il le supplioit de lui faire savoir si cela lui seroit agréable.*

LE

LE Duc de *Gloucester* alloit aussi souvent saluer la *Reine*, qui faisoit grande montre de l'aimer beaucoup, & lui faisoit present de sonnettes, & de plusieurs jouets, ce qui se mettoit fort regulierement dans la Gazette. Toutes les fois que ce jeune *Prince* * étoit incommodé, elle envoyoit une de ses Dames, à † l'Hotel de *Cambden* pour s'informer de l'état de sa santé. Mais cette civilité se faisoit d'une maniere si desobligeante pour la *Princesse*, que je m'étonnai souvent qu'il y eût qui que ce fût qui le pût endurer. La personne qui faisoit

* *Guillaume Henri.* C'est le seul enfant de la Princesse *Anne* de *Danemarc* qui, ait vécu quelques années. Il naquit le 24. de Juillet 1690. V. S. & mourut le 29. de Juillet 1700. Ce Prince étoit d'une constitution assez foible, mais d'un genie superieur. Il meprisoit extremement la Danse, & les autres choses de cette nature, & ne paroissoit avoir de penchant que pour la guerre. Il étoit aimé du Roi *Guillaume*, de sa Mere, & presque adoré de toute la Nation. *Note du Trad.*

† L'Hotel de *Cambden*, de même que celui de *Berkley*, & de *Sion*, sont differentes Maisons de Seigneurs Anglois, à Londres, ou aux environs, où la Princesse logea successivement, après qu'elle fut sortie de la Cour. *Note du Traduct.*

ſoit le meſſage, entroit d'ordinaire ſans façon dans la chambre du *Duc*, où étoit ſa Mere, auprès de laquelle, aſſiſe ou debout, on paſſoit, ſans en prendre non plus de connoiſſance, que ſi elle n'avoit été qu'une berceuſe, & l'on alloit tout droit à l'Enfant, auquel on adreſſoit la parole, ou bien à la Nourrice qui le tenoit ſur ſes genoux.

On m'avouera, je penſe, qu'il y avoit là bien de l'inſolence & de l'incivilité, & que la *Reine*, ſans ſe commettre, auroit pû trouver des moyens de ſavoir comment le *Duc* ſe portoit, ſans permettre que l'on fit à la *Princeſſe* des affronts, dont on n'avoit point vû d'exemple, & qu'aucun particulier, en *Angleterre*, n'auroit voulu ſouffrir d'un autre. Quel fut cependant le retour que la *Princeſſe*, parvenuë à la Couronne, fit aux Dames de la *Reine*, de qui elle avoit reçû ces incivilités? Elle leur donna des Penſions; choſe dont le *Roi* lui même * s'étoit laſſé quelque temps avant qu'il mourût.

Il

* La Reine *Marie* mourut le 28. Decem. 1694. & le Roi *Guillaume* le 8. de Mars 170½. V. St.

Cela

IL y avoit déjà quelques mois, avant la derniere maladie de la *Reine*, que la *Princesse*, qui se croyoit enceinte, ne sortoit point d'un appartement de plein pied, & se tenoit même souvent sur un lit de repos; ce que les Medecins lui avoient conseillé de faire, * pour prevenir la fausse couche. Cependant lorsqu'elle eut appris que l'indisposition de la

Cela faisoit près de 8. ans de Pensions. Je doute pourtant beaucoup que le Roi se soit porté de lui même à faire ces retranchemens. Assurement il n'en étoit pas plus riche, & peut-être n'y eut il que les Favoris qui s'en trouvassent mieux. J'ai crû devoir placer ici cette Remarque, parce qu'il y a tout lieu de croire, qu'ici, & en d'autres endroits, Madame de *Marlborough*, donne un peu trop à ses ressentimens, quand elle parle du Roi *Guillaume* & de la Reine *Marie*. Je croirois pourtant bien que ce qu'elle en dit pouvoit être le langage, & les sentimens de la Cour du Prince & de la Princesse de *Danemarc*, qui me semblent effectivement avoir été traitez avec trop de hauteur. *Note du Trad.*

* La Princesse de *Danemarc*, avoit toujours été fort sujette aux fausses couches, & n'en avoit point fait d'autres depuis la naissance du Duc de *Gloucester*. Le seul fruit qui lui restât en 1694. de 11. ans de Mariage, quoiqu'elle eût été très-frequemment enceinte. *Note du Trad.*

la *Reine* étoit dangereuse, elle lui envoya une de ses Dames, pour l'assûrer de ses très humbles respects, & pour la *prier de croire qu'elle étoit extrémement affligée de la Maladie de sa Majesté*, en ajoutant, que *si sa Majesté vouloit bien lui accorder le bonheur de la voir, elle étoit prête malgré l'état où elle se trouvoit elle même, à s'exposer à tout danger, pour se procurat cette satisfaction.*

Le Message fut fait à la Comtesse de *Derby*, qui l'ayant porté à la *Reine*, revint quelque temps après, & dit que *le Roi rendroit réponse le lendemain.* En effet ce jour là Mylord *Derby* écrivit le Billet suivant à la Dame qui avoit porté le Message.

MADAME,

„ Le *Roi* & la *Reine* m'ont chargé
„ de vous dire, qu'ils vous prient de
„ faire savoir à la *Princesse*, qu'ils lui
„ rendent graces tous deux du Message
„ qu'elle a fait faire, & du desir qu'elle
„ montre de venir. Mais on juge qu'il
„ est si necessaire que la Reine se tienne
„ dans le plus grand repos, qu'ils espe-
rent

„ rent que la *Princesse* differera sa visite.
„ Je suis.

MADAME

Votre très-humble Serviteur,

E. DERBY.

„ Je vous prie, Madame, d'assûrer
„ la Princesse de mes très-humbles res-
„ pects. "

Une reponse si honnête, & l'apostille du Comte, me firent juger, avec plus de confiance que si tous les Medecins me l'eussent dit, que la maladie étoit mortelle; & comme je savois que quantité de gens, y compris même quelques-uns de ceux de la Princesse, avoient été admis à voir la Reine, je fus aussi pleinement persuadée que le *délai* que l'on demandoit à son Altesse n'avoit d'autre but que de laisser lieu à la continuation de la brouillerie, en cas que la Reine se retablit, ou que de donner lieu à la reconciliation avec le Roi, s'il le jugeoit à propos, en cas que la Reine mourût.

PEN-

PENDANT que la maladie dura, jusqu'à la mort de la Reine, la Princesse envoya tous les jours faire ses complimens, & savoir comment elle se portoit. Je suis assurée, qu'une fois la Reine l'entendit elle même; parce que Mylady *Fitzharding*, qui étoit chargée du Message, & qui avoit une passion extraordinaire de voir la Malade, entra brusquement, & sans demander si l'on le vouloit, ou non, dans la Chambre de la *Reine*, & lui fit, à elle même, son Message, sans oublier de peindre fortement l'affliction, où étoit la *Princesse*; à quoi la *Reine* répondit par un froid, *je la remercie*; & quoiqu'elle reçut la Communion dans sa Maladie, elle n'envoya jamais le moindre Message à la *Princesse*, si l'on en excepte la civilité qui étoit contenuë dans la Billet du Comte de *Derby*, dont peut-être sa *Majesté* ne sût rien.

JE me perds à vouloir concilier cette conduite à l'égard d'une Sœur, avec le caractère devot de la *Reine*. Car il n'y a rien de plus clair dans l'Ecriture, que ce qui est dit au V. *Chapitre* de St. *Matth.* aux vers. 23. & 24. *C'est pourquoi si tu portes ton offrande à l'Autel, & que là il te souvienne que ton Frere a quelque chose*

contre

contre toi, laisse là ton offrande devant l'Autel, & va premierement te reconcilier avec ton Frere, & viens alors présenter ton offrande.

SUPPOSE' neanmoins que l'on prétendit, ce que je crois à peine possible, que la *Reine* eut pû prendre les choses assez de travers pour penser qu'elle n'avoit point de reparation à faire à sa Sœur, & que cette derniere lui avoit fait une injure réelle, en refusant d'être esclave, je ne laisserai pas de soutenir que dans ce cas là même, il y eut quelque omission de sa part, puisqu'il nous est enseigné de *pardonner les offenses des autres, comme nous esperons que les notres nous soient pardonnées.*

LA *Reine* étant morte, la *Princesse*, suivant en cela le conseil de Mylord *Sunderland*, & de quelques autres Personnes, écrivit au Roi cette Lettre.

„ SIRE,

„ Je prie votre *Majesté* de recevoir fa-
„ vorablement les assûrances de la dou-
„ leur sincere & cordiale que me cause vo-
„ tre grande affliction dans la perte de la
„ *Reine*, & j'assure votre *Majesté*, que je

„ suis

„ ſuis auſſi ſenſiblement penetrée de ce triſ-
„ te évenement, que ſi je n'avois jamais eû
„ le malheur d'avoir encouru ſon deplaiſir.
„ Je ſupplie inſtamment votre *Ma-*
„ *jeſté*, qu'elle me permette de lui aller
„ rendre mes devoirs, auſſi-tôt que je
„ pourrai le faire ſans vous être incom-
„ mode, & ſans craindre de redoubler
„ votre affliction; afin que je puiſſe a-
„ voir l'occaſion, non ſeulement de
„ vous reïterer moi-même la choſe, mais
„ encore d'aſſûrer votre *Majeſté* de mes
„ intentions réelles, à n'omettre aucune
„ rencontre de vous donner des preu-
„ ves conſtantes de mon ſincere reſpect
„ & de la part tendre que je prends en
„ votre Perſonne, & dans vos intérêts,
„ ainſi qu'il convient à celle qui eſt.

SIRE

De votre Majeſté

La très affectionnée Sœur
& Servante

ANNE.

Le *Roi* avoit aſſez de bon ſens pour comprendre qu'il ne pouvoit continuer plus long-temps à vivre en meſintelli-
gence

gence avec la *Princeſſe*, ſans s'expoſer lui-même tous les jours à des déboires, & au mépris manifeſte de ſon bon plaiſir ſouverain. Car il ne pouvoit ſe flatter, que la *Reine* étant morte, on pût empêcher la Nobleſſe *d'Angleterre* de rendre ſes reſpects à une *Princeſſe*, qui, par Acte de Parlement, devoit porter la Couronne, après lui & qui, dans la ligne directe du Sang, auroit dû la porter avant lui. Il n'ignoroit pas d'ailleurs que tous ceux qui cherchoient à faire paroitre qu'ils ſe ſoucioient peu de lui, ne manqueroient point d'en donner des marques publiques par la Cour qu'ils feroient à ſa Sœur.

C'EST pourquoi, bientôt après cette Lettre, avec conſentement du *Roi*, & au temps qu'il marqua, la *Princeſſe* alla le voir à (*) *Kenſington*, & en fut reçüe avec des honnetetez extraordinaires. Alors, & dès que le Public fut informé que la reconciliation étoit faite, on ne voyoit que des foules de gens, de toutes les ſortes, qui ſe rendoient de tou-

(*) C'eſt un Palais près de Londres, où le Roi *Guillaume* ſe tenoit toujours après la ruine de Whitehall par le feu, & où il ſe tenoit ſouvant avant ce tems-là. *Note du Trad.*

tes parts à l'Hotel de *Berkley*, pour faire leur Cour au *Prince* & à la *Princesse*; changement subit, & qui, à ce que je me souviens, fit dire à Mylord *Caernarvan*, une chose qui fit bien rire toute la Compagnie. Ce Seigneur, très petit esprit, étant un jour dans le Cercle, tout près de la *Princesse*, & lui adressant la parole, *je me flatte*, lui dit-il, *que votre Altesse se souviendra que je venois ici dans le tems qu'aucun de ces Messieurs & de ces Dames n'y paroissoient.*

JE n'ai jamais oui dire qu'il y eût personne qui se fut opposé à cette reconciliation que Mylord *Portland*. Mais l'unique Negociateur de cette Paix, entre le *Roi*, & la *Princesse*, fut Mylord *Sunderland*, qui en tout ce qui regardoit cette derniere s'étoit toujours comporté avec beaucoup de prudence & de politesse, & qui même avant la mort de la *Reine*, avoit resolu de faire tous ses efforts pour accommoder le different, en quoi cependant je suis persuadée qu'il n'auroit pas réüssi pendant la vie de la *Reine*, dont la mort lui facilita, pour les raisons que je viens de dire, les moyens de porter le *Roi* à se reconcilier, & à donner même

à

à la *Princesse* le (*) Palais de St. *James*.

CEPENDANT cette faveur, & quelques autres qu'on lui fit à la priere du même Comte, ne s'accordoient que pour garder les appparences, & que par politique. A cela près il étoit très visible que le *Roi* ne se soucioit pas que l'on respectat réellement son *Altesse*. Car bien que jusqu'à sa mort, elle n'omit rien de ce qu'elle lui devoit, & que par son ordre, elle allât souvent lui rendre visite à *Kensington*, on n'y faisoit pas plus de façon pour elle que pour toutes les autres Dames, jusqu'à ce que l'on commença à en causer dans la Ville. Alors Mylord *Jersey* lui fit l'honneur de l'accompagner jusqu'au bas de l'Escalier, mais une fois ou deux seulement & non davantage. S'il venoit quelqu'un au devant d'Elle, ce n'étoit qu'un Valet de Chambre, ou quelque autre personne

(*) Dans ce tems-là le Palais de *Whitehall* subsistoit encore en son entier, & ce n'est que depuis l'incendie qui le consuma presque tout, sous le regne de *Guillaume* III. que les Rois se sont transportés à celui de St. *James*, dont auparavant ils ne faisoient presqu'aucun usage. *Note du Traducteur*.

ne dont elle ne connoiſſoit point le viſage. Dans ces occaſions-là même, il lui eſt arrivé d'attendre une heure & demie, comme tout le reſte du Monde, ſans diſtinction quelconque, & ſans lui en faire la moindre excuſe.

A l'égard des honneurs rendus par la *Princeſſe* au *Roi* & à la *Reine*, j'avoue, en mon particulier, qu'elle me ſembloit en faire beaucoup trop, & que ſouvent j'en avois du chagrin. Car je ne pouvois ſouffrir qu'elle fit ce que je n'aurois pas voulû faire, en ſa place. Non, tout ce que j'eus jamais d'Amis au monde n'auroient pû avoir aſſez de pouvoir ſur moi pour m'engager à faire aucune des avances, que la *Princeſſe* fit, pendant cette rupture, à l'exception de la premiere Lettre qu'elle écrivit à la *Reine*, & des dernieres offres qu'elle fit de la venir voir dans ſa maladie. Mais une Lettre que la *Princeſſe*, écrivit après la reconciliation, au Roi ſur la priſe de *Namur*, me chagrina plus encore, je penſe, que toutes ces autres marques de *reſpect*, quoique cette Lettre eut été conſeillée par trois Seigneurs dont tout le monde eſtimoit la prudence. La voici.

Si-

„ SIRE,

„ QUOIQU'EN toute autre occasion
„ je me ferois bien gardée de vous im-
„ portuner d'une Lettre, la prise de *Na-*
„ *mur* est si glorieuse à *V. M.* que je
„ me flatte que vous me permettrez de
„ vous feliciter de ce bon succez, qui
„ ne me fait en rien tant de plaisir, que
„ pour la satisfaction, que, dans mon
„ idée, V. M. doit gouter d'une addi-
„ tion si considerable à la reputation de
„ vos armes. Agréez, *Sire*, que je vous
„ assure, que comme il n'y a personne
„ qui s'interesse plus tendrement en ce
„ qui vous regarde, il n'y a personne
„ aussi qui fasse plus cordialement des
„ vœux pour votre bonheur, & pour
„ votre prosperité dans vos Etats, que
„ celle qui est &c.

ANNE "

CETTE Lettre, qui me paroissoit si peu digne de la *Princesse* ne servit qu'à fournir au *Roi* l'occasion de faire paroitre le brutal mépris qu'il faisoit de celle qui la lui avoit écrite; car il ne daig-

na jamais y repondre, & ne lui en fit pas même faire la moindre politesse.

Vous avez dejà vû, *Mylord*, quelques traits de la maniere dont le *Roi* en avoit agi envers le *Prince* de *Danemarc* avant la brouillerie, je ne vous en donnerai qu'un seul de la conduite que l'on tint à son égard, personnellement, après la reconciliation.

L'ANNIVERSAIRE * de la naissance du *Roi* suivant de fort près les nouvelles que l'on eut en *Angleterre* de la mort du † *Roi* de *Danemarc*, le *Prince*, qui cherissoit tendrement ce Frere, se faisoit une peine extreme de mettre si tôt des habits de couleur. La *Princesse*, qui savoit de son côté, que sous les regnes précédens, les personnes qui étoient en grand deuil, venoient à la Cour, ces jours-la, sans être habillées en couleur, se servit de Mylord d'*Albemarle* pour faire demander au *Roi*, pour le *Prince*, la permission de venir lui faire ses complimens en habit de deuil. La reponse, fut, que *le Roi ne le recevroit point à moins qu'il*

* Guillaume III. étoit né le 14. de Novembre, n. st. *Note du Trad.*

† C'étoit *Christian V. Note du Trad.*

qu'il ne vint en habit de couleur, & le *Prince* ſe laiſſa perſuader de le faire, bien qu'il s'y ſentit une repugnance extreme.

Si j'entreprenois de faire l'énumeration de toutes les incivilitez, faites au Prince & à la Princeſſe ſous ce Regne, elles tiendroient, je crois, autant de place que celles dont je viens de donner le detail. Le Roi avoit un ſi mauvais naturel, & l'éducation l'avoit ſi peu poli, qu'il n'avoit les manieres d'un Homme de qualité, ni dans les grandes choſes, ni dans les petites. Voici un échantillon de ſon comportement à ſa propre Table, un jour que la Princeſſe dinoit avec lui. Il eſt du plus bas vulgaire. Ce fut au commencement de ſon Regne, & dans le tems qu'elle étoit enceinte du Duc de Glouceſter. On ſervit un plat de pois, les prémiers qu'on eut veu de l'année. Le Roi les mangea tous lui ſeul ſans en offrir à la Princeſſe. Je ne me ſouviens pas s'il en offrit à la Reine, mais il le pouvoit ſans riſque, car il ſavoit bien, qu'elle n'auroit oſé y toucher. A ſon retour chez elle la Princeſſe avoua qu'elle avoit eu ſi grande envie de manger de ces pois, qu'elle n'oſoit les regarder, que pourtant elle avoit eu tou-

tes les peines du monde à en detourner les yeux.

Je finirai ce recit de la conduite du Roi à l'égard de la Princeſſe, par quelques faits d'une toute autre importance pour elle, qui manifeſteront qu'elle avoit eu très grande raiſon de ne pas laiſſer à ſa generoſité l'affaire de ſon entretien. Lorſque le Duc de Glouceſter fut en âge d'être mis entre les mains des hommes, le Roi inſinua aux membres du Parlement, qui avoit à cœur de donner au Duc un entretien decent, que la ſomme de 50000. ✠ ſt. ne feroit pas trop pour cela. En même tems il promit auſſi à d'autres perſonnes, à qui il ſavoit bien que cela feroit plaiſir, de faire païer à la Reine Marie en France la penſion de 50000, ✠ ſt. qui lui avoit été aſſignée pour ſon douaire. Le but de toutes ſes demarches étoit d'obtenir une addition de 100000. ✠ ſt. à ſa Liſte civile.

Tout cela lui fut accordé, cependant jamais il ne donna un ſol à la Reine. Pour ce qui eſt du Duc, non ſeulement il fut laiſſé entre les mains des femmes aſſez long-tems après l'établiſſement de ſon revenu, mais de plus le Roi ne lui donna, jamais plus de 15000. liv.

pour

pour ſa maiſon, lorſqu'elle fut formée. Il refuſa même d'avancer un ſeul quartier de cette ſomme modique, bien que cela fut abſolument neceſſaire pour l'achat de la vaiſſelle & des meubles; de ſorte que la Princeſſe fut obligée d'en faire elle même la depenſe.

Ce n'eſt pas tout. Le Roi, à l'inſtigation de Mylord Sunderland, comme je crois, fit dire à la Princeſſe, qu'à la verité ſon intention étoit de nommer tous les précepteurs du Duc, mais qu'il vouloit bien lui laiſſer le choix des autres Officïers, à la reſerve pourtant de celui à qui il deſtinoit l'emploi de ſous Gouverneur & de Gentilhomme de la Chambre, c'étoit Mr. Sayers.

Ce Meſſage étoit ſi gracieux & ſi different des autres, que la Princeſſe avoit coutume de recevoir, qu'elle en fut extremement ſatisfaite. Son premier ſoin fut de remplir les places en queſtion de bons ſujets d'une naiſſance diſtinguée. Mr. Boscawen & le Fils du Sécretaire d'Etat Vernon furent nommez pour être Pages de la chambre du lit. Les Fils des Comtes de Brigwater & de Berkeley devoient être ſes Pages d'honneur, &

ainſi du reſte. Le Roi cependant ne ſe hatoit pas de finir cette affaire. Peu de tems avant de ſortir d'Angleterre pour aller faire la Campagne, il dit à Mylord Marlborough (qui avoit été retabli dans ſes Charges militaires, & qui devoit être Gouverneur du Duc de Glouceſter) *qu'il enverroit de delà la Mer la liſte des Officiers dont il vouloit que la Maiſon du Duc fut compoſée*, paroles, comme on voit, contradictoires à celle qu'il avoit fait porter à la Princeſſe quelque tems auparavant. Mylord Marlborough, qui le remarqua, prit la liberté de le repréſenter au Roi, & d'ajouter que ſur la foi de ce Meſſage, la Princeſſe avoit promis ces places à pluſieurs perſonnes; que lui ôter le pouvoir d'accomplir ces promeſſes ſeroit pour elle une ſi grande mortification, qu'il eſperoit que le Roi ne voudroit pas la lui donner, dans un tems, ou la moindre émotion pourroit être préjudiciable au fruit qu'elle portoit. Sur quoi le Roi entra en grande colere & dit, *qu'elle ne ſeroit Reine que lorſque ſon tems ſeroit venu de l'être, & qu'il prétendoit faire la liſte des Officiers du Duc.*

LE

LE Roi parla d'un ton si ferme & si absolu, que Mylord Marlborough se tût, & que le seul expedient qui lui resta, fut de mettre Mylord Albemarle en œuvre pour essaier de le ramener à la raison, ce que ce Seigneur promit de faire. Il se fit donner pour cet effet par Mylord Marlborough la liste des personnes choisies par la Princesse, & l'emporta avec lui en Hollande. Finalement cette liste fut aprouvée avec très peu de changemens. Mais je ne doute pas que cette approbation n'ait été l'effet du bon choix que la Princesse avoit fait, bien plus que celui de la bonté du Roi, ou des bons offices de Mylord Albemarle, que je crois pourtant n'y avoir pas nui. Car il étoit comme impossible que le Roi, venant à envisager cette affaire de sens froid, ne s'apperceut qu'il se feroit à lui-même plus de tort, que de chagrin à la Princesse, s'il alloit raier de la Liste un plus grand nombre de personnes. Il se borna donc à donner la place de sous Ecuier au Frere de Mylord Raby, & celle de Gentilhommes servans à deux ou trois personnes, qui, aiant servi la Reine dans les même pos-

tes, avoient des pensions en cette consideration. Ce fut pour s'en décharger que le Roi eut la petitesse de mettre la Princesse dans la necessité de manquer à quelques unes de ses promesses. Il donna dans la suite une autre preuve remarquable de sa mesquinerie. A la nouvelle de la mort du Duc de Gloucester, il depecha par la premiere poste un ordre de congedier tous ses domestiques; promtitude de frugalité, qui certainement n'étoit gueres seante dans un Roi. Ce fût par les bons offices de Mylord Marlborough, soutenu par le Lord Albemarle, qu'ils furent paiez de leurs salaires jusqu'au jour dernier du quartier aprés la mort du Duc.

APRES tout ce que viens de dire du Roi, & aprez avoir tant blâmé son caractere & sa conduite, peut-être, Mylord, aurez vous de la peine à croire la declaration que je vous fais maintenant. Mais non, vous la croirez sans peine, si vous daignez juger de mon cœur par le votre. Je proteste donc que lorsque le Roi vint à mourir, je ne sentis au dedans de moi aucun des mouvemens de satisfaction, que j'avois crû quelquefois de-

devoir s'y elever, le cas arrivant. Bien plus les messages & les Lettres continuelles que Mylord & Mylady Jersey envoïoient, à mesure que sa respiration devenoit foible, me remplirent d'indignation. Il me sembloit que, plûtôt que de jouer un personnage si odieux, je renoncerois aux plus grands emplois de quelque Cour que ce fut. Le Roi, qui m'avoit donné tant de sujet de le hair, devint pour moi dans ce triste état un objet de compassion.

Le Roi mourut, & la Princesse de Danemarc lui succeda. L'élevation de ma Maitresse sur le Throne, me plaça sur un nouveau Theatre, & me donna un nouveau relief, qui attira sur moi l'attention de tous ceux, que la curiosité, ou l'ambition, tournoient vers la politique & vers la Cour. Jusqu'ici, bien que ma faveur auprès de la Princesse Roïale eut fourni quelquefois matiere aux discours du public, cette faveur n'avoit eu pourtant aucune influence sur les affaires de la Nation, la Princesse elle même n'aiant eu aucune part aux conseils qui les avoient dirigées. Mais desormais on commença à me regarder sur le pied d'une personne de consequence, sans

l'approbation de laquelle, au moins, la Reine ne donneroit à l'avenir, ni Charges, ni Pensions, ni Titres d'honneur. La connoiſſance qu'on avoit de l'amitié intime de la Reine pour moi donnoit à cette opinion un fondement plauſible. On ſera donc, je crois, bien ſurpris de m'entendre dire, que la premiere demarche importante que la Reine fit après ſon avenement à la Couronne, fut directement oppoſée à mes ſouhaits & à mon inclination. La demarche, dont je parle, fut de ſe jetter elle même & de mettre ſes affaires preſqu'entierement entre les mains des Tories.

J'INSISTERAI plus long-temps & je m'étendrai plus particulierement ſur la difference des ſentimens de la Reine & des miens au ſujet des deux partis des Tories & des Wigs, afin de mettre dans un plus grand jour l'injuſtice de quelques uns de ces derniers qui, après le changement fameux de 1710, m'accuſerent d'avoir cauſé la ruine de leur parti: parti pourtant qui, ſous le regne de ſa Majeſté, n'auroit jamais peu monter aſſez haut pour ſe voir en danger de tomber, ſans mon zele & ma diligence à ſaiſir toutes les occaſions de l'éle-

ver

ver & de le foutenir, ce qui me fit perdre à la fin les bonnes graces de fa Majefté.

DE's fon enfance la Reine avoit été remplie de préjugez infurmontables contre les Wigs. On l'avoit inftruite à les regarder, non feulement comme des Republicains, qui haiffoient jufqu'à l'ombre même de l'autorité Royale, mais auffi comme les ennemis de l'Eglife d'Angleterre. Elle s'etoit confirmée dans cette haine contre tout le parti par le mauvais traitement qu'elle avoit receu de fa Sœur & du Roi Guillaume, & quoique Mylord Rochefter y eut eu, peut-être, plus de part, que qui que ce fût, il fut mis tout entier fur le compte des Wigs. Pour comble le Prince George fon époux, qui avoit été pareillement maltraité, mit de plus fon reffentiment dans la balance.

D'UN autre coté, les Tories, outre l'avantage que leur donnoit la prévention de la Reine en leur faveur, avoient encore celui de l'avoir foutenue dans le dernier regne, lorfque l'affaire de fon revenu fut mife fur le tapis. Ils l'avoient fait vifiblement, bien plus pour mortifier le Roi Guillaume, que par confideration

effec-

effective pour la Princesse de Dannemarc. N'importe, ils lui avoient rendu service, & qui plus est l'hyver, avant qu'elle montat sur le trone, ils lui avoient fait plus de civilitez & rendu plus de visites que de coûtume, dans le meme esprit d'opposition au Roi & dans l'attente de sa mort prochaine.

TOUT cela bien consideré, faut-il être étonné que les Tories, à qui elle avoit accoutumé de donner le beau nom de parti de l'Eglise, devinssent les objets distinguez de sa faveur Roiale, d'abord après qu'elle fut assise sur le trone?

LE Dr. Sharp, Archeveque d'York, fut nommé, & choisi par elle même pour precher le jour de son Couronnement. Il fut aussi fait son principal Conseiller dans les matieres Ecclesiastiques. Son Conseil privé fut rempli de Tories. Mylord Normanby (bientôt aprez Duc de Buckingham) les Comtes de Jersey & de Nottingham, le Chevalier Seymour, & plusieurs autres encore des plus violens Tories, eurent des emplois. Le Chevalier Nathan. Wright fut laissé en possession de celui de Garde du grand Sceau d'Angleterre, & le Comte de Rochester de celui de Gouverneur d'Ir-

d'Irlande. Tous ces Meſſieurs faiſoient profeſſion d'un zele merveilleux pour l'Egliſe, eſpece de merite public qui éclipſoit alors tout autre merite aux yeux de la Reine. Je crois même fermement que, malgré ſa grande amitié pour moi, & malgré le devoûement entier des Comtes de Marlborough & de Godolphin à ſon ſervice pendant pluſieurs années, ces deux Seigneurs n'auroient jamais eu la part qu'ils eurent à ſa faveur & à ſa confiance, s'ils n'avoient pas été contez eux même au nombre des Tories. Il eſt en effet très vrai que, bien qu'ils euſſent eu toujours à cœur le veritable interet de la Nation, & qu'ils en euſſent donné de preuves réelles dans leur conduite & dans leurs emplois, il eſt, dis-je, vrai qu'ils avoient été élevez dans la perſuaſion que les partiſans de la haute Egliſe, étoient les meilleurs amis de la Conſtitution tant Civile qu'Eccleſiaſtique. Ils ne furent même detrompez parfaitement que par l'experience.

Exemte de ces préjugez, le terme d'Egliſe, ſortant de la bouche de ceux qui le faiſoient ſonner le plus haut, n'a jamais eu pour moi aucun charme. Je n'ai jamais peu m'appercevoir en effet

que

que ces Messieurs aient donné d'autre marque caractеristique du grand zele dont ils faisoient parade, que la repetition frequente du terme d'Eglise, qui leur servoit comme de terme magique pour enchanter les esprits foibles, & pour leur inspirer l'esprit de persecution contre les Non-conformistes, & contre les amis réels de l'Eglise, qui ne convenoient pas que la persecution fut conforme à sa doctrine. D'ailleurs aiant veu plusieurs de ces zelez partisans de l'Eglise, faire leurs efforts sous le regne précedent pour renverser la forme de Gouvernement, qu'eux même avoient contribué à établir, je trouvois que leur politique n'avoit aucun principe fixe. J'avois donc un veritable mal au cœur de voir, que pour faire place à des partisans de l'Eglise de cet ordre, les emplois fussent otez à d'autres qui s'étoient tenus fermes dans les principes de la Revolution, & qui, à mon avis, paroissoient plus propres à soutenir la Reine, & plus capables de travailler au bien de la Nation, que les mauvais Politiques qui leur succedoient.

Tout cela me fit prendre la resolution dès le commencement du Regne de la Reine, d'essaier si je ne pourrois pas peu

peu-à-peu faire sur son esprit des impressions plus favorables aux Wigs; & quoique le fruit de mes soins ne fut pas d'abord considerable, je crois pouvoir me hazarder à dire, que si quelques uns de ce parti furent conservez alors dans leurs postes, ce fut parce que mes sollicitations l'emporterent en grande partie sur ses inclinations. On sait d'ailleurs que la Reine aiant resolu de signaler la premiere année de son regne par la création de quatre nouveaux Pairs, *Granville*, *Guernsey*, *Gower*, & *Conway*, j'obtins que Mr. *Hervey* (maintenant Comte de Bristol) fit le cinquiéme, & cela en depit de l'opposition des Tories, & sur tout des quatre que je viens de nommer, qui refuserent pendant quelque tems d'accepter la Pairie, si Mr. Hervey étoit admis au même honneur. La Lettre suivante que Sa Majesté me fit l'honneur de m'écrire environ six mois après son avenement à la Couronne; prouve suffisamment la difficulté de l'ouvrage, que j'entrepris, de moderer sa partialité pour les Tories, & de lui faire avoir meilleure opinion de leurs antagonistes. La voici.

St. James le samedy 24. October.

„ JE suis charmée ma chere Mle.
„ Freeman de voir par votre Lettre que
„ j'ai eu le plaisir de recevoir aujour-
„ d'hui, que vous aprouvez ma Haran-
„ gue. Mais votre grande partialité pour
„ les Wigs me fait, je l'avoue, une
„ peine extreme, parce que je ne vou-
„ drois pas que, dans les moindres cho-
„ ses, il y eut entre vous & votre pauvre,
„ * infortunée & fidelle Morley aucune
„ difference d'opinion. Ce que je vous ai
„ écrit sur ce sujet, en dernier lieu, ne
„ vient d'aucune insinuation de l'autre
„ parti; mais je connois les principes
„ de l'Eglise d'Angleterre, je connois
„ aussi ceux des Wigs, c'est la verita-
„ ble, la seule raison, qui me porte à
„ penser de ces derniers, comme je fais.
„ Sur ma parole, ma chere Mle. Free-
„ man, vous vous trompez grandement
„ dans l'idée que vous avez des verita-
„ bles

* La Reine commença à se servir de ce style plaintif après la mort du Duc de Gloucester *Note du Trad.*

„ bles Wigs. Les couleurs dont vous
„ les peignez, conviennent aux parti-
„ ſans de l'Egliſe, & non pas à eux. Je
„ n'inſiſterai pas davantage ſur ce ſujet
„ je vous prie ſeulement de ne pas
„ apuier pour l'amour de moi, ceux
„ pour qui vous montrez tant d'in-
„ clination, plus que ceux du parti de
„ l'Egliſe. Puiſque vous avez demeuré
„ ſi long-temps à *Windſor*, je ſouhaite
„ pour l'amour de vous même, que
„ vous y demeuriez *juſqu'après le jour
„ de l'inſtallation du Maire de *Londres*;
„ car ſi vous étiez en Ville, vous ne
„ pourriez vous diſpenſer d'aller au
„ ſpectacle. L'éloignement en eſt une bon-
„ ne excuſe, & je crois que toute ex-
„ cuſe eſt bonne pour ne ſe pas trouver
„ dans cette cohuë. Je ſuis dans ce
„ moment fort occupée, & n'ai que
„ le

* L'Inſtallation du nouveau Maire de *Londres* ſe fait tous les ans le jour de la *St. Simon & St. Jude*, c'eſt-à dire le 28. d'Octobre. La marche en eſt pompeuſe & bruyante. Une foule incroyable de monde vient voir le ſpectacle, & le fait en grande partie. La Cité invite, ce jour là à dîner preſque toute la Cour, & ſouvent les Rois & les Reines même. *Note du Traducteur.*

„ le tems de dire de plus à ma chere Ma-
„ demoiselle *Freeman*, que je suis, avec
„ la plus grande passion, à Elle *. &c.

COMME il est incontestablement clair par ce que la Reine en dit ici, en me parlant, que j'avois commencé de bonne heure à être zélée pour les *Whigs*, il ne paroitra pas moins évident, à quiconque fera reflexion sur la situation où je me trouvois dans la conjoncture d'alors, que ce zéle ne pouvoit procéder que de la conviction, où j'étois, de la bonté de la cause que j'avois épousée.

QUANT

* „ La Reine datoit très rarement tout à fait „ ses Lettres. Dans celle-ci l'année n'est point „ exprimée; mais il est clair par ce qui y est „ dit, qu'elle fut écrite en 1702, premiere an- „ née du Regne de sa Majesté. Car cette an- „ née-là elle alla au spectacle de Mylord Maire, „ & puis qu'elle y alloit, je n'aurois pû me dis- „ penser d'y aller aussi, si j'avois été en Ville „ Or quiconque voudra se donner la peine de „ faire des recherches, trouvera que cette an- „ née là le 24. d'Octobre tomba sur un Same- „ di, & que la Reine avoit fait sa harangue au „ Parlement, peu de jours auparavant. " *Note de l'Auteur.* Le Parlement s'assembla le 20. d'Octobre. La Reine fit sa harangue le 21. & accepta l'invitation du diner du Maire qui se fit le Mecredi suivant 28. du Mois. *Note du Traducteur.*

QUANT à mon intérêt particulier, les *Whigs* n'auroient pû me faire plus d'avantage que les *Toris*. Je n'avois besoin du secours, ni des uns, ni des autres, pour me mettre dans les bonnes graces de la Reine. Tant devant qu'après son avenement à la Couronne, elle avoit marqué, de la façon la moins équivoque, qu'elle me consideroit, non seulement comme une Servante très fidele, mais encore comme sa chere Amie. Si je n'ai rien dit de l'extreme bonté qu'elle me marqua dépuis le commencement de la brouillerie de sa Sœur & d'Elle, c'a été pour ne point interrompre le fil de ma Relation sur une affaire, où je me proposois pour fin principale, de justifier la conduite qu'y tint ma Maitresse, & celle qui j'y tins moi-même. Les Lettres, qu'elle m'écrivit ensuite, & dont j'ai encore un grand nombre, étoient toutes dans le même gout de tendresse que celles qu'on a leu, & lors qu'elle parvint à la Couronne, peu contente de m'avoir faite Dame de sa Garde Robe, & Gardiene de sa Bourse Privée, elle donna aussi à Mylord *Marlborough* le commandement de ses Armées, & la Baguette de Thresorier à Mylord *Godol-*

phin, dont le Fils avoit épousé ma Fille ainée.

IL est donc visible qu'aucun motif d'intérêt particulier ne pouvoit me faire pancher du côté des *Whigs*. Chacun peut aisément comprendre que si j'eusse consulté cet oracle sur le choix d'un Parti, il m'auroit certainement dirigé à suivre le torrent de l'inclination & des préjugez de ma Maitresse. C'étoit le moyen le plus sûr d'affermir ma faveur auprès d'Elle.

JE n'avois même aux *Whigs*, aucune obligation singuliere, qui me fit pancher de leur côté, plûtôt que de l'autre. Au contraire, ils m'avoient traité très durement, & j'avois lieu de les regarder comme mes Ennemis personnels, pendant que je voyois les *Toris* disposez à me complimenter, & à me faire la Cour. Il n'y eut pas jusqu'à Mylord *Rochester* qui ne s'abaissat jusqu'à m'écrire un morceau fort étudié, pour me prier, lorsque Mylady *Charlotte Beverweert* fut morte, de faire que sa Fille, Mylady *Dalkeith* pût obtenir la place de Dame d'honneur, qu'avoit la défunte. A la verité, & je l'avoue, je ne fus pas peu surprise de ce que ce Seigneur s'adressoit

de

de la ſorte à moi pour obtenir cette grace. Je me connois aſſez, Dieu merci, par experience, pour être très certaine que je puis pardonner une injure, lorſque la perſonne, de qui je l'ai reçuë, en donne quelque ſigne de repentir. Mais ſi j'avois jamais été ſi malheureuſe, que de perſecuter quelqu'un ſans cauſe, comme Mylord *Rocheſter* en avoit agi avec moi, je ſuis bien aſſurée, que le manque même de pain ne ſauroit m'engager à lui demander la moindre faveur. Mais il faut tout dire. Ce Seigneur avoit dans ſon tour d'eſprit, quelque choſe de très éloigné du commun.

Ce qui le porta à ſe plier de la ſorte devant moi, venoit, à ce que je m'imagine, de l'experience qu'il avoit faite depuis peu, que je ne me prévalois point de mon influence ſur la Reine, pour ſatisfaire des Reſſentimens & des Piques. Car à l'avenement de la Reine à la Couronne, Mylady *Hyde* * m'ayant priée

* On va voir que cette Dame étoit Bellefille de Mylord *Rocheſter*, ou femme de ſon Fils. Les Fils des Comtes portent pour Titre le nom de la Famille & ſont Lords par *Coutoiſie*, comme

prié de lui faire obtenir la place de Dame de la Chambre de la Reine, je l'y servis très sincerement & très efficacement. Elle ne plaisoit pourtant point à la Reine; mais comme sa Majesté avoit eu la bonté de pardonner à Mylord *Rochester*, les mauvais traitemens qu'elle en avoit reçus sous les regnes de *Charles*, de *Jaques*, & de *Marie*, il m'avoit paru de l'équité que la Femme de son Fils entrât dans la Chambre. A dire le vrai, on ne pouvoit servir Mylady *Hyde*, dans cette affaire, sans y prendre un plaisir tout particulier. On l'auroit fait, n'eut-ce été que pour l'amour d'elle même. Car de ma vie je n'ai connu de mortelle qui eût, pour aucune chose, une passion pareille à celle qu'elle temoignoit pour ce Poste. Pendant, que la chose étoit encore en suspens, elle en étoit si tendrement occupée, qu'elle ne m'en parloit jamais sans rougir. Aussi après qu'elle eut obtenu cette grace; m'en fit-elle, des remerciemens tels que jamais personne

me on parle en *Angleterre*, car ils ne le sont à toute rigueur qu'après la mort de leur Pere, quand ils sont les ainez. *Note du Trad.*

ne ne m'en fit, en quelque occasion que ce fût. Entre autres complimens, j'en reçus cette Lettre.

" *Lundi Matin.*

„ J'AI été trois fois au Cercle dans „ l'esperance de vous y rencontrer, „ pour vous y dire de bouche que je suis „ extremement sensible à la faveur que „ vous m'avez faite. Vous y en ajou- „ terez une autre, si vous voulez bien „ me pardonner l'impatience qui ne me „ permet pas de differer plus longtems „ à vous en remercier moi-même, „ quoique Mademoiselle *Lowther* ait „ bien voulu s'en charger. Je suis très „ heureuse d'avoir obtenu ce que je „ sollicitois, & vous pouvez compter „ que, quoique ce soit que vous me com- „ mandiez, vous serez obéïe; car je ne „ veux pas même, sans votre permis- „ sion, me vanter de la chose à Myla- „ dy *Henriette*, * qui m'a fait la grace „ de vous parler pour moi. Je ne m'en- tends

* Cette Lady *Henriette* étoit la fille ainée de Mylord *Marlborough* mariée avec le fils ainé de Mylord *Godolphin*. *Note du Trad.*

„ tends point à dire beaucoup, mais
„ ſoiez aſſurée que ce ſera un plaiſir,
„ pour moi, que de montrer en tout
„ ce qui me ſera poſſible, avec qu'elle
„ fidelité, & qu'elle ſincérité, je ſuis.

" *Votre humble Servante*,

* " J. HYDE.

DE quelle maniere cette Dame mé traita dans la ſuite, c'eſt ce qui ne vaut pas la peine de dire.

POUR ce qui regarde la priere de Mylord *Rocheſter* en faveur de Mylady *Dalkeith*, on ne pouvoit la lui accorder, parcequ'il n'y avoit, réellement, aucune Place vacante. La Reine avoit pris la reſolution de n'avoir que dix Dames, & ce nombre étoit complet. Il eſt bien vrai que pendant un court eſpace de temps il y en avoit eu onze. Mais cela étoit venu de ce que la Ducheſſe de *Somer-*

* C'eſt-à-dire *Jeanne Hyde*. En Angleterre les femmes mariées perdent le nom de leur famille, & ne portent que celui de la famille de leur Mari. Celle ci étoit née *Gower*, étant niece du Lord, & fille du Chevalier de ce nom. *Note du Trad.*

merſet qui, d'abord s'étoit excuſée d'accepter une de ces Places, lorſqu'on la lui offrit, au tems que la Reine formoit ſa Maiſon, ſouhaita bien-tôt après de la remplir, quoiqu'elle fuſſent toutes occupées. Comme elle étoit la * premiere Ducheſſe Proteſtante de l'*Angleterre*, je perſuadai à la Reine que pour obliger cette Dame, elle pouvoit bien en avoir onze pour le peu de temps qu'avoit encore à vivre Mylady *Charlotte Beverweert*, qui étoit attaquée d'une Maladie incurable. Sa Majeſté s'y preta dans la ferme reſolution d'en demeurer au nombre de dix, après la mort de Mylady *Charlotte*. On avoit deja fait cette reponſe à diverſes autres per-

* Le premier Duc du Royaume, en vertu du rang d'ancienneté eſt celui de *Norfolk*, qui eſt Papiſte. Le ſecond eſt celui de *Somerſet*, Proteſtant. La Ducheſſe dont il s'agit ici, étoit encore d'ailleurs très diſtinguée par l'éclat du ſang dont elle étoit deſcenduë. Elle étoit fille, & unique heritiere de *Jocelin Piercy* onzieme & dernier Comte de *Northumberland*. Elle s'appelloit *Elizabeth*, & avoit épouſé en premieres Noces le fils unique de *Henri* Duc de *Newcaſtle*. Elle mourut, en 1722. laiſſant à ſon dernier Mari un Fils & trois filles, *Note du Traduct.*

personnes qui avoient sollicité la succession de la défunte dans ce Poste, & Mylord *Rochester* ne pouvoit avec raison s'offencer, qu'on lui fit la même excuse, à l'egard de sa Fille.

Je ne me suis si fort etenduë sur cette affaire, que pour montrer que le refus que Mylord *Rochester* essuya ne vint d'aucun ressentiment de ma part, contre lui, ou contre sa Famille, & je vous assure très sincerement, *Mylord*, que j'aurois pû oublier tous les mauvais procedez de ce Seigneur envers moi, assez entierement, pour agir de concert, & en amitié avec lui, si j'eusse crû qu'il suivoit les vrais interêts de la Reine. Mais je ne pûs me persuader que le jargon de ce parti sur la *non-resistance*, sur *l'Obéissance passive*, & sur le *Droit Hèreditaire*, présageat rien de bon pour ma Maitresse, * dont le titre à la Couronne étoit

† l'Unique Titre *légal* que la Reine *Anne* avoit à la possession de la Couronne, étoit l'Acte du Parlement qui avoit limité la Succession sous le regne de *Guillaume* & de *Marie*. Car bien que son Pere fut mort en 1701. ce Monarque avoit en *France* un Prince qui passoit pour son Fils, qui étoit né *constante matrimonio*, & que le Monarque avoit publiquement

étoit appuyé sur un tout autre fondement. Au contraire les Principes dont faisoient profession, ceux que l'on nomme *Whigs*, me paroissoient dictez par la raison, tendant parfaitement au maintien des libertez du sujet, & nullement préjudiciables à l'Eglise, telle qu'elle est établie par les loix, & pour laquelle je crois pouvoir m'avancer à dire sans vanité que j'avois pour le moins autant de respect, qu'en avoient le * Duc de *Buckingham*, & le Chevalier *Seymour*. Telle étant en réalité la maniere dont je pensois sur les deux Partis, je, n'aurois pas moins agi contre la franchise de mon caractère, que contre les devoirs de cette Amitié, dont la Reine m'honoroit, si je ne lui eusse pas dit mes sentimens sans

ment reconnu. Or comme le Parlement l'avoit exclus sans en donner aucune raison, & sans approfondir même le mystere de sa naissance, il étoit trez clair que la Reine *Anne* n'avoit d'autre droit à la Couronne que celui qui étoit *Parlementaire*, & que par consequent on ne pouvoit faire valoir le Droit *héreditaire*, qu'à son préjudice. *Note du Traduct.*

* La vie de ces deux zelez *Toris* n'étoit rien moins que chrétiennement exemplaire *Note du Traducteur.*

sans reserve. Elle m'avoit même expressement commandé de le faire. Souvent elle m'en avoit pressée presque dans les mêmes termes dont elle se sert dans une lettre écrite de sa propre main, que j'ai à présent sous les yeux. „ Vous ne pou-
„ vez jamais, *m'y disoit elle*, me donner
„ une plus grande preuve de votre A-
„ mitié, qu'en me disant librement votre
„ pensée sur toutes choses, & c'est ce
„ que je vous conjure de faire &c.

Je lui parlai donc très librement, & très souvent au sujet des *Whigs* & des *Toris*, selon les idées qui je m'étois faites de la diversité de leurs vûës & de leurs Principes. Ce fut au commencement avec peu de succez. Peut être n'y aurois jamais autant reussi que je le fis, si les Chefs des *Toris* n'eussent pas trop fait connoitre, par la chaleur & par la violence, qui leur firent outrer leur personnage, une † ambition de Monopole, qu'auroient mieux dû dissimuler des gens qui se couvroient du manteau de leur zele pour l'Eglise.

Il

† C'est à dire, l'envie de saisir & de se partager entre eux seuls tous les emplois de l'Etat. *Note du Trad.*

IL étoit naturel de penser que l'Eglise *Anglicane* ne couroit aucun danger *immediat* de perir sous la protection d'une *Mere nourissiere*, telle que la Reine, dont l'affection pour elle n'avoit jamais été mise en doute, & qui, pour sa plus grande sûreté venoit de choisir ses plus renommés champions, pour en composer son Conseil, & son Ministere. Cela n'empêcha point que dez le beau premier Parlement qui se tint, après l'avenement de la Reine à la Couronne, on ne jugeat qu'il étoit necessaire de chercher, en toute diligence, pour cette florissante Eglise, de nouvelles forces, & de nouveaux appuis, comme si elle eut été dans la situation la plus chancelante, & la plus tendante à sa fin.

ON ne sauroit mieux peindre la noble ardeur, avec laquelle les zelez commencerent leur jeu, qu'en transcrivant une partie de ce que dit la *Chambre* des *Communes*, dans son *adresse* à la Reine, en reponse à la gracieuse *Harangue* qu'elle avoit faite à l'ouverture du Parlement. Vo-
„ tre Majesté, *lui disoit* on, a toujours été
„ un ornement très illustre pour cet-
„ te Eglise, & s'est exposée à de grands
„ dangers pour elle. Nous nous pro-
met

„ mettons donc que, ſous le regne de
„ votre Majeſté, nous la verrons ré-
„ tablie dans les Droits & dans les
„ Privileges qui lui ſont dûs, & af-
„ fermie dans cette poſſeſſion juſqu'a la
„ poſterité; ce qui ne peut ſe faire
„ qu'en dépouillant du pouvoir de la
„ détruire, ces mêmes gens qui ont fait
„ voir que la volonté ne leur en manque
„ pas. „

LA Reine leur avoit declaré qu'elle étoit dans la reſolution de defendre & de maintenir l'Egliſe † ſur le pied où les loix

† On appelle en Angleterre *l'Egliſe établie par les loix* celle qui doit ſa conſtitution aux Statuts des Parlemens. Elle eſt donc Egliſe *Chretienne*, entant qu'elle profeſſe la Religion de *Jeſus Chriſt*, ce qui lui eſt commun avec toutes les Egliſes des autres Païs, & Egliſe *Anglicane* entant que les rites, la diſcipline, le gouvernement, & la profeſſion en ſont reconnues en *Angleterre* par l'Autorité civile, parce que depuis le 25. de *Henri.* VIII. la Couronne eſt ſaiſie de la ſuprematie ſur les perſonnes & les matieres Eccleſiaſtiques. Mais cette diverſité d'égards, ſous leſquels on enviſage la même Egliſe, cauſe de la diverſité dans les ſentimens. Les uns ſuppoſant avec raiſon, que l'Egliſe *Chretienne*, conſiderée comme Chretienne, doit être

loix l'ont établie, & ils disent à celà qu'ils n'en font aucun doute, après les assurances réiterées qu'elle en donnoit. Mais cela ne suffisoit point, il falloit qu'un *Ornement illustre* de l'Eglise ne se bornat point à la proteger dans la possession de ses droits *legitimes*, mais qu'encore elle contribuat à la *retablir* dans les droits qui lui étoient *dûs*, c'est-à-dire, qu'elle *rétablit* les *Toris*, & les gens de la *haute Eglise* dans les Droits & dans les Privileges, où ils se disoient être, d'*Institution divine*, de posseder tous les Emplois civils de l'E-

être independante de l'Autorité civile, ils pretendent aussi que l'Eglise *Anglicane*, c'est-à-dire, le corps du Clergé Anglois le doit être, & c'est la pretention de ce que l'on appelle *High-Church* ou la *Haute Eglise*, pretention qui s'est fort repanduë en *Angleterre* depuis que l'Archeveque *Laud*, l'eut poussée fort loin. Les effets en parurent en 1640, lorsque les Provinces de *Cantorbery* & d'*York* assemblées, firent les Decrets Synodaux dont elles exigerent la souscription sous peine d'amande, de prison, ou de deprivation pour les Recusants, avant que d'en avoir obtenu, & même demandé, l'aveu du Parlement. Au contraire de ceux-là, ceux que l'on appelle *Low-Church*, ou *l'Eglise basse* soutiennent qu'il n'y a que l'Autorité Civile qui puisse constituer une Eglise Nationale en *Angleterre*. *Note du Trad.*

l'Etat, & d'être les ſeuls que l'on pût élire pour avoir ſéance dans le Parlement, à l'excluſion de tous les *Whigs*, & de tous les gens de la *baſſe Egliſe*, qui étant ennemis de l'Egliſe Anglicane, & dans la volonté de la detruire, devoient être *dépouillez* du *pouvoir* d'executer leur malice.

QUE ce fut là le ſens de *l'Adreſſe*, c'eſt de quoi je penſe que perſonne ne doute. Auſſi le Projet d'Acte pour prevenir la *Conformité* occaſionelle, qui en conſequence de ce zèle pour l'Egliſe, fut bientot après porté en Parlement, ne tendoit il pas ſimplement à exclure des Emplois les ſeuls Conformiſtes *Occaſionnels*, mais encore à donner la même excluſion à tous les Conformiſtes *conſtans*, qui ne pouvoient goûter l'extravagance des gens de la *Haute Egliſe*, qui prétendoient travailler pour la Religion en introduiſant la perſecution. Car les *Toris*, qui ſavoient très bien que la Reine étoit parfaitement devouée aux interets de l'Egliſe, ſe propoſerent en portant le projet de cet Acte, d'en faire un moyen d'*Epreuve*, par lequel ils pourroient, diſtinguer, avec certitude, leurs Amis de leurs Ennemis, & ne douterent point qu'elle ne rangeât

au nombre des derniers tous ceux qui s'opposeroient à un Plan si pieux.

TOUT le monde sait que le Projet passa d'une façon triomphante dans la *Chambre Basse*, & que, porté dans la *Haute*, il y eut la voix * du Prince de *Danemarc*, qui bien que Conformiste occasionnel lui même, se laissa persuader de la donner. Cependant à la grande surprise, & à l'extreme mortification du Parti,

* Le dessein exprimé du Bill étoit d'exclure de tous les Emplois, tant Civils, que Militaires, toutes personnes qui ne seroient pas constamment Membres de la Communion Anglicane, ou qui n'y communieroient que pour avoir la qualification requise par l'Acte du *Test* pour gerer des Emplois. Le Prince de Danemarc étoit précisement dans le cas. Né Lutherien, & Membre constant de l'Eglise Lutherienne Allemande de Londres, il avoit neanmoins pris la Communion dans l'Eglise Anglicane, lorsqu'il lui fallut se qualifier pour l'Emploi de Grand Admiral, que la Reine son Epouse lui donna dès le commencement de son regne. Il étoit donc assez étrange que ce Prince donnât sa voix pour une loi qui gênoit sa conscience, ou qui le dépouilloit de sa charge. Aussi Mr. *Oldmixon* prétend-il qu'en opinant le Prince dit à Mylord *Wharton*, en mechant Anglois, *myn heart is vid You*, mon cœur est avec vous. *Note du Trad.*

ti ; la chose échoua *, je ne sai comment. Mais ceci commença à faire soupçonner que quelques-uns des plus considérables Ministres, n'avoient pas autant de zéle pour la cause, qu'ils auroient dû en avoir, Mylord *Rochester* fut, à ce que je crois, le premier des Chefs du Parti *Tori*, qui fit paroitre un profond mécontentement de la Reine, & de son Ministere. Avant la fin de l'année, il resigna, en grande colere, sa Vice-Royauté d'*Irlande*, sur ce que la Reine lui faisoit l'injustice de le presser d'y aller mettre ordre aux affaires de ce Royaume, où sa présence étoit extrémement nécessaire. Car les Révenus que l'on y avoit accordés, étant expirez, il falloit, de toute necessité, que le Parlement fût convoqué pour en donner de nouveaux, & le Parlement ne pouvoit se tenir sans un Vice-Roi. La Reine le lui ayant representé,

* Le Projet d'Acte étoit chargé de clauses si violentes, & si visiblement dictées par l'esprit de persecution, que les Pairs y firent 14. corrections, dont ils ne crurent pas devoir se departir, & auxquelles les Communes ne voulurent point absolument consentir. C'est là ce qui fit échouer la chose. *Note du Trad.*

ſenté, il lui repondit d'une maniere très inſolente, qu'il *n'iroit point en Irlande, dût elle lui faire préſent de ce Païs pour lui, & pour ſon Fils.* Il ne ſembloit donc avoir accepté le Poſte que dans la ſeule vuë de regner en *Irlande* par le Miniſtere de ſon Frere *Keightley*, pendant qu'il comptoit de regner en *Angleterre* par lui-même. Il ſe poſſeda même ſi peu, dans ſa colere, qu'après la reſignation de cet Emploi, il ne voulut plus ſe trouver au Conſeil, où il auroit vû la Reine. S'en étant apperçuë, elle donna ordre, au bout de quelque temps, que l'on ne lui portât plus l'ordre de s'y rendre, parce que, comme elle s'en exprima, *il ne lui paroiſſoit pas raiſonnable que Mylord Rocheſter ne vint au Conſeil que lors qu'il le trouveroit à propos.*

PEUT-ETRE que la repugnance qu'avoit ce Seigneur à laiſſer l'*Angleterre*, procedoit de ſon zéle pour l'Egliſe, & de la crainte, où il étoit, qu'on ne la trahit en ſon abſence. Cependant le Public jugea, & je crois que ce fut avec beaucoup de raiſon, que la veritable ſource de ſon mécontentement venoit de ce que la Reine ne s'étoit pas entiérement livrée à ſa conduite; qu'elle ne l'a-

voit pas choisi pour son seul Directeur ; & qu'elle lui avoit préferé Mylord *Godolphin* pour la Thresorerie. Si la chose est vraie, on y voit un éxemple bien remarquable, de ce que peuvent l'Amour propre & l'Orgueil pour aveugler même un homme de Bon-Sens ; car il passoit pour tel, au moins dans son Parti. Je ne m'étonne point de ce qu'il aspiroit à la domination; car la plupart des hommes l'aiment. Je ne m'étonne point non plus de ce, qu'étant parent de la Reine, il s'attendit à une consideration marquée. Tout cela étoit très naturel, & très juste de la part de la Reine, s'il se fût comporté, comme il le devoit, envers elle. Mais lors que l'on considere par quelle espece d'accident * il étoit de-

* Voici quel fut cet accident, de la maniere que l'Eveque *Burnet* conte la chose dans ses *Memoires* Ed. Fran. Tome I. pag. 333. „ Pendant „ que l'on negocioit le Mariage du Roi, il arri- „ va une avanture qui fit grand éclat. La fille „ de Mylord Clarendon, enceinte & près de „ ses couches, reclama le Duc d'York pour „ son Mari. Elle avoit été à la suite de la Prin- „ cesse Royale, ou le Duc, toujours d'une dis- „ position amoureuse, même jusqu'à la vieilles- „ se, tacha de la faire condescendre à ses désirs. „ Une

devenu ſon Parent, & la conduite très extraordinaire qu'il avoit tenuë à ſon égard, c'eſt une choſe à n'en point revenir de ſurpriſe, qu'il ſe fût mis en tête de prendre ſur la Reine, & ſur tout le monde, l'empire qu'il exerceoit ſur ſa propre Famille.

De quelque maniere que les zélez penſâſſent ſur le danger de l'Egliſe, avant ceci, ils ne doutérent plus qu'il n'y en eût, *à preſent* que Mylord *Rocheſter* avoit perdu ſes Emplois, & n'entroit plus au Conſeil.

Les *Toris* firent revenir ſur le Tapis, dans

„ Une grande adreſſe à menager ſon Galant, le „ conduiſit enfin au Mariage. Lorſque la choſe „ vint à paroitre, le Comte, Pere de la Dame, „ fit de grandes & de ſerieuſes proteſtations „ qu'il n'en ſavoit rien auparavant. Le Duc mit „ en œuvre les promeſſes, & les menaces pour „ la porter à ſe dedire. Mais elle repondit a„ vec fierté, & elle en avoit beaucoup, qu'*elle é„ toit ſa femme, qu'elle vouloit que tout le monde „ le ſût, quoiqu'il pût lui en arriver.* On deli„ bera fort ſur cette affaire. . . . . . Charles qui „ ne vouloit point ſe brouiller avec Mylord Cla„ rendon, dit au Duc, qu'*il n'avoit qu'à boire la „ faute puiſqu'il l'avoit faite, & qu'il devoit recon„ noitre pour ſa femme celle dont il avoit fait choix.* On ſait que Mylord *Rocheſter* étoit Frere de cette Dame, & la Reine ſa Fille. *Note du Trad.*

dans la Séance ſuivante du Parlement, le *Projet d'Acte* pour *prévenir la conformité occaſionnelle*; procedé, qui montrant, peut-être, quelques égards pour l'Egliſe, montroit certainement très peu de reſpect, & de reconnoiſſance pour la Reine, qui juſqu'alors avoit comblé de faveur le Parti. Car ayant été informée que ce Projet avoit jetté l'allarme parmi une grande partie de ſes Sujets, qui d'ailleurs étoient parfaitement bien intentionnés pour elle, & non moins en état, que pleins de zéle pour lui aider à pouſſer la Guerre contre l'Ennemi commun, elle avoit tâché, dans ſa *Harangue*, par les expreſſions les plus fortes, de diſſuader le Parlement d'une demarche, qui pouvoit être la ſource de funeſtes diviſions domeſtiques, dans un temps où l'Union, & la bonne intelligence étoient ſi néceſſaires pour le ſuccès de nos affaires au dehors du Royaume.

ELLE eut beau dire; l'intérêt de l'*Egliſe*, c'eſt-à-dire, celui des gens de la *Haute Egliſe*, dût l'emporter ſur celui de la Reine, ſur celui de l'Etat, & ſur celui des libertés de l'*Europe*. Le *Projet d'Acte* fut donc porté; mais quoi qu'il

paſſât

paſſât encore une fois aiſement dans la Chambre *baſſe*, il eut dans la *Haute* * le même ſort que la fois précedente.

CE nouveau coup porté à l'Egliſe, fut bientôt ſuivi d'un autre. Mylord † *Jerſey* & Mr. le Chevalier § *Seymour* furent démis de leurs Emplois, & Mylord *Nottingham*, environ au même temps, reſigna la place de Secretaire d'Etat, parce que les *Whigs* étoient trop favoriſez.

EN effet il eſt vrai qu'ils commençoient à être en faveur, & il y en avoit une bonne raiſon. Car lorſqu'ils virent que Mylord *Marlborough* travailloit pour la cauſe commune, avec une attention qui venoit du cœur, & avec des ſucces à quoi l'on ne s'étoit guere attendu, quelque partialité que ce Seigneur eût mar-

* On l'avoit adouci, a divers égards; mais le fonds de dureté ſubſiſtoit. Une pluralité de 12. voix le fit rejetter. 12. Seigneurs, du nombre deſquels étoient. Mylord *Marlborough* & Mylord *Godolphin* proteſterent contre cette rejection. *Note du Trad.*

† Il étoit Grand Chambellan. *Note du Trad.*

§ Il étoit Controlleur de la Maiſon de la Reine. *Note du Trad.*

marqué pour leurs adverſaires, ils oublierent tous leurs reſſentimens, & ne ſe conſiderant plus comme un Parti opprimé, ce ne fut, de leur part, qu'acclamations, que louanges données au merite & aux ſervices de Mylord *Marlborough*, qu'ils élevoient juſqu'aux nuës. Et comme le commerce & l'argent de la Nation étoit, principalement, entre les mains de ce Parti, qui prenoit à cœur la cauſe où le Miniſtere étoit alors engagé, ce n'étoit pas merveille que Mylord *Godolphin* eut commencé à leur montrer tout autant de conſideration, que les temps, & que les prejugez de la Reine pouvoient le lui permettre.

CEPENDANT, il faut l'avouer; l'Egliſe étoit dans une condition déplorable. Les Comtes de *Rocheſter*, de *Nottingham*, de *Jerſey*, le Chevalier *Seymour* étoient hors de place, & les *Whigs* entroient en faveur. Cela étoit il ſouffrable ? Il fut donc reſolu, dans la ſeance ſuivante du Parlement, * d'atta-

* La Chambre Baſſe s'eſt miſe en poſſeſſion d'être la ſeule qui forme les Projets d'Acte pour

tacher le *Projet d'Acte* pour *prévenir la Conformité occasionnelle*, à celui du *Subside*; resolution qui mit, dans tout son jour, l'esprit du Parti. Mais il étoit arrivé, pendant l'Eté qui précéda cette Séance, que Mylord Marlborough gagna la Bataille de *Blenheim*. L'Evenement ne fut pas heureux pour certaines gens, qui marquerent visiblement leur chagrin de cette Nouvelle. On eût dit qu'au lieu de battre les *François*, c'étoit *l'Eglise* qui venoit d'être battue. En cet endroit je ne saurois omettre une preuve bien remarquable, que les *Toris* donnerent de leur Esprit de parti dans cette rencontre. Avant que Mylord *Marlborough* eût encore eû une occasion suffisante de paroitre grand General, il n'avoit pas laissé d'être complimenté, par cette même Cham-

pour les Subsides, de telle maniere que les Pairs n'y ont absolument rien à faire, qu'à remplir le vuide qu'on y laisse pour mettre leur nom, n'ayant pas le pouvoir d'y rien changer, ni par voye de retranchement, ni par voye de correction. *Attacher* donc un autre Projet d'Acte à celui du Subside, pour n'en faire qu'un seul, c'étoit mettre la Chambre haute, dans la necessité, ou de passer le tout à la fois, ou de priver la Reine de tout secours pecuniaire pour l'année. *Note du Trad.*

Chambre des Communes, au ſujet du ſucces de ſes premieres Campagnes, & parce qu'on le comptoit encore de la *Haute Egliſe*, on avoit porté l'encens juſqu'à dire qu'il avoit *rétabli dans ſon luſtre la gloire de la Nation Angloiſe.* Mais à preſent que l'on crût qu'il panchoit vers le Parti moderé, on mit, ridiculement, de niveau, dans l'Adreſſe preſentée à la Reine par les *Communes*, la *Victoire complette* que ce Seigneur venoit de remporter à *Blenheim* avec le combat naval que le Chevalier *Rooke* avoit livré à la Flotte Françoiſe dans la *Mediterranée* † ſans aucun avantage.

QUOIQU'IL en ſoit, ni la grandeur de cette Victoire, ni l'importance de ſes ſuites, ne purent ſe cacher, aux yeux mêmes des perſonnes qui auroient le plus ſouhaité de ne les pas voir. Le pouvoir de la *France* en fut conſiderablement abbatu, & l'on y voyoit les libertés & la Paix de l'*Europe* en bon traîn d'être établies ſur un fon-

* Les Flottes ſe ſeparerent après s'être bien canonnées ; & chacune ſe vanta de la Victoire. C'eſt la verité qu'elles ſe firent peu de mal l'une à l'autre, au lieu que la Bataille de Blenheim fut très meurtriere, & très funeſte à la *France. Note du Trad.*

fondement solide & durable. On ne ne put donc obtenir de ceux d'entre les *Toris*, qui étoient moins emportez que les autres, qu'ils missent au hazard de si agréables esperances, en les atttachant à la fortune du Projet d'*Acte* pour *prevenir la Conformité occasionelle*. Ainsi la proposition en fut rejettée † par une grande pluralité de voix, dans cette Chambre même des Communes, qui étoit si remplie de *Toris*, & de Gens de la *Haute Eglise*. Il est vrai que le Projet détaché passa dans cette Chambre, mais les Seigneurs le rejetterent encore.

La derniere playe considerable que reçut l'Eglise, cette année, fut que la Reine ota le Sceau Privé au Duc de *Buckingham*; & l'année suivante, j'obtins, de sa Majesté qu'elle ôtat le grand sceau, au Chevalier *Wright*, homme qui étoit meprisé de tous les Partis; qui n'étoit d'au-

† La proposition de l'attache étant mise aux voix dans la Chambre des Communes, il y en eut 134. pour l'admettre, & 251. pour la rejetter. Pluralité bien surprenante dans une Assemblée composée des memes Membres que les années précedentes! *Note du Trad.*

d'aucune utilité à la Couronne, & dont la conduite, dans la Cour de la *Chancellerie*, avoit avoit été si mauvaise & si pitoyable, que cette Cour elle même en étoit devenuë presque aussi contemptible que lui. Cependant sa demission fut une grande perte pour l'Eglise, pour laquelle, il avoit toujours chamaillé avec beaucoup de chaleur. Cette perte fut d'autant plus sensible que Mylord *Cowper*, son Successeur, peu content d'être du Parti *Whig*, étoit encore un homme de tant de capacité, & de tant d'integrité, qu'il en rendit ce Parti plus accredité dans la Nation.

MAIS ce qu'il y eut de pire, après tant de malheurs, c'est que dans le nouveau Parlement de 1705. le plus grand nombre des Membres, choisis pour la *Chambre Basse*, se trouva être *Whig*.

FAUT il donc s'étonner qu'en de si tristes circonstances, on jettât les cris les plus aigus, & les plus touchans sur l'extreme danger de la pauvre *Eglise*. On imprima, & l'on répandit dans le Public, une Brochure de Doleances, écrite par quelques zelez, & qui avoit pour titre

tre, † *Memoire pour l'Eglise d'Angleterre*, où l'en étaloit ses chagrins, & ses detresses,

* C'étoit une Satire des plus violentes & des plus seditieuses. On y dechiroit sans aucun menagement la Reine, son Gouvernement & ses Ministres. Aussi la Piece fit elle un vacarme horrible. La Reine, les deux Chambres, toute la Nation, ne s'occuperent pendant quelque temps, presque d'autre chose. On la fit réimprimer en 1711. où il s'en fallut bien qu'elle ne fit le bruit qu'elle avoit fait en 1705. Dans cette Nouvelle Edition, celui qui en a pris soin, & qui paroit avoir été ami de l'Auteur, nous apprend, dans sa *Préface*, que cet Auteur se nommoit *Jaques Drake* gradué Docteur en Medecine à *Cambrige* en 1696. né en 1667. que venant s'établir à *Londres*, sans bien, il fut obligé de se mettre au service des Libraires; que ses petites Pieces avoient reussi; qu'il écrivit en 1702. *l'Histoire du dernier Parlement*, pleine de reflexions injurieuses à la memoire de *Guillaume* III.; que par là il s'étoit rendu tout le Parti *Tori* favorable; qu'en 1704. depité de ce qu'il n'avoit pû obtenir place parmi les *Commissaires pour les Malades & les Blessez*, il avoit medité le projet de ce *Memoire pour l'Eglise d'Angleterre*, conjointement avec Mr. *Poley*, Membre du Parlement pour *Ipswich*, & qu'avec le meme secours il publia bien tôt après, sous le titre de *Mercurius Politicus* une Brochure periodique qui paroissoit une fois la semaine. *Note du Traducteur.*

treſſes, & quelles lamentations ne ſe firent point entendre à cette lecture ? Quel remede pourtant ? On ne pouvoit plus eſperer que l'Acte pour prevenir la Conformité occaſionnelle paſſât dans ce Parlement. Il ne reſtoit qu'un ſeul expedient, qui étoit *d'inviter* la Princeſſe *Sophie*, Douariere d'*Hanover*, & Grand Mere du Roi d'aujourd'hui, à paſſer la mer pour venir au ſecours de l'Egliſe. Quoi qu'étant *Lutherienne* il fût peu probable, qu'elle ſe montrât fort zelée contre la Conformité occaſionnelle, il ſe pouvoit pourtant que ſa préſence fût un moyen heureux pour empêcher que les Wighs n'introduiſiſſent le Papiſme & le Pretendant. On propoſa donc, dans la Chambre des Pairs de faire cette invitation, & la neceſſité en fut expoſée avec beaucoup de force & de raiſons, par les Comtes de *Rocheſter*, & de *Nottingham*, & par d'autres importans du Parti. Ce n'eſt pas qu'ils eûſſent, le moindre deſir, que la choſe réuſſit ; mais bien aſſurez que la Reine n'y conſentiroit jamais, ni ne pardonneroit point à ſes Miniſtres, s'ils favoriſoient ce deſſein, on ſe flattoit, par cette propoſition, de perdre ces

ces derniers, ou dans l'esprit de la Reine, ou dans celui de la Nation ; parce qu'on s'opposant à l'ouverture , pour s'accommoder aux préjugez de sa Majesté, ils s'exposoient à la haine publique, en passant pour ennemis declarez de la Succession Protestante.

QUELQUE beau que fût ce projet, il ne réüssit point. Les *Whigs* s'opposerent àl'invitation,& n'en conserverent pas moins leur crédit, a la grande mortification du Parti contraire. Je sai bien qu'il y eût quelques Personnes, très bien intentionnées, qui blamerent fort Mylord *Godolphin*, & d'autres Seigneurs considerables, de n'avoir pas profité de cette occasion, que les Toris leur présentoient eux-mêmes, pour assûrer, d'une façon plus efficace, la succession à la Maison d'*Hanover*. Mais ceux d'entre les *Whigs*, qui se plaignirent, à cet égard, du Ministere, ne savoient pas combien peu le projet de cette *invitation* étoit praticable, & que la tentative n'auroit servi qu'a porter la Reine à se défaire de ses Ministres; ce qui auroit ruiné la cause commune de ses Royaumes, & de toute l'*Europe*. J'avois souvent

vent fondé fa Majefté fur ce point, & lors même que j'eus découvert qu'elle ne pouvoit entendre parler de fon Succeffeur *immediat*, qui viendroit dans le Royaume, je l'avois preffée à y inviter au moins le jeune Prince de *Hanover*, qui n'étoit pas fon Succeffeur *immediat*, & qu'elle pourroit laiffer vivre ici comme fon propre Fils. Mais de quelque coté que je tournaffe la chofe, elle n'en vouloit point entendre parler.

AFIN de repondre pleinement à toutes les objections que l'on fit contre la conduite que les Miniftres tinrent dans cette affaire, je rendrai compte ici d'une chofe qui fe paffa trois ans après, & où l'on verra, d'un côté, combien étoit peu fincere le zéle que les *Toris* témoignoient pour la Maifon d'*Hanover*, lors qu'ils firent la propofition d'inviter la Princeffe *Sophie*, & de l'autre quelle étoit l'invincible averfion de la Reine, de voir, fi près d'elle, aucune Perfonne de cette Famille.

Mylord *Haversham*, * grand faifeur de

† C'étoit effectivement le Titre diftinctif qu'on lui donnoit. Il n'y avoit point d'affaire fi quel-

de Harangues, & qui se plaisoit grandement à les rendre publiques, étant devenu la bouche du parti, quand il faloit donner quelque allarme extraordinaire, les *Toris* l'envoyerent, secretement, à la Reine, pour l'informer de la decouverte importante, qu'ils prétendoient avoir faite d'un terrible projet formé par les *Whigs*, de faire venir dans le Royaume quelqu'un de la maison d'*Hanover*, & de forcer Sa Majesté à l'y souffrir

quelque éclat sur laquelle il ne vint au Parlement avec une Harangue étudiée, qui n'étoit rien moins qu'un inpromptu. Il avoit bien-tôt soin de la donner au Public imprimée, & après sa mort on en publia un Recueil. Ce Seigneur, auparavant connu sous le nom de *Jean Thompson*, Chevalier, fut crée Baron *Haversham* par *Guillaume* III, qui le fit aussi un des Commissaires de l'Admirauté. Il étoit né *Presbyterien*, & par cela même fut long-tems *Whig*. En cette qualité tout Ministere *Tori* étoit d'ordinaire frondé dans ses Harangues. Mais le Ministere devenu en quelque façon *Whig* en 1705. ne lui ayant donné aucun Emploi, il se jetta dans le Parti *Tori*, & de là dans l'Eglise Episcopale, dont il épousa la Cause avec un zele merveilleux jusqu'en 1710. qu'il mourut avant que d'obtenir encore aucune récompense du Parti qu'il servoit avec tant de chaleur. *Note du Traducteur.*

frir, quelque repugnance qu'elle y témoignât. Se pouvoit il de rien de plus curieux qu'un message de cette nature de la part des *Toris*, & que le choix qu'ils firent de la personne pour le porter? Car ce même Mylord *Haversham* étoit celui qui en 1705. avoit fait la premiere Proposition d'inviter la Princesse *Sophie* à venir en *Angleterre*, sous prétexte que la chose étoit nécessaire, pour la preservation de la Religion Protestante. Mais trois ans plus tard, le projet d'adresser l'invitation à quelqu'un de la Famille devient aux mêmes yeux, une affaire si effrayante, que l'on croit se faire un extreme merite, d'être les premiers à donner l'avis du danger! Sans faire d'autre commentaire sur ce procedé, je me contenterai de transcrire en cet endroit, partie d'une lettre, que la Reine écrivit là-dessus à *Mylord Marlborough*.

„ *Juillet* 22. 1708.

„ ... JE ne saurois finir cette Lettre „ sans vous rendre compte en peu de „ mots d'une visite que j'ai reçue de „ Mylord *Haversham*. Il m'a dit que son „ affaire étoit de m'a prendre, qu'il „ y avoit certainement u projet for-

„ mé,

„ mé entre les *Whigs*, & quelques „ grands perſonnages, de me faire demander, par une *Adreſſe*, dans la „ ſéance prochaine du Parlement, que „ j'invite le Prince Electoral à venir s'établir ici; que ce Prince viendroit „ certainement me rendre viſite, dès „ que la campagne ſeroit finie; & que „ ſi je voulois, comme certainement je „ le veux, m'empecher d'y être forcée, „ il ne me reſtoit de parti à prendre que „ celui de montrer que je ſuis Reine, „ & de faire la choſe de mon pur mouvement. Je lui ai dit, que ſi la propoſition étoit portée en Parlement, quiconque en feroit l'ouverture, fut-il „ *Whig*, ou *Tori*, je ne le regarderois „ point comme étant de mes Amis, & „ que je ne ferois jamais d'invitation „ ſemblable, ni au jeune Homme, „ ni à ſon Pere, ni à ſa Grand Mere.

„ .... CE que j'ai à préſent à dire, „ ſur ce ſujet, c'eſt que je vous conjure „ d'examiner, ſi dans le lieu où vous „ êtes, il y a quelque deſſein, que „ le jeune Homme vienne me rendre viſite cet hiver, & que vous „ imaginiez quelque moyen de leur ôter cela de l'eſprit, afin que je ne

„ me trouve pas dans la peine de lui
„ refuser la permiffion de venir, s'il la
„ demandoit, ou de lui defendre de ve-
„ nir, s'il tentoit de le faire: car l'une de
„ ces deux chofes eft ce qu'il *faudra*
„ que je faffe, fi lui, ou fon Pere, a-
„ voient quelque defir qu'il vint voir ce
„ Païs. Car c'eft une chofe que je ne
„ puis fupporter que d'avoir ici un Suc-
„ ceffeur, quand ce ne feroit que pour
„ une femaine. Je compte donc que vous
„ ferez de l'autre coté de la mer tout
„ ce qu'il faut, pour prévenir que l'on ne
„ donne cette mortification à celle qui
„ eft & qui fera toûjours, très fincere-
„ ment &c.

POUR revenir à la Propofition, qui fut faite d'inviter la Princeffe *Sophie*, ce fut à cette occafion que la Reine donna les premiers indices de quelque chofe qui eût l'air d'une reconciliation réelle avec les *Whigs*. Car bien qu'on eût obtenu d'elle, que, dans fa *Harangue* au Parlement, elle marquât fouhaiter que l'on évitât les refolutions qui tendoient à produire des divifions, & des animofitez domeftiques, ce qui ne pouvoit s'entendre que du Projet d'Acte contre la Conformité occafionnelle, on verra pourtant, par

par les Lettres ſuivantes, que Sa Majeſté m'écrivit, que ſon inclination la faiſoit toujours pancher vers les *Toris*, & lui faiſoit même approuver les demarches, dont elle vouloit les diſſuader; ne travaillant à les en détourner, que parce qu'elles n'étoient pas de ſaiſon.

Vendredi Matin.

„ JE remercie bien fort ma chere Ma-
„ demoiſelle *Freeman* de ſa longue Let-
„ tre, & je ſuis très ſenſible à la bienveil-
„ lance ſincere qu'elle m'y témoigne. En
„ retour, & pour tranquilliſer votre eſ-
„ prit, je vous dirai que Mr. *Bromley* ſe
„ ſera trompé dans ſon compte; car
„ le Prince n'a pas deſſein d'aller à la
„ *Chambre* lorſque l'on y portera le Projet
„ d'Acte contre la Conformité occaſion-
„ nelle. Mais en approuvant très fort qu'il
„ ne donne pas ſa voix pour ce Projet,
„ je n'en aurai pas plus mauvaiſe opi-
„ nion d'aucun des Seigneurs qui
„ donneront la leur; car bien que j'euſ-
„ ſe été fort aiſe qu'en ne l'eut pas por-
„ té dans la *Chambre* des *Communes*, par-
„ ce que je ne voudrois pas que l'on eût
„ aucun pretexte de ſe diviſer, je ne
„ ſaurois m'empêcher de croire qu'a

„ present qu'il eſt comme paſſé dans les
„ *Communes*, il ſeroit plus convenable
„ à mon ſervice qu'il paſſât auſſi chez
„ les Pairs. Je dois vous avouer que
„ je ne me ſuis jamais ſouciée de vous
„ entretenir d'aucune choſe qui regar-
„ de cette affaire, parce que je ſavois
„ bien que vous ne ſeriez pas de mon
„ avis; mais puiſque vous m'en avez
„ fourni cette occaſion, je ne ſaurois
„ m'empêcher de vous dire, que je ne
„ vois rien, dans ce Projet d'Acte, qui
„ ait l'air de perſecution. Vous pour-
„ rez croire que c'eſt une idée que My-
„ lord *Nottingham* m'a miſe dans la tê-
„ te; mais ſur ma parole elle vient de-
„ moi-même. Je ſuis dans l'eſperance
„ que j'aurai un de vos regards avant
„ que vous alliez à *St. Albans*. Je n'a-
„ joûterai dont plus rien ici, & je repon-
„ drai à votre Lettre, à quelque heure,
„ avec plus d'étendue. Je promets ſeu-
„ lement à ma chere Mademoiſelle
„ *Freeman* de lire le livre qu'elle m'a
„ envoyé, & je la conjure qu'aucune
„ difference de ſentimens ne nous
„ empêche de vivre l'une avec l'autre,
„ comme nous avions coûtume de le
„ faire. Jamais rien ne changera votre

„ pau-

„ pauvre, infortunée, & fidele *Morley*, „ qui veut vivre & mourir, avec toute „ sincerité, & toute tendresse, la „ Votre " *.

" *Novembre* 17. 1704.

„ ... JE suis sûre que personne ne „ se-

* Il est évident, par cette Lettre, que bien qu'elle ne soit datée que du *Vendredi Matin*, elle fut écrite vers le commencement de *Decembre* 1703, que Mr. *Bromley* porta dans la *Chambre haute* le Projet d'Acte contre la Conformité occasionnelle, & il est probable, sur quelques mots de cette Lettre, que lors que la Reine l'écrivit, ce Projet avoit déja passé dans le Committé des Seigneurs. Mylord *Nottingham*, par l'avis duquel la Reine suppose que je croyois qu'elle se laissoit gouverner, étoit alors Secretaire d'Etat. Le Prince de *Danemarc* ne donna point sa voix pour le Projet cette année, & n'alla pas même à la *Chambre* quand cette affaire y fut agitée; de sorte qu'en effet Mr. *Bromley* se trompa dans son compte. *Note de l'Auteur*. Il faut observer là dessus que le Prince de *Danemarc* avoit voix dans la *Chambre* des *Pairs*, non en qualité de mari de la Reine, comme se le pourroient imaginer des Etrangers, qui ne connoissent pas la constitution du Royaume; mais en qualité de Duc de *Cumberland*; titre dont il étoit investi par Patente, comme le sont tous les Pairs d'*Angleterre*, à moins qu'ils n'ayent la Pairie par heritage. *Note du Trad.*

„ fera plus d'efforts pour y travailler
„ (à l'union) que votre pauvre, mal-
„ heureuse & fidele *Morley*, qui ne fait
„ aucun doute de votre fidelité, & de
„ votre sincerité pour elle, & qui se
„ flatte qu'elle peut ne pas convenir de
„ tout ce que vous dites, sans que cela
„ puisse être attribué à aucun manque de
„ consideration, d'éstime, & de tendresse
„ pour sa chere Chere Mademoiselle
„ *Freeman*, étant impossible, à qui que
„ ce soit, d'être plus sincerement à un
„ autre, que je ne suis à vous. "

St. James Novemb. 21.

„ J'AVOIS justement cacheté ma Let-
„ tre de *Samedi* au soir, lorsque j'eus
„ le plaisir d'en recevoir une du même
„ jour de ma chere Mademoiselle *Free-*
„ *man*. Mais je ne voulus point déca-
„ chetter la mienne, par ce que je comp-
„ tai que *Dimanche*, ou hier, j'aurois
„ le temps de vous remercier de la vo-
„ tre. *Dimanche* diverses choses m'em-
„ pêcherent d'écrire, & hier, comme
„ j'allois m'y mettre, j'en fus detournée
„ par l'un des *Ecossois* qui vint me parler.
„ Autrement je n'aurois pas tant tardé à
„ vous dire, que je serois très marrie,

„ que

„ que vous voulussiez vous abstenir de
„ m'écrire, de peur que vos Lettres
„ ne me soient importunes ; vous sa-
„ vez très bien qu'elles ne le sont point,
„ & ne le peuvent jamais être pour
„ votre pauvre, infortunée, & fidele
„ *Morley*. Quant à ce que ma chere
„ Mademoiselle *Freeman* me dit, au su-
„ jet de l'*Adresse*, je l'ai examinée de nou-
„ veau, & je ne puis voir absolument que
„ l'on puisse interpreter le mot de **pres-*
„ *sures*, autrement que je l'ai déja fait. Pour
„ ce qui regarde ce que j'ai dit, que
„ sous le dernier Regne l'Église couroit
„ quelque danger, je ne puis changer
„ de sentiment, car bien qu'il n'y eût
„ aucune violence faite, tous les gens,
„ qui voudront parler avec impar-
„ tialité, doivent avouer que tout pan-
„ choit vers les *Whigs*, & toutes les
„ fois que cela sera, je croirai que l'E-
„ glise commencera à être en danger †
„ &c.

MAIS

* J'ai laissé le mot *Anglois*, parce qu'il me paroit que la Reine & la Duchesse ne le prenoient pas au même sens. Il signifie en effet deux choses des *maux pressans*, ou bien des *oppressions*. *Note du Trad.*

† Sur la date imparfaite de cette Lettre,

 ou

MAIS bien qu'il paroiſſe, par ces Lettres, que la Reine n'étoit pas encore entierement convertie en faveur des *Whigs*, ni par tout ce que j'avois pû lui dire, ni même, par la conduite furieuſe des *Toris* lorſqu'ils propoſerent l'*attache*, il eſt pourtant vrai, comme je l'ai inſinué ci-deſſus, que leur procedé, dans l'affaire de l'*invitation*, occaſionna en elle quelque choſe qui reſſembloit à un changement. Elle avoit été préſente aux Debats qu'il y eut la deſſus dans la *Chambre* des *Pairs*, & avoit entendu le Duc de *Bukingham*, perdre tout reſpect pour elle, en donnant pour raiſon de ce qu'il falloit inviter la Princeſſe *Sophie* à venir en *Angleterre*, * que la *Reine*

ou ſur le ſujet dont il y eſt parlé, il feroit bien difficile de determiner l'année dans laquelle la Reine l'écrivoit, ſi ce fut en 1703, ou 1704. Mais comme il paroit par le commencement qu'elle fut écrite un *Mardi*, elle doit être de 1704, parce que cette année-là le 21. de Novembre tomba ſur ce jour de la ſemaine. Le Projet d'Acte contre la Conformité occaſionnelle fut lû pour la premiere fois le 23. de Novembre. *Note de l'Auteur.*

* Outre l'inſolence de cette raiſon, dite en preſence de la Reine elle même, il y avoit encore le dernier ridicule. Car la Princeſſe Sophie,

Reine pourroit vivre jusqu'au temps où elle ne sauroit ce qu'elle faisoit, & seroit un enfant entre les mains d'autres personnes, sans parler de plusieurs autres choses qu'il ajouta dans le même goût. Un traitement si grossier de la part des *Toris*, joint au zéle & au succes des *Whigs*, pour s'opposer à une Proposition qui étoit si extremement desagréable à la Reine, lui fournit l'occasion de m'écrire dans les termes suivans?...„ je croi que la chere Ma-
„ demoiselle *Freeman* & moi ne ferons
„ plus si fort d'avis different que nous
„ l'avons été auparavant. Car je sens
„ très bien les services que m'ont ren-
„ du les gens dont vous avez bonne
„ opinion, je les appuyerai, & je suis
„ parfaitement convaincuë de la malice,
„ & de l'insolence de ceux contre lesquels
„ vous avez toûjours parlé".

Au

phie, étoit alors très agée & la Reine dans la fleur de son age. Le fils ainé de la premiere étoit de quelques années plus agé que la derniere. Mais le Duc de *Buckingham* étoit un de ces hommes naturellement hardis, qui avec beaucoup d'esprit, un grand rang, & l'appui d'un Parti nombreux se croyent en droit de tout dire. *Note du Trad.*

Au même temps sa Majesté autorisa Mylord *Godolphin* à donner aux Chefs des *Whigs* les plus fortes assurances qu'elle vouloit se mettre, Elle & ses affaires, entre des mains qui leur plairoient, & feroit tout ce qui seroit possible pour la sureté de la Succession Protestante.

MALGRE' cette démarche, ce ne fut encore qu'a force de sollicitations que l'on pût gagner sur elle, d'accorder en grace aux *Whigs* que Mylord *Sunderland* fût fait Secretaire d'Etat en la place du Chevalier *Hedges*. Après les services qu'ils avoient rendus à la Reine, & les assurances qu'elle leur avoit fait donner, les *Whigs* croyoient avoir raison de se promettre, qu'il y auroit, pour le moins, un des Secretaires d'Etat auquel ils pûssent avoir confiance. Ils jugèrent pouvoir compter sur Mylord *Sunderland*, non qu'ils le crussent l'homme le plus propre à remplir cet emploi, mais parce qu'il étoit gendre de Mylord *Marlborough*. Cette raison fit qu'ils le choisirent pour le demander à la Reine, se persuadant, ainsi qu'ils me dirent, que † c'etoit *enfoncer un Clou qui iroit de lui-même*.

J'OB-

† Cette expression proverbiale qui n'a rien de

J'OBSERVERAI ici, qu'à ne suivre que son inclination, Mylord *Marlborough* n'auroit pas été pour cette promotion de Mylord *Sunderland*. J'ai une de ses Lettres où il marquoit qu'elle n'étoit pas de son goût. Mais lui & Mylord *Godolphin* en furent pressez par les *Whigs* avec les dernieres instances. On le verra clairement par la Lettre suivante, qu'il m'ecrivit là dessus.

" *Grametz. Octob.* 1706.

„ QUAND j'ecrivis ma derniere, j'é-
„ tois tout chagrin, &, à ce que je pen-
„ se, je n'en avois que trop de raison.
„ Autant que mes lumieres s'etendent,
„ j'ai employé tout mon temps pour le
„ bien public; je vous en assure dans
„ la presence de Dieu, & n'ai negligé
„ aucune occasion de faire voir à 83.
„ * ce que je crois être de son veritable
„ in-

de bas en *Anglois*, le paroitra peut-être beaucoup en François. Mais je m'entends si peu en Proverbes, que n'en connoissant point en nôtre langue, que je puisse substituer à celui-ci, force m'a été de l'y laisser *Note du Trad.*

* La Reine. *Note de l'Auteur.*

„ present. Je vous avouerai, franche-
„ ment que la défiance, que témoignent
„ quelques-uns de vos amis que 90. & 91.
„ ne marchent pas de droit pied, me lasse
„ si fort, que n'étoit la reconnoissance que
„ je dois à * 83, & l'intérêt que je prends
„ à † 91, je me retirerois dès à pre-
„ sent du service, & n'y rentrerois ja-
„ mais plus. Car j'ai eû le bonheur de
„ meriter mieux de tous les *Anglois*, que
„ de me voir soupçonné de n'etre pas
„ dans le veritable intérêt de ma Patrie;
„ intérêt dans lequel je suis, & serai
„ toujours, sans être d'aucune faction.
„ C'est le principe sur lequel je me gou-
„ vernerai pendant le peu de temps qui
„ me reste à vivre. Je ne dois pas son-
„ ger à devenir populaire, & j'aurai la
„ satisfaction de descendre au sepulcre
„ dans la pensée que j'en ai agi, comme il
„ convient à un honnête homme. Pour-
„ vû que j'aye vôtre estime, & vôtre
„ amour, je me croirai parfaitement
„ heureux. J'en étois à cet endroit de
„ ma lettre, lorsque j'ai recu les deux
„ votres, du 20. & du 21. qui me con-
„ fir-

* La Reine.
† Mylord Godolphin.

„ firment dans l'opinion où j'étois au-
„ paravant. Puisque la resolution est
„ prise de tourmenter, & de perdre *
„ 91. parce que † 83. n'a pas eu la com-
„ plaisance qu'on lui demandoit pour §
„ 117, je mépriserai desormais tout le
„ Genre Humain, & croirai que toute
„ vertu en est bannie. Car je sai avec
„ quel zéle 91. a pressé 83. sur cette af-
„ faire. Je le plains, & l'aimerai tou-
„ jours, tant que je vivrai, & ne serai
„ jamais ami de quiconque peut être
„ son Ennemi.

„ J'AI écrit très librement ma pensée,
„ sur ce sujet, à 83; desorte que quel-
„ que malheur qui arrive, j'aurai l'es-
„ prit en repos, ayant fait ce que j'ai
„ crû de mon devoir. Quant à la reso-
„ lution de me faire du chagrin, je croi
„ qu'ils n'en tireront pas grand plaisir,
„ parce que ne m'étant point attendu
„ qu'on me rendit justice, je ne serai
„ point trompé dans mon attente, &
„ n'estimerai point que l'on en use mal
„ envers moi. "

J'A-

* Mylord Godolphin.
† La Reine.
§ Mylord Sunderland.

J'AJOUTERAI à ceci, une Lettre que j'écrivis à la Reine sur le même sujet, & cela d'autant plus, qu'en confirmant d'un côté, ce que j'ai dit de la repugnance que marquoit la Reine à obliger les *Whigs*, de l'autre, elle montre aussi, qu'en m'opposant aux *Toris*, je n'étois nullement ennemie de l'*Eglise*, dont ils parloient, en prenant ce mot dans ce qu'il signifie de *réel* & d'*excellent*. On y verra de plus une prédiction très claire, des traitemens que la Reine eut à essuyer dans la suite, lorsqu'elle fut tombée entre les mains des gens de la *Haute Eglise*.

„ PAR la Lettre que j'ai recuë de vô-
„ tre Majesté ce matin, & par l'atten-
„ tion avec laquelle vous pesez la diffe-
„ rence qu'il peut y avoir entre les mots
„ de *Notion*, & de *Nation*, je m'apper-
„ çois seulement, de même que par plu-
„ sieurs autres choses, que vous étiez
„ grandement disposée à vous plaindre
„ de moi, puisqu'après y avoir bien
„ reflechi, je ne saurois, pour ma vie,
„ trouver aucune difference essentielle
„ entre ces deux mots, quant au sens
„ de ma Lettre. Ma vraie pensée a été
„ seulement d'apprendre à votre Majesté,
„ avec

„ avec cette fidelité, & cet attachement, „ que j'ai toujours eû pour vôtre ſervice, „ qu'il ne vous eſt pas poſſible de maintenir votre gouvernement fort long-temps encore, avec tant de partialité „ pour un ordre de gens, qui ne perdent aucune occaſion de vous deſſervir, & de montrer la haine la plus „ grande & la plus inveterée contre „ Mylord *Marlborough*; & avec tant de „ découragement pour les autres, qui, „ après de grands ſujets de plainte, „ ont profité des diverſes rencontres „ qui ſe ſont préſentées, pour marquer „ leur ferme attachement à l'interêt de „ vôtre Majeſté, & leur zèle à ſoutenir vous, & vos Miniſtres auſſi, pour „ la ſeule raiſon que ces derniers ont été „ de fideles & d'utiles Serviteurs, tant „ pour vous, que pour le Public &c.

„ C'ETOIT là tout le ſens, & tout le „ but de ma Lettre, & ſi vous pouvez „ vous en plaindre, je ſuis ſi malheure qu'il faudra que vous ayez toujours „ à vous plaindre de moi, car je ſuis incapable de penſer autrement, tant que je „ ſerai en vie, ou d'agir à preſent envers vous avec d'autres ſentimens „ que lors que je vous ſervis tant d'an-

„ nées, avant vôtre avenement à la
„ Couronne, & dans un temps ou, des
„ faveurs & des bontez ſans limites, que
„ vous me marquâtes, ne purent jamais
„ me tenter à en faire, non pas mê-
„ me dans une ſeule occaſion, un uſage
„ qui ne fut pas pour votre intérêt, &
„ pour votre ſervice. J'ai peur que je ne
„ me ſois trop étendue à expliquer mes
„ penſées au ſujet d'une Lettre qui pa-
„ roit vous avoir ſi fort choquée. Je
„ vous laiſſe à juger ſi c'eſt avec équité,
„ & puis qu'il y a peu d'apparence que
„ je vous importune d'avantage, je vous
„ conjure d'avoir la patience de me
„ permettre encore de dire quelque
„ choſe ſur le ſujet de la Lettre que
„ vous avez écrite à Mylord Threſo-
„ rier. Il me l'a montrée aujourd'hui,
„ & l'a fait avec une conſternation que
„ je ne ſai comment exprimer. C'etoit
„ le vrai ſujet de celle que je vous écri-
„ vis, & c'en étoit auſſi l'occaſion.
„ Car je ne vois pas ſeulement l'embar-
„ ras & le chagrin, où il ſe trouve, d'a-
„ bandonner votre ſervice, pendant
„ que vous paroiſſez ſi fort deſirer qu'il
„ y demeure; mais je vois encore, auſ-
„ ſi bien que lui, combien il eſt impoſ-
„ ſible,

„ sible qu'il puisse soutenir ce service,
„ ou lui-même, ou même Mylord *Marl-*
„ *borough*; car tout cela est attaché au
„ même fil, & lorsqu'on les aura for-
„ cez d'abandonner votre service, c'est
„ alors, à la verité, que vous vous
„ trouverez entre les mains d'un Parti
„ violent, qui, je suis sûre, n'aura que
„ très peu de pitié de vous, & vous
„ manquera même d'humanité. Vous
„ pourriez prévenir tous ces malheurs
„ en accordant à Mylord Tresorier, &
„ à Mylord *Marlborough*, en qui vous
„ pouvez si tranquillement vous confier,
„ la permission de vous proposer les cho-
„ ses, qu'ils peuvent juger être absolu-
„ ment necessaires pour votre service,
„ & qui les mettroient dans le pouvoir
„ d'influer sur ceux, qui vous ont don-
„ né des preuves de leur capacité à vous
„ servir, & de leurs desirs à vous ren-
„ dre grande & heureuse. Mais plû-
„ tôt que d'employer un Homme de
„ parti, comme il vous plait d'appeller
„ Mylord *Sunderland*, votre Majesté
„ veut mettre toutes choses en confu-
„ sion, & au même temps que vous
„ dites cela, vous employez le Cheva-
„ lier *Hedges*, quoiqu'il soit un de ceux
N 3 „ qui

„ qui font contre vous, seulement
„ parce qu'il a opiné dans la *Chambre*,
„ comme il le falloit, dans certaines
„ choses marquées; ce qu'il n'a fait pour-
„ tant que pour conserver son Poste.
„ Il en fit de même sous le feu Roi, jus-
„ qu'à ce qu'enfin il vit, avec tout le
„ monde, que ce Prince allant mourir,
„ on ne risquoit rien à contrarier la
„ Cour. Autrefois ce même homme
„ opinoit dans la Chambre avec ceux
„ que les Ennemis de ce Gouvernement
„ nomment *Whigs*, & s'il n'avoit pas
„ été un homme de Parti, comment
„ auroit il pû devenir Secretaire d'Etat
„ dans un temps, où tous vos Conseils
„ étoient sous l'influence de Mylord *Ro-*
„ *chester*, de Mylord *Nottingham*, du
„ Chevalier *Seymour*, & d'environ six
„ ou sept autres personnes de la même
„ trempe, qui s'appellent eux mêmes
„ les *Heros de l'Eglise*? De quelle Egli-
„ se pourtant peut être un homme qui
„ voudroit embarrasser un Gouverne-
„ ment aussi juste que le votre, où
„ comment peut on être dans les vrais
„ intérêts de l'*Angleterre*, lorsque l'on a-
„ git en opposition à vous, & à vos
„ Ministres, à ces Ministres, dis-je, par
„ l'a-

„ l'avis desquels, en quatre ans de temps,
„ vous êtes sur le point de terrasser le
„ pouvoir de la *France*, & de faire que
„ cette Religion, qui est la seule cho-
„ se dont ils parlent, soit, non seule-
„ ment plus assurée qu'elle ne l'a été
„ sous aucun des derniers regnes, mais
„ encore établie sur des fondemens plus
„ fermes, qu'elle ne l'a été depuis la
„ Reformation?

„ Il vous plait de dire que vous
„ croyez que n'est en agir d'une manie-
„ re fort dure envers un homme, que
„ de vouloir l'engager à quitter une
„ Place dont il est en possession, pour
„ une autre qui n'est pas vacante. Il y
„ a des cas ou assurement cela seroit
„ vrai, mais ce n'est point celui-ci. Car
„ le Chevalier *Hedges* peut avoir sur le
„ champ la Place qu'il demande, & qui
„ est beaucoup meilleure pour lui, à
„ moins qu'il ne pût être Secretaire d'E-
„ tat à vie. Il auroit deux Places, l'une
„ desquelles il ne peut obtenir que par
„ ce moyen, & cela est si peu une du-
„ reté, que lui & tout le monde doi-
„ vent croire qu'on lui fait une grande
„ grace, & il seroit bien sot, s'il perdoit
„ l'occasion de s'assûrer une chose sem-

„ blable, pendant qu'il ne sauroit se
„ flatter, quelque chose qui arrive,
„ qu'il se puisse soûtenir long-temps
„ dans un Emploi de si grande conse-
„ quence, pour lequel il est si peu pro-
„ pre. Il n'a, ni capacité, ni qualité,
„ ni credit, & il n'auroit pû même ja-
„ mais parvenir à ce Poste, si ce n'est,
„ comme tout le monde le sait, que My-
„ lord *Rochester* ne cherche rien tant que
„ des gens, qu'il croit pouvoir tenir dans
„ sa dependance. Je conjure votre
„ Majesté de me pardonner de ce que je
„ ne vais pas à la Cour, & je me per-
„ suade que plus ma Lettre est longue,
„ moins elle deplaira à votre Ma-
„ jesté ".

BIEN des gens s'étonnerent de ce que cette affaire, de la promotion de Mylord *Sunderland*, rencontra tant de difficultés, vû la relation qu'il avoit avec Mylord *Marlborough*, dont le merite auprès de la Reine, & de l'Etat augmentoit chaque année. Car pendant que cette affaire étoit en suspens, ce dernier gagna la victoire de *Ramelies*, à l'occasion de laquelle sa Majesté, dans une Lettre datée de *Kensington* le 17. Mai 1706. „ Lui disoit, qu'elle ne savoit
„ où

„ où prendre des termes pour exprimer „ ce qu'elle penſoit des grands ſervices „ qu'il avoit rendus à ſa Patrie & à „ elle, par cette grande, & glorieuſe „ Victoire, & qu'elle eſperoit que ce „ ſeroit un moyen de confirmer dans „ leurs bons ſentimens tous les gens de „ bien & d'honneur, & d'empêcher les „ autres par la frayeur, à être in- „ commodes ". Elle ajoutoit, que ſa ſatisfaction étoit diminuée par la conſideration des hazards auxquels il étoit expoſé, & le prioit enfin, comme elle l'avoit fait ſi ſouvent, „ qu'il prit ſoin de „ ſa perſonne ". Je ne puis revoquer en doute les diſpoſitions favorables dans leſquelles la Reine étoit alors pour Mylord *Marlborough*, ni en general ſon penchant à l'obliger, & bien-tôt il parut que les difficultés que ſa Majeſté faiſoit nâitre pour ne ſe point défaire du Chevalier *Hedges*, venoient uniquement des artifices & du manege de Mr. *Harley*, l'autre Secretaire d'Etat, qui commençoit alors ſans doute, à s'accrediter, & à négocier ſecrettement avec la Reine.

CET homme avoit été mis dans ce Poſte par Mylords *Marlborough* & *Godolphin*, lorſque Mylord *Nottingham* le re-

ſigna par mécontentement. Ils le crûrent très propre à conduire la *Chambre* des *Communes*, de laquelle toûjours les choſes dependent tant. Ses artifices leur en avoient ſi bien impoſé, qu'ils ne pûrent que ſe perſuader, que l'on pouvoit ſe confier tranquillement en lui ; juſqu'a ce que, trop tard, l'experience les convainquit du contraire. A dire le vrai, & ſans donner d'autres traits de ſa conduite, qui auroit crû qu'un homme qui écrivit à Mylord *Marlborough* la Lettre ſuivante, ſur la mort de ſon Fils Mylord *Blandford*, auroit pû, ſi tôt après, former des projets pour perdre la perſonne à qui elle eſt écrite?

„ MYLORD,

„ Vous n'avez point de Serviteur „ qui ſoit plus vivement penetré que je „ le ſuis, je ne dirai pas de la perte que „ vous avez faite, mais de nôtre com„ mun malheur. Je ſouhaiterois, devant „ Dieu, que la part que j'y puis pren„ dre, allégeât, en quelque choſe, le poids „ de ce fardeau. Je ſens que c'eſt un „ membre qui vous eſt coupé. Je crois „ donc que pour conſerver le reſte, le

„ ſang

„ ſang doit être étanché, je veux dire que
„ la douleur ſe doit moderer. Je n'ig-
„ nore pas que le temps eſt le meilleur
„ Medecin pour ces ſortes de maux.
„ Cependant nos beſoins requierent un re-
„ mede plus prompt. Je ne doute point
„ qu'une ame auſſi grande que la vôtre,
„ ne donne ce qu'elle doit à la Nature,
„ ſans rien ôter à la Raiſon. Daignez
„ conſiderer que ceux de cette Nation
„ ſont vos Enfans, que le Public ne peut
„ ſe paſſer de vos ſoins, quelque peu
„ d'ailleurs, qu'il le merite.

Je vous irai rendre mes devoirs, dès que vous voudrez me le permettre, & en attendant je vous ſupplie de me pardonner ce debordement de zele, qui eſt l'effet de l'affection ſoumiſe avec laquelle je ſuis Mylord, de votre Grandeur, &c. &c.

Le 1. *Mars* 170$\frac{4}{5}$.

ROBERT HARLEY.

Il n'eſt pas ſurprenant que Mr. Harley, plein des veüës qu'il avoit alors, ne vit qu'avec peine deplacer un Secretaire d'Etat, ſur lequel il croioit avoir quelque influence, & par les mains de qui la plus grande partie des affaires de ſon pro-

propre bureau, (qu'il negligeoit lui-même scandaleusement) avoient accoutumé de passer. Ce qui lui faisoit bien plus de peine encore étoit de n'avoir absolument aucun pouvoir sur la personne qui devoit succeder à ce Secretaire.

Pour ce qui est du Chevalier Hedges, voiant que la Reine ne se hâtoit pas à lui donner sa demission, il se conduisit si prudemment & avec tant d'adresse, qu'il gagna plus à quitter son poste, qu'il n'auroit peu faire en le conservant. Le Lord Sunderdand fut nommé pour lui succeder l'hiver de l'Année. 1706.

Mais bien que les Wigs eussent emporté ce point là, ils retomberent bien-tôt dans de nouvelles allarmes à la nouvelle du choix, que la Reine fit, de deux Theologiens de la haute Eglise pour remplir deux Evechez, qui étoient vacans. Plusieurs d'entr'eux se creurent trahis par le Ministere. Le fait étoit cependant, que l'inclination de la Reine pour les Toris, fomentée desormais par les insinuations & les flatteries de ses Conseillers secrets, avoit commencé à la detourner de prendre l'avis de ses Ministres sur les promotions à faire, tant dans l'Eglise, que dans l'Etat. Leur premier arti-

tifice fût de faire ſonner fort haut le droit qu'avoit la Reine d'agir, ſans prendre l'avis de ſes Miniſtres, ou, comme ils parloient, d'être *Reine en effet*. Or la nomination aux Evechez, malgré les conſeils & les *remontrances* de ſon Miniſtere, étant, comme ils le ſavoient très bien, le point auquel le tour de ſon eſprit la rendoit beaucoup plus ſenſible qu'à aucun autre, qu'ils pûſſent propoſer, ce fut par là qu'ils commencerent. Ils eurent grand ſoin de faire paſſer dans le monde, & de lui depeindre à elle-même ces remontrances, comme un traitement dur, un manque de civilité commune, & un attentat qui faiſoit d'elle une Reine en peinture.

CEPENDANT, pour appaiſer les Wigs, irritez de la derniere promotion, Sa Majeſté ordonna à ſes Miniſtres de les aſſeurer, que deſormais elle ne donneroit plus d'emplois aux Toris, & elle même ſéant dans ſon Conſeil privé donna les mêmes aſſurances. Ces mêmes Conſeillers cachez lui permirent environ ce tems-là de tenir ſa promeſſe en nommant à l'Eveché de Norwich le Docteur Trimnel, ami intime du *Lord* Sunderland. Quelque tems apres elle donna auſſi le

pro-

Professorat en Theologie à Oxford au Docteur Potter, aujourd'hui Archeveque de *Cantorbery*, qui avoit pour competiteur le Docteur Smalridge, recommandé par les Toris. Mais les Wigs n'obtinrent pas cette derniere faveur aussi facilement que la premiere. Mylord Marlborough voiant qu'on usoit de delais pour l'accorder, trouva à propos de faire un essai de son credit aupres d'une Reine, dont il avoit porté la gloire au delà de celle qu'avoit acquise aucun de ses prédecesseurs. Il lui écrivit donc une Lettre fort touchante dans laquelle il se plaignoit de la diminution visible de son credit auprès d'elle, & en particulier des delais qu'elle aportoit à élever au Professorat, selon sa promesse, le sujet que ses Ministres lui avoient recommandé, dont la fidelité & le zele pour son Gouvernement étoient hors de doute. Il ajoutoit à cela, que le seul moien de rendre son Regne paisible, étoit de ne pas se departir de la regle, qu'elle disoit s'être prescrite, *de ne donner des emplois à aucun de ceux qui paroissoient agir contre son service & contre l'interêt de la nation, &c.*

Il m'écrivit aussi en même tems & aux mê-

mêmes fins, & de mon côté j'en écrivis aussi à la Reine. A force de sollicitations nous en vinmes enfin à bout, & le Docteur Potter fut mis en possession de la charge de Professeur.

CE point de peu d'importance ne fût même cedé, que pour mieux cacher un dessein beaucoup plus grand, & pour se préparer à le mettre en éxecution, lorsqu'il en seroit tems. Ce fut en effet environ ce tems-là que le Ministere commença à voir clair dans les pratiques sourdes de Mr. Harley, & que, de mon coté, je decouvris aussi l'ingratitude énorme de Mle. Masham, que j'avois comblée de bienfaits.

L'HISTOIRE de cette Dame, & de ce Gentil-Homme, qui fut son grand Conseiller & son Directeur dans cette intrigue, est digne d'être transmise à la posterité, ne fut-ce que pour donner une leçon sur l'instabilité de la faveur des Princes, & un exemple de l'affreuse vilainie dans laquelle quelques ames sont capables de tomber.

Mle. Masham étoit fille d'un Mr. Hill, Marchand dans la Cité, & d'une sœur de mon Pere. Notre grand Pere le

le Chevalier Jean Jennings eut vint & deux enfans, & par là le bien de la famille (qui étoit d'environ 4000 l. St. par an) vint à être divisé en plusieurs petites portions. Mle. Hill n'eut que 500 l. en mariage. Pendant plusieurs années son mari; à ce que j'ai oui dire, vecut à son aise, jusqu'à ce qu'aiant donné dans les projets, il se ruina & apovrit sa famille. Mais tout cela étant arrivé avant ma naissance, je ne sûs que ces gens étoient au monde, qu'aprez le Mariage de la Princesse Anne, & lorsqu'elle demeuroit au Cockpit. Alors une de mes connoissances étant venue chez moi me dit, *qu'elle croioit, qu'apparemment j'ignorois, que j'avois des parens en necessité*, & en même tems elle me fit le detail de leur état. Lorsqu'elle eut fini son Histoire, je lui repondis, qu'en effet, *je n'avois jamais entendu parler de ces parens là*, & sur le champ tirant dix guinées de ma bourse, je les lui donnai pour leur soulagement présent, avec promesse de faire dans la suite pour eux ce que je pourrois. Quelque tems après j'envoiai encore une fois de l'argent à Mle. Hill, & je la vis. Elle me dit qu'il y avoit entre son mari & Mr. Harley le même degré
de

de parenté, qu'entr'elle & moi, mais que jamais il n'avoit rien fait pour eux.

Je crois qu'elle mourut bien-tôt aprez aussi bien que son Mari. Ils laisserent quatre enfans, deux fils & deux filles. L'ainée des filles, qui se maria ensuite à Mr. Masham, étoit une femme faite. Je la pris chez moi à St. Albans, ou elle vecut avec moi & mes enfans, traitée avec autant de tendresse que si elle eut été ma propre Sœur. Quelque tems après mourut une femme de Chambre de la Princesse de Danemarc, & comme dans ce Regne, des berceuses qui n'étoient pas nobles avoient été faites femmes de Chambre, je creus que je pouvois demander pour Mle. Hill la place, qui étoit vacante. D'abord j'en fis quelque scrupule, mais aiant consulté des personnes, que je croiois plus intelligentes que moi, qui me l'oterent, je demandai cette place à la Princesse, & elle me l'accorda.

Pour ce qui est de sa sœur cadette, qui est encore en vie, j'obtins de Mylord Marlborough, lorsqu'on fit la Maison du Duc de Gloucester, qu'elle fut sa blanchisseuse, condition avantageuse

pour elle. Le Duc de Gloucester étant mort j'obtins aussi pour elle une pension de 200 l. St. que je lui paiois de la Bourse privée. Quelque tems apres je demandai permission à la Reine d'acheter pour elle une rente à vie sur les fonds publics, sur la représentation que je lui fis, que l'argent de la bourse privée ne produisant aucun intérêt, autant valoit, qu'au lieu de la pension qu'elle faisoit à Mademoiselle *Hill*, elle lui donnât une fois pour toutes, une somme suffisante pour l'achat d'une rente annuelle, & que par ce moien Sa Majesté pourvoiroit d'une maniere fixe à l'entretien d'une personne, qui avoit été au service du Duc de Gloucester. La Reine aprouva la proposition, fournit l'argent pour faire cette acquisition, & il est très probable, que Mademoiselle *Hill* jouit encore de ce revenu annuel, peut-être même est ce tout ce qu'elle a aujourd'hui, à moins qu'elle n'ait fait quelque épargne après que sa Sœur l'eut fait sous-boursiere de la bourse privée, ce qu'elle fit d'abord après m'avoir supplantée.

L'AINE' des garçons obtint de Mylord Godolphin, à ma priere, une place dans la Douane, & lorsque, pour passer

ſer de celle là à une meilleure, il falut donner caution de ſon bon comportement, je fis agir un parent de Mylord Marlborough, qui fut ſa caution, pour la ſomme de 2000 l. ſt.

SON frere que ſes camarades de bouteille appellerent dans la ſuite le *bon* * *Jeannot Hill*, étoit un grand garçon que je fis habiller de pied en cap, car il n'avoit ſur ſon corps que des guenilles, & que je mis à St. Albans à l'école chez Mr. James, qui avoit été ſou-maitre du Docteur Busby de Weſtmunſter. Chaque fois que j'allois à St. Albans, je le faiſois venir chez moi, & lui témoignois autant d'amitié que s'il eut été mon propre Fils. Après avoir apris dans cette E-

* C'eſt mot-à-mot le ſens de l'Original. Je n'ai rien voulu changer à cette expreſſion badine, mais je me crois obligé d'avertir ceux qui ne connoiſſent pas l'Angleterre, que ces manieres de parler Jeannot, Pierrot, & telles autres ſemblables, y ſont tres communes entre gens qui vivent enſemble familierement depuis ceux du plus bas étage; juſqu'à ceux du plus haut rang. En particulier c'eſt, comme on peut bien ſe l'imaginer, le ſtile conſtant des compagnons de debauche & des camarades de bouteille. *Note du Trad.*

Ecole ce qu'il peut, une place de Page d'honneur du Prince de Danemarc étant venue à vacquer, son Altesse eut la bonté de le prendre, à ma priere. Dans la suite j'obtins de Mylord Marlborough qu'il le fit Valet de Chambre du Lit du Duc de Gloucester. Et quoique Mylord ne cessat de me dire que Jeannot Hill *n'étoit bon à rien*, il ne laissa pas de le faire, pour m'obliger, son *Aide de camp*, & de lui donner ensuite un Regiment. Mais ce fut sa sœur qui l'éleva par son credit au grade de General, & qui lui fit avoir le commandement de l'expedition de Quebec, expedition fameuse & memorable à jamais. Je n'eus aucune part à la collation de ces nouvelles dignitez. Pour finir ce que j'ai à dire sur son sujet, j'ajouterai que lorsque Mr. Harley se creut assez fort pour attaquer Mylord Marlborough en Parlement, on vit *ce General de Quebec*, *ce brave & bon Jeannot Hill*, *ce garçon jadis en guenilles*, *que j'avois habillé*, on le vit, dis-je, à la persuasion de sa sœur, se lever du lit tout malade, qu'il étoit, se parer d'habits plus chauds que ceux que je lui avois donné, & aller au Parlement y donner sa voix contre le Duc.

IL y a plus. L'Epoux de Mle. Masham m'avoit en ſon particulier pluſieurs obligations. C'étoit à ma ſollicitation qu'il avoit été fait d'abord Page, enſuite Souſ-Ecuier & enfin Valet de chambre du lit chez le Prince, toutes faveurs dont il reconnut m'être redevable, & dont il me fit ſes humbles remercimens.

POUR ce qui eſt de Mademoiſelle Masham elle-même, j'avois tant d'amitié pour elle, je lui avois fait tant de bien, ſans l'avoir jamais offenſée en rien, que je fus long-tems ſans avoir la moindre penſée qu'il fut poſſible qu'elle ne fut pas ma veritable amie. A chaque marque de faveur que la Reine lui donnoit, je ne pouvois m'empêcher d'en temoigner ma joie. A la verité, je m'apperçus à la longùe, qu'elle ne s'empreſſoit plus gueres à approcher de moi, & que, lorſqu'elle étoit avec moi, elle étoit plus reſervée qu'à l'ordinaire. Mais cela même je l'imputois à ſon temperament froid & à ſon humeur capricieuſe, & pendant quelque tems je n'y fis point d'autre reflexion.

LA premiere choſe qui me fit naitre

tre la pensée d'éxaminer de prez sa conduite, fut la nouvelle que j'apris (en été l'année 1707) que ma Cousine Hill s'étoit mariée à la sourdine avec Mr. Masham. J'allai chez elle, & je lui demandai, s'il étoit vrai qu'elle le fût, elle me l'avoua, & me demanda pardon de m'en avoir fait un mystere. Quelque raison que j'eusse de prendre en mauvaise part cette conduite reservée, j'aimai mieux l'imputer à timidité, & à manque de bonne éducation, qu'à quelque chose de pis. Je l'embrassai avec ma tendresse accoutumée, & je la felicitai de tout mon cœur. Changeant ensuite de discours, & m'interessant pour elle de la manière du monde la plus amicale, il me vint dans l'esprit de prendre sa sœur dans mon appartement, afin qu'elle peut-être plus à son aise dans le sien. Je lui demandai ensuite d'une maniere fort douce & fort honnete, si la Reine étoit instruite de son mariage, & je lui offris bonnement mes services, en cas qu'elle en eut besoin, pour ajuster cette affaire. Maitresse dejà dans l'art de la dissimulation, elle me repondit d'un air d'indifference que *les femmes de chambre en avoient déjà informé la Reine*, esperant

me

me detourner par cette réponse d'examiner plus particulierement cette affaire. De ce pas j'entrai chez la Reine, & lui aiant fait mes plaintes de ce qu'elle n'avoit pas eu la bonté de me dire que ma Cousine étoit mariée, je la fis souvenir de ce mot de Montagne qu'elle m'avoit souvent allegué, * *que dire à un bon ami quelque chose que ce soit, n'est pas manquer à la promesse du secret, puisque c'est, aprez tout, comme si on se le disoit à soi meme*; Tout ce que je pûs tirer de sa Majesté fut cette reponse, *J'ai ordonné vingt fois à la Masham de vous le dire, & elle ne l'a pas voulu.*

Les paroles de la Reine & la conduite de Mademoiselle Masham, m'aiant convaincu qu'il y avoit quelque mystere dans cette affaire, je m'attachai à le penetrer, autant qu'il me seroit possible. En moins d'une semaine je decouvris *que ma Cousine étoit devenue Favorite absolue;*

* On voit assez que cette sentence de Montagne est traduite de l'Anglois. J'aurois bien voulu la donner dans les termes même de cet Autheur. Mais ou les deterrer dans un gros livre composé de pieces rapportées. *Note du Traducteur.*

lue; que la Reine avoit été présente à la benediction du Mariage dans l'appartemeut du Dr. Arbuthnot; que Sa Majesté s'étoit fait apporter une somme considerable de sa Bourse privée; * *que Mademoiselle Masham alloit souvent trouver la Reine, lorsque le Prince dormoit, & qu'elle passoit ordinairement avec elle deux heures par jour tête à tête.* Je decouvris aussi à n'en point douter la correspondance de Mr. Harley, & son credit à la Cour par le canal de cette femme.

Je fus frappée détonnement à l'aspect de tant d'ingratitude, & s'il y avoit eu quelque lieu d'en douter, je n'y aurois pas ajouté foi.

Cette trahison sembla d'abord à Mylord Marlborough aussi peu croiable qu'à moi, comme il paroit par le paragraphe suivant d'une de ses Lettres, en reponse à celle que je lui avois écrit sur ce sujet.

Meldert le 3. Juin 1707.

Le

* La Duchesse ne dit pas ce que la Reine fit de cette somme. Mais il y a apparence qu'elle fut emploiée en présens, ou à la mariée, ou au Chapelain, & peut-être à l'une & à l'autre. *Note du Trad.*

„ Le parti le plus ſage, eſt de n'a-
„ voir à faire qu'à auſſi peu de gens,
„ qu'il eſt poſſible. Si vous êtes ſûre
„ que Mademoiſelle Masham parle
„ d'affaires à la Reine, je crois, que
„ vous ne feriez pas mal d'en dire un
„ mot à la premiere, avec menagement
„ pourtant, & que cela produira un
„ bon effet. Car elle doit être recon-
„ connoiſſante & faire attention à ce
„ que vous lui direz.

Il me fut deſormais facile de dechiffrer pluſieurs particularitez, qui juſques-là avoient été des myſteres pour moi, & qui me rappellerent bientôt diverſes demarches qui m'avoient paru étranges, mais qui n'avoient fait ſur moi aucune impreſſion de ſoupçon, ou de jalouſie. Je me ſouvins en particulier, que longtems avant ceci, étant un jour avec la Reine (ou je m'étois rendue ſecretement par une allée derobée, qui, de mon apartement, menoit à la Chambre du lit) cette femme, qui ignoroit que j'y fuſſe, entra bruſquement avec un grand air d'aſſurance & de gaieté; que ma veue l'arreta tout court; qu'aiant tout à coup changé de contenance;

demandé à la Reine, *si elle avoit sonné*, & fait une profonde reverence, elle sortit d'abord. Cette avanture singuliere, que je me rappellai, me mit au fait, & il me fut facile desormais de comprendre, sans le secours d'aucun interprete, dequoi il s'agissoit. Mais, je laisse-là ces petits incidens, pour vous dire, Mylord, que dès que je vis clair dans cette intrigue, étant naturellement franche & ouverte, je lui écrivis le billet suivant.

Sept. 23. 1707.

„ DEPUIS la conversation que j'ai eu
„ avec vous dans votre aparttement,
„ plusieurs choses se sont passées qui
„ me confirment ce que j'ai eu peine à
„ croire, que vous répondez à mes bien-
„ faits d'une maniere, qui ne s'accorde
„ du tout point avec ce que j'ai lieu
„ d'attendre de vous. Accoutumée à
„ parler sans déguisement, je vous l'au-
„ rois dit moi-même de bouche, si j'en
„ avois trouvé une occasion favorable.
„ Mais étant maintenant sur mon depart,
„ j'ai creu que cette voie de vous le faire
„ savoir, seroit vraisemblablement la

„ moins

„ moins desagreable & à vous, & à
„ celle qui est &c.

S. MARLBOROUGH.

BIEN que j'eusse resolu d'arriver à Woodstock le jour suivant, je m'arretai pourtant à Windsor presque toute la matinée dans l'attente de sa reponse. Mais, Mademoiselle Masham obligée necessairement d'avoir recours sur une affaire si delicate aux conseils de son grand directeur, je ne peus pas l'avoir si-tôt. Je partis donc, &, au bout de quelque tems, on m'envoia cette reponse, dont le tour & le style manifestent l'ouvrage d'un homme fin & artificieux, parfaitement capable de diriger une affaire de cette nature. La voici.

Windsor sept. 24. 1707.

„ HIER au soir, dans le tems que
„ je m'attendois à recevoir un message
„ de votre part, ponr m'ordonner de
„ me rendre aupres de vous, j'en re-
„ çus un Lettre, qui ne m'a pas moins
„ affligée que surprise, voyant que ma
„ conduite à l'égard de votre Grandeur
„ y est traitée de noire ingratitude. Sa
„ Majesté m'a dit que vous étiez en co-

„ le-

„ lere contre moi, à cause que je ne
„ vous avois pas communiqué mon ma-
„ riage. Mais je m'étois flattée, qu'a-
„ pres m'avoir pardonné si genereuse-
„ ment cette faute, vous n'y penseriez
„ plus. Les termes de votre lettre ne
„ me permettent pas de douter que quel-
„ qu'un ne m'ait noircie auprez de vous
„ par quelque mensonge. Il ne m'est
„ pas possible de me justifier, jusqu'à ce
„ que le crime, dont on m'accuse, me
„ soit connu. J'espere donc de votre
„ bonté, Madame, que vous ne me
„ refuserez pas une chose que les plus pe-
„ tits ont droit de demander aux plus
„ grands, je veux dire, la grace de
„ me faire connoitre mon accusateur.
„ Sans cela, il n'est point d'amitié qui ne
„ fût à la discretion de tout menteur
„ malicieux, tels que sont ceux qui
„ m'ont attiré, d'une maniere si barbare,
„ & si inique, votre disgrace, le plus
„ grand malheur, qui pouvoit m'arri-
„ ver. Je vous supplie donc humble-
„ ment (si tant est que j'aie jamais eu
„ quelque part à votre amitié,)
„ qu'il vous plaise de m'en donner
„ au moins cette derniere marque,
„ que je puisse savoir qui sont les mé-
„ chans

„ chans qui m'ont calomniée. Je ne
„ doute pas qu'alors je ne faſſe voir
„ clairement, qu'ils me font une gran-
„ de injure, & qu'ils en impoſent à vo-
„ tre Grandeur. En attendant que vous
„ m'accordiez cette grace, j'eſpere, qu'en
„ conſideration de ma grande affliction,
„ vous aurez la compaſſion de me don-
„ ner de vos nouvelles, & que vous
„ me ferez la juſtice de croire que je
„ ſuis &c.

Votre très humble &
tres fidelle ſervante.

A. Hill.

Comme je ne crois pas qu'il y ait perſonne, qui puiſſe douter après ce que j'ai dit, que l'Autheur de cette Lettre n'agit actuellement ſous main ſur l'eſprit de la Reine pour me ſupplanter, je m'abſtiendrai d'y faire des remarques. J'y fis cette Réponſe.

„ J'ai reçeu votre Lettre ſur ma rou-
„ te. Je puis vous aſſeurer que mes plain-
„ tes ne ſont venues d'aucun mauvais
„ office, qui vous ait été rendu par qui
„ ce ſoit, mais de mes propres obſer-

„ va-

„ vations, ce qui fait que l'impreſſion
„ en eſt d'autant plus vive & plus for-
„ te. Ce ſujet ne me paroiſſant pas
„ d'une nature à devoir être diſcuté par
„ écrit, je dois en renvoier la diſcuſſion
„ à notre premiere entrevüe, en atten-
„ dant je ſuis &c.

SAR. MARLBOROUH.

Dans le tems, à peu près, que je commençai à voir clair dans les intrigues de Mle. Masham, Mylord Godolphin de ſon côté découvrit, comme je l'ai dit ci-deſſus, celles de Mr. Harley au dedans & au dehors de la Cour. Il aprit qu'il mettoit tout en œuvre pour faire naitre dans l'eſprit des Wigs des ſoupçons contre les Lords Godolphin & Marlborough, & qu'il aſſeuroit en même tems les Tories qu'ils pouvoient conter ſur l'affection que la Reine avoit intérieurement pour eux, & que, ſi ces derniers n'étoient pas actuellement en poſſeſſion de tous les emplois & de toutes les dignitez, c'étoit à ces deux Lords uniquement qu'il faloit s'en prendre. Son deſſein étoit de renverſer les Wigs en rompant leur union avec le Miniſtere, & de fraier par là le chemin aux Tories pour ſe re-

lever. Il se flattoit qu'apres avoir rendu la reconciliation entre ce parti & les Lords Marlborough & Godolphin impossible, ils s'uniroient tous avec lui, & le mettroient à leur tête. Mais en même tems que l'intrigue, dont je viens de parler, se tramoit, cet habile & profond politique, suivant toujours son plan, emploioit ses talens & son genie à fasciner les yeux des deux Seigneurs, dont il meditoit la perte, par les complimens les plus étudiez, & par des protestations d'affection & de devoir à faire soulever le cœur.

QUELQUE mauvaise opinion que vous aiés de ce Gentilhomme, je suis persuadé, Mylord, que vous ne laisserez pas d'être surpris de la maniére, dont il écrivoit, dans ce tems là même, à Mylord Marlborough & à moi. J'ai choisi, parmi les lettres que nous en avons reçues, les suivantes, qui me paroissent des piéces rares en leur genre, & qui, comparées avec la maniere, dont il en agit ensuite envers nous, sont merveilleusement propres à donner une idée complette de son caractere.

Le 3. Juillet 1704.

MA-

MADAME,

„ Quoique l'avantage qui revient „ au Public de la grande & glorieuse „ Bataille de Schellenberg, remplisse de „ joie tous les cœurs affectionnez à la „ Reine & à la Nation, je vous pro- „ teste que la mienne en particulier est „ inexprimable, & que la main, à qui „ nous devons ce succez en rehausse chez „ moi le prix de beaucoup. Si quelque au- „ tre avoit gagné cette victoire, la part „ que j'y aurois pris m'auroit été com- „ mune avec le reste de la Nation; mais „ quand je considere que c'est Mylord „ Marlborough qui la remportée; que „ cette délivrance, je puis bien lui don- „ ner ce nom là, est le fruit de sa conduite „ & de son courage; que c'est par lui „ que l'honneur de l'Angleterre, est „ non seulement reparé, mais porté à „ à son plus haut point, quand je con- „ sidere, dis-je, tout cela, c'est „ pour moi une grande augmentation „ de joye. J'espere que vous me „ pardonnerez ce transport, & que „ vous le regarderez comme une „ preuve de la sincerité & de l'affec-

„ tion

„ tion avec laquelle je suis, & je me pi-
„ querai toûjours d'être,

MADAME,

De votre grandeur le très humble
& très obeissant Serviteur.

May 17. 1706.

R. HARLEY.

MYLORD.

„ HIER, environ les sept heures le
„ Colonel Richards nous a apporté la ra-
„ vissante nouvelle du succes glorieux de
„ l'attaque que vous avez fait de l'armée
„ Françoise. * Mais en même tems que
„ votre victoire nous remplît de joie, (par
„ ce nous j'entens tous les bons Anglois)
„ nous fremissons, à la pensée des ha-
„ zards que vous avez affrontez, & du
„ danger

* C'est de la bataille de Ramelies, dont il parle, qui fit perdre aux François le Brabant, la Flandres & le Marquisat d'Anvers. *Note du Trad.*

„ danger que vous avez couru. Quand „ nous considerons combien cette vic„ toire a pensé nous couter cher, le „ prix nous en paroit d'autant plus „ grand. Il a pleu au Ciel d'avoir soin „ de votre vie, & de nous conserver „ votre Grandeur, née pour être le li„ berateur de votre propre Païs, & pour „ retirer tant d'autres de l'oppression & „ de la tyrannie. C'est peu de triom„ her des ennemis du dehors, vous „ triomphez aussi de ceux du dedans, „ & vous nous delivrez de la tyrannie „ que chaque parti, dans la Nation, vou„ droit exercer sur celui, qui lui est op„ posé. Vous avez désarmé encore u„ ne fois la malice, & quoique vos ac„ tions glorieuses accroissent l'envie, le „ lustre de vos services la manifestera; „ & la rendra par consequent impuissan„ te. Puisse le meilleur General de la „ meilleure des Reines, & qui défend „ la meilleure cause, être favorisé d'u„ ne suite continuelle de prosperitez! „ Puisse-t'il vivre longtems dans la „ jouissance des fruits de ses travaux „ innombrables, & des hazards aux„ quels il s'expose! Je suis, My„ lord,

„ lord, avec toute le soumission, &
„ tout le zele possible.

de votre Grandeur &c.

Juin 4. 1706.

ROBERT HARLEY.

„ MYLORD,

„ Je ne sai ou cette Lettre vous trou-
„ vera, tant les avantages que vous
„ retirez de votre victoire sont surpre-
„ nans & rapides. Vous reunissez en
„ votre personne les talens d'Hannibal
„ & de Scipion, vous savez admirable-
„ ment, & vaincre, & mettre vos vic-
„ toires à profit. Parmi les Lettres qui
„ me sont tombées en main, il y en
„ a une de Mr. d'Allegre qui porte,
„ que l'Electeur de Baviere a écrit à
„ l'Electeur de Cologne en ces termes:
„ *avec la plus belle armée, la plus florissante &*
„ *la plus animée, j'ai été batu, Dieu la vou-*
„ *lu.* J'aprens d'une personne que j'ai
„ envoiée à Calais, qu'à la nouvelle de
„ votre Victoire; la populace de cette
„ Ville y fit un grand vacarme, repe-
„ tant continuellement le nom de votre

„ Grandeur. Nous ſavons pour cer-
„ tain, qu'on a depêché un expres à
„ Mr de la Feuillade le 25 May N. S.
„ pour offrir la paix au Duc de Savoye
„ à quelque prix que ce ſoit. Je ne
„ doute pas que les émiſſaires de la Fran-
„ ce ne ſe donnent auſſi des nouveaux
„ mouvemens en Hollande, mais j'ai
„ écrit par la derniere poſte à Mr. Buys
„ pour lui repréſenter, combien il étoit
„ neceſſaire d'être là deſſus ſur ſes gar-
„ des. Je ſuis avec toute la ſoumiſſion
„ & tout le zele poſſible,

Mylord, de votre Grandeur &c.

RO. HARLEY.

May 28. / *Juin* 8. 1706.

MYLORD,

„ Je viens de recevoir ce matin vo-
„ tre lettre du 3 Juin, par où j'aprens
„ avec un plaiſir & une ſatisfaction in-
„ dicible les grands, les merveilleux ſuc-
„ ces, qui ſont les ſuites de votre valeur,
„ & de votre conduite prudente. D'autres
„ ſe ſont ſignalez avant vous par des
„ vic-

„ victoires remportées ſur des armées „ nombreuſes, & puiſſantes, & vous „ même avez donné il y a deux ans* un „ noble échantillon de votre ſavoir faire „ en ce genre. Mais celle-ci eſt un „ chef-d'œuvre qui paſſe vos autres ex- „ ploits, qui efface vos victoires pré- „ cedentes, que nul autre que vous ne „ pouvoit effacer. Vos progrez ſont „ ſi rapides, qu'a peine eſt il poſſible „ de les ſuivre de la penſée, tellement „ que nous ne pouvons vous donner „ des inſtructions qu'à l'aventure.

Je ſuis avec toute la ſoumiſſion & tout le zele poſſible Mylord, de votre Grandeur. &c.

RO. HARLEY.

May 31.
Juin 11.

MYLORD,

„ J'IGNORE quel éffet l'heureux éve- „ venement de la levée du Siege de Bar-

* A la Bataille de Bleinheim en Allemagne. *Note du Trad.*

„ Barcelone produira ſur les eſprits des „ Portugais. Tout le monde ici eſt „ fort aigri contr'eux, & Schonnenberg „ écrit à ſes Maitres qu'il ſoupçonne „ quelques uns de leurs Miniſtres d'etre „ dans les interets de la France. Je „ crois qu'ils ſe flattent tous d'une guer- „ re civile en Eſpagne, dont ils eſpe- „ rent de faire leur profit. Les glo- „ rieux exploits de votre Grandeur, „ vont mettre fin à ces petits projets. „ D'un ſeul coup vous avez tout fait, „ & votre derniere victoire aura une „ influence égale à ſa grandeur.

Je ſuis, avec la plus parfaite ſoumiſſion & le plus grand zele,

MYLORD.
De votre Grandeur &c.

RO. HARLEY.

Jeudy 8. *Aout* 1706.

MADAME,

„ J'ETOIS ſur le point de finir cette „ Lettre, lorſque j'ai reçu les ordres, „ dont

„ dont vous m'honorez. Je vais m'ap-
„ pliquer à les éxecuter de grand cœur
„ & avec toute la diligence imaginable.
„ Je suis saisi d'horreur à la pensée d'un
„ serviteur qui fait le metier d'espion,
„ & sur tout quand je vois *qu'on en veut*
„ *à votre famille, à qui nous devons tant.*
„ *J'ai été souvent indigné à la veuë de tant*
„ *d'ingratitude publique & particuliere à*
„ *l'égard du Duc*, votre époux.

„ Je ne negligerai rien pour la de-
„ couverte de cette villainie, & j'y tra-
„ vaillerai moi-même, sans y emploier
„ aucun autre. Je supplie votre Gran-
„ deur de me faire l'honneur de croire
„ que je suis avec une entiere soumis-
„ sion,

MADAME &c.

Ro. Harley.

N'est-il pas surprenant au dernier point de voir un homme, qui éxalte si fort les services rendus par Mylord Marlborough à sa Patrie; qui dit de sa gloire qu'elle est au dessus des atteintes de la malice & de l'envie; qui proteste, que la contemplation de cette gloire lui donne une joie singuliere; n'est-il pas, dis-

je, ſurprenant de voir ce même homme, conſpirer dans ce tems là même pour perdre ce Heros, afin de s'élever lui-même ſur ſes ruines. Le Duc attendit trop tard à le croire capable d'un deſſein de cette nature, bien que d'ailleurs il ſoit certain qu'il n'avoit jamais eu de lui auſſi bonne opinion, qu'en avoit Mylord Godolphin, & que même il eut été averti de bonne heure de ſes intrigues, comme il paroit par le paragraphe ſuivant d'une Lettre que Mr. Harley lui écrivit le 25. Mars de l'Année 1707.

„ JE rens à votre Grandeur les plus „ ſinceres & les plus humbles actions de „ graces des expreſſions de votre lettre „ en ma faveur. Permettez moi de „ vous aſſeurer que *je vous ſers par incli-* „ *nation & par principe*, & c'eſt ce qu'un „ peu de tems manifeſtera, il fera voir „ auſſi que je n'ai, ni vuës cachées, „ ni deſſeins d'interêt propre.

LA conduite que Mr. Harley tint après ces proteſtations & ces aſſeurances, y fut ſi directement contraire, & devint bientôt ſi notoire, que Mylord Godolphin fut obligé d'en parler à la Reine, & de lui faire ſentir qu'elle étoit extrêmement préjudiciable à ſes af-

affaires; & voiant que Sa Majeſté n'en vouloit rien croire; il en vint juſqu'à lui dire que, ſi Mr. Harley continuoit à jouer ce role, & à avoir cependant tant de credit auprez d'elle, Mylord Marlborough & lui même ſeroient neceſſairement obligez de quitter ſon ſervice. La Reine parut fort allarmée de cette declaration, & ſur le champ elle m'écrivit une Lettre en termes la plûpart fort obligeans.

Kenſington le 30 *Octob.*

„ Si je n'ai pas repondu à toutes les
„ Lettres de ma chere Mademoiſelle
„ Freeman, comme j'aurois deu le fai-
„ re, je la prie de ne l'imputer qu'a l'ap-
„ prehenſion que j'ai eu, qu'il ne m'é-
„ chappat de dire des choſes qui pour-
„ roient peut-être augmenter les mau-
„ vaiſes impreſſions qu'elle a de moi.
„ Car bien que je croie qu'en gros nous
„ ſommes de la même opinion, j'ai le
„ malheur de ne pouvoir pas être d'ac-
„ cord avec vous ſur tout, & de voir
„ que vous ne trouvez aucune ombre
„ de raiſon à ce que je dis, ce qui fait
„ que je ne me ſoucie pas d'entrer dans
„ quelque detail. Malgré ces diſpoſi-

„ tions cependant je ne puis m'empe-
„ cher de repondre à votre derniere
„ lettre dans laquelle je trouve que vous
„ me croiez insensible à tout. Je suis
„ marrie que vous, qui me connoissez
„ depuis si longtems, puissiez vous
„ mettre dans l'esprit, que je sois ca-
„ pable d'envisager d'un œil indifférent
„ la retraite de Mylord Thrésorier &
„ de Mylord Marlborough, & cela à
„ cause que j'ai oublié de faire mention
„ de la Lettre obligeante de ce dernier
„ sur ce qui me regarde. La raison
„ en est que, lorsque je vous écrivis,
„ j'étois réellement fort pressée, & que
„ n'aiant pas le tems d'ecrire sur ce
„ sujet à l'un & à l'autre, je pensai que
„ le plus expedient étoit de l'asseurer
„ qu'il n'etoit point fondé à soupçonner,
„ qu'aucun autre, que lui & Mylord
„ Threforier, eut du pouvoir sur moi,
„ & j'espere d'en être creuë.

„ Ma chere Mlle. Freeman peut el-
„ le me croire assez stupide, pour ne
„ pas connoître les grands services que
„ Mylord Marlborough, & Mylord
„ Thrésorier m'ont rendu, & pour ne
„ pas voir que, s'ils venoient à quitter
„ mon service, ce seroit un grand mal-
„ heur

„ heur pour moi? Je ne leur ai jamais
„ donné, & jamais je ne leur donnerai
„ aucune bonne raiſon de m'abandon-
„ ner, & ils ont trop d'honneur & un
„ amour trop ſincere pour leur patrie
„ pour le faire ſans cauſe valable. Je
„ vous ſupplie de ne pas ajouter à mes
„ autres infortunes, celle de les pouſſer
„ à faire une action ſi injuſte & ſi
„ inexcuſable. Je n'en dirai pas davan-
„ tage de peur de vous faire de la pei-
„ ne. Quoiqu'il arrive je conſerverai
„ toujours une paſſion ſincere & tendre
„ pour ma chere Mle Freeman, juſqu'à
„ ma derniere heure.

APRES mon retour à Londres je re-
çus une autre Lettre obligeante de ſa
Majeſté en ces termes.

Samedy au ſoir.

„ MA chere Mle. Freeman, je ne
„ puis pas me reſoudre à me coucher a-
„ vant d'avoir renouvellé la priere que
„ je vous ai faite ſouvent, de bannir de
„ votre eſprit toutes les penſées deſa-
„ vantageuſes à votre povre, infortu-
„ née & fidelle Morley, dont je vous
„ vis

„ vis hier remplie, dans un coup d'œil
„ que je jettai sur vous. En verité vous
„ me faites tort, & si vous pouviez lire
„ dans mon cœur, vous le trouveriez
„ aussi tendre, aussi sincere, aussi forte-
„ ment attaché à vous qu'auparavant,
„ & toujours reconnoissant de la bonté
„ que vous avez eu de me dire librement
„ votre pensée dans toutes les occasions.
„ Rien ne me fera jamais changer. Quoi-
„ que malheureusement nous pensions
„ differemment sur quelques points, ce-
„ la n'empêchera pas que je ne sois tou-
„ jours la même pour ma chere, ma tres
„ chere Mle. Freeman. Je l'assure en-
„ core une fois que je l'aime plus ten-
„ drement & plus sincerement, qu'il ne
„ m'est possible de l'exprimer.

J'ETOIS chaque jour dans l'attente de voir venir Mle. Masham se disculper, & éclaircir les points qui donnoient lieu à notre brouillerie. Mais à ma grande surprise, je fus douze jours à St. James sous le même toit, avant qu'elle me fit faire le moindre compliment. A la fin passant un jour sous ses fenetres en revenant chez moi, une de ses servantes aborda ma suivante, lui demanda comment je me portois, & la chargea de me

dire

dire que sa Maitresse étoit allée à Kensington. Ce procedé me parut si ridicule, que la premiere fois que je vis la Reine je ne peus m'empecher de lui en parler, & de lui raconter en même tems ce qui s'étoit passé entre nous. La Reine prit son air grave, & dit *qu'elle* (Mle. Masham) *avoit tres grande raison de ne pas approcher de moi.* Je repondis que je n'en comprenois pas la raison, puisqu'elle avoit paru si touchée de m'avoir depleu, & que nous avions remis la discussion de nos differens à notre premiere entreveue. La Reine repliqua, qu'il *étoit fort naturel, qu'elle craignit d'aller chez moi, voiant que j'étois en colere contr'elle.* A cela je repondis, *qu'à moins qu'elle ne se sentit coupable de quelque crime, elle n'avoit aucune raison de craindre.* La coutume de la Reine dans les occasions, ou elle avoit pris son parti tout de bon (& Mylord *Marlborough* m'a dit * que c'étoit aussi

* Ce Seigneur n'est pas le seul, qui dit cela du Roi Jacques. Le Docteur Burnet, Eveque de Salisbury, qui avoit connu, ce Prince particulierement, & qui avoit eu avec lui plusieurs entretiens familiers avant qu'il montat sur le Tro-

aussi celle de son Pere) sa coutume, dis je dans ces occasions, étoit de repeter à tout moment certains mots particuliers dont elle avoit resolu de se servir, & dans lesquels elle se retranchoit. Elle continua donc à me dire, que la conduite, de la Masham *étoit fort naturelle & qu'elle avoit très grande raison* d'en agir de la sorte. Tellement que cette conversation, que j'eus avec la Reine, n'aboutit qu'à me prouver, à n'en point douter que la nouvelle favorite étoit profondement enracinée dans son cœur, & qu'il avoit été trouvé plus expedient d'augmenter la rupture entre Mle. Masham & moi, que de travailler aux moiens de la faire cesser.

CEPENDANT à deux jours de là, Mle. Masham s'avisa de me venir rendre visite dans le tems que j'étois sortie. Voiant ce manege, & considerant que notre entreveuë ne serviroit qu'à tirer d'elle des

Trone dit aussi que c'étoit sa coutume constante. En matiere de Religion & de politique sur tout, il avoit certaines phrases & certains lieux communs, qui revenoient toujours & dont il n'y avoit pas moien de le tirer. Note. du Traduct.

des proteſtations fauſſes & inutiles, je donnai à mes domeſtiques un ordre general, qu'en cas qu'elle vint, on lui dit que je n'étois pas à la maiſon. Quelque tems aprés on trouva bon quelle m'écrivit, & qu'elle me demandat viſite. J'y conſentis, & je lui en aſſignai le tems. Lorſqu'elle fut arrivée, j'ouvris la converſation par lui dire, *qu'il étoit très clair que la Reine étoit fort changée à mon égard & que ce changement je ne pouvois l'attribuer à rien autre qu'à ſes intrigues ſecrettes; que je ſavois qu'elle avoit été fort frequemment avec ſa Majeſté en cachette, & que les ſoins artificieux qu'elle avoit emploiez pour cacher une choſe de cette nature à une amie telle que j'avois été pour elle étoient un tres mauvais ſigne & une preuve ſuffiſante de quelque mauvaiſe manœuvre.* Elle ſe contenta de repondre à cela d'un air fort grave, qu'elle étoit ſûre que la *Reine, qui m'avoit tendrement aimée, auroit toujours beaucoup de bonté pour moi.* Je penſai tomber de mon haut à l'ouie d'une reponſe ſi extraordinaire & je fus quelques minutes avant de pouvoir me remettre. Quelle ſurpriſe en effet, de voir une créature que j'avois tirée de la pouſſiere prendre avec moi des airs de ſuperiorité

de

de cette nature & de l'entendre m'asseurer par voie de consolation, *que la Reine auroit toûjours de la bonté pour moi.* A la fin pourtant, revenue à moi-même, je continuai à lui faire des reproches de son ingratitude, & de ses intrigues secrettes pour supplanter des gens qui avoient servi la Reine si long-tems & avec tant de succes. Elle repondit à cela, *qu'elle n'avoit jamais parlé d'affaires à la Reine, mais qu'elle lui avoit presenté quelquefois des requetes qui lui étoient aportées par l'escalier derobé, & dont elle savoit que je n'aimois pas à avoir la tête rompuë.* Ce fut par cette reponse si peu sincere qu'elle essaia de colorer son procedé, pendant que je savois de tres bonne part qu'elle avoit demandé & obtenu des pensions pour plusieurs de ses amis; que souvent elle avoit compté à d'autres des sommes, prises de la bourse privée, que la Reine m'ordonnoit de lui remettre en main, & que chaque jour elle avoit de longs entretiens avec Sa Majesté?

LA finit notre conversation & aprés quelques tems de silence, elle se leva & me dit, *qu'elle esperoit que je lui accorderois la permission de venir quelquefois s'informer de ma santé*, chose pourtant qu'elle n'a-
voit

voit certainement aucune envie de faire, aussi ne m'approcha t'elle plus depuis J'allai ce nonobstant lui rendre visite avec Mylady Sunderlandt, à l'occasion de la notification de son mariage, non pas dans le dessein d'avoir desormais plus rien à demêler avec elle, ou de dissimuler la mauvaise opinion que j'en avois, (j'avois au contraire pris la ferme resolution de ne la lui pas cacher en cas que j'eusse trouvé un moment propre pour lui parler en particulier) mais purement par respect pour la Reine, & pour éviter le bruit & les discours qu'auroit peu causer le refus de cet acte de civilité commune.

Peu de jours après cela, j'allai rendre mes devoirs à la Reine aux fêtes de Noel & avant d'entrer chez elle, j'apris du Page que Mle. Masham venoit dans ce moment-là d'être mandée. Je n'eus pas plûtôt jetté les yeux sur Sa Majesté, que je m'aperçus clairement qu'elle étoit inquiéte. Pendant tout le tems que je fus avec elle, elle se tint debout & me regarda avec un froid qui sembloit me dire que je ne devois plus douter de la perte de sa faveur. A la veue de cette reception je lui dis, que *j'étois fachée d'e-*

tre venue si mal à propos. Je faisois la reverence pour me retirer, lorsque la Reine avec un visage fort troublé, & sans prononcer un seul mot, me prit par la main. M'étant baissée pour baiser la sienne, elle me releva, en m'embrassant fort froidement, & me laissa aller pourtant sans me rien dire de gracieux.

UN traitement si étrange après avoir servi Sa Majesté si long-tems & avec tant de fidelité, & après tant d'asseurances de sa part d'une amitié immuable, me fit prendre la resolution de lui écrire de la maniere la plus claire & la plus sincere pour lui mettre devant les yeux ses veritables interêts, & en même tems pour lui faire mes plaintes de son changement & des nouveaux conseillers, par qui elle paroissoit se gouverner desormais entierement. La lettre étoit conçue en ces termes *Decembre* 27. 1707.

„ SI Mademoiselle Morley daignoit
„ avoir l'équité de penser à la derniere
„ reception qu'elle a fait à Mademoisel-
„ le Freeman, & de peser sans partia-
„ lité combien cette reception differe
„ de celles du tems passé, dans lequel
„ son arrivée vous causoit de la joie, &
son

„ son depart de la tristesse, vous ne se-
„ riez certainement pas surprise des re-
„ proches, que je vous fais aujourd'hui,
„ d'une embrassade, qui ne paroit avoir
„ eu d'autre dessein, que de vous defai-
„ re plus promtement de moi, pour jouir
„ de la conversation d'une personne, qui a
„ le bonheur de vous plaire beaucoup
„ plus, quoique je sois sûre que jamais
„ personne n'y a travaillé avec plus de
„ zele & de sincerité que moi. Si je
„ n'avois consideré que mon interet &
„ celui de ma famille, j'aurois pû sup-
„ porter ce changement sans m'en plain-
„ dre. Car je ne doute pas de la since-
„ rité de vos dispositions à nous faire
„ du bien. Mais après m'avoir hono-
„ rée ci-devant d'une confiance sans re-
„ serve, ce qui a fait tout l'agrément
„ de mes services, je ne puis m'en voir
„ decheüe sans en ressentir une morti-
„ fication, qui ne me permet pas de
„ garder le silence; d'autant plus que
„ je suis sûre de n'avoir jamais rien fait
„ qui me rende indigne de cette con-
„ fiance. Je ne l'ai jamais trahie, & je
„ n'en ai point abusé pour vous donner
„ des idées fausses de qui que ce soit.
„ Je suis naturellement ouverte & sin-

„ cere, & c'eſt par là que je vous ai
„ pleu pendant pluſieurs années. Mais
„ auſſi je ne puis m'empêcher de trou-
„ ver raiſonnable ce qui me paroit l'e-
„ tre. Le Dieu tout-puiſſant m'eſt te-
„ moin, que je n'ai jamais rien entre-
„ pris, ni rien ſollicité, que je ne l'aie
„ fermement creu conforme à vo-
„ tre honneur & à vos veritables inte-
„ rets. Je dirai plus, je ne crois pas
„ vous avoir conſeillé avec inſtance au-
„ cune choſe de quelque conſequence
„ pour le public, qui n'ait pas eu un
„ ſucces heureux & ſur ce point, j'oſe
„ m'en raporter ſans crainte à votre dé-
„ ciſion. Du reſte il ne m'eſt pas poſ-
„ ſible de diſſimuler, & de paroitre
„ autre que je ne ſuis.

„ CECI ſoit dit par voie d'apologie pour
„ ce qui s'eſt paſſé mecredy dernier. Si
„ Mademoiſelle Morley conſerve enco-
„ re quelque reſte de la tendreſſe qu'el-
„ le eut autrefois pour ſa fidelle Free-
„ man, je la ſupplie, qu'il lui plaiſe, ou
„ d'en agir avec elle avec l'ouverture
„ & la confiance qu'elle a eu pour elle
„ pendant vint ans, (car dire aux gens
„ qu'on les aime, ſans ſe confier en
„ eux, & ſans leur ouvrir ſon cœur,
„ c'eſt

„ c'eſt les traiter en enfans, & non pas
„ en amis) ou qu'au moins elle en a-
„ giſſe de la maniere que requiert ne-
„ ceſſairement le poſte que la Freeman
„ occupe, poſte qui l'oblige indiſpenſa-
„ blement à importuner Mademoiſelle
„ Morley des affaires d'autrui. S'il lui
„ plait d'opter entre ces deux regles de
„ conduite, ou d'en preſcrire à Made-
„ moiſelle Freeman quelque autre, qu'il
„ ſoit poſſible de ſuivre, elle promet de
„ s'y conformer, & de s'étudier, en
„ quelque occaſion que ce ſoit, & auſſi
„ longtems qu'elle ſera en vie, à don-
„ ner des preuves, que jamais ſervante
„ ne fut plus fidelle qu'elle.

CETTE Lettre fut portée à la Reine, ou par Mylord Marlborough, ou par Mylord Godolphin (je ne me ſouviens plus lequel des deux en fut le porteur) mais qui que ce fut, la Reine ne lui dit rien, & ne fit ſemblant de rien. Quelques jours apres pourtant elle y fit reponſe en termes qui radouciſſoient fort ce qui s'étoit paſſé. Je fus fort aiſe de la voir dans ces diſpoſitions, & je pris au dehors l'air le plus degagé qu'il me fut poſſible.

MAIS, tres peu de tems après ceci, cette grande brouillerie de Cour devint

publique. Mylord Marlboroug & Mylord Godolphin avoient dit souvent à la Reine de la maniere du monde la plus respectueuse, que tandis que Mr. Harley seroit dans sa confidence, il leur étoit impossible de continuer à la servir. Cependant sa Majesté s'obstinant à ne passe défaire de lui, se trouverent forcez de declarer qu'ils avoient resolu de ne plus servir avec lui, & là dessus ils s'absenterent du Conseil. Lorsque le Conseil s'assembla Mr. Harley vouloit qu'on tînt Conseil sans eux, mais le Duc de Somerset dit que, le General & le Thresorier étant absens, il ne voioit pas que, sans eux, il y eut rien à faire, & sur le champ l'assemblée se separa, ce qui fit tant d'impression sur la Reine qu'elle congedia Mr. Harley bien-tôt apres.

CETTE demarche parut aux yeux du public une grande condescendance pour les Ministres, mais ce n'étoit rien au fonds. Car la suite fit voir évidemment, que ce renvoi de Mr. Harley n'étoit que grimace; qu'il y avoit consenti; & qu'il l'avoit lui-même conseillé. Il savoit bien que tandis que Mademoiselle Masham sa Cousine continueroit à être en faveur, il auroit, sous prétexte de lui rendre visite,

les

les occasions & les commoditez à souhait pour fomenter les passions, & pour profiter de la credulité de la Reine, le plan de correspondance avec lui aiant dejà été arreté d'avance. J'étois pleinement instruite de tout cela, je resolus cependant d'essaier si je pourrois par ma douceur & par mon silence me remettre bien dans l'esprit de sa Majesté. Elle m'avoit donné quelque lieu de l'esperer. Car peu de tems avant que Mr. Harley eut été congedié, Mylord Marlborough aiant resolu de se defaire de ses emplois, lors qu'à cette occasion, je representai à sa Majesté la larme à l'œil, que si le Duc se retiroit de la Cour, il ne me conviendroit pas, qu'il me seroit même impossible d'y rester, elle me declara *qu'elle ne pouvoit pas souffrir la pensée de cette separation, & qu'il ne faloit pas qu'elle se fit jamais.* Elle me promit en même tems que si je venois à la quitter (ce qu'elle rejetta encore bien loin, disant que jamais cela n'arriveroit) elle partageroit mes emplois entre mes filles. Les Wigs eux même eurent quelque raison de se flatter que la Reine les verroit desormais de meilleur œil qu'elle n'avoit fait jusques-là.

L'ENTREPRISE du prétendant sur l'Ecosse, qui éclatta environ ce tems-là, lui donna une alarme, qui parut la convaincre que *les Wigs étoient ceux sur lesquels elle pouvoit le plus conter, & qui étoient les plus fermes soutiens de son Gouvernement*. C'est au moins de la sorte que fut interpretée la reponse qu'elle fit à l'adresse des Seigneurs, à cette occasion. Mais le danger ne fut pas plûtôt passé, & ses craintes dissipées, que toutes les esperances, que les Wigs avoient baties là-dessus, s'évanouirent en un instant.

CEPENDANT, s'il faut en croire une Lettre que sa Majesté écrivit le 6. May 1708. au Duc de Marlborough, elle avoit encore alors de grands égards pour lui. Après s'être plainte à lui des importunitez des Wigs, dont elle avoit été si fatiguée ce jour là, qu'elle n'avoit pas la force de lui ouvrir son cœur affligé si entierement & si librement, qu'elle avoit eu dessein de le faire, après cela, dis-je, elle lui dit, qu'elle est parfaitement de son opinion, & qu'elle pense que son honneur & son intérêt ne lui permettent pas de faire des avances pour la Paix (par où elle entend les premieres avances) que Mylord Marlboroug avoit été sol-

ſollicité de faire par des gens d'au delà de la mer: & par même moien elle l'asſeure, que, quoique ſes ennemis puiſſent dire, jamais elle ne conſentira à faire la Paix, qu'à des conditions ſeures & honorables. Elle prie le Duc de lui faire la juſtice de n'ajouter aucune foi aux fausſétez qu'on pourroit debiter là-deſſus; juſtice, continue-t-elle, qu'il ne pouvoit lui refuſer, ſans lui donner un chagrin inexprimable. Elle conclud enfin par ces paroles, *je ne puis me reſoudre à finir ſans vous exhorter à prendre ſoin de vous même, perſonne, j'en ſuis ſeure, ne prie pour vous de plus grand cœur, que celle qui veut vivre & mourir votre &c.*

LA victoire d'Oudenarde, la priſe de l'Iſle, la levée du ſiege de Bruſſelles & les autres ſucces de la Campagne de 1708. firent beaucoup d'honneur à Mylord Marlborough. Sa Majeſté lui écrivit la Lettre ſuivante à l'occaſion de la victoire.

Windſor, le 6. Juillet 1708.

„ LES expreſſions me manquent pour
„ exprimer la joie que je reſſens d'a-
„ prendre le bon état de votre ſanté,

„ apres la grande victoire que vous avez
„ gagnée. Je ne puis jamais assez re-
„ connoitre les grands services que vous
„ m'avez rendus. Mais faites moi la
„ justice de croire que j'y suis aussi
„ sensible qu'un cœur reconnoissant le
„ peut être, & que je ne manquerai pas
„ de le donner à connoître dans toutes
„ les occasions. Vous ne doutez pas
„ aussi, j'espere, de mon estime & de
„ mon amitié. La diversité de nos sen-
„ timens sur quelques points, n'y don-
„ ne aucune atteinte: non, je vous en
„ assure. Si vous étiez ici vous ne me
„ donneriez pas là-dessus tant de tort,
„ que vous m'en donnez peut-être. Je
„ crains que ma Lettre n'arrive trop
„ tard à Londres, c'est pourquoi je n'ose
„ la faire plus longue. Je la finis en
„ priant le Dieu Tout-puissant qu'il vueil-
„ le continuer à vous proteger, & vous
„ rameiner ici sain & sauf. Soiez sûr
„ que je serai toujours sincerement,
„ votre &c.
„

VOICI la reponse que le Duc fit à cette Lettre.

Juillet 23. 1708.

MA-

MADAME,

„ J'AI reçeu la Lettre que vous m'a-
„ vez fait l'honneur de m'écrire le 6. du
„ mois passé, & je vous rends de tres-
„ humbles actions de graces des bontez
„ que vous avez pour moi. Je puis
„ vous asseurer, qu'autant par inclina-
„ tion, que par devoir, je serai tou-
„ jours pret à hazarder ma vie pour vo-
„ tre service.

„ J'AI dit ci-devant à votre Majesté
„ que j'aimois mieux être emploié dans
„ l'Armée que dans le Ministere, je me
„ confirme tous les jours de plus en plus
„ dans cette opinion, & toutes sortes
„ de raisons m'obligent à vous dire à
„ cette occasion, ma pensée sans de-
„ guisement. Le doit de Dieu paroit
„ visiblement dans toutes les circon-
„ stances de cette derniere Bataille. Car
„ pour la livrer nous avons non seule-
„ ment été obligez de faire le matin de
„ ce jour là une marche de cinq lieuës,
„ & de passer une riviere à la barbe de
„ l'ennemi, mais même de commencer
„ l'attaque avant que toute notre armée
„ fut

„ fut paſſée, toutes choſes qui ſont au-
„ tant de marques viſibles que le Ciel
„ favoriſe & vous, & vos armes.

„ VOTRE Majeſté doit être convain-
„ cue, à préſent, que je n'ai, ni veues
„ ambitieuſes, ni demandes à faire pour
„ moi, ou pour ma famille. Je me
„ propoſe de paſſer le peu d'années que
„ j'ai encore vivre à vous ſervir, & à
„ benir le Tout puiſſant de ſa bonté en-
„ vers moi. Permettez moi de vous
„ dire que vous êtes obligée en conſcien-
„ ce, & en bonne Chrétienne, de vous
„ défaire de tout reſſentiment contre
„ quelque parti, & contre quelque per-
„ ſonne particuliere que ce ſoit, & de
„ ne vous ſervir que de ceux qui ſont
„ diſpoſez à pouſſer avec vigueur cette
„ guerre juſte, ce qui eſt l'unique moien
„ de conſerver nos libertez & notre Re-
„ ligion, & d'affermir la Couronne ſur
„ votre tête. Faſſe le Ciel que vous puiſ-
„ ſiez la porter long tems & faire le
„ bonheur de votre Peuple! Ce ſont les
„ vœux & les prieres que fera ſans ceſſe
„ celui qui eſt avec toute la ſincerité &
„ toute la ſoumiſſion poſſible &c.

CHOSE étrange! les exploits heureux
de

de Mylord Marlborough pendant le cours de cette Campagne, ces exploits qui auroient dû, ce ſemble, augmenter ſon credit, ne ſervirent qu'à le diminuer: ce qui eſt ſi peu naturel & ſi peu commun, qu'on ne peut l'attribuer qu'à une adreſſe merveilleuſe, & au rare talent de confondre les idées les plus claires du ſens commun, que Mr. Harley poſſedoit au ſouverain degré.

Le Duc, parfaitement convaincu du changement de la Reine à ſon égard, m'écrivit une Lettre dans laquelle il s'en plaignoit amerement. Je l'envoiai à ſa Majeſté avec le billet qui ſuit.

„ Je me ſuis cruë obligée de com-
„ muniquer à votre Majeſté cette Let-
„ tre de Mylord Marlborough, par la-
„ quelle vous verrez, qu'auſſi bien que
„ moi, il conte avoir perdu vos bonnes
„ graces, bien qu'il vous ait pleu de me
„ dire dans l'Egliſe * jeudy paſſé, qu'il
„ n'en étoit rien. Quoiqu'imbu de cette
„ opinion je ne doute pas cependant,
„ qu'il

* C'étoit le 19. Aout 1708. jour d'actions de graces pour la gain de la bataille d'Oudenarde. *Note du Trad.*

„ qu'il ne soit surpris d'aprendre, qu'a-
„ près le soin que je m'étois donné d'ar-
„ ranger vos joiaux, d'une maniere que
„ je croiois devoir vous plaire, Mle.
„ Masham a eu le pouvoir de vous faire
„ refuser de les mettre sur vous, & cela
„ d'une maniere si desobligeante pour
„ moi; pouvoir qu'elle n'avoit pas trou-
„ vé à propos d'éxércer auparavant. Je
„ ne ferai là-dessus aucune refléxion,
„ je ne puis cependant m'empêcher de
„ remarquer que votre Majesté avoit
„ bien mal choisi son tems pour me
„ mortifier, puisque c'étoit le jour ou el-
„ le alloit rendre à Dieu des Actions de
„ graces publiques pour la victoire rem-
„ portée par Mylord Marlborough.

Sa Majesté, m'écrivit, pour toute re-
ponse, ce peu de paroles.

Dimanche.

APRES m'avoir *commandé* le jour d'actions de graces, de ne pas vous repondre, je ne me ferois pas avisée de vous écrire ces lignes, s'il n'avoit pas fallu vous renvoier la Lettre du Duc de Marlborough. La même raison, m'empêche de rien dire sur cette Let-

Lettre, ni ſur la votre dans laquelle elle étoit incluſe.

A la lecture d'un billet ſi extraordinaire je ne peus m'empecher de repondre ce qui ſuit.

„ Je n'aurois pas ſongé à vous importuner par une reponſe à votre
„ Lettre ſuccinte, que j'ai reçue en
„ dernier lieu, n'étoit que j'ai creu
„ devoir expliquer le mal-entendu, ſur
„ ce que je vous dis l'autre jour dans
„ l'Egliſe. Je vous priai de ne me pas
„ repondre de peur que quelqu'un ne
„ nous entendit, & vous m'imputez
„ d'avoir dit, que je ne voulois point de
„ reponſe, ce qui n'étoit du tout point
„ mon intention. Mon grand but, en
„ vous écrivant ſi fréquemment, à toûjours
„ été d'avoir votre reponſe ſur
„ les choſes dans leſquelles nous étions
„ de ſentiment contraire, afin de vous
„ donner lieu de me convaincre de mes
„ erreurs, ſi je donnois à gauche, toujours
„ prête, en ce cas là, d'en faire l'aveu.
„ Mais puiſqu'il ne vous a pas
„ pleu de me montrer ces erreurs, je
„ me flatte que ce que j'ai dit eſt ſans
„ replique. J'eſpere qu'un jour vous

„ aurez

„ aurez aſſez de loiſir pour y faire re-
„ fléxion, & qu'en recevant quelquefois
„ les conſeils de Mylord Marlborough fa-
„ vorablement, vous le convaincrez qu'il
„ a eu tort de ſe croire déchû de vos
„ bonnes graces. Alors vous ne rece-
„ vrez plus de moi de lettres deſagrea-
„ bles. Ce ſeroit un charme pour moi
„ de ne rien dire & de ne rien faire, qui
„ qui ne fut de votre goût. Mais je
„ croirois manquer à ce que je vous dois,
„ ſi perſuadée (comme je ſuis effectıve-
„ ment ſans préjugé, ni paſſion) ſi,
„ dis-je, perſuadée, que vous avez tort
„ ſur divers points, je n'avois pas pris
„ la liberté de vous le dire, ſachant ſur
„ tout que d'autres ne ſe ſoucient pas
„ de toucher à une corde ſi deſagrea-
„ ble. Le terme de *commandement*, que
„ le commencement de votre lettre
„ ſuppoſe m'être échappé, eſt ſi abſur-
„ de, & il me convient ſi peu d'en fai-
„ re uſage, qu'il n'eſt pas croiable qu'il
„ ſoit ſorti de ma bouche. Car quoi-
„ que je vous aie toujours écrit en a-
„ mie, & quoique j'aie vecu avec vous
„ tant d'années avec toute la liberté,
„ toute la ſincerité & tout le zele poſ-
„ ſi-

„ ſibles, je n'ai pourtant jamais oublié,
„ & jamais je n'oublierai que je ſuis vo-
„ tre ſujette, & je ne ceſſerai point d'e-
„ tre ſujette fidelle.

PENDANT tout l'été qui ſuivit la démiſſion de Mr. Harley il continua à entrenir avec la Reine une correſpondance ſecrette. Pour mieux couvrir le jeu, la Reine demeura à Windſor, dans la petite maiſon qu'elle y avoit achettée, & cela pendant les plus grandes chaleurs de l'été, quoique le Prince fut en danger d'y étouffer faute de reſpiration. On en donnoit pour raiſon la fraicheur de cette maiſon, bienqu'elle fut chaude comme un four, mais la veritable étoit, que du parc, par le jardin, Mademoiſelle Masham pouvoit faire venir à la derobée auprez de ſa Majeſté, ceux qu'elle avoit deſſein d'introduire.

LE Prince étant mort, la grande affliction, que cette mort cauſoit à ſa Majeſté, auroit deu, ce ſemble, la porter à fuir les lieux & les objets qui lui retraçoit le ſouvenir de ſa perte, mais bien loin de là elle choiſit le Cabinet du defunt pour ſon lieu de retraite, &, pendant quelques ſemaines, elle y paſſa tous les jours pluſieurs heures. J'en fus dans le dernier

étonnement, & lorſque je lui en parlai, elle même en parut ſurpriſe, comme on l'eſt, à peu pres, lorſqu'on vient à s'apercevoir tout d'un coup qu'on a fait quelque choſe, qu'on n'auroit pas faite, ſi on y avoit bien fait attention. Mais la vraie raiſon du choix que ſa Majeſté fit de ce Cabinet, pour s'y retirer, fut, qu'il aboutiſſoit par un eſcalier derobé à l'apartement de Mademoiſelle Masham, & que par ce moien elle pouvoit donner entrée, en cachette, chez la Reine à ſes adhérans.

CHAQUE jour cette correſpondance ſecrette de Mr. Harley devenoit de plus en plus viſible aux difficultez & aux objections que ſa Majeſté faiſoit ſur preſque tout ce que ſes Miniſtres lui propoſoient. Il eſt même aſſez connu, que Mr. Harley & ſes confederez, étant enfin parvenus à leur but, & ſûrs deſormais d'avoir la direction des affaires, ſe vantoient dans leurs beuvettes, que, pendant le ſommeil des Miniſtres, ils étoient frequemment à la Cour, occupez en ſecret à rompre toutes leurs meſures.

MAIS ils ſe trompoient fort de croire que leurs intrigues, dans ce tems-là, étoient entierement inconnuës. Pleinement infor-

formez de ce qui se passoit, les Ministres représentoient sans cesse à la Reine, quels desagremens c'étoit pour eux & pour leur Ministere, de voir qu'elle n'avoit aucune confiance en eux, & qu'elle aimoit mieux suivre les conseils de gens, qui les contrequarroient en tout. De mon coté, je lui dis sur ce sujet, de bouche & par écrit, mille choses, sans deguisement & avec mon zele accoutumé. Mais voiant, que je ne pouvois rien gagner par-là, & qu'au contraire son changement à mon égard devenoit chaque jour de plus en plus visible, j'allai enfin chez elle, & je la priai de me dire, quel crime de ma part étoit la cause d'un si grand changement? Cette démarche m'attira une Lettre, datée du 26. Octobre 1709, ou elle me reprochoit, *ma haine inveterée contre la pauvre Masham*, (ce sont ses termes) *& de n'avoir rien tant à cœur que de perdre ma Cousine.* Sa Majesté parlant ensuite de la mésintelligence entr'elle & moi, y disoit, *que, de sa connoissance, elle ne venoit que de ce qu'elle ne pouvoit pas, se resoudre à voir par mes yeux, & à entendre par mes oreilles.* Elle ajoutoit à cela, *qu'en vain essaierois je de regagner dans son*

amitié la place, que j'y avois tenue auparavant, mais qu'elle en agiroit desormais avec moi sur le pied de femme du Duc de Marlborough, & de premiere Dame de sa Chambre.

Je n'eus pas plûtot receu cette lettre, que je ne mis à dresser un long narré de ma fidelité à la servir pendant l'espace de 26 ans; du contentement que mes services lui avoient donné ci-devant; de la grande faveur qu'ils m'avoient acquis auprez d'elle, & de l'usage que j'avois fait de cette faveur, qui m'étoit maintenant ravie par les artifices de mes ennemis, & en particulier d'une ingrate, que j'avois tirée de la poussiere. Sachant le grand cas que sa Majesté faisoit des Livres de certains Théologiens du premier rang, je joignis à mon narré les instructions de l'Autheur *de la pratique des vertus Chrétiennes* sur le sujet de l'amitié, celles du *Livre des prieres communes*, préparatoires à la Communion, qui préscrivent la reconciliation, & celles de l'Eveque Taylor sur le même article; & je conclus enfin que si, aprez la lecture de ces passages, elle vouloit me signifier en deux mots seulement, qu'elle persistoit encore dans les mêmes sentimens, qui lui avoient dicté les ter-

mes

mes durs de ſa derniere lettre, je me ferois deſormais une loi de ne me plus mêler d'aucune affaire, tandis qu'elle me feroit l'honneur de ſe ſervir de moi, ſi ce n'eſt de celles de mon emploi. J'ajoutai à tout cela, que ſon changement du tout au tout à mon égard, & la difference d'opinions qui ſubſiſtoient encore entre nous, ne me feroient jamais oublier qu'elle étoit ma Maitreſſe & ma Reine, & que je lui rendrois toujours les reſpects & les devoirs d'une ſervante fidelle & d'une ſujette obéiſſante:

Je lui envoiai cette piece de St. Albans, ou j'étois alors, & elle promit de la lire & d'y faire reponſe. Cependant dix jours apres, aiant à m'écrire ſur quelqu'autre ſujet, elle me dit qu'elle n'avoit pas eu le loiſir de le faire, mais que dez qu'elle en auroit le tems, elle ne manqueroit pas de repondre. Elle ne le fit pourtant pas, & mes Ecritures ne firent ſur elle aucun effet apparent, ſi ce n'eſt, qu'aprez mon retour à Londres, paſſant auprez de moi pour aller recevoir la communion, elle me regarda fort amiablement, & me ſourit d'une maniere trez gracieuſe. Mais ce ſouris & ce regard gracieux n'étoient pas pour

moi, la suite me fit voir que j'en avois toute l'obligation à l'Evêque Taylor & *au Livre des prieres communes*, dont j'avois recommandé la Lecture.

Au commencement du mois de Janvier 17$\frac{10}{11}$. le Comte d'Essex mourut, & la Reine écrivit d'abord au Duc de Marlborough qu'il eut à donner ce Regiment à Mr. Hill, celui là même que j'avois tiré de la poussiere, bienfait qu'il avoit paié d'une ingratitude si noire; & dont la sœur, (Mademoiselle Masham) travailloit actuellement sous main à supplanter Mylord Marlborough, & à oter tout credit à sa famille & à ses amis.

Alors le voile fut levé, & le plan des nouveaux Conseillers, tendant, ou à mettre les anciens Ministres dans la necessité de demander eux-même leur démission, ou à obliger la Reine à les congedier, parut desormais à decouvert. Ils n'avoient pas osé dire à sa Majesté, tout d'un coup, jusqu'ou il avoient dessein d'aller, mais leur but étoit de la meiner insensiblement & par degrez à leurs fins en lui proposant successivement tantôt une chose, tantôt l'autre. Ils commencerent par la nomination aux Evechez, sans le conseil de ses Ministres.

Et

Et maintenant ils obtinrent d'elle de donner les emplois militaires ſans l'avis de ſon General. Cette nomination de Mr. Hill au Regiment d'Eſſex vacant leur parut un coup de partie, parce qu'ils ſavoient bien que rien ne pouvoit étre plus deſagréable au Duc de Marlborough, ni plus propre à diminuer ſon credit & ſon autorité dans l'armée, & par conſequent auſſi en Angleterre. Ils prévirent que s'il cedoit ſans reſiſtance dans un cas de cette nature, il ouvriroit infailliblement la porte aux murmures des Officiers de l'armée, & aux inſultes de ſes ennemis qui l'iroient braver jusques dans ſon Camp. Supposé d'un autre coté qu'il refuſât de ceder, ou qu'il ne cedat qu'avec repugnance, quel champ ouvert aux plaintes ameres & aux exclamations, *que la Reine n'avoit aucun pouvoir, qu'elle étoit un vrai Zero en chiffre!* * Ce fut en ef-

* Les Lecteurs qui entendent l'Anglois s'appercevront facilement que j'ai pris la liberté de retrancher ici quelques mots, & d'en ajouter d'autres, qui ne ſont pas dans l'Original. Mais ils verront auſſi, s'ils y ſont attention, que je n'ai peu faire autrement, & qu'une traduction litterale auroit defiguré la penſée de la Ducheſſe. Au reſte ce qu'elle dit ici eſt vrai à la let-

effet par ces discours, repandus avec art cà & là, & en insinuant à la Reine elle même que la famille Marlborough la traitoit en esclave, qu'ils réussirent à l'aigrir contre cette famille. Mais l'évenement n'a que trop fait voir, qu'en même tems qu'ils lui tenoient ce langage, ils songeoient eux même à en faire leur esclave, & à la rendre l'instrument d'une indigne & honteuse manœuvre, qui ne tendoit qu'à la deshonorer, & qui la deshonora en effet, ce qui ne

tre. Les ennemis de la famille Marlborough saisirent avidement cette occasion de declamer contr'elle de la maniere la plus maligne & la plus violente. Les Caffez & les autres lieux publics ne retentirent, pendant long-tems, que de doleances sur le triste sort de la Reine, à qui on ne laissoit de la Roiauté que le nom. Il n'est pas moins vrai que les affaires allerent à souhait pour le bien de la Nation & pour la gloire de la Reine, tandis que les Lords Marlborough & Godolphin furent à la tête du Ministere, & qu'au contraire, des qu'ils en furent sortis, & que Mr. Harley & ses adhérens eurent été mis à leur place, tout commença à aller en decadence. Ils firent si bien enfin que la Reine qui, sous le Ministere précedent, étoit pour ainsi dire, adorée, devint sous le leur si meprisable, & même si odieuse, que sa mort fut regardée comme un heureux evenement, & comme une veritable delivrance. *Note du Traducteur.*

ne ſeroit pas arrivé, ſi elle avoit continué à ſuivre les conſeils des anciens Miniſtres, dont elle avoit éprouvé la fidelité, & qui avoient porté ſa gloire au plus haut point.

Le Duc étant allé voir la Reine, aprez avoir reçeu cette Lettre, lui repréſenta de la maniere du monde la plus humble le tort que feroit à ſon ſervice la promotion d'un Officier ſi jeune, au préjudice de tant d'autres d'un plus haut rang, & qui avoient ſervi plus longtems. Il ajouta qu'une faveur ſi extradinaire & ſi marquée au frere de Mademoiſelle Maſham ne manqueroit pas de paſſer dans le monde pour une declaration formelle, en faveur de cette Dame, contre tous ceux qui n'avoient que trop de raiſons de ſe defier d'elle: & que ce ſeroit auſſi lever dans l'armée l'étendard contre le General, ſous lequel tous les mécontens viendroient ſe ranger. En un mot, il lui mit devant les yeux avec toute la ſenſibilité & l'emotion que lui donnoient une affaire de cette importance, tout ce qu'il crût le plus capable de lui faire changer de reſolution. Mais elle fut inebranble. Le Duc ne pût pas même tirer d'elle une ſeule expreſſion obligeante, ni

en avoir d'autre reponſe que celle-ci, *qu'il ne feroit pas mal de prendre le conſeil de ſes amis.*

MYLORD Godolphin parla ſouvent à la Reine ſur le même ſujet. Il lui mit devant les yeux les longs, les grands & les fidelles ſervices du Duc de Marlborough, & l'effet pernicieux que feroit inevitablement dans l'armée la grace qu'elle ſe propoſoit de faire à Mr. Hill. Mais, quoiqu'il peut dire, il ne lui fut pas poſſible d'arracher à ſa Majeſté une parole favorable au Duc de Marlborough. Ce dernier donc, mécontent au dernier point, ſortit là deſſus de Londres & s'en alla à Windſor. C'étoit un jour de Conſeil. La Reine ne demanda pas une ſeule fois, où il étoit, & ne fit pas même ſemblant de ſon abſence. Sa retraite fit grand bruit dans la Ville. Pluſieurs perſonnes de qualité repréſenterent fort ſerieuſement à la Reine les mauvaiſes ſuites que pourroient avoir les mortifications qu'elle donnoit à un homme qui lui avoit rendu des ſervices ſi importans & ſi longs. Sa Majeſté repondit que ſes ſervices étoient toûjours préſens à ſa memoire, & qu'elle avoit pour lui la même conſideration & la meme amitié qu'auparavant. Cepen-

pendant le bruit de la retraite du Duc alloit en augmentant, & on croioit, avec assez de probabilité, que la Chambre des Communes en prendroit connoissance, & qu'elle pourroit bien en venir à des resolutions, qui ne seroient agréables, ni à sa Majesté, ni à ses nouveaux Conseillers. On m'accusa d'avoir ourdi cette trame, mais j'eus soin de faire mon Apologie là-dessus à la Reine. Ce furent au contraire les amis particuliers du Duc dans cette Chambre qui prévinrent le coup, & qui empescherent qu'on ne mit l'affaire sur le tapis. Les nouveaux Conseillers, craignant les procedures du Parlement, n'oserent pas conseiller à la Reyne de se roidir sur ce point. Elle ceda donc, & donna ordre à Mylord Godolphin d'écrire au Duc, *qu'il pouvoit disposer du Regiment, comme il trouveroit à propos*, & qu'elle souhaitoit qu'il revint en Ville. Mais avant que Mylord Marlborough eut reçû sa Lettre, il avoit dejà écrit à la Reine celle que voici.

MADAME,

„ LES nouvelles que je reçois de
„ Lon-

„ Londres m'aprennent que votre Ma-
„ jesté se flatte qu'apres meure refléxion,
„ je serai obligé de convenir, qu'elle a
„ raison de donner le Regiment d'Es-
„ sex à Mr. Hill. Je vous supplie de
„ me faire la justice de croire, que si je
„ n'avois à me plaindre que de cela
„ seul, je suis assez raisonnable, pour
„ n'en être pas mortifié, autant que je
„ le suis. Car je serai toûjours prêt à fai-
„ re, & à faire de grand cœur, tout
„ ce que je saurai vous faire plaisir, a-
„ pres vous avoir declaré pourtant, au
„ préalable, que je le crois préjudiciable
„ à votre service. Mais outre cette
„ mortification j'en ai essuié un grand
„ nombre d'autres. Comme il peut ar-
„ river que je n'aurai pas beaucoup d'oc-
„ casions de vous écrire à l'avenir, je
„ profiterai de celle-ci pour vous prier
„ de considerer ce que penseront & vos
„ sujets & le reste du monde, temoins
„ de l'affection, du zele, & de la sou-
„ mission que j'ai toûjours fait paroi-
„ tre à votre service, quand ils verront
„ que tout ce que j'ai fait n'a pû me
„ garentir de la malice d'une femme de
„ chambre. A cette occasion permet-
„ tez moi, Madame, de vous faire sou-

„ ve-

„ venir de ce que je vous écrivis la cam-
„ pagne derniere, que je ſavois de
„ ſcience certaine, que Mle. Masham
„ avoit promis à Mr. Harley, de me
„ faire donner tant de mortifications,
„ qu'il me ſeroit impoſſible de continuer
„ à ſervir. Dieu & le monde me ſont
„ temoins, que je vous ai ſervi au delà
„ de vint ans avec beaucoup de ſoins &
„ de peines, & que j'étois tout reſolu
„ à le faire encore, & à lutter, ſi la
„ choſe étoit poſſible, contre les de-
„ gouts & les traverſes, juſqu'à la fin de
„ la guerre. Mais le grand nombre de
„ preuves évidentes de votre change-
„ ment total à mon égard, que j'ai par
„ devers moi, m'ont ſi fort abbatu le
„ courage, que je me vois forcé de vous
„ demander la permiſſion de me retirer,
„ afin de pouvoir emploier le peu de
„ tems que j'ai encore à vivre, à rendre
„ à Dieu les actions de graces qui lui
„ ſont deues pour la protection qu'il lui
„ a pleu de m'accorder. C'eſt la dernie-
„ re faveur que j'ai à vous demander,
„ & en même tems la plus grande. Vo-
„ tre Majeſté cependant peut conter,
„ ſeurement que, plein de zele pour Vous
„ & pour ma patrie, je m'occuperai
dans

„ dans ma retraite à faire des vœux pour
„ votre profperité. Puiffent ceux qui vous
„ ferviront auffi fidellement que je vous
„ ai fervi, n'effuier jamais le traitement
„ dur qu'on me fait!

La Reine repondit, & temoigna dans fa Lettre qu'elle avoit été touchée de quelques endroits de celle du Duc, &, fans entrer dans aucun detail, elle l'affura que fes foupçons étoient mal fondez, & qu'elle le prioit de revenir en Ville. En même tems la crainte qu'elle eut de quelque propofition, qui devoit, difoit on, être faite en Parlement contre Mle. Masham & dont les fuites pourroient être tres defagreables, la porta à envoier des meffages de tous cotez à plufieurs Membres pour les prier de la foutenir, comme fi elle avoit eu peur de quelque affaut violent. Ces mouvemens & l'admiffion de quelques ennemis declarez de la Revolution aux conferences fecrettes du cabinet, releva le courage des Jacobites. On les vit deformais empreffez à aller à la Cour, & tranfportez de joie, comme fi les refnes du gouvernement leur alloient être mifes en main. Cela, repréfenté à la Reine fur le pied d'une victoire gagnée fur la famille Morlborough, fut

fut sans doute un moien qui servit à éloigner toute pensée d'accommodement.

Environ un mois aprés ceci, les deux chambres du Parlement s'unirent pour présenter une adresse à Sa Majesté, dans laquelle ils la prioient d'ordonner à Mylord Marlborough de passer en Hollande pour y travailler au grand ouvrage de la paix, dont on commençoit alors à faire quelques ouvertures, & pour y préparer tout à entrer de bonne heure en campagne, en cas que le projet de paix échouat.

LA Reine dans le reponse à cette adresse s'exprima en ces termes. *Je suis fort aise de voir, par votre adresse que vos sentimens sur les services éminens du Duc de Marlborough, sont si parfaitement d'accord avec les miens.*

A peine cependant le Duc fut il parti que la Reine donna à ses ennemis déclarez une preuve éclatante de sa faveur, par le don qu'elle fit à Mr. Hill d'une pension annuelle de 1000 L. St. Et quelque tems aprés elle confera le grade d'Officiers generaux à lui & à Mr. Masham (qui n'avoient l'un & l'autre que peu ou point de service) & cela au préju-

judice d'un grand nombre de braves guerriers, qui avoient hazardé très souvent leur vie pour la servir, au travers de mille perils & de mille fatigues, pendant tout le cours d'une longue guerre.

Pour revenir à moi même, j'apris bientôt qu'on faisoit croire à la Reine, que je parlois souvent d'elle en compagnie en termes peu respectueux. N'aiant rien à me reprocher là dessus, & incapable meme de m'oublier jusques-là, je me rendis chez sa Majesté le 3 Avril 1710. & je lui demandai en grace de m'accorder une heure d'entretien en particulier, parceque j'avois quelque chose sur le cœur que je souhaitois fort de lui dire avant mon depart pour la campagne. Je lui proposai trois heures différentes, pendant lesquelles, je savois, que sa coutume étoit d'etre seule. Mais elle me les refusa toutes d'une maniere fort surprenante & fort extraordinaire; à la fin pourtant elle même me marqua le lendemain à six heures, heure de la priere, & par consequent la moins commode pour un entretien particulier. Cependant ses nouveaux Conseillers la detournerent de m'accorder cette petite faveur, bien qu'el-

qu'elle me l'eut promise. Car elle m'écrivit le soir même un billet, qui m'ordonnoit *de mettre par écrit tout ce que j'avois à dire, & me permettoit de partir pour la campagne le plûtôt que je pourrois.* Je profitai de la premiere occasion qui s'offrit de retourner chez la Reine. Il n'y eut point d'instance que je ne fisse pour lui persuader de me donner une heure d'audience en particulier, & pour l'obtenir j'alleguai, que si elle vouloit bien m'écouter, elle conviendroit elle même que les choses que j'avois à lui dire n'étoient pas de celles qu'on doit coucher par écrit, qu'au reste j'étois sur mon depart pour la campagne, & que peut-être seroit-ce la derniere fois de ma vie que je l'importunerois de la sorte. La Reine me refusa plusieurs fois cette grace avec une dureté inexprimable. A la fin pourtant elle me marqua l'après diner du jour suivant. Mais après meure deliberation on lui conseilla de se dédire; de me signifier *qu'elle alloit diner à Kensington, & qu'encore une fois elle souhaitoit que ce que j'avois à lui dire*, fut couché par écrit. Je repondis que je priois Sa Majesté de me permetmettre de la suivre à Kensington, & pour la rasseurer contre la repugnance qu'elle

 paroif-

paroissoit avoir pour cet entretien, je lui protestai qu'il ne rouleroit sur aucun sujet qui pût lui faire de la peine; que je me proposois uniquement de me justifier sur certaines choses repandues dans le public à ma charge, qui m'étoient imputées à faux; qu'au reste je n'insisterois pas sur une reponse, si elle ne trouvoit pas à propos de la donner, & ne lui demanderois pas même qu'elle continuât à me voir, si ma veuë lui faisoit de la peine; j'ajoutai enfin, que si l'heure de l'aprés midi ne lui convenoit pas, je viendrois me présenter tous les jours, pour ne pas perdre le moment dans lequel elle seroit d'humeur & de loisir de m'écouter.

J'arrivai à Kensington peu de temps aprés ma lettre, & par là je prévins la reponse que la Reine se préparoit à me faire. Le Page qui m'alla annoncer fût plus long-tems à revenir que de coûtume, & sans doute que ce tems fut emploié à déliberer, si on me feroit la grace de m'admettre, & de qu'elle maniere on en agiroit avec moi, en cas que je fusse admise. Le Page revint enfin, & m'annonça que je pouvois entrer. Dez que la Reine me vit, elle me dit qu'à cette heure-là même elle alloit prendre la plume pour m'e-

m'écrire. Je voulus entrer en matiere, mais, de qu'elle vit que j'ouvrois la bouche, elle m'interrompit en me disant ces paroles, qu'elle repeta cinq ou six fois, *Vous n'avez qu'à mettre par écrit, tout ce que vous avez à dire.* Sur quoi je dis à sa Majesté que, jusqu'ici, elle n'avoit jamais eu la cruauté de refuser à personne la grace de l'entendre; que je ne venois pas l'importuner sur le sujet dejà debatu, que je savois bien ne lui être pas agréable; mais que je venois pour me justifier, & que je ne pouvois avoir aucun repos d'esprit, jusqu'à ce que je me fusse purgée de quelques noires calomnies, dont on m'avoit chargée. Je continuai à parler, bien qu'elle tournât le visage d'un autre coté. Je lui dis qu'il m'étoit bien dur de voir sa Majesté obsedée par des gens qui lui faisoient croire, qu'il m'étoit échapé de dire des choses d'elle, dont j'étois aussi peu capable, que d'égorger mes propres enfans; qu'il m'arrivoit rarement de parler de Sa Majesté en compagnie, & que lorsque je le faisois, c'étoit toûjours avec respect. A cela la Reine repondit, *qu'elle ne doutoit pas qu'on ne debitat beaucoup de mensonges* Je lui demandai en grace de m'instruire des

crimes dont on m'accusoit, puisque c'étoit le seul moien, ou de faire éclater mon innocence, en me donnant lieu de m'en justifier, ou de me confondre, supposé que j'en fusse coupable. La Reine repliqua, *qu'elle ne me donneroit point de reponse*, se fondant sur quelques expressions de ma lettre, ou je lui disois en substance, que je ne lui demandois que la grace d'écouter ma justification, & que si après cela elle ne jugeoit pas à propos de repondre, je n'insisterois pas là dessus: expressions qui ne signifioient certainement point que je consentois à ne pas demander un détail des accusations, qui m'étoient intentées, puisqu'il est évident, qu'il me seroit impossible de me justifier, tandis que j'ignorerois mes crimes. Je l'asseurai donc que le detail de ces crimes, ou plutôt de ces calomnies, étoit tout ce que je demandois, & que je la dispensois de m'en nommer les Autheurs, ou les rapporteurs, & j'appuiai cette juste demande, de toutes les raisons, qui me vinrent dans l'esprit. Mais la Reine ne fit que repeter les mêmes termes, dont elle s'étoit dejà servie plusieurs fois. Ce fut comme un bouclier qu'elle opposa à toutes les raisons que je mis en avant. Et il y a très-gran-
de

de apparence qu'on n'avoit consenti à cette conversation, qu'à condition que la Reine tiendroit ferme dans ce retranchement. Je lui protestai solemnellement que je ne venois point solliciter le retour de sa faveur; que mon but unique étoit de me justifier, & que j'esperois que sa Majesté donneroit les mains à un dessein si juste. Là dessus la Reine se leva pour sortir de la chambre. Je la suivis la suppliant de me donner la permission de me justifier. Au lieu de m'ecouter, elle ne fit que repeter à châque moment. *Vous n'avez pas voulu de reponse, & vous n'en aurez point.* Lorsqu'elle fut à la porte, il ne me fut plus possible de me posseder; des torrens de larmes coulerent, malgré moi, de mes yeux, & m'oterent quelque tems la parole. Je me remis pourtant un peu, à la longue, & prenant la Reine elle même pour juge entr'elle & moi, je lui demandai toute émue & d'un ton vehement, s'il n'étoit pas vrai, que je pourrois être encore dans les bonnes graces de sa Majesté, si j'avois été femme à parler & à agir contre mes veritables sentimens, ou du moins à les dissimuler? S'il m'étoit arrivé une seule fois, pendant tout le cours de notre longue amitié,

d'avoir usé avec elle d'hypocrisie, ou de mensonge? si elle pouvoit me reprocher de l'avoir offensée en quelque chose, à moins qu'elle ne prit pour offense mon zele à insister sur ce que je croiois necessaire pour sa seureté & pour son service? Je dis ensuite que je savois par le canal d'une personne de la cour très digne de foi, qu'on m'imputoit des choses, dont j'étois entierement incapable; que cette personne, instruite des discours qu'on tenoit continuellement à sa Majesté, pour l'aigrir contre moi, me sollicitoit de venir me justifier; que cette même personne m'avoit creu coupable de quelques fautes d'omission, parce qu'elle ignoroit entierement, combien mon assiduité chez la Reine lui étoit à charge, aprez ce qui s'étoit passé entr'elle & moi. Je me justifiai ensuite sur quelques points que sa Majesté, à ce qu'on m'avoit dit, prénoit en mauvaise part, & je la conjurai enfin avec un torrent de larmes, & dans les transports d'une émotion qui, naturellement, devoit exciter sa compassion, de ne me pas cacher les discours, qu'on lui avoit tenu sur mon conte, & de ne me pas oter par là les moiens de me justifier. Sa re-

reponſe à tout cela fut, *Vous n'avez pas voulu de reponſe, & vous n'en aurez point.* Je la priai aprez cela de me dire, ſi je pouvois me flatter qu'elle m'en feroit part quelqu'autre jour. *Vous n'avez pas voulu de reponſe*, dit-elle encore, *& vous n'en aurez point.* Je la pris encore une fois à temoin de ma conduite à ſon égard, & je lui demandai, ſi elle avoit oublié, que ſouvent j'avois foulé aux pieds mes propres interets pour la ſervir fidellement, & pour faire ce qui étoit juſte? Et ſi elle ne me connoiſſoit pas d'une humeur & d'un caractere à faire un aveu ſincere de tout ce que je croiois veritable? Ce fut toûjours le même refrein, *Vous n'avez pas voulu de reponſe, & vous n'en aurez point.* Ce traitement ſi rigoureux, & cette repetition ſi frequente d'une phraſe (qui n'étoit aprez tout qu'un refus abſolu de l'équité la plus commune, fait à une domeſtique zélée & fidelle, qui ne demandoit qu'à ſe juſtifier,) tout cela, dis-je me choqua ſi fort, que je ne fus pas maitreſſe de moi même, & que, ſortant dans ce moment des bornes du reſpect plus que n'avois encore fait de vie, il m'échappa un mot que les circonſtances pouvoient, ſinon

justifier, au moins excuser. Je dis à sa Majesté, que *j'étois seure qu'elle seroit un jour punie de cet acte d'inhumanité. Ce sont mes affaires*, me repondit elle, & là finit cette conversation remarquable, la derniere que j'ai eüe avec sa Majesté. Je ne l'accompagne d'aucun commentaire. Les intentions de la Reine étoient toûjours bonnes, au fonds, quelque aveuglée, ou mal dirigée qu'elle peut-être. Je trouve dans une Lettre, que Mylord Marlborough m'écrivit, environ huit mois avant que ceci arrivât, un endroit qui me paroit convenir si juste au sujet présent, que je ne puis resister à la tentation d'en donner ici une copie.

Aout. 26. 1709.

„ . . . J'AI toujours remarqué que „ dans les brouilleries, entre Amis, les „ reproches, quelques justes qu'ils soient, „ ne servent qu'à aigrir les choses. Je „ ne saurois m'empecher de croire, que „ quelque peu de chose que nous soyons, „ il y a un Pouvoir superieur, qui ter„ mine, quand il lui plait, nos prospe„ ritez, & nos disgraces. Qui m'eût „ dit, il y a * huit ans, qu'après des

„ suc-

* La Reine *Anne* étoit parvenuë à la Couronne le 8 de Mars 1702. *Note du Trad.*

„ ſucces, auſſi grands que ceux que j'ai
„ eus, & 27. ans de fidelles ſervices que
„ vous avez rendus, nous ſerions obli-
„ gés, même pendant la vie de la Rei-
„ ne, à chercher notre bonheur dans
„ la retraite, je n'aurois pas creu la cho-
„ ſe poſſible.

APRÉ's l'entrevûë, dont je viens de parler, je ne vis jamais plus la Reine, ni n'eus aucune correſpondance avec Elle, ſi ce n'eſt en deux occaſions, qui regardoient le Public, de l'une deſquelles je vais rendre compte, parce qu'elle ſe paſſa dès le lendemain de notre ſeparation. Ce jour-là je reçûs de Mylord Marlborough une lettre dans laquelle en étoit incluſe une autre pour Mylord *Godolphin*, qui étoit alors à * *New-Mar-*

* *New-Market* eſt une petite Ville aſſez propre, entre les deux Provinces de *Cambridge* & de *Suffolk*, qui la partagent. Elle eſt batie à l'entrée d'une vaſte Plaine, dont le Terrain eſt ſablonneux & ſterile, mais couvert de Gazon; ce qui la rend très commode, pour la Chaſſe, & pour les courſes de Chevaux. Ce dernier plaiſir y attire, dans la ſaiſon, une infinité de grand & de beau monde. Les Rois y ont eux mêmes une maiſon pour les y recevoir, qui eſt batie dans la partie de la Ville qui appartient

Market, & dont j'avois la permission d'ouvrir les Lettres, dans son absence, & lorsque la diligence étoit nécéssaire. Dans celle-ci le Duc informoit le Comte, qu'il avoit appris que certain homme, qui, à ce qu'il avoit ouï dire au Prince *Eugene*, avoit brassé à *Vienne* quantité de lâches intrigues, & qui étoit un très grand fripon, alloit venir en *Angleterre*; qu'il le prioit donc de faire ensorte qu'il ne fût point admis à voir la Reine, & qu'on le fit incessamment sortir du Royaume. Là-dessus j'écrivis à Sa Majesté, une lettre, où, après lui avoir dit, que j'avois crû qu'il étoit de mon devoir de lui communiquer, sans délai, des choses qui l'interessoient de si près, j'ajoutois, que je ne pouvois m'empêcher de rappeller le traitement que
„ j'en avois reçu le jour précedent, lors-
„ que j'étois allée la saluer, & dans u-
„ ne occasion. où je ne demandois que
„ la grace d'etre entenduë sur une cho-
„ se qui me touchoit tres sensiblement, a-
„ fin que je pûsse me justifier, si j'étois
„ in-

à la Province de *Cambridge*. Mylord *Godolphin* s'étoit fait l'habitude d'aller tous les ans à ces courses. *Note du Traducteur.*

„ innocente, ou demander pardon, si
„ j'étois en rien coupable".

TOUTE la réponsé que je reçus, étoit dans ce peu de mots dattés de *Kensington*
„ Je reçus la votre, avec une autre in-
„ cluse du Duc de *Marlborough* à Mylord
„ Thresorier, précisément comme je
„ descendois l'escalier de St. James.
„ Ainsi je n'ai pû vous renvoyer l'inclu-
„ se, jusqu'a ce que je fusse arrivée en ce
„ lieu".

BIEN que j'eusse achevé de perdre entierement l'affection de la Reine, je n'avois point encore été dépouillée de mes Emplois. Peut-etre n'étoit on pas encore bien d'accord de la Personne qui devoit m'y succeder. Peut-etre aussi ne jugea-t-on pas qu'il convint de donner cette mortification à Mylord *Marlborough*, avant la parfaite maturité du temps propre à l'execution du nouveau Systeme. L'affaire y avoit été mise en grand train par celle de *Sacheverell*, qui avoit attiré l'attention de tout le Royaume *, pendant la plus grande partie de l'Hiver pré-
cé-

* *Henri Sacheverell*, Docteur en Theologie, membre associé du College de la *Madelaine*
à

tier un incendiaire, non moins ignorant qu'impudent, & pour tout dire en un mot, * un Homme qui étoit le mepris des

„ que j'ai torduë. En attendant j'espere, My-
„ lords, que les personnes que leur profession
„ particuliere, & que leurs Etudes qualifient
„ pour etre les Juges les plus competens de
„ ces sortes de choses, m'absoudront sur cet
„ Article. Mr. *Phipps*, un de ses Avocats„
avoit deja dit quelque chose de fort approchant, en insinuant meme que *Sacheverel* étoit le *premier* Ecclesiastique, qui eut été poursuivi criminellement pour un *Sermon* preché en public. Ce dernier fait étoit d'une fausseté notoire. Plusieurs Exemples en font foi dans l'Histoire d'*Angleterre* depuis la Reformation, & sur tout celui de *Roger Manwaring*, Docteur en Theologie, qui en 1628. avoit été poursuivi, comme *Sacheverel*, par la Chambre Basse, pour deux Sermons préchés dans le meme goût, & qui sur ces poursuites fut jugé & condamné par les Pairs. *Note du Traducteur.*

* L'idée meprisable que la Douairiere de *Marlborough* donne ici de *Sacheverell* est celle que s'en fit toute l'*Angleterre*, sans exception quelconque. Voici le portrait que l'Evêque *Burnet* en a donné dans ses *Mémoires* Tome VI. page 101. de l'édition *Françoise*. " Ce
„ Théologien, hardi, & insolent, n'ayant que très
„ peu de Religion, de vertu, de savoir & de
„ jugement, forma le dessein, à quelque prix
„ que ce fut, de se rendre populaire, & de s'a-
„ vancer dans l'Eglise. Pour cet effet il se
„ de-

des personnes mêmes qui se hazarderent à le produire. Je remarquerai seulement que le Duc de *Shrewsbury* *, qui don-

„ dechaina en invectives très violentes contre „ les Non Conformistes, & contre les membres „ de la Basse Eglise, tant par divers sermons, que par des libelles. Il n'y avoit „ pourtant ni pureté dans son stile, ni beauté „ dans ses expressions, & tout son fait n'étoit qu'enfilade bouffonne de termes offensans. Mais comme le *Whigisme* de ce Prelat pourroit rendre son temoignage suspect, j'ajouterai que ceux d'entre les Pairs, qui parlerent pour lui, dans les déliberations de la Chambre haute, ne firent aucune difficulté de le traiter de *fou*, d'*Ignorant*, d'*Etourdi*, de *malhonnete Homme*. M'étant moi-même, dans ce temps-là, trouvé souvent en des compagnies de *Toris*, je ne me souviens pas, qu'en y faisant l'éloge de sa cause, on y ait jamais fait le moindre éloge de sa personne. Aussi toute la recompense qu'il obtint de ses amis, quand ils furent à la tête des affaires, se borna tristement à la Paroisse de St. *André Holborn*, sans que tous ses cris & toutes ses sollicitations le pûssent élever à l'Evêché, pour lequel il avoit fait tout ce vacarme. *Note du Trad.*

† Je ne sçaurai mieux placer qu'en cet endroit ce que l'Eveque *Burnet* nous dit de ce Duc, à la Page 123. du même volume " Le „ Duc de *Shewrsbury* étant sorti d'Angleterre „ vers la fin du regne précedent, fit un sejour „ de plusieurs années à *Rome*, ou il fit con- „ noiss-

donna ſa voix pour l'abſolution de l'inſolent Declamateur contre les Miniſtres de la Reine, fut nommé, environ trois ſemaines après, Grand Chambellan de Sa Majeſté.

Lors que la Reine ſe fut reſoluë à faire cette démarche, elle jugea à propos d'écrire à Mylord *Godolphin*, qui étoit alors

„ noiſſance avec une Dame *Romaine*. Lorſqu'il „ fut parti la Dame courut après lui, & l'atteignit à *Augsbourg*. Là, s'étant faite Proteſtante, il l'épouſa, & la mena en *Angleterre* en „ 1706. A ſon retour les *Whigs* ſe contenterent d'un commerce de civilité avec lui, „ s'en defiant avec raiſon. Cependant Mylords „ *Marlborough*, & *Godolphin* qui lui étoient „ liez d'amitié, tacherent de faire revenir les „ *Whigs*. . . Il n'y eut pas moyen. . . Ce „ Seigneur ne fit pas ſemblant d'etre piqué. „ Mais dans les déliberations de la Chambre „ haute au ſujet de *Sacheverell* il abandonna les „ *Whigs* dans tous les points en diſpute, & peu „ de jours après la Reine mit entre ſes mains „ le baton de grand Chambellan, qu'elle ota au „ Marquis de *Kent*, créant celui-ci Duc par voie „ de dedommagement. *Note du Trad.*

* On croiroit d'abord que c'eſt pour la premiere fois que cette lettre de Mylord Godolphin à la Reine eſt donnée au Public. Ce feroit une erreur, elle à paru ailleurs depuis bien des années, & Mr. *Oldmixon* l'a inſerée toute entiere dans ſon *Hiſtoire des Stuarts*.

lors à *New-Market*, pour l'informer de la resolution qu'Elle avoit prise, en lui disant qu'elle esperoit d'avoir son approbation en ceci, comme en toute autre chose. La reponse qu'il fit marque si bien la droiture de son Cœur, la penetration de son Esprit, & l'injustice de ceux d'entre les *Whigs*, qui ne firent, point difficulté de soupçonnner son attachement, & meme sa sincerité pour leur cause, que je crois ne faire que m'aquitter de ce que je dois à sa memoire, en donnant ici sa Lettre toute entiere.

" *New-Market* 15. *Avril.* 1710.

„ J'AI reçu l'honneur de la Lettre de „ VOTRE MAJESTE', en date du 13. dans „ laquelle j'ai le chagrin de trouver que „ ce qu'il vous plait d'appeller vapeurs „ noires, en parlant de ma derniere, „ n'étoit qu'un vrai pressentiment, & „ qu'une conviction éclairée que VOTRE „ MAJESTE' souffroit qu'on la conduisit „ à sa perte, & à sa destruction, aussi „ vite qu'il est possible d'en venir à „ bout aux personnes auxquelles vous „ paroissez si fort prêter l'oreille.

„ JE ne suis donc pas si surpris, qu'af-

„ fligé de la resolution que *votre Majes-*
„ *té* dit qu'elle a prise de faire entrer le
„ Duc de *Schrewsbury* dans le Ministe-
„ re. Car lorsque certaines gens ont
„ commencé à s'appercevoir qu'il seroit
„ difficile de persuader à V. M. de dis-
„ soudre un Parlement, qui pendant
„ deux Hivers consecutifs, vous a don-
„ né plus de six Millions ft. par an, pour
„ continuer une Guerre, de laquelle le
„ sort de votre Couronne dépend, ils
„ ont eu la finesse, avant même que
„ cette Guerre soit terminée, de faire
„ goûter à V. M. une proposition,
„ dont les suites vont certainement vous
„ mettre dans la neceffité de dissoudre
„ ce Parlement, quoique ce ne soit en-
„ core, à ce que je crois, ni votre vûë,
„ ni votre intention.

„ JE conjure VOTRE MAJESTÉ d'être
„ persuadée que ce que je dis ne vient
„ d'aucune prévention contre le Duc de
„ *Schrewsbury.* Il n'y a personne dont
„ j'estime plus la capacité, ni avec qui
„ j'aye vecu avec plus d'agrément, &
„ de familiarité depuis plus de vingt
„ ans. Qu'il plaise à V. M. de se rap-
„ peller, que dès le temps que vous
„ parvintes à la Couronne, je souhaitai
„ qu'il

„ qu'il occupât un des premiers Postes
„ dans votre Service. Les offres lui
„ en furent faites, & c'auroit été un
„ bonheur pour *V. M.* & pour le Royaume,
„ qu'il les eût acceptées. Mais il trouva à
„ propos de s'en excuser, & les raisons
„ que l'on crût, en général, qu'il en
„ avoit, ne sont pas d'une nature à le
„ juger propre au Service de *V. M.*
„ Mais je dois tâcher de montrer à *V.*
„ *M.* les choses telles qu'elles sont en
„ effet. En l'appellant à votre Servi-
„ ce, & en le faisant entrer dans vos
„ affaires, dans la conjoncture presen-
„ te, & précisément dans un temps,
„ où, après s'être joint publiquement
„ avec le Corps entier des *Toris*, en
„ concourant sans reserve à toutes leurs
„ Resolutions Parlementaires, il est en-
„ core sous main dans une correspon-
„ dance continuelle avec Mr. *Harley*, &
„ entre dans toutes ses sécretes menées,
„ quelles en peuvent être les suites, si
„ ce n'est de mettre toutes les personnes
„ qui composent à present votre Con-
„ seil du Cabinet, excepté (*) dans la
„ ne-

(*) Je n'entreprendrai point de remplir cette la

„ neceſſité de s'en retirer, comme on fuit
„ de la peſte. Je laiſſe donc à *V. M.* à
„ juger, quel eſt l'effet que ce change-
„ ment entier de vos Miniſtres doit pro-
„ duire au dehors parmi vos Alliez, &
„ s'ils croiront que cette guerre puiſſe
„ être pouſſée avec vigueur, par les
„ mêmes Perſonnes qui s'y ſont toujours
„ oppoſées, qui y ont fait naitre per-
„ petuellement des obſtacles, & aux-
„ quelles quelque Paix que ce ſoit ne
„ plaira, qu'autant qu'elle laiſſera la
„ *France* en liberté de prendre ſon
„ temps pour donner par force le *Pré-*
„ *tendant* à ce Païs. Ces conſiderations
„ ne peuvent certainement qu'engager
„ la *Hollande* à faire au plus vite ſa Paix
„ ſeparée avec la *France*; que ravir à
„ *V. M.* toute la gloire, & toute la re-
„ putation que vos Armes lui ont aquiſe
„ pendant la Guerre, & que faire per-
„ dre à votre Royaume, tous les fruits
„ des fraix immenſes qu'il a ſoutenus
„ dans

lacune. Mais je remarquerai que Mr. *Oldmixon* l'a omiſe, & qu'apparemment, dans les Editions précédentes de cette lettre, on n'avoit pas encore jugé à propos de laiſſer croire que Mylord Godolphin eut fait des exceptions. *Note du Trad.*

„ dans cette Guerre, de même que tout
„ l'avantage, & que toute la fûreté, dont
„ il a tant de befoin, & qu'il étoit en fi
„ beau train de pouvoir fe promettre.
„ D'ailleurs y a-t-il quelqu'un qui puiffe
„ imaginer qu'après que l'Etat aura vû
„ manquer des efperances fi bien fon-
„ dées, on ne recherchera point quelles
„ en ont été les caufes, & qui font ceux
„ qui ont occafionné un fi grand chan-
„ gement dans les Projets, & dans les
„ Confeils de *V. M.*, après de fi longs
„ fuccez, & le grand nom qu'ils vous
„ avoient fait dans le monde? J'appre-
„ hende fort que *Votre Majefté* ne s'ap-
„ perçoive, lorfqu'il en fera trop tard,
„ qu'il eft affez difficile, pour qui que ce
„ foit, de foûtenir de femblables re-
„ cherches. Je fuis fûr au moins que fi
„ toutes ces confequences ne me parois-
„ foient pas inévitables, je n'aurois ja-
„ mais donné à *V. M.* le chagrin, &
„ l'inquietude de vous les repréfenter.
„ Mais perfuadé que je fuis que *V. M.*
„ les trouvera telles que je viens de le
„ dire, c'eft indifpenfablement mon de-
„ voir de vous les expofer. Je le dois à
„ la pureté de mon fidele attachement,
„ & de mon zele pour le fervice, &

„ pour l'honneur de *V. M.* Que *V. M.*
„ ait pris une resolution de si grande
„ consequence par rapport à toutes vos
„ affaires, tant au dedans qu'au déhors,
„ sans en donner connoissance, ni au
„ Duc de *Marlborough*, ni à moi, qu'a-
„ près que vous vous y étes déterminée,
„ c'est la moindre chose qui me morti-
„ fie dans toute cette affaire. Ce n'est
„ pas peut-être que le monde ne puisse
„ croire que les longs & fideles servi-
„ ces, que nous nous sommes efforcez
„ avec constance, & avec zèle de ren-
„ dre à *V. M.* pouvoient meriter un peu
„ plus de consideration. Cependant,
„ pour ce qui me regarde, je supplie
„ très humblement *V. M.* de me per-
„ mettre de l'assurer que je ne ferai ja-
„ mais la moindre opposition, ni aux
„ mesures que vous prendrez, ni à
„ quelques Ministres que ce soit qu'il
„ vous plaira d'employer. J'ai encore
„ deux autres graces a demander tres-
„ humblement à *V. M.* La premiere est
„ que vous m'accordiez de passer tou-
„ jours le reste de ma vie hors de *Lon-*
„ *dres*, & dans un lieu où je pourrai
„ trouver plus de satisfaction, & plus
„ de repos; & l'autre est, que vous
„ vou-

„ vouliez bien garder cette lettre, & „ la relire vers les fêtes prochaines de „ *Noël*. Vous aurez alors la bonté de „ juger vous même, qui vous a donné „ les meilleurs & les plus fideles conseils. „ Je suis &c. "

Je crois qu'il resulte, assez clairement, de la lettre de la Reine, à laquelle celle que je viens de donner, servoit de reponse, que les nouveaux Conseillers ne lui avoient pas developpé du premier coup tout leur Plan. Car s'ils l'eussent fait, ils est sûr qu'ils n'auroient jamais pû l'engager à dire à Mylord Godolphin, qu'elle esperoit *d'avoir son approbation en ceci, comme en toute autre chose*. Mais ils comprirent fort habilement, qu'en passant, sous leur conduite, d'une démarche à une autre, elle se trouveroit bientôt dans l'inévitable necessité d'aller aussi loin qu'ils souhaitoient eux-mêmes d'aller.

Vers le commencement de *Juin*, on commença à parler du dessein de congedier Mylord *Sunderland*. Mylord *Marlborough* étoit alors à la tête de l'Armée. Aussi-tôt que les nouvelles lui en furent parvenuës, il écrivit à la Reine une lettre très touchante, ou il représentoit

„ de quelles facheuſes conſequences,
„ pour toutes les affaires du dehors, ce
„ ſeroit que de demettre de ſes Emplois,
„ au milieu de la Campagne, ſon Gen-
„ dre, à la fidelité duquel il n'y avoit
„ point de reproches à faire, & dans
„ lequel les Alliez avoient mis une en-
„ tiere confiance; & demandoit en
„ grace, comme une recompenſe de tous
„ ſes Services paſſez, qu'il plût au moins
„ à la Reine de differer l'execution de
„ la choſe jusqu'après la fin de la Cam-
„ pagne". Il y eut auſſi de mes Amis qui me preſſerent de tenter les voyes de dire quelque choſe qui pût détourner ce coup, parce que l'on publioit que c'étoit principalement à cauſe de moi, que la Reine avoit formé cette reſolution, & dans le deſſein de me faire ſentir les effets de ſon déplaiſir, en m'attaquant par un coté qui me touchoit de ſi près. Aucune conſideration, priſe de ce qui me regardoit uniquement moi-même, n'auroit pu cependant me faire ſurmonter la repugnance que je me ſentois d'importuner encore la Reine, après ce qui s'étoit paſſé dans notre derniere Converſation. Mais je cedai aux égards que je devois à Mylord *Marlborough*, à Mylord *Sunderland*,
&

& à l'interet du Public. J'écrivis donc à la Reine le 7. de *Juin*, de la maniere la plus convenable qu'il me fut possible, pour la conjurer " ; pour l'amour de Mylord
,, *Marlborough*, de ne porter pas contre
,, lui un coup, dont je redoutois les
,, consequences, lui rappellant le souve-
,, nir de la Lettre qu'elle m'avoit écrite
,, au sujet du Duc aprés la victoire de
,, *Blenheim*, & l'assurant, de la façon
,, la plus solemnelle, que je ne conser-
,, vois pas même, jusqu'au desir, d'e-
,, carter Mademoiselle *Masham*, & que
,, tout le bruit que l'on avoit repandu
,, d'une Adresse qui devoit lui être pré-
,, sentée pour cela, * n'avoit été occa-
,, sionné que par l'opinion generale où
,, l'on étoit, que les mécontentemens de
,, Mylord *Marlborough* étoient justes.
,, A celà la Reine fit une reponse fort courte & fort seche, où aprés s'être plainte " que je ne tenois pas la promesse, que je lui avois faite, de ne lui parler plus, ni de Politique, ni de Mademoiselle *Masham* ", elle finissoit par me dire ",

* Mr. Oldmixon dans son *Histoire des Stuards* avoüe que Mylord *Sunderland* tâta le pouls sur cette affaire, à diverses personnes ; mais qu'il ne trouva pas que la glace portât. *Note du Trad.*

re ", que l'on voyoit assez à la maniere
„ impolie dont je traitois cette Demoisel-
„ le ce qu'elle avoit à se promettre de
„ moi dans la suite.

Je ne pus m'empêcher pour ma propre justification d'ecrire une seconde lettre, dans laquelle j'assurois sa Majesté,
„ que je l'aurois jamais importunée de la
„ premiere, si je n'eûsse pas appris,
„ que l'on publioit dans le monde,
„ que la persécution que l'on avoit com-
„ mencé contre Mylord *Marlborough*, &
„ contre sa Famille, étoit principalement
„ occasionnée par le ressentiment, & par
„ l'aversion que sa Majesté avoit conçû
„ contre moi, sur ce que j'avois travaillé à
„ lui attirer une Adresse contre Made-
„ moiselle *Masham*; que ce n'étoit que
„ pour me justifier de cette calomnie,
„ que j'avois pris la hardiesse de l'im-
„ portuner, que je n'aurois pû m'ima-
„ giner que l'on pût interpreter à cri-
„ me d'avoir voulu me justifier d'une
„ chose, dont on se fait à present un pré-
„ texte, pour dépouiller Mylord *Sun-*
„ *derland*, & pour pousser à l'extremi-
„ té Mylord *Marlborough*; que je n'a-
„ vois pas eû lieu de croire, que les as-
„ sûrances, que je donnois à sa Majes-
té,

„ té, de n'entrer jamais dans aucun des-
„ sein contre Mademoiselle *Masham*,
„ pûssent être prises pour des expres-
„ sions d'ingratitude, ou des marques
„ d'impolitesse; qu'il me sembloit au
„ contraire que je ne pouvois mieux
„ m'accommoder au penchant de sa Ma-
„ jesté, & dire ce qu'elle ne pouvoit
„ qu'approuver; que toute la Politique
„ qu'il y avoit dans ma lettre n'étoit
„ que ma sensibilité pour l'interêt de
„ Mylord *Marlborough*, ayant fini cet
„ Article par l'ardente priere que je fai-
„ sois à sa Majesté de differer le coup
„ jusqu'à la fin de la Campagne ". J'a-
„ joutois " que c'étoit encore ce que je
„ demandois en grace à genoux, & que
„ je faisois sa Majesté juge, elle même,
„ si après de semblables expressions, il
„ y avoit quelque apparence que je vou-
„ lusse entrer en aucune chose qui pût
„ lui déplaire.

SAVOIR si mon entremise dans cette affaire, hâta l'execution du dessein, c'est que je ne saurois dire. Il est seulement certain qu'elle ne la retarda pas; car aussi-tôt Mylord *Sunderland* fut demis de sa Charge. A cette occasion plusieurs Grands, qui souhaitoient le

bien

bien de leur Patrie, & qui apprehendoient que ce degoût ne portât Mylord *Marlborough* à quitter le service, lui écrivirent, de concert, une Lettre, que j'insererai dans cet endroit, parce qu'elle ne leur fait pas moins d'honneur, qu'elle en faisoit au Duc.

" *Juin* 14. 1710.

"MYLORD.

„ Nous ne vous aurions pas importuné de cette Lettre, que nous vous „ ecrivons en commun, n'etoit l'extrême sensibilité, & les vives inquietudes que vous marquez au sujet de Mylord *Sunderland*, dans votre lettre du 20 „ à Mylord Thresorier, qui nous l'a „ communiquée. Quelque touchante, „ & quelque raisonnée que fût cette lettre, elle n'a point empêché „ que les Sceaux de la Secretairie n'ayent „ été otés ce matin à Mylord *Sunderland*. „ Il ne faut donc pas s'etonner de ce „ que les plus grands efforts que l'on a „ faits pour prévenir la chose, & de ce que „ les puissantes considerations tirées des „ mauvaises consequences de cette demarche par rapport aux affaires, tant

„ du

„ du dedans, que du dehors, ont eû ſi peu
„ de ſuccez. Nous nous ſentons nous mê-
„ me ſi abbattus de ce malheur, que nous
„ ne pouvons qu'être extremement ſenſi-
„ bles à la grande mortification que ceci
„ doit vous cauſer, dans cette conjonc-
„ ture critique, dans un temps où vous
„ expoſez, à tout moment, vos jours
„ pour le ſervice de vôtre Patrie, &
„ pendant que le ſort de l'*Europe* depend
„ en ſi grande partie, de votre condui-
„ te, & de vos ſucces. Mais nous
„ ſommes, en même tems, auſſi plei-
„ nement convaincus, qu'il eſt impoſ-
„ ſible que vous abandonniez le ſervice
„ dans cette circonſtance, ſans mettre
„ dans le plus grand riſque toute l'Al-
„ liance. Nous devons donc vous con-
„ jurer, par la gloire que vous avez de-
„ jà aquiſe, par tant de ſervices que
„ vous avez rendus à votre Reine & à
„ votre Patrie, par la juſte attente que
„ vous avez fait concevoir à toute l'*Eu-*
„ *rope*, & par tout ce que vous avez
„ dans l'Etat de perſonnes que vous che-
„ riſſez, & qui ne comptent principa-
„ lement pour elles-même que ſur vos
„ ſucces, nous vous conjurons, diſons
„ nous, que vous ne laiſſiez pas ce

„ grand

„ grand ouvrage imparfait, & que vous
„ demeuriez à la tête de l'Armée. Nous
„ regardons ceci comme le pas le plus
„ necessaire qu'il y ait à faire pour préve-
„ nir la dissolution de ce Parlement. Si
„ vous voulez bien nous acccorder ce
„ que nous vous demandons avec tant
„ d'instance, vous ne sauriez obliger d'u-
ne maniere plus sensible, & nous, &
tous ceux qui souhaitent le bien de la Pa-
trie. Soiez aussi-bien persuadé, qu'en fai-
sant le contraire, vous ferez à vos Enne-
mis le plus grand plaisir qu'on puisse leur
faire, nous sommes,

MYLORD,

„ *Vos très humbles & tres obëissans Serviteurs,*

„ COWPER, Chancellier.	DEVONSHIRE,
„ GODOLPHIN.	ORFORD
„ SOMERS	HALIFAX
„ NEWCASTLE	H. BOYLE. „

LA demission d'un Seigneur, allié d'aussi près du Duc de *Marlborough*, que l'étoit Mylord *Sunderland*, se fit sentir sur le champ par l'impression qu'elle fit sur les fonds, & sur le credit public de la Nation. Elle donna aussi l'allarme à toutes

toutes les Cours, qui étoient interessées dans la Grande Alliance. Cet évenement mit les Conseillers secrets de la Reine dans la necessité de la tromper de nouveau, & de l'engager à promettre des choses, qu'ils avoient bien resolu qu'elle ne feroit pas. Non seulement (*a*) on donna les plus fortes assurances à la Nation que l'on ne songeoit point à faire d'autres changemens dans le Ministère, mais encore Mr. (*b*) *Boyle*, Secretaire d'Etat, écrivit au nom de la Reine, & par son ordre, aux Cours étrangeres, pour

(*a*) Les Directeurs de la *Banque* frappés de la baisse causée par la démission de Mylord *Sunderland*, pour faire place à Mylord *Darmouth*, députerent leur Gouverneur, leur Sous-Gouverneur, & deux de leur Corps, pour faire là-dessus leurs très humbles représentations à la Reine, qui leur promit en termes précis, qu'*elle ne feroit plus* d'*autres changemens* dans le Ministere. Pauvre Princesse! Comme elle se laissoit mener par le nez, & comme les nouveaux Favoris prostituoient son honneur! *Note du Trad.*

(*b*) En peu de temps ce Mr. *Boyle*, fut lui même deplacé, pour donner la Secretairie à Mr. St. Jean, qui devint bientôt après Lord *Bolingbroke. Note du Trad.*

pour leur certifier que „ tout ce que
„ l'on craignoit étoit ſans fondement,
„ & qu'elle ſe propoſoit de laiſſer tou-
„ jours l'adminiſtration de ſes affaires
„ entre les mains des Miniſtres, qu'elle
„ avoit eû juſqu'alors, & dont la capa-
cité lui étoit connuë par une longue experience. Malgré ces engagemens, en moins de deux Mois après les avoir pris, & ce qui eſt bien plus, le même jour que la Reine avoit dit à Mylord *Godolphin* qu'*elle ſouhaitoit qu'il continuât à la ſervir*; elle congédia ce Seigneur, & la Lettre, qu'elle lui écrivit pour lui mander de rompre ſa Baguette, lui fut renduë par un Meſſager, qui n'étoit pas au deſſus de la livrée, & qui eut ordre de remettre le Paquet au Portier. Procedé dont il feroit impoſſible, à toutes ſortes d'égards, de rendre raiſon, ſi la Reine elle même ne l'eut expliqué d'une façon très ingenuë, en diſant à quelques perſonnes qui lui en firent des plaintes, qu'*elle en étoit fachée, mais qu'elle n'avoit pû s'en défendre*. Triſte néceſſité, qui l'obligeoit de ſe defaire d'un Miniſtre tel que Mylord *Godolphin*, dont la Capacite & l'Integrité lui étoient ſi connuës, pour

pour lui subſtituer *(a)* un homme, que je ne ſaurois bien décrire moi-même, mais duquel un de mes amis, il y a bien des années, traça la peinture ſuivante, qui le repreſentoit au naturel.

„ C'ETOIT, *dit-il*, un Homme ruſé
„ & impenetrable, d'une capacité trop
„ petite pour faire beaucoup de bien,
„ mais ayant toutes les qualités requiſes
„ pour faire beaucoup de mal, & pour
„ amener les choſes, à la ruine, & à
„ la deſtruction d'un Etat. Cette dange-
„ reuſe profondeur de ſon ame étoit
„ écrite ſur ſon viſage, & ſe liſoit clai-
„ rement

(a) Tout le monde ſait que cet Homme, étoit Mr. *Robert Harley*, qui bientôt après, fut fait Comte d'*Oxford*, & de *Mortemer*. Son education avoit été Presbyterienne, & l'on aſſuroit que ſon inclination l'a été juſqu'au dernier ſoupir de ſa vie. Cependant il fut le grand promoteur du ſoulevement en faveur de Sacheverel, qui fut cauſe que la Populace Tori brula, demolit, ou pilla la plûpart des Lieux ſacrez deſtinez à l'uſage des Presbyteriens. Il eſt vrai, dit on, que ſous main il dedommageoit les Miniſtres Non-Conformiſtes des maux qu'il leur faiſoit faire d'une maniere ouverte & publique. Que ce caractere étoit oppoſé à celui de Mylord Godolphin, droit, vertueux, & ſincere. *Note du Trad.*

„ rement dans une Physionomie fort sin-
„ guliere, & qui, dès la premiere vuë,
„ deplaisoit à tout le monde; ce qui
„ joint à un mouvement bizarre, ou
„ plutôt une agitation perpetuelle de la
„ tête & du corps, trahissoit la turbu-
„ lente noirceur du dedans, même au
„ milieu de tous les airs familiers, des
„ reverences grotesques, & des souri-
„ re, qu'il affectoit toûjours, pour ca-
„ cher ce qui se montroit malgré lui.
„ Il s'étoit si fort accoutumé, de longue
„ main, à dissimuler ses intentions réel-
„ les, & à se servir d'expressions ambi-
„ guës & obscures en parlant, qu'a pei-
„ ne pouvoit on comprendre ce qu'il
„ vouloit être entendu, & qu'a peine
„ aussi pouvoit on le croire, lors qu'il
„ souhaitoit le plus d'être crû. Son
„ inclination le portoit naturellement à
„ vivre avec tant de dépense & de pro-
„ fusion, qu'il s'étoit mis fort à l'étroit,
„ bien qu'il eût possedé, pendant long-
„ temps, des Emplois très considera-
„ bles & très lucratifs. Le principal
„ endroit, & le plus dispendieux, de
„ son adresse rusée, dans laquelle il pas-
„ sa tous ceux qui l'avoient précedé,
„ fut d'entretenir, à sa paye, un grand
„ nom-

„ nombre d'Eſpions (a) de toutes les
„ ſortes, pour ſavoir tout ce qui ſe paſ-
„ ſoit dans les Maiſons conſiderables.
„ Il eſt à remarquer que lors qu'il par-
„ vint à la plus grande faveur auprès
„ de la Reine, il étoit peut-être le ſeul
„ homme du Royaume, à la ruine du-
„ quel les deux Partis, qui ſe diſpu-
„ toient l'empire, étoient diſpoſez à
„ concourir de concert, le regardant
„ comme une perſonne en qui l'on ne
„ pouvoit pas avoir la moindre confian-
„ ce; deſorte qu'au temps, où il reüſſit à
„ ſe faire le plus écouter de la Reine,
„ il avoit perdu par tout ailleurs tout
„ credit."

LA même neceſſité qui força la Reine à ſe defaire de Mylord *Godolphin*, la rendit irreconciliable à mon égard, quoique par le canal d'un Seigneur, qui étoit bien en Cour, je fiſſe toutes les tentatives poſſibles pour la faire revenir des injuſtes prejugez qu'elle avoit conçus à mon déſavantage. J'écrivis à ce Seigneur une longue & ſincere relation de tout

(a) Quelquefois on le rencontroit lui même en de petits bouchons écartez, où il alloit prendre langue, & recevoir les avis. *Note du Trad.*

tout le passé, pour me justifier moi-même, & pour faire voir l'ingratitude, de même que la malignité de mes Ennemis. Il lût à la Reine cette relation, qui ne fit aucune impression sur Elle. Elle ne dit pas même un seul mot sur aucune des choses que je représentois, excepté sur l'endroit, où „ j'exposois la fidelité, & la frugalité, avec lesquelles „ je l'avois servie dans mes Charges, " & où „ je me plaignois des efforts que „ les émissaires de ses nouveaux Favoris faisoient pour me decrier, dans „ tout le Royaume, en me faisant pas- „ sant passer pour une femme qui avoit „ trompé sa Maitresse pour de vastes „ sommes d'argent. " Sa Majesté eut la bonté de dire la dessus, *tout le monde sait que la tromperie n'est pas le defaut de la Duchesse de Marlborough.*

POUR sonder davantage la Reine, le même Seigneur lui dit, que je pourrois bien venir à la Cour dans la circonstance de quelques nouveaux Habits, qu'en qualité de Dame de la Garderobe j'avois achetez par son Ordre, & pour elle. Mais aussitôt, elle le chargea de me conseiller, comme de lui-même, *de n'en rien faire*; & lorsqu'après une très heureuse

reuſe Campagne, Mylord *Marlborough*, fut revenu à *Londres*, la Reine accepta, ſans héſiter, la reſignation de mes Emplois, qu'il lui fit de ma part. Ma place dans la Garderobe fut donnée à la Ducheſſe de *Somerſet*, & Mademoiſelle *Masham* eut, pour ſa part de mes depouilles, la Bourſe-privée.

COMME on ne cherchoit qu'un prétexte de pouvoir faire crier contre Mylord *Marlborough*, on lui fit une infinité d'avanies, dans la vuë de l'engager par ce moyen à reſigner ſes Emplois, & d'y trouver lieu enſuite de lui en faire un crime, ſous couleur qu'il n'abandonnoit le ſervice de ſa Reine, & de ſa Patrie, que pour la ſeule raiſon qu'il ne commandoit pas dans le Cabinet, comme à l'Armée. Malgré ces mortifications il fit encore une autre Campagne. Tous les Amis qu'il avoit dans l'Etat, & qui prénoient à cœur l'interet du Public, l'en preſſerent, les Confederés lui en firent les dernieres inſtances, & le Prince *Eugene* l'en conjura de la maniere la plus forte, & la plus affectueuſe. Il paſſa donc la-Mer; mais ſon autorité ſe trouvoit affoiblie, & les Forces qu'il avoit à commander furent diminuées, pluſieurs

de ses meilleurs Regimens ayant été détachez, les uns pour aller se fondre en *Espagne*, & les autres pour être sacrifiez dans (*a*) l'extravagante Expedition de *Quebec*. Les *François*, au contraire, avoient repris courage, à la vuë de ce que faisoient les Amis qu'ils avoient dans le Royaume, & sembloient se croire maintenant assûrez de couvrir de honte un Général, qui les avoit si souvent humiliez, & dont le seul nom leur avoit inspiré de la terreur pendant plusieurs années. Sa conduite superieure, & ses surprenans succes frustrerent les esperances

(*a*) Le dessein de cette Expedition promettoit quelque chose; mais l'execution en fut risible. On y employa 12. Vaisseaux de Guerre, 40. Vaisseaux de Transport, 6. de Munitions &c. On tira de Flandres 5000. hommes, qui furent destinés à cet usage, & commandés par Mr. Hill, Frere de Mademoiselle Masham. La Flotte Angloise entra le 14. d'Aout 1711. dans la Riviere de Saint Laurent, mais n'ayant point de Pilotes, & se trouvant accueillie d'orage, au milieu des rochers, ou il perit divers Vaisseaux & huit cens hommes, elle fut obligée de regagner la Mer le 18. & après mûres deliberations reprit gravement la route de la Patrie, où elle arriva, ce qui restoit s'entend, le 9. d'Octobre. *Note du Traducteur.*

rances de ses Ennemis, tant Etrangers, que Domestiques. Les derniers semblerent même se repentir de lui avoir permis de faire cette Campagne, dont le tour heureux, ne pouvoit, necessairement, que répandre plus d'infamie sur une Paix faite avec la *France* aux conditions * qui plaisoient à la Cour

* Tout le monde sait que depuis l'an 1708, il y eut des Negociations publiques de Paix. Des deux cotés on la souhaitoit. Mais l'inegalité des succès dans la Guerre, en mettoient tout autant dans les conditions proposées. Celles qui plaisoient à la Cour de Versailles étoient ces deux principales, l'une avouée, que la Monarchie d'Espagne demeurât à la Maison de Bourbon, & l'autre sous-entendue, & soigneusement dissimulée, que le Prétendant parvint au Thrône de la Grande Bretagne. A l'aide de la Masham & de ses appuis, la Cour de Versailles réüssit parfaitement dans la premiere de ces vuës, & ce fut une espece de miracle de la Providence, qu'elle ne reussit pas de même dans l'autre. La fureur de cette Faction insensée alla jusqu'au point de conclure avec la *France* un *Traité de Commerce*, qui n'alloit pas à moins visiblement, qu'à ruiner toute l'*Angleterre*. Heureusement pour elle, Mr. le Chevalier *Hanmer*, & quelques autres Toris, moins furieux que leurs amis, s'étant détachez le 15 de Juin 1713, le projet échoua dans la Chambre basse avec une pluralité peu considerable

Cour de *Verſailles*. Cependant une paix étoit ſi néceſſaire pour la preſervation du pouvoir du nouveau Miniſtre, qu'il la falloit avoir à quelque prix que ce fût. Pour y parvenir, il fallut gagner la confiance de *Louis XIV*, & cette confiance ne pouvoit être gagnée, tant que Mylord *Marlborough* demeuroit à la téte des Troupes. Ainſi, tous les artifiecs de la malignité & de la calomnie n'ayant pû le forcer à ſe demettre lui même de ſon commandement, on ſe trouva dans la néceſſité de l'en dépouiller. Mais quel prétexte plauſible prendra-t-on pour caſſer un Général, ſi habile & ſi heureux, pendant que la guerre ſubſiſte encore, ou du moins paroit ſubſiſter? Une plainte frivole & deſtituée de tout fondement, que l'on fit porter dans la Chambre baſſe, de

ble de voix. Que l'état où ſe trouvoit alors le Royaume étoit violent! Cela dura juſqu'à la mort de la Reine, & lorſque cette Princeſſe mourut, on croioit être à la veille d'une guerre civile, dont l'horreur devoit commencer dans le cœur de la Capitale, & dont on auroit eu toute l'obligation à l'amitié de la *France*. *Note du Traducteur.*

de certains * revenans bon, qu'il pretendoit comme attachez de droit à sa charge, en fit l'af-

* Des le mois de Mars 1711 on accusa le Duc dans la Chambre Basse, d'avoir fraudé le Public dans le contract passé avec le Chevalier Juif *Salomon Medina*, pour fournir les charrois & le pain à l'Armée, parce que le Juif contractant faisoit au Général un présent annuel: & bien tôt après on grossit l'accusation d'une deduction de deux & demi pour cent, que le même Général faisoit, sur l'argent de la solde payée aux Troupes Etrangeres qui servoient l'*Angleterre*. Jamais prétextes ne furent plus frivoles. Le premier rouloit sur un profit qui de tout tems avoit appartenu de droit & d'usage aux Généraux qui commandoient les Troupes en *Flandres*, & dont le Prince de *Waldeck* avoit joui. Quand à l'autre, la deduction avoit été stipulée avec les Princes Etrangers qui prêtoient leurs Troupes. Le Roi *Guillaume* en avoit fait l'établissement; la Reine *Anne* l'avoit confirmé par ses Brevets, & le produit en étoit destiné à payer les Espions, & les correspondances, fonds même qui ne suffisoit pas pour cela. Malgré l'évidence des choses, les Communes voterent que ces deux & demi pour cent étoient un Argent public, dont Mylord *Marlborough* devoit rendre compte, qu'il avoit par consequent volé à l'Etat, & l'on faisoit monter ce vol à la somme de 460000. livres Sterling. Mais comme tous ces cris ne se faisoient que pour jetter de la poussiere aux yeux du public, & que pour avoir u-

l'affaire faute de mieux. Il eſt vrai que la Reine, lorſqu'il lui expoſa ce que faiſoient contre lui les Commiſſaires des comptes, eut la bonté de dire, qu'*elle étoit aſſurée que ſes ſerviteurs*, c'eſt-à-dire, ſes nouveaux Miniſtres, *ne ſeconderoient point un procédé de cette nature*. Çela n'empêcha point qu'en trés peu de tems aprés, ſa Majeſté, encore entrainée par une neceſſité irreſiſtible, ne ſe fit de cette plainte là même, une raiſon, pour depouiller ce Seigneur de tous ſes Emplois.

La Reine lui ayant notifié ſes volontés, par une lettre qu'elle lui écrivit, le Duc y repondit de la maniere ſuivante.

„ MADAME.

„ Je ſuis trés ſenſible à l'honneur que
„ V. M. me fait, en m'écrivant une
„ Lettre de ſa propre main pour me
„ donner mon congé, quoique j'y voye
„ que mes Ennemis ont eu l'aſcendant
d'ob-

ne apparence de raiſon de ſe défaire du Général, après que le coup eut été frappé, les pourſuites tomberent ſi bien, peu à peu, qu'il ne s'en parla plus. *Note du Trad.*

„ d'obtenir de V. M. qu'elle le fit de la
„ maniere qui m'eſt la plus injurieuſe. Si
„ leur malice & la haine inveterée qu'ils
„ ont pour moi, ne l'avoient pas em-
„ porté dans leur eſprit ſur la conſidé-
„ ration de l'honneur & de la juſtice de
„ V. M, ils ne vous auroient pas inſpi-
„ ré de chercher la raiſon de ma démiſ-
„ ſion dans une inſinuation auſſi fauſſe
„ que maligne, controuvée par eux-mê-
„ mes, & renduë publique, dans un tems,
„ § ou je n'avois pas le moyen de leur op-
„ poſer ma reponſe; parce qu'ils ſavoient
„ bien, en leur conſcience, qu'elle décou-
„ vriroit pleinement le menſonge, & la
„ malignité de leurs calomnies, & ne
leur

§ Lorſque l'on éleva ſes clameurs ſur la deduction des deux & demi pour cent, Mylord *Marlborough* étoit en *Flandres* à la tête de l'Armée, & la Chambre Baſſe qualifia odieuſement la choſe ſans attendre les éclairciſſemens, que ce Seigneur avoit à donner. Les gens qui l'attaquoient n'auroient pas trouvé leur compte à s'y prendre d'une autre maniere. Mais que penſerons nous de la Reine *Anne*, qui ſe laiſſoit mener de la ſorte contre ſes connoiſſances? Quel petit perſonnage pour une Reine! *Note du Trad.*

„ leur laisseroit aucun jour à conduire „ V. M. à de telles extremitez contre „ moi.

„ Mais il y a dans la lettre de V. M. „ une expression qui me touche encore „ davantage parce que vous semblez vous „ y plaindre du *traitement* que vous avez „ recu de ma part. Je ne sai pas comment „ ce mot se doit entendre, ni quelle i- „ dée j'y dois attacher. Mais je sai bien „ que je me suis toujours éfforcé de ser- „ vir V. M. avec fidelité & avec zele, „ au milieu d'un grand nombre de mor- „ fications, que j'avois peu meritées. Mais „ si par ce terme, la vuë de V. M. est „ de me faire un crime du refus que j'ai „ fait de me rendre au conseil du Cabinet, „ j'avouerai très ingenuement que ce que „ je dois à V. M. & à la Patrie, n'a pû „ me permettre d'autoriser par ma pré- „ sence les conseils d'un homme, qui, „ à mon avis, pousse V. M. à toutes sor- „ tes d'extremités. Ce n'est pas seule- „ ment mon sentiment, c'est encore ce- „ lui de tout le monde, que l'amitié de „ la France ne peut-être que funeste à „ V. M. parce qu'il y a dans cette Cour „ là un fond de haine irreconciliable „ pour le Gouvernement de V.M. & pour

la

„ la Religion de ces Royaumes. Je ſouhaite que V. M. ne s'apperçoive jamais de la privation d'un Serviteur auſſi fidele, que j'ai toujours tâché de l'être. Je ſuis avec le plus profond reſpect, & la plus entiere ſoumiſſion.

" MADAME.

„ De Votre Majeſté

„ *le très reſpectueux &*
„ *le très obeiſſant ſerviteur.*

„ MARLBOROUGH.

VOILA, Mylord, l'hiſtoire ſuccinte de ma faveur auprés de ma Royale Maitreſſe, depuis ſa premiere Origine, juſqu'au dernier moment, ou je la perdis ſans eſpoir de retour. Vous y avez admiré qu'une Reine ait été capable de concevoir une affection ſi ſincere & ſi grande pour une * Servante

* Je ne croi pas que ce terme ſoit en uſage dans la langue Françoiſe pour deſigner les Dames

te qui ne l'a jamais flattée. Mais je ne doute point aussi que l'amitié, que vous me portez, n'ait tiré quelques consequences à mon avantage, de ce que j'ai pû, pendant une si longue suite d'années me maintenir dans ses bonnes graces, en depit de sa passion trés réelle & trés inflexible pour le fantôme qu'elle appelloit l'*Eglise*, ce fantôme cheri que les *Toris* presentoit sans cesse à son imagination, & dont ils faisoient usage, comme d'un Feu folet, pour remplir son esprit de fra-

mes de la Cour qui sont attachées au service des Reines. Mais comme il est du genie de la langue Angloise, & qu'il semble ici nécessaire, pour faire mieux sentir la force de la pensée, je me flatte qu'on me pardonnera de l'avoir conservé dans ma Traduction, d'autant plus qu'il me fournit l'occasion de raporter un bon mot de Mylord Buckingham, homme d'esprit, né moqueur, & qui se divertissoit hardiment au dépens de tout le monde. Un jour que l'on parloit des divisions affreuses qui dechiroient le Royaume pour & contre le dernier Ministere de la Reine, il dit en se jouant de l'équivoque du terme, que „ tout ce grabuge venoit de la brouillerie de „ deux Servantes, voulant parler de Mylady „ *Marlborougb*, & de Mle. *Masham*. *Note du Trad.*

frayeur, & pour la conduire au précipice, ou devoient perir son repos & sa gloire, comme une malheureuse experience, ne le montra que trop à la fin. Je crois pourtant que ce que vous aurez trouvé de plus extraordinaire, dans toute l'histoire de ma faveur, c'est que la perte en soit venue d'une cause qui, dans les apparences, étoit trop petite pour produire un effet de cette nature, je veux parler de Mle. *Abigail Hill*, car j'ose assurer que tout ce que l'on m'a imputé de manque d'égards pour ma Maitresse, dans les dernieres années de mon service, se reduit au seul crime de *ma haine invéterée pour la pauvre Masham*. J'ai dit, à la verité, que mon attention constante à combattre l'inclination de la Reine pour les *Toris*, aboutit enfin à me perdre entierement auprès d'elle, & la chose est vraie, entant que sans cela l'on n'auroit jamais pû disposer sa Majesté à prêter l'oreille à quelques insinuations que ce fût contre moi. Sa passion pour l'Eglise fournit à Mle. *Masham*, qui n'étoit elle même que l'instrument de *Harley*, le seul moyen que l'on eût pû mettre en œuvre pour gagner l'esprit de cette Princesse, & pour la mener par degrez à prendre dans ma conduite pour impolitesse

& pour manque de respect, ce qui auparavant n'étoit, à ses yeux, que franchise, & qu'ardeur de zele pour la servir. Cela n'empéchoit point pourtant, ainsi que vous l'avez vû, que dans cette meme lettre, où Sa Majesté me disoit que "j'avois
„ perdu sa bienveüillance d'une maniere
„ à n'en point revenir, elle ne declarat
„ aussi que ce changement ne venoit d'au-
„ cune faute que j'eusse commise." Mais bien que la Reine, dans le plus haut point de son alienation, & après 27. ans de services n'eût d'autre crime à m'imputer que ma haine pour la pauvre *Masham*, l'ingenieuse fecondité de quelques autres personnes, qui, sans avoir aucune connoissance de ma conduite, avoient intérêt à me décrier, leur fit aussi-tôt inventer quantité de choses, dont elles me chargerent.

Quelques grossieres que fûssent ces calomnies, la crédulité de l'esprit de Parti, porté à la fureur, les fit recevoir avec tant d'avidité, que je me crûs obligée d'écrire & de publier quelque chose pour ma justification. J'en dressai, dans ce dessein en 1712. une espece de *Memoire*, dont je vais donner ici le précis. J'ai déjà dit de quelle maniere on me detourna

na de le rendre public en ce temps-là, & les raiſons que j'ai maintenant d'éxecuter ce Projet.

On répandit dans le monde, par le moyen des Libelles, que je m'étois mal comportée dans mes Emplois, & que j'avois infidelement rempli les Places qui m'avoient été confiées.

Que j'avois abuſé de la faveur de la Reine, pour en obtenir pour moi-même des Dons exorbitans, & qui excedoient toute raiſon.

Et que par un effet de mon inſatiable avidité pour les richeſſes, j'avois proſtitué les Titres d'Honneur, & les Emplois de confiance, en les mettant à l'encan.

Quant à ma Conduite, par rapport à la *Garde-Robe*, il doit preſque ſuffire de faire ſeulement obſerver, que pendant les 9. ans entiers que je ſervis la Reine dans ce Poſte, tous mes Comptes des Robes furent paſſez chaque année à l'Echiquier de la façon la plus reguliere, & qu'en les y portant, je produiſis les Reçus de toutes les Sommes, juſqu'à la valeur de 20. Shelings, que j'avois payées à ceux qui avoient fait les fournitures;

exactitude qui n'avoit point encore eû d'exemple avant moi.

A l'occasion des premiers Comptes que je rendis, pour être passez de la sorte, il fut dit dans le rapport qui s'en fit à la Thrésorerie, de la part du Bureau de l'Auditeur (*a*) *Harley*, que l'on n'y en avoit encore jamais vû de semblables. Mr. *Taylor*, & tous les Commis de la Thrésorerie firent la même remarque, & ce qui merite encore plus d'attention, c'est que Mr. *Harley*, ce même *Harley*, qui devenu ensuite Grand Thrésorier, paya ses créatures pour me décrier dans tout le Royaume, comme une Voleuse, ce même Harley, dis-je, ayant vû les Extraits que son Frere avoit tirez des Comptes fournis sous les regnes

(*a*) Ce Harley, nommé *Edouard*, & frere de *Robert*, avoit obtenu par le moyen de Mylord *Godolphin*, une Place d'*Auditeur* dans l'Echiquier, où il y en a cinq. La sienne étoit pour les comptes de l'*Irlande*, de *Berwick*, de la *Monnoye*, & des avances qui sont faites à la Couronne. En consequence de cette derniere destination, il s'appelle *The Auditor of the Imprest*, c'est-à-dire en François, l'*Auditeur des Prets*. *Note du Trad.*

regnes précedens, pour la depenſe annuelle des Robes, m'écrivit la-deſſus, la Lettre ſuivante.

„ *Jeudi Aout* 8. 1706.

„ MADAME,

„ La derniere fois que je fus à *Windſor* je manquai l'occaſion de vous y
„ rendre mes devoirs; c'eſt ce qui vous
„ attire l'importunité de cette Lettre.
„ Mon Frere, qui a reglé vôtre Compte, m'a prié de vous demander quand
„ vous voulez lui permettre de vous
„ l'aller porter. Je vois qu'en toutes
„ rencontres vôtre conduite ſe diſtingue avec gloire. Car mon Frere m'a
„ dit, qu'ayant collationné tous les
„ Comptes qui ont été rendus, pour
„ les Robes, pendant 46. ans, à commencer par l'an 1660. on y voit, avec combien plus d'économie, vous
„ avez adminiſtré cette affaire pour la
„ Couronne, qui y a grandement épargné. Il aura l'honneur de vous preſenter cet Extrait lors qu'il vous plaira

„ de lui marquer le temps où vous le „ pourrez recevoir &c. " *

Je placerai, à la fin de cette *Relation*, l'Extrait dont il s'agit, & quiconque voudra bien se donner la peine de comparer les 4. dernieres années de ma gestion, qui sont dans ces Comptes, avec celle des années précedentes, pourra s'appercevoir, que la dépense annuelle des Robes, pendant tous les Regnes qui précederent celui de la Reine *Anne*, monta, une Année portant l'autre, à plus de de 5040. Livres sterling, au lieu que celle des quatre premieres années de son Regne, l'une aussi portant l'autre, ne monta pas à 2900. Livres par an.

Mais parce qu'il y a beaucoup de difference entre les dépenses qu'il faut faire pour les Robes d'une Reine, & ce que demandent celles d'un Roi, il y aura plus d'équité à comparer mes Comptes pour les Robes de la Reine *Anne*, avec ceux que l'on rendit pour les Robes de la Reine *Marie*. C'étoit alors Mylady *Derby* qui geroit cette Charge, & j'ai

* On trouvera le reste de cette Lettre ci-dessus à la Page 230. *Note de l'Auteur.*

j'ai fait tirer du Bureau Copie des Comptes de cette Dame, pendant deux années.

On y voit que dans la premiere de ces deux années, les dépenſes que l'on fit pour les Robes de la Reine *Marie*, monterent à 1000. Livres ſterling plus haut, que celles de toutes les quatre années de la Reine *Anne*, que renferme l'Extrait de l'Auditeur *Harley*. Car ces quatre Années ne monterent qu'à 11565. Livres ſterling, 7. Chelings & 1. Denier, au lieu que la premiere Année de la Reine *Marie* on depenſa 12604. Livres ſterling 12. Chelins & 2. Deniers. On y voit auſſi que, la ſeconde année du même Regne, les dépenſes monterent à 11131. Livres ſterling 9. Chelins & 1. Denier, ce qui, à quelques centaines de Livres près, monte preſque auſſi haut que toutes les dépenſes des 4. années de la Reine *Anne*.

Aprés ces quatre Années, les dépenſes des cinq ſuivantes, avec lesquelles mon ſervice finit, monterent à 18972. Livres ſterling, 9. Chelings & 10. Deniers, c'eſt-à-dire à plus que les autres, proportions obſervées. Cela vint principalement de l'extraordinaire qu'il

falut faire pour le Deuil occasionné par la mort du Prince de *Danemarc*, & de ce qu'à la fin du Deuil, la Reine ordonna que tout ce qui lui avoit servi pendant ce temps-là fût donné, de quelque ordre que ce fut; desorte qu'il fallut faire tout neuf, tout à la fois, y compris, entre autres choses, des Habillemens très riches, & l'on sait que cela se passa justement à la fin de mon temps. Ces deux Articles nécessaires firent une augmentation considerable dans la dépense ordinaire, d'autant plus que la Reine donna 600. Livres sterling à chacune de ses Filles d'honneur pour se mettre en Deuil. Cependant la dépense annuelle de mes neuf années, l'une portant l'autre, est fort petite en comparaison des deux années de Mylady *Derby* sous la Reine *Marie*. Car la somme totale de mes 9. ans ne monte qu'à 32050. Livres sterling 1. Chelin & 3. Deniers, comme chacun peut s'en assurer par l'Inspection des Rolles de l'Echiquier, & personne ne me soupçonnera, sans doute, d'avoir rien payé de ma poche, ce que j'aurois dû avoir fait, si je ne l'eusse pas porté en compte. Or, si de cette Somme de 32050. Livres 1.

Che-

Cheling, & 3. Deniers, on déduit les dépenses du Sacre, qui monterent à 1512. Livres 4. Deniers, il restera 30537. Liv. 16. Chelins 11. Deniers; desorte que la dépense de chacune des 9. années, l'une portant l'autre, doit être de 3393. Liv. 1. Ch. 9. Den. ¼. Mais il faut observer que dans cette Somme sont compris les Appointemens, & plusieurs autres choses qui sont relatives aux Robes, montant en tout à environ 1400. Livres sterling par an, que je mettois toujours dans mes Comptes, parce que cela me paroissoit être plus dans l'ordre; au lieu qu'avant mon temps, on en faisoit un Article separé, afin que celui des Robes ne parut pas si chargè. Si l'on déduit donc la somme de 1400. Liv. de celle de 3393. Liv. 1. Chel. 9. Den. ¼. il ne reste pour la depense de mes 9. années, l'une portant l'autre que 1993. Liv. 1. Chel. 9. Den. ¼. ce qui est par an 9874. Liv. 18. Ch. 10. Den. & ¼. moins que la dépense annuelle que Mylady *Derby* porta en Compte pour les Robes de la Reine *Marie*. Il s'ensuit donc avec évidence que, pendant mes 9. années, la Reine épargna, par mon

Economie, près de 9000. Livres Sterling par an, & l'on m'avouera bien ſans doute que j'aurois pu, ſans encourir aucun blame, porter mes Comptes pour la Reine *Anne* auſſi haut, que Mylady *Derby* l'avoit fait pour la Reine ſa Sœur.

VOYEZ pourtant à quel point le monde étoit diſpoſé à me décrier, à tout hazard, & à quelque prix que ce fut! Pendant que les uns m'accuſoient d'avoir prodigué l'argent de la Reine, j'eus le malheur que d'autres me blâmerent de le trop menager, & de trop marchander avec les gens qui faiſoient les fournitures. Il ne ſera donc pas hors de propos que j'entre en quelque détail ſur ce dernier point, & que j'expoſe de quelle maniere je m'y pris pour reduire, à ſi peu de choſe, la dépenſe des Robes.

C'EST une choſe de notorieté, que ſous les Regnes précédens, les Fourniſſeurs achetoient à prix d'argent la Pratique de la Couronne; ce qui apportoit de grandes Sommes aux Maitres de la Garderobe, & ce qui obligeoit en même tems les Marchands à charger tout ce qu'ils livroient, à un prix exceſſif. On

ne

ne pouvoit guère leur disputer privilège, après ce qui leur en avoit coûté pour avoir la pratique, & vû le hazard qu'ils couroient, si le Prince venoit à mourir, ou que le Maitre de la Garderobe vint aussi à mourir lui-même, ou à être demis de sa Charge. Les gens de qui j'achetois, n'avoient rien de pareil à dire pour surfaire. Ils ne donnoient point d'argent pour la Pratique; ils n'avoient pas les moindres frais à faire pour être payés; ils étoient meme exemptez du sol par Livre, dont l'usage étoit établi; leurs payemens étoient ponctuels; ils n'avoient pas le moindre risque à courir: ils n'avoient pas plus d'embarras à servir la Reine, que leurs Pratiques les plus communes; & tout cela bien pesé, je ne voyois aucune raison à leur passer les choses au dessus d'un Chelin, ou deux par Livre Sterling, au delà du prix ordinaire. Il n'y avoit que les Personnes, qui étoient admises à voir la Reine, & qui lui faisoient ses habillemens, qui fûssent distinguées. Je leur aloüois plus que le double de ce que les Dames de la premiere Qualité leur donnoient, & c'est-là tout ce que je me croiois en li-

berté de faire dans une geſtion qui m'étoit entierement confiée.

POUR prévenir toute erreur, & tout abus dans les comptes, ma Methode étoit de ſigner les Parties, auſſi-tôt que les effets étoient livrez. Ces Parties étoient enſuite payées par Mademoiſelle *Thomas*. C'étoit une Perſonne dont la probité m'étoit connuë par une longue experience, & à qui j'avois donné l'émploi de Chef des Robes, que je lui bonifiois à raiſon d'entre 2. à 300 Livres Sterling par an, non par voye d'appointemens, mais en vieux Habits, & en d'autres profits, l'ayant liée par promeſſe, à ne prendre jamais d'Argent d'aucun des Fourniſſeurs. Il eſt très certain qu'elle tint ponctuellement cette promeſſe, & ſi quelques-uns des * intereſſez ſont encore vivans, je ſuis ſûre qu'ils en rendront temoignage.

PAS-

* Les Principaux d'entr'eux étoient Mrs. *Vernon*, *Inchley*, *Sands*, ſur *Ludgate Hill*, & *Alexandre*, dans le *Commun jardin*, tous Marchands de Soyeries, Mademoiſelle *Devet*, *Tombes*, & Mr. *Bagshaw*, qui tenoient Boutique d'Etoffes des *Indes*, & Mr. *Eliot*, Paſſementier dans le *Strand*, auquel ſon Neveu ſucceda, *Note de l'Auteur*.

PASSONS à cette heure à ma gestion de la Bourse privée. Elle étoit bornée à 20000. Livres Sterling par an. Ce n'étoit pas la moitié de ce qu'on y affectoit sous le Roy *Guillaume*, & à dire le vrai, c'étoit très peu de chose, pour les grands fraix dont il étoit établi par la coutûme qu'elle fut chargée, la Reine en tirant ses gratifications, son Argent du jeu,* l'Or de ses Guerisons, & ses Aumônes sans compter plusieurs Pensions. L'assignation en fut augmentée jusqu'à la concurrence, de 26000. Livres deux ans avant que je sortisse de Charge. Mais, pendant ces deux années, ce fut Mademoiselle *Masham* qui en regla les principales distributions, ne me restant plus d'autre soin que celui de porter, à la Reine, les Sommes que l'on me demandoit.

LA Bourse privée n'est point assujettie par

* Lorsque les Rois d'Angleterre se croyent revetus du don miraculeux de guerir par leur Attouchement les Humeurs froides, ils distribuent à chacun des Patiens une chaine d'Or à laquelle pend une petite Medaille du même metal. Cela se porte au Col, & vient tomber sur la Poitrine. *Note du Traducteur.*

par les Loix, à rendre aucun Compte. Cependant j'y suivis la même méthode que sur l'Article précedent. Je prenois des reçus de toutes les personnes à qui je payois quelque chose, & j'en prenois de la Reine elle-même pour toutes les Sommes que je lui remettois. Outre cela j'exigeois d'elle une décharge à chaque Compte que je lui rendois, & cette décharge étoit conçue en ces termes.

" J'AI examiné ces Comptes, & re-
„ connois qu'ils sont justes,

ANNE R.

L'ARGENT de la Bourse Privée étoit payé, sur mes Ordres, par Mr. *Coggs* Orfevre, qui logeoit vis à vis de l'Eglise de St. *Clement*, & à qui j'avois étroitement recommandé de ne prendre jamais aucun sol pour livre, quoique c'en fut, avant mon temps, la coutume constante. Il me paroissoit y avoir de la bassesse, comme de l'inhumanité, à faire des deductions sur les Aumônes, & tirer avantage de l'indigence d'autrui. Ce fut pour cette raison que j'abolis cet usage. Que l'on juge, après tout ce que je viens de di-

dire, ſi je n'avois pas mis cette partie de ma geſtion ſur un pied, où il m'étoit impoſſible de frauder la Reine, quand même j'aurois eû la lâcheté d'en former le deſir.

Le ſecond Crime, que l'on m'imputoit, étoit d'avoir abuſé de ma faveur auprès de la Reine, pour en obtenir, pour moi même, des Dons exorbitans, & paſſant toute raiſon.

Je n'ai jamais eu la penſée de diſconvenir d'aucune des faveurs que cette Princeſſe m'accorda; j'en ai toujours conſervé le ſouvenir avec reconnoiſſance, & en ai fait, ingenuement, l'aveu dans toutes les occaſions qui s'en ſont préſentées. Voici même un compte détaillé de tous les Dons qu'Elle m'a faits, & de toutes les gratifications que j'en ai jamais obtenuës.

J'ai dit, dès le commencement de cette *Relation*, que je fus nommée une des Dames de ſon lit, à ſa priere, lorſqu'elle épouſa le Prince de *Danemarc*. Les appointemens de cette Place étoient de 200. Livres par an.

J'ai dit auſſi que la Comteſſe de *Clarendon*, la premiere Dame du lit, allant en *Irlande*, ſon *Alteſſe Royale* me donna

cet-

cette place, qui fit monter mes Appointemens à 500. Livres par an.

OUTRE cela, j'ai raconté, que le Parlement ayant aſſigné à cette Princeſſe la ſomme annuelle de 50000. Livres par an, elle crut être redevable d'une ſituation, qui la mettoit dans un état de repos, & d'independance, au zele, à l'activité, & aux ſoins, que Mylord *Marlborough* & moi avions fait paroitre pour ſon Service dans cette rencontre, & qu'en cette conſideration, de ſon pur mouvement, elle eut la bonté de m'accorder une Penſion fixe de 1000. Livres Sterling par an. Ici même je ne ſaurois paſſer ſous ſilence l'intention que marqua ſon A. R. de nous donner une nouvelle preuve de ſa faveur, lorſque Mylord *Marlborough* fut tombé dans la diſgrace du Roi *Guillaume*. Elle ſongeoit à créer pour lui dans ſa Cour un nouvel Emploi, * ſemblable à celui que Mylord

* On voit dans l'Hiſtoire de Mylord *Clarendon* Livre XI. que *Jaques* Duc d'*York* ayant été enlevé aux Parlementaires par la diligence du Colonel *Bamfield*, qui étoit ſon premier Gentilhomme, lorſque ce Prince fut arrivé à la *Haye*, on crût qu'il étoit convenable de mettre auprès de ſa Perſonne quelqu'un qui parut plus conſide-

lord *Berkely*, avoit eû auprès de son Pere. Mais aussi-tôt que j'en fus informée, je l'en detournai, parce qu'a mon avis, cet arrangement ne convenoit point aux circonstances de la Princesse, & que d'ailleurs la creation de cette nouvelle Charge auroit pû faire quelque tort * au Chevalier *Bathurst*, avec qui je vivois en amitié; raison qui seule m'auroit paru suffisante pour ne pas accepter cette grace.

Peu de temps avant que la Princesse parvint à la Couronne, ma Fille ainée épousa le Fils de Mylord *Godolphin*, &, à cette occasion, son Altesse m'écrivit dans les termes suivans. „ J'ai une priere „ à faire à ma chere Mademoiselle *Freeman*; c'est qu'elle veuille bien me per- „ met-

derable que ce Colonel, & que, pour cet effet, on fit choix du Chevalier *Jean Berkley*, auquel on attribua le titre de Gouverneur, avec une autorité d'Intendance sur toute la Maison, ce qui mortifia extremement *Bamfield*. Ce Chevalier *Berkley* fut ensuite créé Lord sous le Titre de *Berkeley* de *Straton*. *Note du Trad.*

* On a vû ci-dessus que le Chevalier *Bathurst* étoit Thrésorier de la Princesse de Danemarc. *Note du Trad.*

„ mettre, lorſque la chere *Henriette* ſe „ mariera, de lui donner quelque choſe „ qui l'engage à ſe ſouvenir de moi..... „ Je demande en grace que ma pauvre „ pite ſoit acceptée, étant offerte d'un „ cœur qui eſt, ſans aucune reſerve, „ avec plus de paſſion & de ſincerité, à „ ma chere Mademoiſelle *Freeman*, „ qu'aucun autre n'en peut être capable. Cette pite de la Princeſſe étoit les 10000. livres ſterling que nous devions donner pour toute dot en mariage à ma Fille. Il eſt vrai que les Rois avoient toûjours eû la coûtume de doter les Filles de leurs Favoris. Mais comme la Princeſſe n'avoit que 50000. livres de revenu, je jugeai qu'une ſi grande liberalité l'incom moderoit, & n'en voulus abſolument accepter que la moitié.

ELLE accorda la même Somme de 5000. livres à ma * ſeconde Fille, lorsqu'elle épouſa Mylord *Sunderland*, en y ajoutant la promeſſe qu'elle fit, en même temps, de prendre ſoin de tous mes Enfans.

JE

* Cette Fille s'appelloit *Anne*. La Princeſſe de Danemarc avoit été ſa Marraine. *Note du Trad.*

JE m'imagine, Mylord, qu'en reflechiſſant ſur l'affection, preſque ſans exemple, que la Reine avoit pour moi, vous ſerez peu ſurpris, tant des marques que je viens de vous dire qu'elle en donna, que de celles dont je vais vous parler dans la ſuite. A coup ſûr vous vous en étonnerez encore moins, ſi vous pouvez en croire la Reine elle même ſur un article, ſur lequel il ne me conviendroit pas, peut-être, de m'étendre. Je veux parler de la conviction qu'elle m'avoit marquée de ma fidele affection pour ſon ſervice, & de mon attachement inviolable à ſes intérêts & à ſon bonheur. Si je voulois copier toutes les lettres qu'elle m'écrivit à ce ſujet, cela ſeroit ſans fin, & me paroit même inutile. Des extraits de quelques unes doivent ſuffire.

A l'occaſion de quelque choſe qui s'étoit faite en faveur du Prince de *Danemarc*, ſous le Roi *Guillaume*, elle m'écrivit en ces termes. „ J'allois ici remercier moi-même votre Mari de ce „ qui ſe fit hier au ſoir pour l'affaire „ du Prince, parce que nous en avons „ toute l'obligation à vous & à lui; car „ je ſuis bien aſſurée que ſans vous deux

„ la chose ne se seroit jamais faite. Mais
„ je n'ai osé l'entreprendre, de peur de
„ ne pouvoir exprimer tous les senti-
„ mens de mon cœur. Je dois donc
„ prier ma chere Mlle. *Freeman* de par-
„ ler pour Mr. *Morley* & pour moi. Quel-
„ que foibles que soient nos expressions,
„ faites nous la justice de croire que nous
„ sentons bien le prix des choses, & que
„ nous sommes très fidelement à vous.
„ Pour ce qui regarde votre fidele *Mor-*
„ *ley*, en particulier, soyez assurée,
„ qu'elle est plus que jamais, s'il se
„ peut, à sa chere Mademoiselle *Free-*
„ *man.* "

Une autrefois aprés m'avoir fait ses plaintes de quelques mauvais services qu'on lui avoit rendus, ce qui n'étoit que trop vrai, elle ajoutoit ce qui suit. „ je
„ reconnois pourtant qu'il me seroit im-
„ possible de réüssir en tout, à souhait,
„ à moins que je ne pûsse avoir une Ma-
„ demoiselle *Freeman* dans tous les Em-
„ plois de ma Maison. Mais je croi
„ réellement que, dans tout le reste du
„ monde, on ne trouveroit pas sa sem-
„ blable, & je suis assurée que je ne
„ pourrai jamais avoir d'amie qui me
„ soit aussi chere qu'elle m'est. "

DAN

j'avois fait d'accepter tout ce qu'elle avoit eu dessein de donner en dot à mon Ainée.

„ *Vendredi Matin.*

„ Mylord *Bridgwater* * étant dans
„ l'impatience de son mariage, je ne
„ saurois differer plus long-temps de
„ dire à ma chere Mademoiselle *Free-*
„ *man* ce qu'il y a long-temps que j'a-
„ vois dessein de lui déclarer; c'est que
„ j'espere à présent qu'elle me permet-
„ tra d'executer ce que j'avois inten-
„ tion de faire lorsque la chere Lady
„ *Henriette* se maria, & d'en parler à
„ Mylord Thresorier, lorsque je le ver-
„ rai &c. "

CETTE lettre étoit une preuve obligeante du souvenir que la Reine avoit conservé de sa promesse de pourvoir tous mes Enfans; promesse qu'elle tint ensuite parfaitement, puisqu'elle donna la

* Ce Seigneur épousa en premieres Noces *Elizabeth* Churchill, troisiéme Fille de Mylord Marlboroug, & fut fait Duc en 1720. *Note du Trad.*

la même dot à * ma quatriéme Fille.

PARLONS à present de toutes les Gratifications qu'elle me fit à moi même, pendant tout le temps que j'ai servi sa Majesté.

LA premiere fut la Charge de Grand Veneur dans le grand & le petit Parc de *Windsor*. Je reçus ceci, comme une grande faveur, parce, d'un coté, qu'il y a dans le Grand Parc une loge dont le sejour est très-agréable, la même dont avoient été mis en possession Mr. *May*, qui la garda plusieurs années, & Mylord *Portland* après lui, & de l'autre, parce que la Reine eut la bonté de l'accorder de son pur mouvement, sur ce qu'elle se rappella que lorsqu'autrefois nous nous promenions à cheval près de cet endroit, j'avois souvent souhaité d'avoir une semblable demeure. La loge du petit Parc n'étant encore habitable que pour les Officiers subalternes de la Venerie, je la donnai au Frere du Duc de *Marlborough*, qui, charmé de cette situation, y fit

* *Marie Churchill*, quatriéme & derniere Fille de Mylord *Marlborough*, a épousé *Jean* Duc de *Montague*. *Note du Trad.*

fit pour cinq à 6. mille livres st. de fraix, pour l'a rendre plus commode. Après une vie, la Couronne profitera de ces ameliorations, de même que de celles que j'ai faites dans la Loge du grand Parc, & qui me coûterent entre les quatre & cinq milles livres sterling.

On a publié que cette Place rapporte 4000. Livres Sterling par an. Cependant tous les Officiers de la Venerie, & plusieurs des Habitans de *Windsor* savent, que je n'en ai presque rien tiré, qui vaille la peine d'en parler, à moins que l'on ne mette en compte le lait de quelques vaches, & quelque bois de chauffage, dont je m'y fournissois, lorsque j'étois sur les lieux. D'ailleurs, comment peut on s'imaginer, qu'à moins que de retrancher leurs appointemens aux Officiers, on puisse en faire d'autres profits, lorsque l'on sait que pour executer le Brevet de provision, il faut nécessairement entretenir dans le Parc 4 à 5. mille têtes de Bêtes fauves, pour lesquelles on n'alloüe par an que 500. Livres, qui même m'ont été retranchées depuis quelques années; que le grand Veneur doit-être aux fraix de faire couper le foin, & quelquefois d'en a-

chetter pour les bétes, & que les Officiers doivent etre payez de ce que l'on en tire, ſans parler de pluſieurs autres depenſes, beaucoup plus fortes, dans les Parcs qui appartiennent à la Couronne, que dans les autres, à peu de choſe près, il eſt donc clair qu'il n'y avoit guere que les agrémens du ſejour, qui donnaſſent du prix au préſent.

Le 2de gratification, dont j'obtins la promeſſe par le canal de Mylord *Godolphin*, qui en fit pour moi la demande à la Reine, & dont je fus miſe en poſſeſſion après la mort de la Reine Douairiere, fut celle du Terrain (*), ou eſt ma maiſon dans le Parc de St. *James*. Mes ennemis en ont fait l'eſtimation à 10. Mille livres Sterling. Savoir s'ils ont eu raiſon de le faire, c'eſt de quoi chacun peut juger, quand j'aurai fait obſerver, qu'il en faut payer tous les ans une rente certaine à l'Echi-

(*) Ce Terrain eſt contigu à celui du Palais, & donne, par le derriere, ſur le Parc de St. *James*. Comme la Maiſon eſt batie regulierement, & à la moderne, elle paroit plus que le Palais, dont elle eſt peu éloignée. *Note du Traducteur.*

l'Echiquier, que d'abord le don ne fut fait que pour cinquante ans, & que la Maison m'a couté à batir entre 40, & 50. mille livres Sterling, dont la Reine n'a jamais payé un chelin, quelque soin que l'on ait pris de persuader le contraire à quantité de personnes.

VOILA tous les dons que j'eus jamais de la Reine, à la reserve d'un seul autre, qui fournit à quelques diseurs de bons mots l'occasion de me comparer avec la Fille de Chambre, qui de 26 Livres que sa Maitresse avoit pour ses épingles, en mettoit vingt dans sa poche. Voici le fait. Lorsque la Reine monta au Trone elle me témoigna souvent beaucoup de chagrin de ce que la Couronne (†), étant épui

(†) Le Domaine de la Couronne d'*Angleterre* étoit autrefois fort étendu, & de temps en temps pourroit encore s'étendre, par l'expiration des anciens baux, par les confiscations &c. Mais il y a long-tems, qu'à peine y revient-il un pouce de Terre, qu'il est sollicité par quelque Favori, les Dons allant même souvent jusqu'à des Expectatives assez éloignées. On a proposé quelquefois dans la Chambre Basse de casser les dons, & de les *resumer*. Mais ces tentatives, jusqu'à present, n'ont point réussi, parce que les Parlemens seroient bien fâchez que leurs Rois fussent en état de

puisée par les Dons que ses Predecesseurs avoient faits, elle n'avoit pas le moyen, qu'ils eurent, de recompenser les personnes qui leur rendoient de fideles services, & me pria pour y suppléer, de prendre dans la Bourse privée 2000. Livres Sterling par an pour en faire quelque acquisition de terres à mon avantage. J'en marquai respectueusement ma reconnoissance à sa Majesté; mais je lui dis en même temps que Sa Majesté ayant eû la bonté
„ de me promettre de pourvoir mes En-
„ fans, & que les emplois, dont elle m'a-
„ voit honorée, me portant plus de re-
„ venu, qu'il n'en falloit pour mon en-
„ tretien, il ne me paroissoit pas raison-
„ nable d'accepter l'offre qu'elle me fai-
„ soit " & j'en fis absolument le refus.
Quelque tems aprés elle m'en pressa encore par deux lettres qu'Elle m'écrivit, & Elle revint souvent de bouche à la charge. Cependant je persistai fermement à refuser cette grace, jusqu'au temps, ou malgré les égards extraordinaires que j'avois marqués pour l'intérêt & pour l'honneur de

de se passer de subside, & que ces *resomptions* interesseroient plusieurs des plus grandes Maisons du Royaume. *Note du Traducteur.*

de sa Majesté, dans les gestions qui m'avoient été confiées, il lui plût de me congédier. Il est vrai qu'alors on ne crût pas que j'eusse deformais la même raison de faire, là-dessus, la scrupuleuse. Ainsi sur le conseil de mes Amis, je fis remetttre à la Reine, une de ces lettres, écrite de sa propre main, où elle m'avoit pressée à prendre les 2000. Livres, & je lui écrivis en même tems pour lui demander " si elle vouloit bien me permettre
„ de placer sur les comptes, que je de-
„ vois lui rendre de la Bourse privée,
„ cette Somme annuelle, à commencer
„ au temps, où elle m'en avoit fait l'of-
„ fre " ce qui montoit à 18000. livres st. Sa Majesté eut la bonté de me repondre que je pouvois le faire. Je le fis donc, en inserant dans mes comptes en forme de *memorandum* les paroles suivantes.

„ Aprés que la Princesse fut parvenue
„ à la Couronne, elle eut la bonté de me
„ mander, par lettre, de *tirer de la*
„ *Bourse privée* 2000. *Livres tous les ans*,
„ *de ne repliquer pas un mot à cet ordre*, &
„ *d'employer cette Somme à quelque aquisition*,
„ à cause, disoit elle, qu'elle n'avoit pas
„ le pouvoir de faire ce que les autres a-
voient

„ voient fait avant elle, pour recom-
„ penser de fideles services. Elle me per-
„ mit aussi de le dire, ou de m'en taire,
„ comme je le jugerois à propos, par-
„ ce qu'elle ne se faisoit aucune peine
„ que l'on sût ce qu'elle donnoit à une
„ personne qu'elle ne pouvoit jamais as-
„ sez recompenser. "

SA Majesté ayant gardé ces comptes assez de temps pour les faire éxaminer avec soin, par Mr. *Harley*, à ce que je je m'imagine, elle me les renvoya signés de la maniere suivante.

„ Fevrier 1. 171$\frac{0}{1}$

„ *J'ai examiné ces comptes, & les passe.*

„ ANNE R.

QUAND bien il y auroit des gens qui penchassent à blamer ma conduite en ceci, comme trop interessée, il n'y aura personne, à ce que je crois, qui ne soit assez équitable pour avoüer, que ce procédé marquoit combien j'étois interieurement convaincuë de l'integrité de ma gestion dans les charges qui m'avoient été confiées, & que je ne craignois pas qu'il fut possible, à des Ennemis même

tout

tout-puiſſans, de m'accuſer d'aucune malverſation là-deſſus. J'oſerai même avancer, que des juges impartiaux ne croiront pas que la derniere demarche, dont je viens de parler, pût laiſſer la moindre priſe à la Critique, s'ils daignent ſe rappeller, ou s'ils veulent bien conſiderer, que par une fidelité, de même que par une économie, dont on n'avoit point encore vû d'exemple, j'avois épargné à la Reine des ſommes plus conſiderables, non ſeulement que celle que l'on vient de voir, mais encore que le total des gratifications que j'en ai jamais reçues. Car, à l'exception de celles, dont j'ai donné le détail, la Reine, depuis ſon avenement à la Couronne, & pendant tout le temps qu'a duré ma faveur, ne m'a pas fait préſent d'un ſeul Diamant, ni d'aucune choſe au monde qui valut la peine d'en parler.

Il eſt vrai que les Emplois que j'eus ſous ſon Regne, étoient conſiderables. Je l'ai toujours reconnu. Ils montoient à 5600. Livres Sterling par an, en deduiſant neanmoins les * taxes, & les droits. Mais

* Les *Taxes* regardent les impoſitions Parlemen-

Mais on doit se souvenir que ces Emplois étoient les mêmes que j'avois eus dans sa Maison, lorsqu'elle n'étoit encore que Princesse de *Danemarc*; qu'alors je les avois exercez à 400. Livres par an d'appointemens, & qu'il n'étoit pas fort extraordinaire qu'elle me les eût conservés aprés qu'elle fut montée au Thrône.

JE viens enfin au troisiéme chef des accusations qui m'étoient intentées, c'étoit d'avoir prostitué * les titres d'honneur, &

mentaires, dont on charge quelquefois les Pensions données par la Couronne, & les Appointemens de ceux qui la servent, ces Taxes varient selon la diversité des besoins de l'Etat. Les *Droits* se doivent entendre ici de ce qu'il faut payer aux Commis dans tous les Bureaux, où les Affaires passent, & que ces Commis exigent de Droit. Cela est fixe, bien que souvent l'extortion n'y soit pas impossible. *Note du Trad.*

* Dans le genie de la langue *Angloise*, il n'y a proprement de *Titres* d'*Honneur* que ceux de la Haute Noblesse, qui est restreinte aux Pairs du Royaume, Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, & Barons. Tous ces Titres se donnent par Patente, & passent des Peres aux Enfans sans création nouvelle; ce qui s'étend aussi jusqu'aux Branches collaterales, si la Patente le porte. *Note du Trad.*

& les charges en les mettant à l'encan.

QUANT aux titres d'honneur, je n'ai jamais eu la moindre part à la création que d'un seul Pair, qui fut Mylord *Harvey*, aujourd'hui Comte de *Bristol*. J'avois promis au * Chevalier *Felton*, que si la Princesse de *Danemarc* parvenoit jamais à la Couronne, & faisoit de nouveaux Seigneurs, je me servirois de tout mon credit pour faire que Mr. *Harvey* fut de ce nombre. En consequence, lorsque j'appris que Sa Majesté alloit créer quatre Pairs, qui dévoient être, Mrs. *Granville*, *Guernsey*, *Gower*, & *Conway*, quoique je fusse alors en retraite dans la Province, à pleurer la mort du seul Fils que j'avois, le point d'honneur de ma parole donnée me fit écrire à Mylords *Marlborough* & *Godolphin* que

* Ce Chevalier *Thomas Felton* étoit un Homme de grande consideration, souvent Membre du Parlement, & mort en 1709. Controlleur de la Maison, & du Conseil privé de la Reine. Il avoit épousé un Fille du Comte de *Suffolk*, & n'eut qu'une Fille, nommée *Elizabeth*, qui avoit épousé ce Mr. *Harvey*, fait d'abord Lord *Harvey* de *Jekworth*, & ensuite Comte de *Bristol*. *Note du Traducteur*.

„ ardent & la gratitude la plus ſincere.
„ A cet égard nous ſommes aſſurez que
„ parmi ce grand nombre de gens qui
„ ſont engagez par vos bienfaits à for-
„ mer des vœux pour votre proſperité,
„ il n'y a perſonne que s'y ſente plus
„ obligé que Mr. *Harvey*, & que celle
„ qui eſt,

„ MADAME,

„ *Votre très obligée, très-*
„ *humble & très-fidelle*
„ *Servante.*

E. HARVEY.

CETTE Lettre toute ſeule devroit être ſuffiſante pour prouver, que je rendis ce ſervice ſans avoir reçu aucun argent, & ſans en attendre. Mais, comme Mylord *Briſtol* eſt encore vivant, on peut ſavoir de

de lui-même ſi ce que je dis n'eſt pas vrai.

Il eſt certain que j'aurois pû faire des profits conſiderables par cette eſpece de negoce, ſi j'euſſe crû que la juſtice & l'honneur me l'euſſent permis. On m'offrit juſqu'à 6000. Livres Sterling pour obtenir la Pairie en faveur de Mr. Coke de la Province de *Norfolk*. Qu'y avoit il alors de plus aiſé pour moi, & de moins choquant pour le Public? Ce Gentil-Hommme avoit des Biens competens;* il étoit petit-fils du Duç de *Leeds*. Il étoit du parti qui, dans ce temps-là, pouvoit tout à la Cour. Cependant je repondis à la Propoſition qu'on m'en fit, „ que c'étoit ma penſée que Sa Majeſté, „ qui diſtribuoit les Titres d'honneur „ ne devoit jamais les accorder qu'au vrai „ merite; que je les regardois comme „ des aiguillons à la vertu pour les per„ ſonnes de conſideration qui ſe ren-

„ dent

* Par les Filles, mais du coté des mâles il étoit auſſi petit Fils du celebre Juge. *Edward Coke. Note du Trad.*

„ dent utiles au Prince; que l'on ne „ pouvoit obliger davantage les per- „ sonnes auxquelles on les accordoit, „ qu'en le faisant d'une façon genereu- „ se; & que par là même on se les „ attachoit d'une maniere plus for- „ te, parce que l'on se croit peu re- „ devable d'une faveur que l'on a „ payée. "

Si d'un côté l'avarice ne me porta jamais à solliciter pour d'autres des titres d'honneur, on me permettra de dire ici, que de l'autre, l'ambition n'eut aucune part au nouveau titre que j'acquis, de la faveur de la Reine, par le moyen de celui dont elle honora Mylord *Marlborough*. Les Lettres suivantes en vont faire foi. La premiere me fut écrite par Mylord *Godolphin*. *

„ *Jeudi au soir*, *Octob.* 22.

„ Dans l'Adresse des Pairs que je

* Cette date imparfaite est de l'année 1702. *Note du Trad.*

„ je vous envoye incluse, & qui „ doit etre presentée demain à la „ Reine, vous verrez qu'ils parlent „ avec beaucoup de reconnoissance „ des avantages que la protection de „ Sa Majesté leur procure, & que „ la mention, qu'ils y font, de l'heu„ reux succez de ses Armes a plus de „ grace, à mon avis, venant de „ leur part, qu'elle n'en auroit eu „ dans la Bouche de la Reine elle„ même.

„ J'ENVERRAI demain par la Poste „ une Copie de cette Adresse à Mylord „ *Marlborough*, parce que je croi qu'el„ le lui fera plaisir, je soupçonne que „ Mademoiselle *Morley* pourroit bien „ vous dire, sur ce sujet, quelque chose „ qui peut-être ne sera pas de votre „ goût; mais je croi que vous devez le „ souffrir en cette circonstance, où il „ est visible à tout le monde, que ce „ n'est pas par égard pour vous que „ l'affaire se fait ".

CE Seigneur avoit deviné. Car je reçus, de la part de la Reine, une Lettre de la même date que la sienne, & qui

rouloit sur la même matiere. La voici.

„ *St James jeudi 22. d'Octobre.*

„ J'AI eu, ce soir, le plaisir de celle
„ d'hier de ma chere Mademoiselle *Free-*
„ *man*, dont je la remercie bien fort, &
„ quoique je trouve le temps bien long
„ depuis que je ne vous ai vuë, je
„ ne demande pas que vous veniez en
„ Ville une minute plûtôt que cela
„ vous sera commode. J'attendrai,
„ avec patience, l'heureux moment,
„ & toute la grace que je vous de-
„ mande, c'est que, lorsque vous
„ viendrez, vous preniez le Caros-
„ se, & ne vous serviez pas de la Chai-
„ se. Mylord Thresorier a dessein de
„ vous envoyer Copie de l'Adresse que
„ les Seigneurs doivent me presenter de-
„ main, & cela me fournit l'occasion
„ de vous parler d'une chose, que je ne
„ songeois pas de faire si tôt. Votre
„ pauvre, infortunée & fidele *Morley*,
„ ne pense jamais, sans une extréme
„ chagrin, au peu de chose qu'il est en
„ son pouvoir de faire pour marquer
com-

„ combien elle eſt ſenſible à toutes les
„ obligations, dont elle eſt redevable à
„ Mylord *Marlborough*, & ſur tout dans
„ un temps, où il merite tout ce qu'une
„ Couronne riche peut faire pour un
„ Sujet. Mais puiſque je ne puis faire
„ autre choſe, à préſent, j'eſpere que
„ vous me permettrez de le faire Duc,
„ dès qu'il ſera de retour. Je ſai que
„ ma chere Mademoiſelle *Freeman* ne ſe
„ ſoucie de rien de ſemblable, je n'en ſuis
„ pas contente moi-même, parce que
„ cela ne marque pas toute l'eſtime
„ que je fais de Mr. *Freeman*. Il n'y
„ aura même jamais rien qui exprime
„ au juſte avec quelle paſſion je ſuis à
„ vous, ma Chere Mademoiſelle *Free-*
„ *man* ".

Une autre Lettre vint encore de la part de Mylord *Godolphin* ſur le même ſujet. Elle étoit conçuë en ces termes.

" *Samedi au ſoir.*

„ Je vous rends bien des actions de
„ graces pour la faveur de votre Lettre

„ que je reçus hier au soir. Je m'é-
„ tois bien imaginé que celle de Made-
„ moiselle *Morley* vous auroit inquietée.
„ Mais comme elle m'avoit defendu de
„ vous rien dire de l'affaire, je n'avois
„ osé aller plus loin, qu'autant qu'il
„ le falloit, précisément, pour vous
„ préparer à souffrir qu'elle fit, ce qu'il
„ me paroissoit qu'Elle étoit convaincue,
„ qu'il étoit necessaire qui se fit pour la
„ satisfaction du Public. Je suis allé ce
„ soir lui montrer la Lettre où vous
„ marquez combien ceci vous inquie-
„ te, & lui ai demandé en grace, que
„ lorsqu'elle vous verra, elle ne vous
„ laisse point aller, sans vous avoir
„ tranquilisée, soit en obtenant de
„ vous un acte de complaisance, soit
„ en ayant la condescendance de vous
„ guérir de vos craintes.

COMME ces Lettres de Mylord *Godolphin*, furent écrites dans un temps où il n'y avoit pas la moindre apparence même des plus éloignées, que l'on dût jamais les donner au Public, on y voit qu'à son avis, au moins, je n'ambitionnois point de Titre plus relevé que celui que j'avois; prévoyant assez que

que ce nouvel honneur ne feroit qu'irriter l'envie, ſans me faire le moindre plaiſir.

Pour ce qui regarde la vente des Emplois, qui eſt le dernier chef d'accuſation dont j'ai à me juſtifier, je vai rendre compte de la conduite que j'ai tenuë en ceci, depuis le premier temps que j'eus quelque Charge à la Cour.

Peu de temps avant que je ſuccedâſſe à Mylady *Clarendon* dans la place de premiere Dame du lit auprès de la Princeſſe de *Danemarc*, ſon Alteſſe m'écrivit "qu'elle avoit deſſein de prendre deux nouveaux Valets de Chambre; mais qu'elle ne vouloit point le faire que „ Mylady *Clarendon* ne fut partie, afin „ que je pûſſe avoir l'avantage de les „ placer, voulant parler de l'avantage „ qui me reviendroit de la vente de ces deux Places. Car on doit ſavoir, qu'en ce temps là, toutes les Perſonnes qui avoient à la Cour des Emplois, ne ſe faiſoient pas plus de ſcrupule de vendre les Places qui étoient à leur diſpoſition, que de recevoir leurs Appointemens, ou que de toucher les Revenus

offres. Ce Seigneur m'écrivit ensuite diverses Lettres, pleines de sentimens de la plus sincere reconnoissance, & dont quelques-unes précederent de peu mon éloignement de la Cour. J'en ai toujours appellé à son temoignage sur la verité de ce fait.

Je refusai un autre présent de Mylord *Lexington*, qui me le fit offrir par Mr. *Scarborough*, lorsque ce Lord sollicitoit l'Emploi de premier Ecuyer du Prince.

La Reine étant montée au Throne, il se presentoit tous les jours de plus grandes occasions qu'auparavant de mettre à prix ma faveur; mais je m'en tins invariablement à la resolution que j'avois prise, & je ne doute point que toutes les Personnes équitables n'en soient parfaitement convaincuës, quand j'aurai fini ce que j'ai à dire sur cet Article.

Si j'avois été dans les dispositions d'accumuler par la vente des Emplois, je n'aurois pas assûrement négligé de vendre ceux qui étoient à ma disposition, en vertu de mes Charges. J'aurois pû le faire avec la plus grande facili

cilité du monde. La Coûtume m'en donnoit une espece de Droit. Cependant je ne pûs jamais digerer la pensée de vendre ma propre faveur, non plus que celle de ma Royale Maitresse.

Les premieres Places, dont j'eus à disposer, furent celles de trois Valets de Chambre; places si considerables que divers grands Maitres de la Garderobe en avoient tiré jusqu'à mille Guinées, pour chacune séparement. Pour moi je les donnai gratuitement à Mrs. *Kirk*, *Saxton*, & *Smith*, purement à la recommandation de Mylady *Charlotte* * *Beverweert*, de Mylady *Fitzharding*, & de la Comtesse de *Plymouth*, qui m'en prierent.

Les autres Places, dont j'avois à disposer en qualité de Maitresse de la Garderobe, étoient celles des Dames servantes

* Cette Dame, dont le nom revient plusieurs fois dans ces memoires, étoit Hollandoise, fille de Louis de Nassau, Seigneur de Leck, Beverweert, Odyk, &c. Beverweert n'est donc pas ici un nom de Famille; c'est celui d'une Seigneurie, située dans la Province d'Utrecht. *Note du Trad.*

vantes, des Threſoriers de l'Epargne, des Dames de la Garderobe, des Chefs des Robes, des Empeſeuſes, & des Couturieres en linge. Si les perſonnes que j'ai nommées, & ſi celles à qui je donnai ces derniers Emplois, étoient encore toutes, ou la plupart, vivantes, comme elles l'étoient en 1712, lorſque je formai le premier plan de cette *Relation*, leur témoignage, auquel j'appellois en cet endroit, auroit formé une preuve poſitive de mon integrité, & de mon déſintereſſement dans cette partie de mon adminiſtration. Mais comme cette preuve n'eſt plus poſſible à preſent, je puis bien m'en paſſer, puiſqu'il y en a une autre qui pour être *Negative*, n'en eſt, à mon avis, ni moins forte, ni moins invincible. La voici.

DANS le temps même, où mes Ennemis avoient tout pouvoir, lorſqu'ils eurent rempli le Public de tant de haine & de tant de fureur contre moi, qu'il n'y avoit rien que l'on ne fut diſpoſé à croire à mon deſavantage; lorſqu'ils n'avoient pas moins la puiſſance que la la volonté de payer graſſement quiconque

que

que auroit été capable de fournir quelques preuves des malverſations qui m'étoiènt imputées, dans ce temps-là même, dis-je, toutes leurs accuſations furent vagues; il ne fut jamais en leur pouvoir de particulariſer, d'une maniere fixe, la moindre de mes actions, qui fut, ou injuſte, ou mercenaire, ou même ſans generoſité, dans l'uſage que j'avois fait de la faveur de ma Maitreſſe, ou dans la geſtion de mes grandes Charges. Ce n'eſt pas tout. Ils n'entreprirent jamais de citer une ſeule perſonne, ou d'en appeller au temoignage de qui que ce fut en particulier ſur les faits odieux qui m'étoient imputez.

MAIS, *Mylord*, tout ce que j'ai dit ſur ce Chef d'accuſation, n'étoit néceſſaire que pour les gens qui ne me connoiſſent pas. Je ſuis perſuadée que les autres m'en croiront ſur ma parole, lorſque j'aurai proteſté, comme je le fais ici, qu'à l'exception des deux Valets de Chambre, dont j'ai parlé ci deſſus, je n'ai jamais reçu la valeur d'un Chelin, en Argent, ou en Bagues, ni en autre choſe, ni directement, ni indirectement, par moi même, ou par quel-

quelque autre Perſonne, pour procurer quelque Place, ou quelque avancement, ou quelque Titre d'honneur, ou quelque Emploi que ce ſoit, qui fut à ma diſpoſition, &, pour le dire en un mot, pour accorder quelque Grace que ce fut, pendant tout le cours de ma vie.

Je ſuis.

20. *Janv.*
1741/2.

MYLORD. &c.



E X-

EXTRAIT

Des Debours, & des Allouances du Bureau des [Ro]*bes, depuis l'an* 1660. *tiré par Mr. l'Auditeur Harley.*

Maitres des Robes			liv.	ſt.
Le Comte d'Ogle,	Mai 29. 1660. jusqu'au Mars	1662.	16381.	10.
Lord Hyde, & Comte de Rochester.	Mars 25. 1662. jusqu'en Mars	1663.	6781.	15.
Comte de Rochester.	Mars 25. 1664. Mars 24.	1664.	6968.	40.
	Mars 25. 1664. Mars 24.	1665.	6982.	16.
	Mars 25. 1665. Mars 24.	1666.	6085.	10.
	Mars 25. 1666. Sept. 29.	1668.	5151.	10.
	Sept. 29. 1668. Sept. 29.	1669.	5480.	16.
	Sept. 29. 1669. Sept. 29.	1670.	4518.	7.
	Sept. 29. 1670. Sept. 29.	1671.	6723.	3.
	Do.	1672.	5861.	6.
	Do.	1673.	5617.	14.
	Do.	1674.	5407.	13.
	Do.	1675.	4283.	8.
	Do.	1676.	4572.	16.
	Do.	1677.	5427.	3.
H. Sydney.	Do. Mars 25.	1678.	2508.	1.
	Mars 25. 1678. Mars 25.	1680.	3832.	1.
	Mars 25. 1680. Mars 25.	1681.	4305.	19.
	Mars 25. 1681. Mars 25.	1682.	8028.	17.
Rochefort.	Fevr. 13. 1688. Fevr. 13.	1689.	4473.	4.
	Depenſes pour le Sacre		2627.	19.
	Fevr. 13. 1690. Fevr. 13.	1691.	4525.	6
	Do.	1692.	4100.	13.
	Do.	1693.	4369.	7.
	Fevr. 13. 1693. Mai. 5.	1695.	5545.	18.
Albemarle.	Mai. 5. 1695. Mai. 4.	1696.	3513.	7.
	Do.	1697.	5111.	5.
	Do.	1698.	5120.	19.

				liv.	ß.	d.
	Do.		1699.	5733.	10.	2¼
Duch. de	Mars 8. 1701.	Mars 25.	1703.	3950.	16.	7.
Marlbo-	Mars 25. 1703.	Mars 25.	1704.	3156.	3.	8.
bourg.	Mars 25. 1704.	Mars 25.	1706.	4458.	6.	10.

Parties arretées, & payées par la Comtesse de Derby pour les Robes de la Reine Marie.

		liv.	ß.	d.
Aout 21. 1689.	A *Sara Browne.*	7.	10.	0.
Sept. 4.	A *Daniel Browne.*	2103.	10.	0.
16.	A *Jane Harrison.*	27.	14.	0.
Janv. 3.	A *Etienne Hugueny*	15.	0.	0.
	A *Nath. James.*	4.	0.	0.
	A *Rich. Brown.*	13.	10.	0.
	Au Chevalier *Childe.*	1400.	0.	0.
	A *Marie Bampton.*	1697.	14.	9.
	A *Etienne Hugueny.*	9.	0.	2.
	A *Rich. Houwse.*	33.	10.	0.
	A *Th. Alkborn.*	479.	17.	6.
	A *Rob. Blake.*	48.	0.	0.
	A *Ellis Cryer.*	13.	19.	6.
	A *Gerard Smale.*	14.	5.	0.
	A *Catherine Mulys.*	34.	7.	6.
	A *Mar. Reynolds.*	100.	0.	0.
	A *Marie Ferguson.*	385.	1.	6.
	A *Serene Cozens.*	14.	29.	6.
	A *P. Lombard.*	44.	15.	0.
	A *Henri Robins.*	40.	17.	2.
	A *Guil. Garraway.*	62.	7.	0.
	A *Ed. Vickars.*	7.	13.	2.
	A *Fran. Kinsman.*	104.	7.	0.
	A *Th. Tampion.*	213.	18.	6.
	A *Eliz. Graydon.*	190.	14.	8.
	A *Henri Cope.*	571.	17.	7.
	A *Franc Harison.*	15.	1.	0.
	A *Richard Beauvcir.*	2156.	13.	0.
	A *Rich. Cooper.*	584.	2.	4.
	A *Ph. le Sage.*	32.	15.	0.
	A *Sal. de Medina*	139.	17.	0.
	A *God. Poole.*	6.	16.	6.
	A *Gilb. Kirk.*	86.	5.	3.

A *El.*

		liv.	st.	d.
	A *El. Perrier.*	122.	0.	0.
	A *Th. Morton.*	1244.	14.	11.
Juill.	17. A *Sara Brown.*	30.	0.	0.
1690.	A *Marie Ferguson.*	148.	0.	0.
	25. A *Marq. Wood.*	6.	0.	0.
	A *Eliz. Worthington.*	7.	10.	9.
	A *Nic. Alexandre.*	25.	6.	10.
	A *Chase.*	5.	0.	0.
	A *Aaron Dally.*	134.	13.	6.
Aout	25. A *Marie Ferguson.*	104.	17.	0.
	29. A *Eliz. Worthington.*	58.	10.	0.
	A *Mat. Reynolds.*	71.	0.	0.
	En Tout. - - - -	12604.	12.	2.

Parti arretées, & payées pour les Robes pa Comtesse de Derbey *depuis* 1690.

		liv.	st.	d.
1690.				
Oct.	24. A *Anne Dewhorst.*	13.	16.	0.
Dec.	27. A *P. Harashe*	394.	10.	10.
Jan.	23. A *Maria Devet.*	102.	4.	6.
Mars	23. A *Richard Beauvoir.*	2067.	6.	7.
	A la Comt. de *Derby.*	64.	10.	0.
	24. A *Guillaume Tuar.*	40.	18.	6.
1691.	26. A *Ed. Vickars.*	23.	6.	8.
	31. A *Maria Ferguson.*	160.	0.	0.
	A *Sara Brown.*	20.	0.	0.
	A *Eliz. Worthington.*	107.	5.	0.
	A *Christ. Spicer.*	50.	9.	3.
	A *Anne Dewhurst.*	13.	0.	0.
	A *Etienne Hugueny.*	15.	0.	0.
	A *Mr. Corns.*	17.	4.	0.
	A *Mr. Schant.*	112.	0.	0.
	A *Jean Bishop.*	83.	0.	0.
	A *Robert Blake.*	92.	15.	0.
	A *Robert Roads.*	22.	4.	0.
	A *Josue Coles.*	42.	0.	0.
	A *Mat. Reynolds.*	67.	10.	0.
Avril	2. A *Maria Ferguson.*	389.	6.	6.
	21. A *Guil. Guarrauway.*	13.	19.	0.
	A *Guil. Kirk.*	120.	5.	0.
Juin	28. A *Eliz. du Perrier.*	250.	0.	0.

			liv.	ſh.	d.
	Do.	1699.	5733.	10.	$2\frac{1}{8}$
Duch. de	Mars 8. 1701. Mars 25.	1703.	3950.	16.	7.
Marlbo-	Mars 25. 1703. Mars 25.	1704.	3156.	3.	8.
bourg.	Mars 25. 1704. Mars 25.	1706.	4458.	6.	10.

Parties arretées, & payées par la Comteſſe de Derby pour les Robes de la Reine Marie.

		liv.	ſh.	d.
Aout 21. 1689.	A *Sara Browne.*	7.	10.	0.
Sept. 4.	A *Daniel Browne.*	2103.	10.	0.
16.	A *Jane Harriſon.*	27.	14.	0.
Janv. 3.	A *Etienne Hugueny*	15.	0.	0.
	A *Nath. James.*	4.	0.	0.
	A *Rich. Brown.*	13.	10.	0.
	Au Chevalier *Childe.*	1400.	0.	0.
	A *Marie Bampton.*	1697.	14.	9.
	A *Etienne Hugueny.*	9.	0.	2.
	A *Rich. Houwſe.*	33.	10.	0.
	A *Th. Alkborn.*	479.	17.	6.
	A *Rob. Blake.*	48.	0.	0.
	A *Ellis Cryer.*	13.	19.	6.
	A *Gerard Smale.*	14.	5.	0.
	A *Catherine Mulys.*	34.	7.	6.
	A *Mar. Reynolds.*	100.	0.	0.
	A *Marie Ferguſon.*	385.	1.	6.
	A *Serene Cozens.*	14.	29.	6.
	A *P. Lombard.*	44.	15.	0.
	A *Henri Robins.*	40.	17.	2.
	A *Guil. Garraway.*	62.	7.	0.
	A *Ed. Vickars.*	7.	13.	2.
	A *Fran. Kinſman.*	104.	7.	0.
	A *Th. Tampion.*	213.	18.	6.
	A *Eliz. Graydon.*	190.	14.	8.
	A *Henri Cope.*	571.	17.	7.
	A *Franc Hariſon.*	15.	1.	0.
	A *Richard Beauvoir.*	2156.	13.	0.
	A *Rich. Cooper.*	584.	2.	4.
	A *Ph. le Sage.*	324.	15.	0.
	A *Sal. de Medina*	139.	17.	0.
	A *God. Poole.*	6.	16.	6.
	A *Gill. Kirk.*	86.	5.	8.

A El.

			liv.	ſt.	d.
		A *El. Perrier.*	122.	0.	0.
		A *Th. Morton.*	1244.	14.	11.
Juill.	17.	A *Sara Brown.*	30.	0.	0.
1690.		A *Marie Ferguſon.*	148.	0.	0.
	25.	A *Marq. Wood.*	6.	0.	0.
		A *Eliz. Worthington.*	7.	10.	0.
		A *Nic. Alexandre.*	25.	6.	10.
		A *Chaſe.*	5.	0.	0.
		A *Aaron Dally.*	134.	13.	6.
Aout	25.	A *Marie Ferguſon.*	104.	17.	0.
	29.	A *Eliz. Worthington.*	58.	10.	0.
		A *Mat. Reynolds.*	71.	0.	0.
		En Tout. - - - -	12694.	12.	2.

Partic arretées, & payées pour les Robes pa Comteſſe de Derbey *depuis* 1690.

			liv.	ſt.	d.
1690.					
Oct.	24.	A *Anne Dewhorſt.*	13.	16.	0.
Dec.	27.	A *P. Haraſhe*	394.	10.	10.
Jan.	23.	A *Maria Devet.*	102.	4.	6.
Mars	23.	A *Richard Beauvoir.*	2067.	6.	7.
		A la Comt. de *Derby.*	64.	10.	0.
	24.	A *Guillaume Tüqr.*	40.	18.	6.
1691.	26.	A *Ed. Vickars.*	23.	6.	8.
	31.	A *Maria Ferguſon.*	160.	0.	0.
		A *Sara Brown.*	20.	0.	0.
		A *Eliz. Worthington.*	107.	5.	0.
		A *Chriſt. Spicer.*	50.	9.	3.
		A *Anne Dewhurſt.*	13.	0.	0.
		A *Etienne Hugueny.*	15.	0.	0.
		A *Mr. Corns.*	17.	4.	0.
		A *Mr. Schant.*	112.	0.	0.
		A *Jean Biſhop.*	83.	0.	0.
		A *Robert Blake.*	92.	15.	0.
		A *Robert Roads.*	22.	4.	0.
		A *Joſue Coles.*	42.	0.	0.
		A *Mat. Reynolds.*	67.	10.	0.
Avril	2.	A *Maria Ferguſon.*	389.	6.	6.
	21.	A *Guil. Guarrauway.*	13.	19.	0.
		A *Guil. Kirk.*	120.	5.	0.
Juin	28.	A *Eliz. du Perrier.*	250.	0.	0.

			liv.	ß.	d.
Aout	15.	A *Anne vander Hoeven.*	211.	19.	0.
Sept.	2.	A *Marie Fergusson.*	89.	0.	0.
		A *Sara Brown.*	30.	0.	0.
Octob.	6.	A *Th. Morton.*	248.	0.	0.
		A *Th. Alchorne.*	1008.	0.	0.
		A *Jean Prince.*	203.	11.	0.
		A *Jean Prince.*	352.	0.	0.
		A *Au même.*	269.	6.	0.
		A *Godefroi Poole.*	124.	18.	0.
		A *Marie Bampton.*	353.	9.	7.
		A *Ge. Hambury.*	157.	6.	10.
		A *Au même.*	18.	0.	0.
		A *Gerard Smale.*	137.	12.	0.
		A *Jos. Coles.*	25.	10.	0.
		A *Th. Charret.*	1275.	0.	0.
		A *Salomon Medina*	244.	13.	0.
		A *Tho. Herbert.*	172.	10.	0.
		A *Rich. Cooper.*	692.	0.	0.
		A *Ellen Becker.*	149.	6.	0.
		A *Etienne Hugueny.*	15.	18.	0.
		A *Mat. Talbot.*	20.	10.	0.
		A *Henri Senthouse.*	69.	15.	0.
		A *Guil. Guarraway.*	106.	14.	0.
		A *Jean Deacle.*	90.	0.	0.
		A *Henri Robins.*	10.	10.	0.
		A *Aaron Dally.*	112.	0.	0.
		A *Mat. Reynolds.*	84.	0.	0.
		En Tout - - - - -	11131.	9.	1.

F I N.



